TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10386 | 36 PAGES | — JEUDI 22 JUIN 1978

LE TERRORISME EN ITALIE

Un commissaire de police assassiné à Gênes

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS DES ÉTATS-UNIS

Ambiguïtés en Amérique latine

M. Jimmy Carter a-t-il cédé à son penchant pour l'emphase quand il a affirmé, lors de sa recente visite à Panama, que « les relations entre les Etats-Unis et tous les pays d'Amérique latine étaient à l'aube d'une ère nouvelle » ? L'Assemblée générale annuelle de l'Organisation des Etats américains, qui s'ouvre ce mercredi 21 juin à Washington, permettra sans doute, de façon plus modeste, de discerner les effets, positifs et négatifs, des choix politiques de M. Carter sur le fonctionnement du fragile système interaméricain.

L'heureux dénouement des interminables négociations sur le statut du canal transocéanique et de sa zone de Panama, commencées à la suite des sanglantes émeutes de 1964, est sans nul doute à porter à l'actif du chef de l'exécutif nord-américain. M. Carter s'est taillé un succès personnel en s'adressant, sans incident, à des dizaines de milliers de Panaméens au cours d'un « meeting populaire ». Le communique de soutien aux nouveaux traités, signé par quatre chefs d'Etat ou de gouvernement de pays voisins de Panama dans lesquels la démocratie est moins malmenée qu'ailleurs, est également un bon signe pour l'avenir.

Les pessimistes pourront objecter que les modifications apportées aux traités par le Sénat des Etats-Unis, après que les Panaméens les eurent approuvés par référendum, sont le germe de *conflits futurs*. Le plus dangereux est l'amendement qui introduit la possibilité pour les Etats-Unis d'intervenir militairement, de manière permanente, à Panama, même lorsque ce pays aura, le 31 décembre 1999 à minuit, retrouve la souveraineté sur la zone du canal.

Les nouveaux traités mettent du baume sur la fierté nationale des Panaméens ; leur nation, depuis sa création artificielle en 1903, était de fait coupée en deux. Mais ils légalisent paradoxalement la présence du puissant dispositif stratégique entretenu par les Etats-Unis dans la zone et qui n'était jusqu'alors que tolérée.

L'autre volet de la politique latino-américaine de M. Carter, la défense des droits de l'homme, n'est pas non plus exempt d'ambiguïtés. Le Paraguay et l'Uruguay, entre autres (ce dernier avait, sans succès, proposé que l'Assemblée générale se tienne à Montevideo), vont faire figure d'accusés dans les débats de Washington, peut-être parce qu'ils sont... plus petits. Malgré le zèle des enquêteurs du département de la justice à poursuivre jusqu'à Santiago les assassins d'Orlando Letelier, l'ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende exilé à Washington, il est difficile d'affirmer que l'administration nord-américaine pèse de tout son poids, économique et politique, pour que cessent les violations des droits de l'homme au Chili.

Les efforts humanitaires du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, qui avait remis en novembre dernier aux dirigeants argentins une longue liste de prisonniers politiques, ne semblent pas non plus avoir été suivis d'effet. Les relations avec le Brésil butent toujours sur la question de la non-prolifération nucléaire, dans laquelle les intérêts commerciaux nord-américains coïncident trop bien avec une nouvelle morale internationale dont M. Carter s'est fait le défenseur.

L'O.E.A. vient de fêter son trentième anniversaire. Elle n'est plus, si elle l'a jamais été totalement, ce « ministère nord-américain des colonies » que fustigeait jadis M. Fidel Castro, exclu de l'Organisation en 1962. (Cuba est toujours membre de droit de l'O.E.A., mais refuse d'y siéger.) L'impuissance mêlée de rhétorique, plus que la servilité, est son plus grave démon. Il faut espérer que la création attendue d'une cour de justice à San-José-de-Costa-Rica, qui aura à connaître des violations des droits de l'homme dans le continent, échappera à ce défaut.

JAPON :

Les Américains vont livrer près de 150 avions militaires

Tokyo et Washington ont signé mardi 20 juin un accord portant sur plusieurs milliards de dollars pour la livraison au Japon de cent chasseurs F-15 et de quarante-cinq avions détecteurs de sous-marins. Cette décision a été rendue publique quelques jours après l'annonce par Tokyo du renforcement du potentiel militaire soviétique dans le Pacifique.

D'autre part, la Chine et la Yougoslavie ont été invitées pour la première fois à assister à l'exposition semestrielle d'armements organisée par le ministère britannique de la défense.

Les Etats-Unis et le Japon ont conclu, mardi 20 juin à Washington, un accord portant sur la vente aux forces de défense nippones de cent chasseurs F-15 (destinés à remplacer les Phantom F-4) et de quarante-cinq détecteurs de sous-marins P3C Orion. Le contrat porte sur une somme de 2,1 milliards de dollars, mais le montant total des livraisons, qui commenceront en 1981, se monterait à 4 ou 5 milliards de dollars.

Le conseil de défense japonais avait décidé d'acheter ces équipements le 28 décembre dernier (*le Monde* du 30 décembre 1977) à la suite de négociations ouvertes en 1976. La France avait, un temps, espéré vendre au Japon des Falcon 20-G ou des Mirage F-1.

Cette décision intervient alors que Tokyo envisage de négocier avec Pékin un traité de paix — malgré l'opposition véhémente de Moscou — et s'inquiète des activités militaires soviétiques dans la région. Il y a quelques jours les Japonais annonçaient que l'U.R.S.S. construisait une nouvelle base militaire dans les Kouriles du Sud — revendiquées par le Japon — et renforçait sa flotte du Pacifique (*le Monde* du 20 juin).

Officiellement, ces achats ne peuvent avoir qu'un objectif défensif. L'article 9 de la Constitution nippone précise que « *le peuple japonais renonce à jamais à la guerre* » et n'a pas le droit de maintenir des forces armées. Le Japon n'a pas de ministère des armées, mais une agence de défense. En renforçant, pour les années 1980, son potentiel aérien, Tokyo entend se prémunir contre la menace soviétique. La Chine, longtemps hostile au réarmement nippon, considère aujourd'hui cette décision avec compréhension.

D'autre part, une délégation chinoise se trouve actuellement à l'exposition bi-annuelle d'armements, organisée à Aldershot par le ministère britannique de la défense. Deux pays socialistes seulement, la Yougoslavie et la Chine, y sont invités. La délégation chinoise est dirigée par M. Tang Chung-wen, conseiller en chef adjoint de la Compagnie industrielle du Nord qui, selon les Britanniques, est en fait une agence d'achats fonctionnant pour le compte de la défense nationale chinoise.

L'invitation britannique à la Chine avait été adressée personnellement par Sir Neil Cameron, Chef d'état-major de l'armée, lors de sa visite à Pékin il y a six semaines. A cette occasion, il avait fait sensation en affirmant que Chinois et Britanniques devaient faire face au même ennemi : l'Union soviétique.

ANGOLA :

Washington souhaite normaliser ses relations avec Luanda

Devant le congrès annuel de la jeune chambre économique des Etats-Unis à Atlantic-City, M. Cyrus Vance a repris, le 20 juin, les thèmes qu'il avait exposés la veille devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants.

Il s'est prononcé pour la modération et la réconciliation en Afrique, qui ne doit pas être le terrain d'affrontements entre l'Est et l'Ouest. Il a tendu la main à l'Angola, avec laquelle il souhaite des relations normales, et a réaffirmé le soutien des Etats-Unis à une évolution de l'Afrique australe vers un régime reconnaissant le fait majoritaire noir. « La grande question, a-t-il dit à ce sujet, est de savoir si la paix ou la violence sera l'instrument de ce changement. »

Il a plaidé pour le « dégagement » militaire de l'U.R.S.S. et de Cuba sur le continent africain, tout en s'abstenant de propos polémiques sur leur intervention.

De notre envoyé spécial

Washington. — L'ensemble des propos de M. Vance visaient essentiellement à réaffirmer la bonne volonté de Washington, son souci d'avoir une « *stratégie positive* » face aux problèmes africains. C'est dans cet esprit que M. Vance a fait une ouverture diplomatique envers l'Angola.

Nous croyons, a-t-il dit, *qu'il pourrait être utile d'accroître nos consultations avec le gouvernement angolais et de commencer à travailler avec lui de manière plus normale, afin d'améliorer les perspectives de réconciliation entre l'Angola et le Zaïre et les chances de parvenir à un règlement pacifique en Namibie.* »

La veille, dans une déposition devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, M. Vance avait également fait un pas, plus discret, vers l'Union soviétique.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 4.)

337 000 candidats au baccalauréat

Trois cent trente-sept mille jeunes se présentent cette année au baccalauréat, dont les épreuves ont commencé, ce mercredi 21 juin, par la composition de philosophie. L'an dernier, sept candidats sur dix avaient réussi. On estime à 80 % la proportion de bacheliers qui s'engagent ensuite dans des études supérieures.

Interrogé ce 21 juin à R.T.L., M. Christian Beullac a déclaré : « Il faut désacraliser le bac, parce que dans la mesure où il y a de plus en plus d'enfants qui le passent ce n'est plus l'accès automatique à des débouchés. Mais le bac conserve toute sa valeur comme niveau de formation. »

Un trompe-l'œil

La France comptera dans quelques jours deux cent mille bacheliers de plus. Deux cent mille heureux. Voire. Faut-il les décourager, alors qu'ils affrontent enfin les épreuves — si bien nommées — d'un examen qu'on agite devant eux comme un épouvantail depuis le début de leur scolarité ? Ce serait une mauvaise action, et les dizaines de milliers de pères et de mères de famille qui attendent avec anxiété le verdict des jurys ne le supporteraient pas.

Pourtant, il faut bien s'interroger sur la réalité du baccalauréat aujourd'hui, sur les blocages qu'il maintient dans le système scolaire, sur la valeur — en baisse — qu'il représente et sur la sournoise sélection dont il n'est que l'élément le plus apparent.

Quelques chiffres attestent que le baccalauréat est devenu, pour une partie grandissante de la population française, une étape dans l'existence des jeunes aussi naturelle qu'a pu l'être la communion solennelle ou le service militaire. Un passage obligé en quelque sorte. En 1900, la France avait produit 5 517 bacheliers, soit moins de 1 % de la classe d'âge correspondante. En 1963, on en était à 13,2 %, en 1967 à 16,2 %, en 1976 à 23 % et l'an dernier à près de 26 %. Plus d'un jeune Français sur quatre peut, aujourd'hui, espérer avoir le baccalauréat. Près d'un sur trois s'y prépare.

Un phénomène d'une telle ampleur quantitative ne peut manquer d'avoir des conséquences qualitatives.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 13.)

Lire page 13
DU COTÉ DES PARENTS
un reportage de Roger Cans

La détaxation de l'épargne

L'Assemblée nationale examine, mercredi 21 et jeudi 22 juin, le projet de loi sur l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises. M. René Monory, ministre de l'économie, devait être entendu avant le débat par le groupe R.P.R., dont le président, M. Claude Labbé, a déclaré mardi, à propos de ce projet : « C'est un texte qui a de bonnes intentions, mais qui présente des lacunes. »

Le projet de loi a été notablement remanié par la commission des finances de l'Assemblée, qui a modifié, en particulier, la contrepartie fiscale de la détaxation de l'épargne investie proposée par le gouvernement (« le Monde » daté 18-19 juin). Dans son rapport écrit, M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général du budget, note que « ce projet de loi témoigne, au total, d'un effort assez considérable pour orienter l'épargne vers les actions et développer les fonds propres d'origine externe des entreprises ». Il ajoute cependant : « Il ne faut pas méconnaître qu'en ce domaine, aussi grandes que soient les incitations, les incertitudes ne sont pas négligeables. »

La « Lettre de l'Unité », bulletin quotidien du P.S., observait, dans son numéro de mardi, qu'aucune mesure n'était prise pour l'indexation des dépôts dans les caisse d'épargne. En revanche, estime le bulletin socialiste, les dispositions du projet de loi sur l'investissement de l'épargne « sont soigneusement étudiées pour ne profiter qu'aux revenus importants ».

La caricature d'une idée

par PIERRE URI

Quand le programme de Blois a annoncé des déductions sur le revenu pour les achats d'actions, certains dirigeants de la Confédération générale des cadres, et même des articles parus dans ces colonnes (1), ont bien voulu suggérer que ce projet m'était emprunté. L'idée de donner à la partie du revenu qui est épargnée, au moment où il est épargné, un *traitement plus favorable* qu'à celle qui est consommée, je n'en refuse pas la paternité. Mais le texte du gouvernement n'en est qu'une caricature.

Quel est le point de départ ? Les mesures présentées comme encouragement à l'épargne constituent aujourd'hui un maquis inextricable. D'un côté, certains emplois du revenu donnent lieu à déduction : intérêts sur les emprunts, dans certaines limites pour l'habitation principale, et sans limites pour la mise en location ; primes d'assurance sur la vie ; travaux, même d'amélioration, faits par des propriétaires bailleurs. De l'autre côté, les revenus de l'épargne bénéficient de régimes de faveur, d'ailleurs tous différents : exonération pour le livret A et les comptes d'épargne-logement ; plafonnement du taux d'impôt pour les intérêts obligataires, pour d'autres comptes sur livret, pour les bons anonymes, pour *les comptes courants d'associés* ; un abattement à la base de 3 000 F pour les intérêts obligataires, un autre du même montant pour les dividendes.

(Lire la suite page 12.)

(1) « Les cadres, l'épargne et le pouvoir », *le Monde* du 16 février ; « La fiscalité en question » (Jean Rivoire), *le Monde* du 21 février.

LES BANQUES CONFIRMENT LEUR REFUS DES PROPOSITIONS DE M. BOUSSAC

(Lire page 33.)

AU JOUR LE JOUR

Signe des temps

Dans les plus beaux jours de sa gloire, c'est le travail quotidien des milliers d'ouvriers et d'ouvrières de ses filatures qui avait permis à M. Marcel Boussac de s'acheter des journaux, des haras, des immeubles et une prestigieuse maison de couture.

Avec les temps difficiles, M. Boussac renonce courageusement à ses biens pour renflouer son groupe, et c'est dans le sens inverse que s'exerce le principe des vases communicants : après que le travail des uns avait permis d'acheter le capital de l'autre, la vente du capital de l'un devrait entraîner le rachat du travail des autres.

En somme, c'est un signe des temps : hier, on vendait des impers pour acheter du vison ; aujourd'hui, on revend du vison pour racheter des impers. Ce qui prouve, soyons honnêtes, que le capitalisme a du cœur.

BERNARD CHAPUIS.

LIBRE ET ENTRAVÉE

Colette notre contemporaine

Pas de purgatoire pour Colette. Pour une fois, juste revanche, sa condition de femme la sert et lui vaut, vingt-quatre ans après sa mort, un regain d'actualité. Non qu'elle fasse figure, aux yeux des féministes militantes, de sainte patronne de la libération, ni même de pionnière. Trop lucide pour accorder au deuxième sexe les qualités qui manquent au premier, elle se méfie de l'animal humain sous toutes ses formes. Mais elle connaît trop ses propres faiblesses pour refuser à son prochain, à sa prochaine, les circonstances atténuantes qui tempèrent son pessimisme d'indulgence. Et c'est son acharnement à découvrir la vérité, son génie à l'exprimer, qui nous l'imposent comme une contemporaine bien plus que comme une aînée.

On en trouve la confirmation dans le gros livre que lui consacre Michèle Sarde, jeune agrégée de lettres, professeur aux États-Unis. Lors d'un séjour au Togo, elle tomba, par hasard, sur quelques romans de Colette qu'elle lut, faute de mieux, guettant les coquetteries rétro, les dérobades, les complaisances du monstre sacré. Et elle fut conquise, reconnaissant pour siens le combat de « la Vagabonde » ou la patiente attente de « la Naissance du jour ». Décidée à poursuivre le dialogue avec cette semblable, elle entreprit la biographie qui paraît aujourd'hui. « Encore une ! », dira-t-on. « Il en existe plus de vingt, sans compter les témoignages et la correspondance. Que peut nous apporter cette dernière venue ? ». Quelque chose d'essentiel : un regard neuf. Il s'agit moins d'évoquer le passé que de l'interroger, voire de le contester à la lumière d'aujourd'hui. Moins d'arracher des secrets que d'écouter une voix, celle d'une femme née en 1873, mais qui nous parle de si près qu'elle forcerait les plus sceptiques à croire à l'éternel féminin.

De quoi parle-t-elle ? D'elle-même, de sa mère, de l'école, des bêtes et des gens qu'elle rencontre.

GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 26.)

ADIEU A 1968

Les insaisissables

par ALAIN BARRÈRE (*)

EST-IL encore raisonnable et opportun d'ajouter un nouveau propos à la masse de ceux qui ont été déjà avancés par voie de livres, d'articles et de films sur les événements de mai-juin 1968. *Histoire de mai*, d'André Frossard, dont la troisième chaîne vient d'achever la projection, m'y incite cependant, car, malgré la puissance suggestive de l'image, ce film n'a pu, lui non plus, saisir, après dix ans, ce que, sur le moment, le général de Gaulle avait déjà appelé l'insaisissable. Je n'y prétends pas moi-même, mais je dois souligner une omission si couramment commise qu'elle finit par déformer le sens de l'événement.

Cette déformation réside dans la tendance à privilégier les propos des vedettes, faute de pouvoir sans doute faire parler ce qui n'apparaît plus que comme la piétaille des combats de rue. Ainsi nous avons droit aux dires abondants, souvent rectifiés et embellis après dix ans, des meneurs de « groupuscules », des leaders syndicaux, des responsables politiques, qui, tous, rationalisent et systématisent aujourd'hui ce qu'ils ont vécu autrefois dans l'irrationnel et l'improvisation. Mais il y manque la dimension essentielle : celle qu'ont apportée ces milliers de jeunes anonymes qui, dans la nuit du 10 au 11 mai où se situe la véritable explosion, ont, en dressant les premières barricades, rejoint spontanément et sans explication, si ce n'est un certain sens de la solidarité de génération, la petite troupe qui avait commencé à traduire en actes violents les propos tenus à Nanterre et ailleurs depuis quelques mois.

Certes, c'est fréquemment une minorité qui exprime et cristallise, même dans ses outrances, la pensée diffuse et confuse du grand nombre ; mais ce serait une erreur grossière de croire que c'est pour mettre en œuvre les intentions de ceux que l'on devait appeler les gauchistes, que la grande masse s'est subitement mise en mouvement. Ce n'est pas par les leaders du moment, qu'ils soient étudiants, syndicalistes ou politiques, que s'identifie le mouvement de mai, mais par les milliers de jeunes dont personne ni sans doute eux-mêmes ne pourra dire quelles motivations précises les poussaient à interpeller un avenir auquel ils étaient destinés, mais dont nul ne savait leur faire découvrir le probable, sinon possible, contenu. Si d'autres acteurs, syndicalistes et ouvriers, sont venus consciemment et avec opportunisme rejoindre l'événement désormais créé par eux, ils demeurent, en France comme ils l'ont été aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne, en Italie ou au Mexique, les vrais, les seuls insaisissables.

La pensée diffuse du grand nombre

D'où venaient-ils ? D'ailleurs et de partout : de la bourgeoisie comme des milieux populaires, de la gauche comme de la droite, bien que pour la majorité d'entre eux ces classifications sociales et politiques n'aient pas eu, dans l'instant, grande signification. Ils venaient de territoire divers : de la réflexion critique, de l'idéalisme et de la générosité demeurés sans emploi, de la réaction suscitée par la pesanteur de structures et d'institutions qui les marginalisaient. Avaient-ils des inspirateurs ? Matérialistes et spiritualistes pourraient y figurer ; des philosophes aux sociologues, de Trotski l'anarchiste à de Gaulle le réformateur, de Marx à... Saint Yves. Car leur action était moins suscitée qu'inspirée, moins « télécommandée » que spontanée, moins contestataire qu'interpellatrice. C'était tout cela l'insaisissable.

Un des mots les plus éclairants sur la « révolution » de mai est sans doute celui de Michel de Certeau : « En 89, on avait pris la Bastille ; en 68, on a pris la parole. » Eclairant, à condition de ne pas y voir une dérision. Oui, on s'est emparé de la parole ! Mais cette parole, si surabondante fût-elle, il eût fallu non seulement l'écouter, mais l'entendre, et l'entendre pour ce qu'elle était : un appel angoissé pour un avenir à mesure d'homme.

Aucune réponse ne lui fut donnée.

Elle n'est pas venue des politiques, qui ont cru ne devoir traiter que l'épiphénomène politique d'un événement qui, dans son fond, ne l'était pas.

Réuni d'urgence au petit matin du 11 mai, le conseil de l'Université de Paris demandait au chef de l'Etat d'entendre les sept doyens des facultés de Paris, Nanterre et Orsay. L'audience, fixée à 17 heures, fut, vers 15 heures, annulée purement et simplement, sous le prétexte que le général, ne recevant pas de délégation, entendrait chaque doyen individuellement ; ce qui ne se fit pas. Le lendemain, dimanche 12 mai, quatre heures durant, se tint au ministère de l'éducation nationale une réunion dramatique dont M. Alain Peyrefitte a dû garder le souvenir. Il ouvrit l'entretien par ces mots : « Si je n'ai pas de comptes à rendre à mes subordonnés (les recteurs et chefs de service), je dois des explications à ceux qui sont les élus de leurs pairs (les doyens). » Nous crûmes un moment que l'amorce indirecte ainsi lancée pourrait se poursuivre et se développer ; mais le ministre était déjà démissionnaire...

Le vide politique s'accusait moins par impéritie que par impossibilité et inaptitude à entendre et à voir. Durant ces jours troublés et difficiles, j'ai eu des contacts personnels avec quatre membres du gouvernement ; c'était toujours, de la part de ceux qui siégeaient ailleurs que rue de Grenelle, la même réponse : cette affaire ne relève pas de mon département. A croire que la fameuse solidarité ministérielle n'était qu'un mythe. L'un d'entre eux, Edmond Michelet, m'avait prié de le rencontrer ; nous nous connaissions de longue date. Ce fut la veille du retour de Roumanie. Je plaidais : il ne s'agit pas d'un changement gouvernemental en puissance ; plus encore que d'une crise de régime, c'est d'une crise de génération et de société qu'il s'agit ; il faut entendre et répondre, vite, autrement qu'en essayant de contenir les troubles de rues pour qu'entre-temps, la situation pourisse d'elle-même. La réponse de cet homme, si compréhensif et passionné par tout ce qui est humain, ne put cependant que traduire le vide de la politique et des esprits : il fallait attendre, car nul ne savait ce que voudrait le général à son retour ; car, me dit-il : « *Il y a toujours deux hommes en lui, celui d'avant-hier et celui d'après-demain et dans chaque situation précise, on ne sait jamais à l'avance lequel des deux dominera l'autre* ». Je me retirai en m'interrogeant : serait-ce l'homme d'après-demain ? Mais n'était-il pas déjà trop tard ?

Que les premiers soucis du chef de l'Etat aient été le rétablissement du calme, la fin des grèves et la reprise de l'activité, les institutions menacées, le prestige de la France à l'étranger, on le comprend aisément. Mais le reste ; c'est-à-dire l'essentiel insaisissable ?

Le discours de fin mai s'adressa au pays — sa jeunesse s'y trouvant ramenée à un amalgame méprisant — il eut le résultat électoral que l'on sait. Mais il ne pouvait plus répondre à l'essentiel ; il était déjà plus tard qu'on ne croyait. Faute d'avoir été écoutés, entendus et compris, les jeunes demeuraient les insaisissables, non seulement pour les politiques, de droite comme de gauche, non seulement pour les syndicats qui s'efforçaient de récupérer pour n'être pas débordés, mais pour la France elle-même qui, le 30 juin, donna sa réponse en votant pour se libérer de son trouble, sans avoir su, ou pu, comprendre pourquoi sa propre jeunesse l'avait fait naître. La France elle-même, ne l'avait pas entendue.

Autre méprise : pas plus qu'ils n'étaient politiques, les événements n'étaient, quant au fond, universitaires ; l'Université n'a été qu'un lieu de regroupement et ses institutions qu'une cible symbolique, parce que se trouvant à portée immédiate de la main des acteurs.

Offrant à la curiosité publique quelques lieux prestigieux, bien faits pour laisser croire qu'elle n'était qu'un théâtre de désordres et d'impuissance, elle devenait le bouc émissaire cachant commodément les défaillances majeures, à qui ne percevait les événements qu'au travers des colonnes de presse et des étranges lucarnes décrivant à loisir les combats de rues et les excentricités d'amphithéâtre.

Sans avoir l'outrecuidance de prétendre qu'en mai-juin 68 elle a réussi là où les autres ont échoué, je dirai que l'Université fut cependant un des rares lieux institutionnels où s'amorça une tentative d'écoute et de réponse. Elle n'en a d'autre mérite que celui qui est lié à l'exercice de sa fonction et à sa tradition même, qui veulent que lorsque des difficultés apparaissent dans une famille, on essaye de les résoudre ensemble sans appeler le gendarme à la rescousse. Aussi ne saurait-on oublier tous les universitaires, enseignants et administratifs réunis, qui, à longueur de jours et de nuits, ont patiemment et courageusement écouté pour s'efforcer de comprendre, ce qui ne signifiait pas approuver, mais chercher sous la violence, et parfois l'arrogance des propos, la genèse de l'inquiétude et du désarroi. Je ne prétends nullement que l'Université ait réussi à saisir l'insaisissable ; je dis simplement qu'en bien des cas elle s'y est essayée. Car si c'est aux leaders que, par tactique, on a trop souvent accordé intérêt et crédit, c'est aux fils et aux filles de France que, par nécessité, il fallait répondre.

Il faut cependant le reconnaître : si la fête s'est déroulée sans haine et le tapage sans irréparable, la question posée est cependant demeurée pendante et l'appel n'a guère rencontré que des sourds-muets. Les lampions éteints et les rues repavées, la question mal formulée et l'appel mal lancé par la jeune génération n'ont pas reçu de réponse.

Faut-il alors s'étonner que depuis dix ans, se retrouvent en état de crise, ces grands corps permanents de la société française, dont la durée avait jusqu'ici passé l'éphémère des gouvernements et des régimes, parce que revivifiés à longueur de siècles par l'irruption de chaque génération. Ils ne s'appellent pas seulement Université, mais aussi Eglise, Armée, Magistrature...

Les conséquences de ces occasions perdues seront elles aussi, et pour un long temps, insaisissables.

(*) Doyen honoraire de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, professeur à l'université Paris-I.

Universités et grandes écoles

par PIERRE EUVERTE (*)

COMPRENDRE des élèves, plus tout à fait des enfants, pas encore des hommes (même citoyens), est une entreprise pleine de difficultés qui deviendront insurmontables si ces mêmes élèves, fort divers quant à l'âge, l'origine, l'intelligence, le tempérament, se trouvent mêlés à des événements qui les submergent et que personne n'est en mesure de dominer. Et de tels événements se sont présentés. C'était en mai 1968. D'abondantes analyses, sans recul suffisant, les ont interprétés avec complaisance, comme une révolution à la gloire des élèves et à la honte de l'Université, pendant que d'autres n'y voyaient qu'une pantalonnade sans gravité.

Que reste-t-il de cette flambée de mai ? Etudiants promenés d'un changement ou d'un projet à l'autre annulant le précédent, d'une intention à une promesse— non tenue, — tous avaient quelques motifs de mécontentement ; mais vivaient-ils en régime inhumain, terrassés par la crainte d'une absence de débouchés, ou l'inquiétude d'un chômage qui ne sévissait nulle part, ou victimes d'une sélection inévitable, et qui sera la loi de la vie mais insidieusement et volontairement confondue avec la discrimination, regrettable certes, pourtant bien atténuée, sinon disparue, qu'était la ségrégation sociale d'autrefois ? Ils étaient une foule de garçons, déjà âgés pour la plupart, assez amateurs, chez qui la médiocrité dominait. Facilement pris en charge par des « camarades », des aînés, peu nombreux, plus expérimentés, d'origine extérieure même, politique, syndicale, ils se sont retrouvés noyautés, endoctrinés, manipulés. Ils croyaient à la fête et jouaient à la mascarade. De chahuteurs devenus casseurs, ils se sont montrés surtout pleinement inconscients d'une préparation quelconque à la vie.

L'Université, pour sa part, ne se montrait guère plus soucieuse d'y préparer ses élèves, et y paraît encore assez malhabile. La Sorbonne — puisque c'est tout spécialement d'elle qu'il s'agit — avait toujours été un foyer d'effervescence intellectuelle, contestant par jésuites interposés soit la monarchie à l'époque, soit Rome, le plus haut niveau de l'autorité religieuse ; elle faisait, elle savait faire sa police. A présent, ni curés ni police, on s'arrange plus au moins mal, on invoque comme on peut les arguments discordants tradition-révolution.

Toujours la plus qualifiée pour former des professeurs de haute culture, reste l'Université, mais — c'est extrêmement important, et on l'oublie trop — elle n'avait jamais eu, ce n'était pas sa fonction, le moindre poids dans l'économie du pays. Par ailleurs, les grandes écoles, réalité spécifiquement française, sont jalousées, décriées. On combat la « maffia » qu'elles constituent, le « mandarinat » qu'elles exercent, mais on en vit, le pays en vit, et toujours, semble-t-il, dans l'attente d'une nouvelle création, puisqu'en 1968, la dernière-née, l'ENA, n'avait qu'une vingtaine d'années.

Ainsi les grandes entreprises publiques ou privées qui assurent la vie économique sous toutes ses formes d'activité, industrielles, commerciales, administratives, recrutent dans une dizaine de très grandes écoles leurs dirigeants et cadres supérieurs, l'Etat y prélève la plus grande partie de ses hauts fonctionnaires responsables des grands corps. La sélection est rigoureuse, implacable, aveugle. Mais telle qu'elle est, elle offre déjà un immense programme de réformes à appliquer — sans improviser ni rien démolir — à un régime d'une solidité éprouvée par son allergie aux troubles de 1968, au cours desquels nos étudiants, enfermés à la Sorbonne, ont involontairement écarté tout risque de contagion vis-à-vis de leurs camarades mobilisés par l'affrontement, en priorité absolue des examens ou concours, enjeux de leurs études.

Des crises de vie

Et pour bien poser les problèmes concernant l'école et la jeunesse, revenons à Péguy. « Il n'y a jamais eu, *disait-il*, de crise de l'enseignement. Les crises de l'enseignement ne sont pas des crises de l'enseignement. Elles sont des crises de vie. »

Dès lors, peut-on affirmer que les jeunes révoltés, qui ont fait la « guerre de 68 », ont pensé l'avoir gagnée, ont cru s'être affranchis de toute tutelle, et voient la pollution gagner les esprits, ne vont pas, un jour — encore jeunes, mais déjà adultes, — remettre d'eux-mêmes en honneur la famille d'abord, et puis ces valeurs dépréciées dont ils ont subi l'absence, curieusement considérées comme incompatibles avec la vie moderne, et qui s'appellent bon sens, autorité, fermeté, obéissance ou discipline. Ce qui exclut moins que jamais l'amitié et la confiance visà-vis d'enfants dont ils sont déjà, ou seront bientôt, les pères et les professeurs.

(*) Conseil administratif.

DE 1968 A LA NON-VIOLENCE

par JACQUES SEMELIN (*)

DANS un article récent (1), Claude Mauriac écrit que « *Daniel Cohn-Bendit a toujours été non violent* ». Je ne saurais dire ce que l'intéressé pense du qualificatif dont il se voit ainsi affublé. Pourtant, il faut reconnaître que plusieurs commentateurs, dans la même optique que Claude Mauriac, affirment le caractère « non violent » des journées de mai.

Malgré tout, il me semble que les non-violents ne peuvent se retrouver dans une telle analyse des faits. Les barricades de la rue Gay-Lussac, les ripostes « défensives » des étudiants, les raccourcis du *style* C.R.S. = SS, n'ont pas été — pour le moins — des éléments très probants d'une attitude et d'une stratégie non violentes.

Au demeurant, j'oserai dire sans hésiter que, en tant que militant non violent, je suis un fils de mai 68. Car, si je suis venu à l'action non violente, c'est bien, pour une part, parce que mai 68 m'a démontré l'impossibilité de provoquer un changement social, profond et durable, par la violence. S'il est, en effet, une démonstration éclatante que nous donnent les événements de mai, c'est bien celle de l'écrasante supériorité de la violence répressive de l'Etat. En mai 68, l'Etat policier a commencé à nous montrer ce dont il était capable en de telles circonstances. Depuis, police et gendarmerie, tirant elles-mêmes les leçons de mai, ont largement perfectionné leur matériel répressif. Ainsi, à n'en plus douter — la manifestation de Malville en est un autre exemple, — l'affrontement de l'Etat sur le terrain de la violence est toujours un combat inégal. A quoi sert-il donc de s'engager sur la voie de la contre-violence si le résultat constant est la répression, le renforcement des Etats, la justification de leur légitimité ?

Finalement, en usant de la violence contre l'Etat, nous nous livrons nous-mêmes à l'Etat. En outre, ceux qui utilisent la violence contre l'Etat finissent par ressembler à l'Etat. La logique du terrorisme politique et la logique politique de l'Etat sont en définitive très semblables : elles sont la logique de la violence.

Mais il ne suffit pas de dire comme Claude Mauriac : « *Pas de violence !* » Encore faut-il inventer l'action non violente. Car non-violence n'est pas synonyme de résignation. La non-violence est un combat qui exige toutes les ressources de notre imagination. Certes, nous ne sommes plus dépourvus d'un passé de non-violence active. Les travailleurs de Lip et les paysans du Larzac, dont les luttes se placent précisément dans le sillage de mai, nous apportent quelques idées essentielles de stratégie non violente. Mais nous avons encore à nous délivrer nous-mêmes de cet héritage de violence, caractéristique de notre histoire et de notre culture, qui nous fait admettre, comme vérité première, la nécessité de la « violence libératrice ». Pourtant, la saturation de violence atteint aujourd'hui par nos sociétés démontre au contraire la nécessité de la non-violence. Aussi nous faut-il nous débarrasser de cette idée que la violence est notre seul moyen de libération, alors qu'elle apparaît de plus en plus comme le moyen perfide de nous asservir.

C'est pourquoi ma conviction profonde est que si nous savons expérimenter une non-violence politique, dans la cohésion et l'organisation, nous trouverons du même coup les chemins de notre libération. Nous serons en mesure d'atteindre, en parfaite cohérence politique et stratégique, les objectifs de l'écologie et de l'autogestion, autres héritières de mai. Car ni l'écologie ni l'autogestion ne peuvent supporter quelque idée de violence, au risque sinon de se discréditer elles-mêmes. Une société écologique et autogestionnaire ne peut être portée que par une stratégie non violente. En définitive, ma certitude repose sur l'analyse que, face à des Etats toujours plus militarisés, une sratégie non violente et non légaliste est possible en Europe. Que c'est même la seule qui puisse nous permettre d'avancer véritablement vers une société plus libérée, plus juste, plus pacifiée.

Alors, quand donc ne serons-nous plus traités en « doux rêveurs » ? Aujourd'hui, le réalisme oblige à l'action non violente.

(1) *le Monde* daté 14-15 mai 1978.

(*) Membre du Mouvement pour une alternative non violente.

Réplique à... ...Jean-Paul Sartre

Un lecteur de Paris, M. E. B., nous écrit :

Défendeur de tant de bonnes causes, signataire de tant de manifestes en tout genre, M. Jean-Paul Sartre ne se trompe-t-il pas de poulain en prenant fait et cause, cette fois-ci, pour l'ancien jeune révolutionnaire Daniel Cohn-Bendit ?

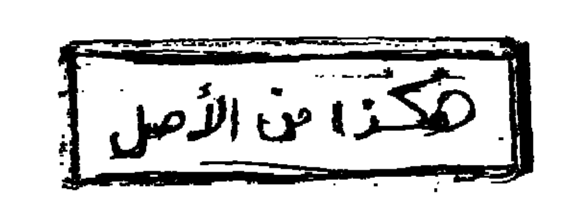
Né en France de parents réfugiés, l'intéressé est Français, en vertu de notre *jus solis*. Le Code est formel sur ce point. Peu importe si les parents ont fait une déclaration à la justice de paix ou non. On lui délivrera sa pièce d'identité, à sa première demande, sur vu de l'extrait de naissance.

Mais le jeune homme l'a refusée, sa nationalité française. Sur ses vingt ans, à l'approche du conseil de révision, il s'est découvert son cœur teuton. Le « service national » sous le tricolore n'étant pas de son goût, il s'est fait délivrer un passeport de la République fédérale d'Allemagne. Les mauvais souvenirs de ses parents, juifs réfugiés ayant trouvé abri en France, ne l'ont pas inquiété. En R.F.A., il a échappé au service militaire, grâce aux circonstances.

Revenir au pays, en règle ? Rien de plus facile. Il faut présenter une requête, faire annuler la renonciation à la nationalité française, la reprendre, accomplir le service comme tout le monde. Tout sera comme en l'an de gloire 1968. Et si la requête ne réussit pas, il y a toujours la Légion étrangère. Après cinq ans de service, on est en règle.

Daniel Cohn-Bendit, présentement actif dans un vague poste d'enseignant à Francfort, est auteur d'un livre de Mémoires sur ses exploits en France. D'après lui, « 1968 » fut un monôme bien amusant, divertissant, avec des belles filles de toute provenance faisant la queue au pied de sa couche improvisée. Depuis, il se dit lui-même assagi, prêt à s'embourgeoiser comme tout un chacun.

Venir en France est du reste toujours facile. On rencontre bien des anciens militaires nazis condamnés par contumace, dans nos palaces, à quantité égale d'étoiles. Pourquoi pas M. Cohn-Bendit ? Il suffit de ne pas se faire prendre. Et si vraiment... tant pis, un Français de renom viendra bien en aide au malheureux.



Le Monde

étranger

LES TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

ISRAËL

VISITANT LA CISJORDANIE

M. Ezer Weizman est applaudi par les populations arabes

Jérusalem. — Alors que le gouvernement israélien vient de déclarer fermement qu'il n'était pas prêt à accepter l'idée d'un retrait définitif de Cisjordanie, un membre de ce gouvernement, le ministre de la défense, a été applaudi dans cette région le 20 juin. Cet accueil surprenant s'explique par le fait que le visiteur annonçait notamment la suspension de l'arrêté d'expulsion frappant depuis deux ans l'une des personnalités politiques de Cisjordanie, et davantage encore par la personnalité de M. Weizman, qui a désapprouvé avec éclat l'attitude de M. Begin et qui fait désormais figure de « colombe » au point d'être très sévèrement critiqué par ses collègues et par les députés à la Knesset, parfois même par des membres de l'opposition travailliste.

Certains parlementaires exigent la démission de M. Weizman pour les propos très rudes que lui a prêtés la presse (*le Monde* du 21 juin) et qu'il n'a que tardivement et partiellement démentis.

Le ministre de la défense a feint d'ignorer cette polémique, et, conformément à une promesse désabusée de ne plus s'occuper désormais que de ses « *affaires* », il a entrepris le 20 juin une tournée dans plusieurs villes de Cisjordanie.

A Hébron, M. Weizman a causé une première surprise en annonçant qu'il autorisait le retour du Dr Ahmed Hamzeh Natcheh, cinquante-deux ans, chirurgien, ancien médecin chef de l'hôpital de Bethléem, expulsé en mars 1976 quelques jours avant les élections municipales qui allaient porter à la mairie de plusieurs villes de Cisjordanie des personnalités favorables à la résistance palestinienne.

Le docteur Hamzeh était candidat à Hébron sur la liste « *nationaliste* » opposée au maire

De notre correspondant

actuel plus modéré. Connu pour ses sympathies à l'égard de l'O.L.P., il n'a pas réduit son activité politique durant son exil.

A Hébron, comme dans les autres villes, M. Weizman s'est gardé de faire allusion à l'avenir de la région et à son futur statut, mais il a fait droit à plusieurs requêtes présentées par l'administration locale. A Naplouse, le ministre de la défense a mis fin à un différend « de principe » qui opposait depuis longtemps la municipalité à l'administration militaire israélienne. Il a autorisé le maire à acheter des groupes électrogènes pour une alimentation indépendante de la ville en électricité, alors que le commandement militaire voulait que Naplouse soit rattachée au réseau israélien. M. Weizman a aussi accepté d'examiner favorablement un projet de reconstruction des maisons dynamitées par l'armée israélienne en représailles après des attentats.

Un climat plus détendu

Comme le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, se plaignait devant lui de la sévérité des forces de sécurité, M. Weizman a déclaré : « *La population ne doit être humiliée en aucune façon, mais il faut que l'ordre soit maintenu.* » Il a ajouté : « *Si cela ne dépendait que de moi, les villes de Judée-Samarie (Cisjordanie) disposeraient de la plus grande indépendance possible.* » C'est alors que le ministre a été applaudi par le conseil municipal de Naplouse, l'un des principaux fiefs du nationalisme palestinien, ville où la situation a été la plus tendue ces derniers mois et où le couvre-feu a été imposé au mois de mai après divers attentats. M. Bassam Chakaa, l'un des maires de Cisjordanie avec lequel les autorités militaires ont toujours eu les rapports les plus difficiles, a alors déclaré : « *Un nouveau chapitre a été ouvert dans nos relations.* »

En fait, ces « relations » s'étaient améliorées au début du mois de mai lorsque le général David Hagoël, commandant la région militaire de Cisjordanie, fut limogé par M. Weizman après quelques « bavures » (*le Monde* des 4 et 5 mai). Auparavant, le général Hagoël avait désapprouvé publiquement la visite rendue en février par M. Weizman au maire de Ramallah, considéré comme « extrémiste ». Le 8 mai, M. Weizman faisait libérer Mme Raymonda Tawil, journaliste et écrivain palestinien, qui avait été internée durant six semaines. Depuis, le successeur du général Hagoël, le général Ben Eliezer, multiplie les contacts avec les édiles de Cisjordanie, dans un climat manifestement plus détendu, comme le soulignent les *photographies souriantes* abondamment diffusées par la presse israélienne ces derniers jours.

Par contre, M. Weizman a été accueilli avec hostilité à Kyriat-Arba, implantation israélienne dans la banlieue d'Hébron. « *Entrée interdite au ministre* », proclamait une pancarte portée par un manifestan tandis que sur une banderole une caricature représentait M. Weizman à genoux devant un Arabe.

FRANCIS CORNU.

● *M. Yitzhak Unna*, ambassadeur d'Israël en République Sud-Africaine, a refusé d'être l'invité d'honneur à la première d'une pièce consacrée à l'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meir, dans un théâtre de Pretoria réservé aux Blancs, afin de protester contre la discrimination raciale. — (*A.F.P.*)

ÉGYPTE

Le président Sadate entend codifier l'« exercice de la saine démocratie »

Au cours du discours qu'il a prononcé mardi 20 juin devant les membres du comité central de l'Union socialiste arabe, le président Sadate s'est déclaré fermement déterminé à reprendre le dialogue avec Israël en dépit de la réponse « floue et non positive » que Jérusalem a donnée aux questions de Washington sur l'avenir de la Cisjordanie. Il a posé toutefois une condition : le dialogue direct ne pourra reprendre que si Israël apporte un « élément nouveau » en vue du règlement du conflit israélo-arabe.

Sur le plan intérieur, le président Sadate s'est lancé, à nouveau, dans une vive critique du parti Wafd et du parti de la gauche. « Que tout le monde sache, a-t-il dit, que nous ne permettrons jamais aux dirigeants marxistes d'exercer une activité politique par le truchement d'une organisation égyptienne de gauche et cela quelles que soient les circonstances. »

Le raïs a ensuite invité le comité central à approuver, lors de sa prochaine réunion, le 22 juillet, une « charte d'honneur » qui fixera les limites de « l'exercice de la saine démocratie » et les principes moraux « que devront observer ceux qui n'ont pas de morale ». Cette charte sera élaborée sur la base de la doctrine de la « démocratie socialiste » définie par des universitaires sous l'égide du recteur de l'université du Caire.

Le Caire. — Le président Sadate n'ayant pas cessé depuis le 27 mai dernier d'attaquer deux des trois formations de l'opposition, provoquant l'autodissolution du néo-Wafd (nationalistes libéraux) et le gel des activités du Rassemblement progressiste (marxistes nassériens), d'aucuns s'attendaient qu'il continue mardi sur cette voie. En fait, si les « réactionnaires » du Wafd et les « communistes » du Rassemblement ont eu droit à leur volée de bois vert habituelle, le ton du raïs a radicalement changé par rapport à celui de ses précédentes déclarations, et il n'a échappé à personne ici que le « *bon débarras* » lancé par le raïs mardi aux politiciens wafdistes et progressistes était surtout dicté par le dépit. Il est clair aussi que M. Sadate n'a pas renoncé à voir se créer en Egypte une opposition « *débarrassée des anciens pachas et de la gauche importée* ». En quelque sorte, une opposition sur mesure, déférente et sachant se tenir à sa place et donnant au pays un visage démocratique. Mais le peuple égyptien est anciennement et hautement politisé et le parlementarisme à l'occidentale s'est implanté au Caire dès l'époque du Second Empire. Donc, si

De notre correspondant

étroite que soit la marge laissée par la « charte » aux opposants légaux, ceux-ci ne seront pas de tout repos pour le pouvoir.

Le successeur de Nasser, tout en poursuivant ses rêves d'opposition idéale, ne s'y est-il pas déjà résigné ? Ainsi les listes de proscrits politiques (qui contiennent d'ailleurs plusieurs personnalités disparues, dont certaines, comme le ministre wafdiste Mahmoud Ghaleb, décédées avant même la révolution de 1952) laissent soigneusement de côté les dirigeants marxistes du Rassemblement progressiste, ainsi que les cadres wafdistes n'appartenant pas au groupe des pachas.

M. Helmi Mourad, député d'Héliopolis (banlieue cairote), ancien ministre de Nasser, est une personnalité indépendante, qui s'était ralliée au néo-Wafd, dont il fut l'un des principaux animateurs durant les « *cent jours* » de ce parti. Il nous a dit, alors que le raïs finissait de parler : « *Ce discours contient des offres dignes d'intérêt, mais aucun véritable débat démocratique ne sera possible tant que resteront en vigueur les lois répressives adoptées à la suite du plébiscite de mai dernier. Je vais demander au président de suspendre ces lois.* »

Il est douteux que le raïs puisse s'y résoudre. Ce serait se déjuger. En revanche, il peut laisser se reconstituer dans le pays l'atmosphère propice à une certaine liberté d'expression qui avait prévalu jusqu'au printemps l'échéance pour l'établissement d'une « *nouvelle morale démocratique* » ayant été fixée par le président Sadate lui-même au 22 juillet prochain, on saura très vite si ses propositions sont un faux-semblant ou si elles peuvent déboucher sur une véritable relance du multipartisme.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'O.L.P. ACCUSE L'IRAK D'AVOIR INSPIRÉ L'ASSASSINAT DU REPRÉSENTANT PALESTINIEN AU KOWEÏT

Les organes d'information de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ont accusé le mardi 20 juin, pour la première fois, l'Irak d'avoir inspiré l'assasinat jeudi dernier au Koweït de M. Ali Yassine, délégué de l'O.L.P. depuis dix ans dans cet Etat voisin de l'Irak.

L'agence palestinienne d'informations Wafa publie le texte intégral d'un message de condoléances adressé à M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., par la Ligue des révolutionnaires irakiens. « *L'histoire de la clique de Bakr et Saddam Hussein* (respectivement président et vice-président irakiens), déclare notamment ce message, *est jalonnée de crimes, de bains de sang et d'attitudes hostiles aux mouvements révolutionnaires arabes.* »

Cette organisation jusqu'ici inconnue accuse également le pouvoir irakien d'avoir assassiné M. Saïd Hammami, délégué de l'O.L.P. à Londres, le 4 janvier 1978.

Le quotidien *Falastine Al Saoura*, organe central de l'O.L.P., a publié, de son côté, le nom des vingt et un communistes irakiens exécutés par le gouvernement de Bagdad, après avoir été accusés d' « *une prétendue tentative de prise de pouvoir* ». — (*A.F.P.*)

SUD-LIBAN

APRÈS LE RETRAIT DES FORCES ISRAÉLIENNES

Les « casques bleus » s'efforcent de grignoter la résistance des chrétiens

Beyrouth. — La parcellisation du Sud-Liban continue. Quand on le parcourt d'ouest en est, une semaine après la dernière phase de l'évacuation israélienne, on peut distinguer nettement deux secteurs qui échappent au contrôle de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Sud Liban :

1) De la mer à Addaysse, une bande de territoire longue et étroite, comprenant les anciennes enclaves de Aïn-Ebel, Rmeiche et Alma-Chaab, aujourd'hui reliées entre elles et prolongées de part et d'autre tout le long de la frontière avec Israël. A tous les accès, les milices chrétiennes ont pris position, succédant aux troupes libanaises du Sud auxquelles Israël, en se retirant, avait passé la main. Des troupes — six cents hommes au total — au statut bien particulier, puisqu'elles collaborent avec Israël depuis deux ans, mais que le gouvernement de Beyrouth ne désavoue pas, tout en leur enjoignant de rester dans leurs casernes. Au barrage de Saf-El-Hawa, les hommes en poste ne sont pas les mêmes qu'il y a une semaine, mais ces milices ne refusent pas le dialogue ; elles n'ont pas coupé tous les ponts et demeurent groupées autour du commandant Sami Chidiac.

2) De Addaysse jusqu'à Marjayoum — secteur plus large mais beaucoup plus court que le précédent, — les milices refusent toute discussion : on n'entre pas « *chez elles* ». « *Que Chidiac et Haddad* (l'autre officier libanais de la région), *fassent ce qu'ils veulent, que cheikh Pierre et cheikh Béchir* (Gemayel), *Camille Chamoun et tous les autres donnent des milliers d'autorisations, personne n'entrera ici.* » C'est tout juste si le milicien accepte d'échanger quelques mots sur place pour dire que ne recevant de solde de personne il ne reçoit pas d'ordres non plus et que pour lui faire baisser les armes il faudra que « *le dernier Palestinien et le dernier Syrien aient quitté le pays jusqu'au nord ; non pas le nord du Litani mais le nord tout court* ». Un autre militaire vient nous signifier de repartir sur-le-champ, nous interdisant même

De notre correspondant

de revenir sur nos pas et nous enjoignant de prendre une route qui, à travers un dédale, nous éloigne de toute la zone frontalière. « *Encore heureux que je ne vous arrête pas* », dit-il.

Que devient le commandant Haddad ? Vu l'obstination des miliciens d'Addaysse, il a été impossible d'atteindre Marjayoun pour le rencontrer. Selon les témoignages recueillis dans la région, il ne semble pas qu'il ait été arrêté par les miliciens comme la rumeur en a couru. La situation pourrait cependant lui avoir échappé dans une certaine mesure.

Certes, il ne faut pas s'attendre à une confrontation entre les troupes et les milices du Sud, qui combattent côte à côte depuis deux ans. De plus, tous ces hommes dépendent d'Israël, et ne s'en cachent pas. Mais il ne semble pas non plus que les différends, les rivalités, les refus n'étaient que partage des rôles. C'est également l'impression des responsables de la FINUL.

Les « casques bleus » parviendront-ils à grignoter la résistance qu'ils rencontrent de la part des chrétiens ? Leurs responsables le croient, en soulignant qu'ils disposent encore de trois mois avant la fin de leur premier mandat pour imposer leur autorité dans la zone d'opérations qui leur est impartie.

A Aïn-Ebel, le commandant Chidiac, l'adjoint de Haddad, déplore que la prise de position du chef du gouvernement, M. Hoss, ait sapé les accords qu'il avait conclus avec la FINUL, et qui comportait un partage des rôles entre les troupes libanaises du Sud et les » casques bleus ». « *Il faut comprendre*, dit-il, *que nous refusons de nous en remettre à la FINUL. Nous supposons qu'elle a fait de son mieux, mais les résultats restent aléatoires, et nous sommes prêts à obéir aux ordres de Beyrouth, sauf si notre sécurité est en jeu. Or, nous nous jugeons toujours en danger d'être attaqués par les Palestiniens, malgré les 30 kilomètres de FINUL, ou peut-être même à cause du faux sentiment de sécurité qu'ils procurent. La FINUL a montré qu'elle était incapable d'arrêter qui que ce soit, d'autant plus que les Palestiniens ont plein de caches d'armes par ici et qu'ils peuvent donc se présenter désarmés avec de fausses cartes d'identité libanaises. Les Israéliens ont déterré des tas de caches, et nous avons récupéré plus de deux mille pièces. Mais il y a tellement de grottes dans la région...* »

» *De plus, nous considérons que nos enclaves n'ayant pas été occupées par Israël ne font pas partie du territoire de la FINUL. Quant à la souveraineté libanaise, nous le représentons, nous autres officiers libanais, sauf si l'on nous révoque.* »

Les chrétiens du Sud ont manifestement peur que l'entrée de la FINUL ne soit le début de l'engrenage qui mène au désarmement de leurs soldats et miliciens. De cela, ils ne veulent à aucun prix. Le problème est donc entier. Comment, dans ces conditions, se déroule la vie dans ce Sud-Liban, recru d'épreuves depuis dix ans ? A peu près bien. Sauf à Marjayoun et Koleya, où nous n'avons pas pu pénétrer, la coexistence entre villages chrétiens et musulmans chiites, est apparemment bonne. En une semaine, on n'a signalé qu'un incident au cours duquel un druze a été tué à un barrage chrétien auquel il ne s'était pas arrêté.

Quoi qu'ils en disent, les chrétiens du Sud retirent quelques avantages de la pacification par la FINUL : ils recevaient, mardi, leur deuxième citerne d'essence venant du Liban — « *moitié moins chère que l'essence israélienne* » — et ils sont sur le point d'être de nouveau branchés au réseau électrique libanais dont ils étaient coupés depuis un an et demi : « *En gros, nous nous procurons à présent au Liban, à travers les villages musulmans, ce qui est moins cher qu'en Israël et inversement* », explique un villageois d'Aïn-Ebel. A l'instar du médecin Rmeiche, tous les habitants protestent d'un « libanisme » visiblement sincère, malgré leurs relations avec Israël. Jamais portion du territoire n'a été aussi parsemée de drapeaux libanais que ce Sud profond, ballotté et incertain.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● LE CANDIDAT CONSERVATEUR A L'ELECTION PRESIDENTIELLE du 4 juin en Colombie, M. Belisario Betancur, a reconnu officiellement, mardi 20 juin, la victoire de son adversaire, M. Julio Cesar Turbay (libéral). M Betancur a affirmé son opposition au futur gouvernement. Dans un communiqué, il a souligné qu'il n'entretiendrait « aucun lien avec le nouveau gouvernement ».

Jusqu'à présent, M. Betancur contestait la victoire de son rival. — (*A.F.P.*)

Comores

● LE GOUVERNEMENT DE MORONI a « *déploré* » mardi 20 juin l' « *attitude inamicale* » des autorités malgaches qui ont décidé d'interdire la circulation des personnes entre Madagascar et les Comores (*le Monde* du 21 juin).

D'autre part, une délégation de l'île de Mayotte est arrivée lundi 19 juin à Moroni pour présenter ses félicitations aux nouveaux dirigeants des Comores, a rapporté, lundi soir, Radio-Comores captée à Antananarivo. — (*A.F.P., Reuter.*)

Espagne

● LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION DEMOCRATIQUE a été adopté le mardi 20 juin par la commission *ad hoc* des Cortès espagnoles. Le projet comprend 161 articles et définit le nouveau régime comme une monarchie parlementaire. Il reconnaît les partis politiques, les syndicats et la liberté d'expression. Il doit encore être soumis en juillet à l'approbation des Cortès et fera l'objet d'un référendum à l'automne. — (*Reuter*)

Etats-Unis

● LES MILITANTS DU PARTI NAZI AMERICAIN ont été autorisés mardi 20 juin par un juge fédéral de Chicago (Illinois) à défiler dans un parc de la ville sans avoir à verser la caution de 60 000 dollars que demandait la municipalité. Cette décision aura sans doute pour effet d'annuler la manifestation que le parti nazi devait organiser le dimanche 25 juin à Skokie, dans la banlieue de Chicago, où vivent de nombreux survivants des camps de concentration (*le Monde* du 14 juin), bien décidés à s'opposer par la force à ce qu'ils considèrent comme une provocation. Les dirigeants du groupe nazi avaient déclaré que si la manifestation projetée à Skokie rencontrait trop d'obstacles, elle aurait lieu à Chicago même. — (*U.P.I.*)

Tchad

● SELON LE GENERAL MALLOUM, chef de l'Etat tchadien, des militaires cubains opèrent non seulement au nord du Tchad, dans le Borkou-Enedi-Tibesti, mais également au centre-ouest et à l'est, dans les régions de Salal et d'Aradé. « *Nous avons pu capter des communications radio à caractère militaire en espagnol* », a affirmé le président tchadien dans une interview accordée, mardi 20 juin, à un envoyé spécial d'Antenne 2.

Le président Malloum a, d'autre part, déclaré que l'accroissement des moyens militaires mis à sa disposition par la France est due à l' « *agression caractérisée* » dont le Tchad est victime, « *malgré la détermination du gouvernement tchadien de ramener la paix et la concorde par des voies pacifiques* ». — (*A.F.P.*)

EUROPE

Union soviétique

Plusieurs contestataires vont-être jugés

Une série de procès commencent ce mercredi 21 juin en U.R.S.S. par celui de Mme Ida Nudel, inculpée de *« houliganisme prémédité »*. Elle avait, le 11 juin, avec d'autres femmes juives, déployé de sa fenêtre des banderoles réclamant le droit d'émigrer en Israël, qui lui est refusé depuis 1971. Mme Nudel, qui risque une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison, est surveillée par les autorités pour une autre raison. Elle s'employait, seule, à secourir les prisonniers d'opinion, leur envoyant des paquets, réclamant aux directeurs de prison et camp une amélioration du sort de ses protégés, voire la simple observation des règlements en vigueur. Ceux qu'elle a aidés l'ont surnommée *« l'ange de Sion »*.

D'ici la fin de la semaine, devrait avoir lieu le procès de l'ingénieur Slepak jugé pour les mêmes motifs. De surcroît, la police, après l'avoir arrosé d'eau bouillante d'un étage supérieur pour l'obliger à lâcher sa banderole, l'accuse à présent *« d'avoir ébouillanté des passants »*. Sa femme Maria, qui se trouve actuellement à l'hôpital où elle subit des examens pour une pancréatite, pourrait être jugée ultérieurement pour les mêmes faits.

Enfin, Mme Lioudmila Agapova a annoncé que le parquet de Leningrad lui a fait savoir qu'elle était inculpée de tentative de franchissement illégal de la frontière avec sa fille et sa belle-mère. Elle risque une peine allant de trois à dix ans de prison.

Son mari, ancien marin soviétique, réfugié en Suède depuis 1974, avait tenté d'organiser, le 1er avril dernier, à partir de la Finlande, un enlèvement par avion. Les intéressés n'étaient pas arrivés à temps en raison d'une panne d'autobus. Cette inculpation a été notifiée peu après la visite en U.R.S.S. du roi de Suède et en dépit de toutes les interventions faites en leur faveur par le gouvernement suédois.

On s'attend aussi au prochain procès d'Alexandre Podrabinek, arrêté le 14 mai dernier. Membre actif du groupe contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques, auteur d'un recueil précis de témoignages à ce sujet, *la Médecine punitive*, il avait refusé d'émigrer l'an dernier. Son frère Cyrille fut alors arrêté et condamné pour un délit fabriqué de toutes pièces par la police.

On croyait imminent aussi le procès d'Alexandre Guinzbourg, le gestionnaire du fonds d'aide aux familles des prisonniers, qui doit avoir lieu à Kalouga, à 180 km de Moscou, où il est interné depuis le début de 1977. Son avocate s'y rend fréquemment, mais la date du procès ne lui a pas encore été communiquée. L'émotion suscitée par l'affaire Orlov en Occident a peut-être contribué à retarder quelque peu l'ouverture de ce procès. Il en va de même de celui intenté à Anatole Chtcharansky, militant juif pour les droits de l'homme, dont la femme Natalya a été ces jours-ci reçue par M. Mitterrand, qui lui a promis d'intervenir en faveur de son mari. — A.M.B.

Irlande du Nord

UNE SÉRIE D'INCIDENTS FAIT SIX MORTS ET PLUSIEURS BLESSÉS

Belfast *(A.F.P., Reuter)*. — Une série de violents incidents a fait six morts et plusieurs blessés depuis le dernier week-end à Belfast. Samedi 17 juin, deux policiers auxiliaires sont tombés dans une embuscade tendue par un commando de l'IRA provisoire. L'un a été tué, l'autre a été enlevé et aurait, selon un communiqué des « provos », été « exécuté » comme *« membre de la machine de guerre britannique »*. Son corps n'a pas été retrouvé. Dimanche, un prêtre catholique, le Père Hugh Murphy, a été enlevé par des extrémistes protestants, en représailles à l'assassinat des deux policiers. Le Père Murphy a été libéré au bout de douze heures. Lundi, trois soldats ont été légèrement blessés par l'explosion d'un engin télécommandé sous leur véhicule. Mardi, un jeune homme a été tué par la police après une poursuite en voiture. Un autre a été découvert grièvement blessé en pleine rue après un coup de téléphone anonyme.

Mercredi matin 21 juin, enfin, quatre activistes appartenant, croit-on, à l'IRA provisoire ont été tués dans la banlieue de Belfast au cours d'une fusillade qui les a opposés à une patrouille de l'armée britannique. Selon un porte-parole militaire, cette fusillade a éclaté quand la patrouille a surpris les quatre hommes posant des bombes dans des ateliers de réparation de l'administration des postes.

DANS UN MESSAGE AU CONGRÈS DE BELGRADE

Le P. C. chinois fait l'éloge du socialisme yougoslave

Belgrade *(A.F.P.)*. — La Chine et l'U.R.S.S. ont été chaleureusement applaudies mardi 20 juin au XIe congrès de la Ligue des communistes yougoslaves.

Au moment où M. Edvard Kardelj a annoncé la réception d'un message d'amitié du P.C. chinois, une immense ovation s'est élevée de la salle. Le même accueil a été réservé par les congressistes à l'annonce de la présence parmi les invités de la délégation soviétique, que dirige M. Koulakov.

Les applaudissements ont été plus enthousiastes encore quand M. Kardelj a salué la mémoire de Filip Filipovitch, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier unifié de Yougoslavie, victime, a-t-il dit, des « purges staliniennes » en 1938.

Dans son message, le parti communiste chinois rend hommage à l'attachement du parti yougoslave à *« défendre l'indépendance et la souveraineté »* de la Yougoslavie. Il salue l'« application » par la L.C.Y. des *« principes du marxisme-léninisme »* et fait valoir que le parti yougoslave *« a développé, en procédant des principes d'indépendance et d'autonomie, un système socialiste et autogestionnaire correspondant aux conditions qui prévalent en Yougoslavie »*.

Le P.C. chinois fait l'éloge en outre de la politique yougoslave de non-alignement et des efforts déployés par la L.C.Y. pour *« sauvegarder l'unité des non-alignés et des pays en lutte pour la conquête et la défense de leur indépendance nationale »*. Le message félicite la L.C.Y. pour *« sa lutte ferme contre l'impérialisme et l'hégémonisme »*.

[Le P. C. chinois n'a pas envoyé de délégation à Belgrade parce qu'il s'est fixé pour règle de n'être pas représenté aux congrès des P. C. étrangers. Le caractère chaleureux du message confirme le rapprochement constaté entre les deux pays et les deux partis depuis quelques mois. Il contraste avec les attaques lancées en Chine pendant les années 60 contre le maréchal Tito, alors accusé d'avoir rompu avec le marxisme-léninisme et de s'être rangé aux côtés des impérialistes.]

Italie

UN COLLOQUE A FLORENCE

Comment la presse parle du terrorisme

De notre envoyé spécial

Florence. — Le terrorisme moderne a une dimension publicitaire évidente. Il vise souvent moins à tuer qu'à « séquestrer » l'attention du public, par médias interposées. La presse peut-elle éviter ce rôle d'amplificateur sinon de complice involontaire, comme le lui demandent avec insistance les pouvoirs publics ? C'était le thème principal du colloque « Terrorisme-Information » organisé du 16 au 18 juin, à Florence, par l'International Press Institute de Londres et la revue italienne *Affari Esteri*. Cent cinquante journalistes spécialistes de plusieurs pays y ont pris part, sous la protection d'un important service d'ordre, comme pour mieux souligner l'actualité de la question.

Les interventions ont été souvent creuses et, fait significatif, l'étude de ce nouveau terrorisme commence à peine. La presse, pour sa part, tâtonne. Elle s'est montrée volontairement discrète, en Allemagne, pendant l'affaire Schleyer, mais a produit des kilomètres de mots, en Italie, sur un ton dramatique, tout au long de l'affaire Moro.

Avec quelques semaines de recul, des journalistes italiens comme M. Alessandro Sili, estiment que leur presse a été triplement coupable : elle a livré au public des informations dangereuses et non vérifiées : elle a publié de nombreux articles inutiles qui n'informaient pas les lecteurs ; enfin *« elle a fait de l'excès de zèle allant bien au-delà du souhait des terroristes »*. En dramatisant à l'extrême, en noyant les citoyens sous une masse de paroles, la presse écrite et parlée n'a-t-elle pas amplifié l'événement et réduit le public à un rôle de spectateur ?

Le climat unanimiste qui s'est manifesté, lors de l'affaire Moro a été également mis en cause. Tout en rendant hommage, à la presse, M. Giuseppe Zamberletti, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a affirmé : *« Nous avons souvent lu et entendu dire, et cela reflétait alors une attitude responsable, que le terrorisme était isolé, qu'il ne s'agissait que de rares fanatiques... Nous savons que cela ne correspond pas à la vérité. »*

Méfions-nous de l'autocritique excessive, ont répliqué certains journalistes. Elle finit par rendre la presse responsable du phénomène. M. Brian Jenkins, chercheur de la Rand Corporation (Californie) a noté avec bon sens que le terrorisme ne pouvait pas plus être imputé à la presse qu'au développement des transports aériens.

« Pornographie idéologique »

Les dirigeants des démocraties occidentales n'ont guère le moyen d'imposer le silence à la presse.

Et ce silence lui-même perdrait toute efficacité si, hors des frontières, d'autres journaux parlaient en long et en large de l'événement, a souligné M. Armin Grunewald, porte-parole du gouvernement fédéral de Bonn.

Si le silence est impossible — et d'ailleurs très discutable, — une certaine modération peut être observée par les médias, mais à deux conditions, a noté M. Reinhardt Rupprecht, responsable de la police de Bonn : que les journalistes soient intimement persuadés de la nécessité de cet « autocontrôle » et qu'ils reçoivent chaque jour des informations complètes, lesquelles pourraient être publiées *après* la libération des otages, a estimé Sir Robert Mark Former, l'un des responsables de la police métropolitaine de Londres.

M. Barbiellini-Amidei, directeur adjoint du *Corriere della Sera*, a justement souligné qu'une étude sur le terrorisme et les médias ne pouvait se réduire aux grands moyens d'information. Les partisans de la « violence armée » ont déjà — ils le disent et s'en vantent — d'autres canaux de communication : des inscriptions murales, des tracts, des journaux, parfois des radios libres et des maisons d'éditions.

La « pornographie idéologique » que des journaux bourgeois sont contraints de publier lors d'un enlèvement est déjà largement diffusée. La question de M. Barbiellini Amidei n'était susceptible d'être contredite par personne : *« Nous pouvons agir différemment, mais nous ne pouvons renoncer à exercer notre métier. Ce n'est pas en fermant les yeux qu'on exorcise la mort. »*

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Namibie

Les puissances occidentales tentent de renouer le dialogue avec les nationalistes

M. Andreas Shipanga, ancien secrétaire à l'information de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), récemment exclu de cette organisation, a annoncé dimanche 18 juin qu'il retournerait prochainement en Namibie. Il a précisé qu'il « n'y avait aucune possibilité de réconciliation entre lui-même et la SWAPO dirigée de manière dictatoriale par Sam Nujoma » (dont il est généralement considéré comme le principal rival). M. Shipanga a été libéré de prison par les autorités tanzaniennes le 25 mai, après vingt-deux mois de détention (« le Monde » des 28-29 mai). Il a créé un nouveau mouvement nationaliste, les « Swapo-D » (les Démocrates de la SWAPO).

De notre correspondant

Johannesburg. — Les difficiles négociations engagées, il y a déjà quinze mois, par cinq pays occidentaux (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et République fédérale d'Allemagne) pour tenter de trouver une solution en Namibie, se trouvent une fois de plus dans l'impasse. Les Occidentaux tentent avec beaucoup de mal de renouer le dialogue avec les nationalistes de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui ont exprimé des réserves sur certains aspects du plan de règlement des « Cinq ».

Révoltée par le raid sud-africain sur ses camps en Angola, au début du mois dernier, qui a fait plusieurs centaines de victimes, la SWAPO n'a accepté que la semaine dernière, après le sommet de Luanda avec les Etats africains de la « ligne de front », de rencontrer les Occidentaux pour de nouvelles discussions.
pour nouvelles discussions. La SWAPO souhaite cette réunion pour renégocier certains aspects du plan (en particulier le sort de l'enclave de Walvis-Bay, annexée par Pretoria, et la localisation des troupes sud-africaines autorisées à demeurer dans le territoire pendant les élections), tandis que les « Cinq » considèrent leur plan comme *« définitif »*, se déclarant simplement prêts à apporter des *« éclaircissements »*.

D'un autre côté, les « Cinq » doivent faire face à l'impatience de l'Afrique du Sud, qui, elle, a accepté le plan sous sa forme actuelle, mais commence à l'appliquer unilatéralement, afin de forcer la main aux autres parties. Le juge Marthinus Steyn, administrateur général sud-africain du territoire, a publié, la semaine dernière, une proclamation lui permettant de dresser les listes électorales.

Les Occidentaux ont vivement réagi à ce geste, en déclarant qu'ils ne reconnaîtraient pas la validité de ces listes dressées par la seule Afrique du Sud. Nullement intimidé, M. Steyn a déclaré, lundi 19 juin, que les opérations d'enregistrement commenceraient avant la fin du mois.

Pretoria, qui s'est engagée à accorder l'indépendance à l'ancienne colonie allemande, le 31 décembre, rejette toute remise en cause du plan, et surtout les deux points soulevés par la SWAPO.

Les Occidentaux pourraient faire un geste à propos de Walvis-Bay en proclamant qu'à leurs yeux l'enclave, qui contient une base militaire et le seul port en eau profonde du territoire, fait partie intégrante de la Namibie. Mais sur la question des troupes (la SWAPO voudrait que le contingent sud-africain de mille cinq cents hommes soit basé au sud de Windhoek et non dans le Nord, où se déroule la guérilla) aucun compromis ne se dessine.

Intérim.

Washington souhaite normaliser ses relations avec Luanda

(Suite de la première page.)

« Nous accueillerons volontiers, a-t-il déclaré, *le concours soviétique — que nous regrettons de n'avoir pas eu — dans la recherche d'une transition pacifique vers un gouvernement de la majorité en Rhodésie, en Nambie et ailleurs en Afrique. »*

Les Etats-Unis n'ont pas encore reconnu l'Angola indépendante. Des contacts officieux ont eu lieu depuis 1975, mais un porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi que si l'Angola paraissait favorable à de meilleures relations, il était *« très prématuré »* de songer à l'établissement de relations diplomatiques.

Le secrétaire d'Etat a souhaité que le Zaïre et l'Angola parviennent à un accord sur leur frontière commune et s'engagent à *« ne pas intervenir dans leurs affaires intérieures respectives »*. Certains y ont vu la reconnaissance implicite que le Zaïre s'était lui aussi rendu responsable d'incidents de frontière. M. Vance a d'autre part lancé un avertissement sérieux au gouvernement zaïrois, affirmant entre autres : *« L'assistance en matière de sécurité et l'aide économique que nous apportons doivent être accompagnées d'un effort réel de la part du Zaïre pour résoudre ses problèmes déjà anciens. »* Car, *« tant qu'il n'y aura pas une participation démocratique plus large à la vie politique zaïroise, il sera difficile de parvenir à une stabilité réelle »*.

Au plan des principes, M. Vance a affirmé que l'action des Etats-Unis en Afrique ne saurait être *« le miroir »* de celle des Cubains et des Soviétiques. *« Il ne serait ni juste ni efficace de traiter l'Afrique simplement comme une zoe de compétition Est-Ouest »*, a-t-il ajouté. Reprenant sur ce point ses déclarations de la veille, il a estimé que *« la présence prolongée de troupes cubaines et de grosses quantités d'armements soviétiques dans certaines parties de l'Afrique est très préoccupante. L'importance et la durée de cette présence militaire compromet l'indépendance des Etats africains »*.

Pour aider à résoudre les problèmes *« qui donnent des prétextes aux interventions extérieures »* a poursuivi le secrétaire d'Etat, les Etats-Unis entendent fonder leur action sur : un soutien croissant à la cause de la justice sociale et du développement économique en Afrique ; un effort pour résoudre pacifiquement les problèmes africains et le respect du nationalisme africain. De plus, a-t-il indiqué, *« notre politique constante a été de considérer depuis le début de cette administration, avec sympathie les requêtes venues des nations africaines qui se trouvent en situation de légitime défense »*.

M. Vance a également rappelé la position des Etats-Unis concernant les conflits autres que le Zaïre, sans mentionner le Tchad ni la situation dans l'ancien Sahara espagnol. Au sujet des pays ou régions don [illegible] a parlé — l'Afrique du Sud,la Rodhésie, la Nambie et la corne de l'Afrique, — il n'a pas apporté de propositions nouvelles, restant surtout au niveau des bons sentiments. Il a ainsi regretté que l'Ethiopie et la Somalie puissent *« croire qu'elles pourront résoudre leurs problèmes par des moyens militaires »* et indiqué, au sujet de l'Afrique du Sud : *« Nous avons fait comprendre clairement au gouvernement sud-africain que l'absence de progrès réels en ce qui concerne la suppression de la discrimination raciale et la participation politique de tous les citoyens sud-africains, ne pourraient qu'avoir un effet de plus en plus négatif sur nos relations avec lui. »*

ALAIN-MARIE CARRON.

Maroc

CORRESPONDANCE

Mohammed V et les mesures antijuives de Vichy

A la suite de l'article concernant la communauté juive au Maroc (le Monde du 1er juin), nous avons reçu la lettre suivante :

Permettez-moi de relever une erreur de détail qui a néanmoins son importance. On peut lire dans votre article : « ... Le roi Mohammed V a, purement et simplement, refusé d'appliquer, pendant la dernière guerre, les directives antisémites de Vichy, permettant ainsi à de nombreux juifs européens de trouver refuge dans son pays. » Ce n'est pas tout à fait exact. La juridiction de Mohammed V ne s'étendait pas aux Européens, mais à ses seuls sujets, quelle qu'en soit la confession. Ma mère était médecin, exerçant au Maroc depuis 1912. Elle avait travaillé dans le cadre de la S.H.P. (Santé et hygiène publiques), c'est-à-dire en milieu hospitalier, ouvert presque exclusivement à la population marocaine. Cela lui avait valu la médaille des épidémies ; elle était également connue pour ses travaux sur le trachome.

Mais elle avait un père juif. En 1941, le conseil de l'ordre des médecins du Maroc lui interdit l'exercice de la médecine. Pas une voix ne s'éleva pour la défendre. Les médecins juifs marocains, grâce à Mohammed V, purent, eux, continuer à exercer.

Dr. GUY DELANOE (Royat).

Namibie

…dentales tentent de renouer avec les nationalistes

…souhaite normaliser …ions avec Luanda

ALAIN-MARIE CARRON.

Maroc

CORRESPONDANCE

Mohammed V et les mesures antijuives de Vichy

AFRIQUE

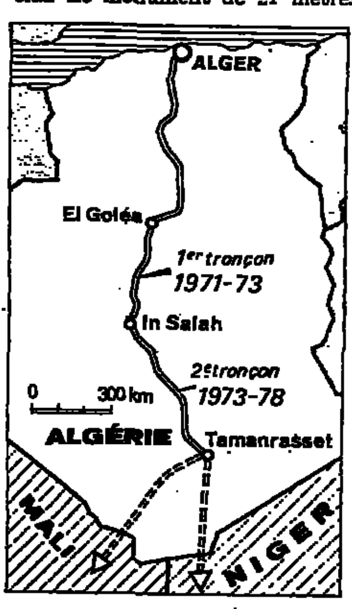
Algérie

Le président Boumediène a inauguré à Tamanrasset le second tronçon de la « route de l'unité africaine »

Tamanrasset. — La célébration du treizième anniversaire du « redressement révolutionnaire » du 19 juin 1965 a donné lieu, cette année, à des festivités sans précédent, à une intense activité gouvernementale et à une série d'inaugurations dont la plus prestigieuse a été celle de la Transsaharienne, ou « route de l'unité africaine », qui relie Alger à Tamanrasset. Dans la capitale du Hoggar devenue pendant deux jours — lundi 19 et mardi 20 juin — la capitale de l'Algérie, le président Boumediène a également annoncé, à l'issue d'un conseil des ministres, l'adoption d'un programme spécial de développement pour la wilaya de Tamanrasset et des régions de quatre autres wilayas du sud, particulièrement déshéritées, à savoir Adrar, Béchar, Laghouat, Ouargla.

De notre envoyé spécial

Devant une foule nombreuse et colorée où dominaient les Touaregs, dont un millier étaient venus de 60 kilomètres à la ronde sur leurs superbes méharis, le chef de l'Etat a inauguré lundi la stèle dédiée aux quelque cinq mille jeunes du service national (vingt d'entre eux ont trouvé la mort dans des accidents du travail) qui ont construit la Transsaharienne, le jour sous un soleil d'enfer, la nuit par un froid glacial. Le monument de 21 mètres



a symboliquement la forme d'un A. A comme Alger, comme Afrique, comme Amitié. Les travaux ont commencé le 16 septembre 1971 à El-Goléa, à 1 000 kilomètres au sud d'Alger. Un premier tronçon long de près de 350 kilomètres était inauguré à Aïn-Salah le 26 avril 1973. Les jeunes du service national s'attaquaient aussitôt au second. La route goudronnée a permis de gagner 150 kilomètres sur la piste longue de 700 kilomètres menant à Tamanrasset. Il aura fallu six ans et neuf mois pour venir à bout de l'ensemble en raison des difficultés de toutes sortes : le relief — notamment dans le défilé d'Aïn-El-Hadjaj, dans les redoutables et superbes gorges d'Arak et dans la région d'In Ekker, où le sable est particulièrement poudreux et instable, — le manque d'eau et la chaleur.

Quelques chiffres donnent une idée du travail accompli et des obstacles vaincus : les travaux de terrassement ont porté sur 7 millions de mètres cubes, dont près de 1 million et demi de roche ; il a fallu transporter ou puiser 670 000 mètres cubes d'eau, étant entendu que 300 mètres cubes — soit la consommation quotidienne de mille six cents personnes — sont nécessaires pour 1 kilomètre de route ; au total, plus de 41 millions de tonnes de carburant ont été consommées. Le prix de revient du premier tronçon a été de 80 millions de francs (250 000 francs le kilomètre) et celui du second de 270 millions de francs (500 000 francs le kilomètre).

« Le tribut de la sueur »

Le président Boumediène a rendu hommage aux jeunes en rappelant que, si leurs aînés ont *« payé le tribut du sang pour la liberté et l'indépendance du pays, la génération d'aujourd'hui paye le tribut de la sueur pour consolider cette indépendance »*. De même qu'en 1971 il leur avait donné pour mot d'ordre : *« En avant pour Tamanrasset »*, il leur dit cette fois : *« Allez de l'avant vers les frontières de la coopération et du bon voisinage. »* Les travaux vont en effet se poursuivre jusqu'à la frontière du Niger (400 kilomètres) et du Mali (350 kilomètres), ce qui permettra de désenclaver ces deux pays sans façade maritime.

Les jeunes que nous avons rencontrés devant leurs engins impressionnants ou sur le chantier de Tit, village situé à 40 kilomètres de Tamanrasset, sont à la fois fiers et satisfaits : la Transsaharienne était pour eux une école où ils se sont trempé le caractère et où ils ont appris un métier ou une spécialité qu'ils entendent rentabiliser une fois rendus à la vie civile.

Route de l'unité africaine, la Transsaharienne, qu'on a appelée aussi la *« route de l'uranium »*, est pour la population locale la route de l'espoir. En effet, Tamanrasset est le dernier chef-lieu de wilaya à être relié par voie de terre à la capitale et aux trente autres wilayas. Cela signifie que l'approvisionnement en denrées alimentaires et en matériaux de construction sera désormais plus facile, plus régulier et moins onéreux. La construction d'un aéroport international sera simplifiée et accélérée ; trait d'union avec l'Afrique noire, il favorisera également le tourisme et assurera d'appréciables revenus à la région.

Au cours de la visite, le chef de l'Etat et ses collaborateurs ont également procédé à la pose de la première pierre d'un village socialiste à Amsell, au sud de Tamanrasset, et à l'inauguration d'un très bel hôtel de cent cinquante chambres, le Touat, dont le besoin se faisait sentir. Enfin, le conseil des ministres, qui, depuis une séance tenue à Ouargla en 1966, s'est réuni pour la dixième fois dans un chef-lieu de province, a approuvé un programme spécial de développement pour lequel une première enveloppe de 7 milliards de dinars (un dinar = 1,20 F) a été allouée, soit presque autant que pour l'ensemble des précédents programmes (1).

PAUL BALTA.

(1) 300 millions de dinars en 1968 pour Ouargla, 400 millions en 1968 pour Batna, 1 milliard pour Tizi-Ouzou et Tlemcen également en 1968 et autant pour chacune des wilayas suivantes : Médéa (1969), Sétif (1970), Saïda (1971), El Asnam (1972), Constantine et Annaba (1973).

DIPLOMATIE

Le voyage de M. Ecevit à Moscou illustre le rapprochement turco-soviétique

De notre correspondant

Ankara. — MM. Bülent Ecevit, premier ministre, et Gunuz Okçun, ministre des affaires étrangères, sont partis ce mercredi 21 juin pour Moscou, où ils feront une visite officielle de quatre jours. Un « document politique » sera signé au terme des conversations, pour asseoir, « *sur des bases encore plus solides l'atmosphère de confiance mutuelle et de coopération* » entre les deux pays, selon le commentaire de M. Ecevit.

Ce « document politique » — formule neutre qui permet d'éviter une ratification parlementaire — réaffirmerait notamment le principe de l'inviolabilité des frontières, conforme à l'Acte final d'Helsinki. Mais il ne s'agirait pas d'un pacte de non-agression, bien qu'on le souhaite vivement du côté soviétique. Un tel pacte avait été signé en 1925 ; il resta en vigueur vingt ans et ne fut pas reconduit pendant la période de guerre froide, à la demande de Moscou.

Il s'agit pour M. Ecevit de concilier les relations de bon voisinage avec l'Union soviétique et les réalités de l'alliance américaine, surtout au moment où la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes est toujours en suspens devant le Congrès.

Le refus de « finlandisation »

Voilà plus de dix ans que les contacts turco-soviétiques se sont intensifiés. M. Kossyguine s'est rendu à Ankara en 1966 et en 1975, et M. Podgorny en 1972, en qualité de chef de l'Etat soviétique. Deux premiers ministres turcs, MM. Urguplu et Demirel, furent, en 1965 et en 1967, les hôtes de Moscou. Et, en avril dernier, le maréchal Ogarkov, chef de l'état-major soviétique, a séjourné à Ankara.

Le voyage de M. Ecevit répond à l'invitation que reçut, voilà deux ans, son prédécesseur, M. Demirel, devenu leader de l'opposition. Les deux hommes et leurs partis sont également favorables au développement de la coopération économique avec Moscou, tout en demeurant au sein de l'alliance atlantique.

Les responsables de la diplomatie turque insistent sur leur refus de « *toute espèce de finlandisation* ». Le document qui sera signé à Moscou aura, selon eux, une portée « *bien en deçà* » de l'accord politique de 1971 entre Moscou et Bonn. Il se situerait plutôt dans la même ligne que les « *déclarations communes* » entre l'U.R.S.S. et la France, l'U.R.S.S. et la Norvège. Les deux parties s'engageraient à transformer la frontière commune de 610 kilomètres en une « *frontière d'amitié et de coopération* ».

« *La Nordpolitik*, nous a fait observer M. Okçun, *est à la Turquie* affaires étrangères, *est à la Turquie ce que l'Ostpolitik (1) est à l'Allemagne. La Turquie souhaite créer autour d'elle un cordon de paix et de copoération avec tous ses voisins, y compris la Grèce. C'est pourquoi le développement des relations turco-soviétiques contribuera aux progrès de la détente en Europe, au Proche-Orient et dans les Balkans. La politique d'Ankara est fondée sur les trois « D » : défense, désarmement, détente, principes à la lumière desquels il faut interpréter le voyage de M. Ecevit à Moscou.* »

Les dirigeants turcs ont toujours dit qu'ils ne refuseraient pas une offre d'assistance, « *d'où qu'elle vienne* », pour le développement de leur industrie nationale d'armement, mais ils n'envisagent pas d'acheter des armes soviétiques. Jusqu'à présent, l'assistance technique soviétique a porté sur la réalisation de projets industriels et s'est accompagnée de crédits à très faible taux d'intérêt, s'élevant à plusieurs milliards de dollars, dont 650 millions en 1976. Le volume des échanges commerciaux va d'autre part atteindre cette année *environ 290 millions de dollars*, en augmentation de 45 % sur le dernier exercice.

L'accord-cadre récemment signé pour la réalisation d'autres projets industriels fera l'objet de conversations lors de la visite à Moscou. Il concerne des centrales hydrauliques, thermiques, voire atomiques, des usines d'engrais, une raffinerie en mer Noire, les perspectives d'exploitation commune des gisements d'uranium en Anatolie et la livraison d'électricité par l'U.R.S.S. Un accord sur la délimitation des plateaux continentaux en mer Noire pourrait être signé.

En ce qui concerne la question de l'accès à la Méditerranée, Ankara s'abstient d'interpréter strictement la convention de Montreux qui interdit le passage des détroits par les porte-avions. Ainsi le *Kiev*, classé comme « croiseur anti-sous-marins », mais transportant des avions Yak-36, a pu franchir plusieurs fois les détroits en se conformant seulement aux formalités d'usage. De même, des avions commerciaux soviétiques ont survolé *librement* l'Anatolie, alors que le Pentagone attirait vainement l'attention des autorités turques sur le fait qu'ils transportaient des armes pour l'Ethiopie.

La délimitation des eaux territoriales en mer Egée préoccupe tout autant *les* Soviétiques que *les* Turcs. Les uns et les autres souhaiteraient le maintien du *statu quo* des 6 milles, alors qu'Athènes entend porter la limite à 12 milles, ce qui ferait entrer la mer Egée pour 64 % de sa surface dans les eaux territoriales grecques (contre 35 % actuellement). La circulation des navires soviétiques serait alors soumise à une autorisation de la Grèce

ARTUN UNSAL.

(1) N.D.L.R. — L'Ostpolitik, à laquelle M. Willy Brandt a attaché son nom lorsqu'il était chancelier, *a consisté pour la R.F.A.* à pratiquer une ouverture diplomatique en direction des pays du bloc socialiste, à commencer par la R.D.A. Cette nouvelle orientation politique s'est notamment manifestée à travers un certain nombre de gestes spectaculaires de M. Brandt : rencontre avec M. Willi Stoph, à Erfurt, en mars 1970 ; hommage aux martyrs du ghetto de Varsovie, en décembre 1970 ; voyage à Moscou et signature d'un document commun avec l'Union soviétique, en septembre 1971.

AMÉRIQUES

Pérou

Plusieurs députés à l'Assemblée constituante sont en exil ou en prison

Selon les résultats encore officieux des élections du 18 juin, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA) obtiendrait trente-six des cent sièges de la nouvelle Assemblée constituante. Le parti populaire chrétien (P.P.C.) en aurait vingt-sept et le FOCEP (Front populaire ouvrier, paysan et étudiant) une douzaine. Les autres formations se partageraient les sièges restants.

Mais on observe à Lima que la représentation effective de l'Assemblée risque d'être restreinte si le gouvernement maintient les mesures d'exil ou d'emprisonnement prises à l'encontre de plusieurs dirigeants politiques, dont certains ont été élus dimanche. C'est le cas, en particulier, de M. Hugo Blanco, leader du parti socialiste des travailleurs (de tendance trotskiste), ancien dirigeant des syndicats paysans de la Convencion, actuel secrétaire de la Confédération des paysans du Pérou et tête de liste du FOCEP, une coalition qui regroupe plusieurs formations d'extrême gauche.

Hugo Blanco : éternel errant et député trotskiste

Peut-on être en même temps député et proscrit politique ? C'est la question que se pose M. Hugo Blanco, dirigeant du Parti socialiste des travailleurs, trotskiste. Expulsé *manu militari* du Pérou à la veille des élections du 18 juin, en compagnie de plusieurs autres leaders politiques et syndicaux, il a été élu dimanche membre de la nouvelle Assemblée constituante, qui doit se réunir pour la première fois le 28 juillet.

Il s'est réfugié, une nouvelle fois, en Suède, sa « seconde patrie ». Il attend avec impatience. « *Dès que possible, je rentre à Lima...* » Il a gardé intact, malgré les prisons, les exils, un goût viscéral pour la lutte. Une force de la nature : solide, bien campé sur ses jambes, tout en torse comme les rudes paysans de l'Altiplano courbant le dos sous le grand vent froid des Hautes Terres, mais infatigables.

C'est en luttant avec eux, près de Cuzco, dans la vallée de la Convencion, qu'il a, dans les années 60, commencé à faire parler de lui. Il a organisé des syndicats de paysans, remettant en cause le pouvoir séculaire des *terratenientes* et des contremaîtres métis. Pourchassé, il a pris le maquis. Arrêté, conduit à Lima, impliqué dans l'assassinat de deux gendarmes et condamné à mort, sa peine est commuée en vingt-cinq ans de détention, et il est incarcéré au pénitencier du Fronton, au large du Callao. Amnistié à la fin de 1970 par le gouvernement du général Velasco, il reste neuf mois à Lima (interdiction de quitter la capitale), puis est exilé au Mexique. Réfugié et incarcéré en Argentine, il vit ensuite au Chili jusqu'à la chute d'Allende. Il échappe aux militaires qui diffusent sa photo, se terre à l'ambassade de Suède. Bref retour au Pérou en 1975, nouvel exil suédois.

« La seule issue, c'est le socialisme »

L'amnistie décrétée en avril 1978 par le gouvernement Morales lui permet de revenir, le temps d'une candidature sur une liste du FOCEP, le Front populaire ouvrier, paysan et étudiant qui vient, à la surprise générale, de recueillir près de 12 % des voix aux élections. Tête de liste : Hugo Blanco, l'éternel errant, dont l'itinéraire haletant depuis vingt ans est symbolique d'un certain combat. L'âge a fiché une mèche blanche dans l'abondante chevelure.

Satisfait de sa victoire ? « *Surtout content d'être vivant. Quand j'ai débarqué d'un avion militaire péruvien à Jujuy, dans le Nord argentin, j'ai cru à la fin. L'Argentine, c'est l'abattoir. Ils ont tué le Chilien Prats, le Bolivien Torres, et tant d'autres. Mais la presse locale a parlé de notre expulsion. Nous avons alors encore passé dix jours dans un commissariat de Buenos-Aires, puis l'avion pour Stockholm...* »

Ce succès électoral inattendu du FOCEP ? « *Une conséquence de la dramatique crise économique.* Dans les barriadas, *les immenses et envahissants bidonvilles de Lima, les habitants ont constitué des comités d'aide au FOCEP. La classe ouvrière liménienne joue maintenant un rôle, mais la masse, ce sont les chômeurs, les misérables descendus des Hautes Terres vers la métropole-champignon à la recherche d'un petit travail. La question sociale est au premier plan au Pérou. C'est une bombe à retardement...* »

« La situation est explosive »

M. Hugo Blanco estime que la réforme agraire n'a pas sérieusement amélioré le niveau de vie des masses paysannes, pour la plupart analphabètes et n'ayant, par conséquent, pas le droit de vote. « *Ils ont le tort*, dit-il *de parler péruvien et non pas la langue des conquérants espagnols. Les paysans luttent maintenant contre la bureaucratie de l'Etat, occupent les coopératives mises en place par la réforme.* » Selon le leader trotskiste, « *les nationalisations décrétées pendant la première période du gouvernement Velasco ont été vidées de toute signification, par exemple dans la pêche industrielle, le pétrole, le cuivre* ».

« *Dans le système actuel*, dit-il, *il n'était évidemment pas possible de résister aux pressions du Fonds monétaire. La seule issue, c'est le socialisme, ce que nous proposons. Je crois à l'exemple et à la contagion. Un Pérou socialiste accélérerait le dégel ailleurs en Amérique du Sud. Et les Etats-Unis sont aujourd'hui hors d'état de nous envoyer des « marines...* »

A moyen terme, il est pessimiste. « *La situation est explosive. L'armée est disposée à laisser l'APRA jouer au Parlement, mais elle garde les rênes. Mais dans moins de trois mois ils auront envie de la « nettoyer » et d'en expulser l'extrême gauche d'une manière ou d'une autre...* »

MARCEL NIEDERGANG.

● *La dette extérieure péruvienne* dépasse actuellement 8 milliards de dollars, a indiqué le ministre de l'économie, M. Javier Silva Ruete. Elle se ventile entre 2,12 milliards de dollars de dette privée à court terme, 1.33 milliard de dette privée à moyen et long terme et 4,81 milliards de dette publique à moyen terme. Selon le ministre, Lima va s'efforcer d'obtenir une modification de l'accord de crédit de 110 millions de dollars signé en novembre avec le F.M.I. qui a fixé « *des objectifs économiques impossibles et absurdes* ». — *(Agefi.)*

Canada

M. Trudeau a présenté son projet de réforme constitutionnelle

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral, a présenté, le mardi 20 juin, à la Chambre des communes d'Ottawa, le projet de loi portant sur la réforme constitutionnelle qu'il souhaite voir adopter avant l'été 1981. La reine resterait, selon le projet, souveraine du Canada et exercerait ses pleins pouvoirs lorsqu'elle serait présente sur le territoire canadien. La fonction de gouverneur fédéral serait redéfinie : le titulaire l'exercerait davantage en son nom propre qu'en tant que représentant de la souveraineté britannique.

Le projet reconnaît le drapeau rouge et blanc frappé de la feuille d'érable comme emblème du Canada et consacre « O Canada » comme hymne national et le « God save the Queen » comme « hymne royal ». Une chambre de la fédération remplacerait l'actuel Sénat : les provinces de l'ouest de l'Atlantique y seraient mieux représentées. La nouvelle Assemblée serait notamment chargée de faire respecter le bilinguisme et les droits des minorités. Une charte des droits et des libertés compléterait la Constitution.

M. Trudeau a indiqué mardi que le référendum sur l'indépendance préparé par le gouvernement québécois n'avait pas d'implications sur le processus constitutionnel. Les dirigeants québécois se trouvent devant des choix difficiles en raison du regain de vigueur des fédéralistes au sein même de la province.

Partie de cache-cache électoral au Québec

Les partisans d'un fédéralisme renouvelé, même si les solutions qu'ils proposent sont souvent divergentes, voire contradictoires, reprennent espoir au Québec depuis quelques mois. Le travail lent et minutieux de M. Claude Ryan à la tête du parti libéral de la Belle Province commence à porter ses fruits. L'ancien directeur du *Devoir*, de tempérament austère et peu communicatif, multiplie les meetings dans de petites villes devant des auditoires un peu clairsemés mais attentifs. Il est curieux de noter que ce sont deux anciens journalistes, M. Ryan et M. René Lévesque, l'actuel premier ministre de la province, favorable à l'indépendance, qui s'affrontent actuellement. Ce dernier a acquis sa réputation en tant que commentateur de radio : le « style » des deux hommes s'oppose comme celui de la presse écrite et de la presse parlée.

Tous les sondages — les « péquistes » du parti québécois ne le contestent pas — font apparaître que la thèse de l'indépendance totale ne séduit qu'un quart ou un cinquième des habitants de la province. Cette proportion n'a pas varié depuis les élections législatives du 15 novembre 1976 qui ont vu le triomphe du P.Q. (un raz de marée au Parlement provincial, provoqué par 42 % des électeurs, en raison du scrutin majoritaire). Le parti de M. Lévesque a incontestablement conquis les cœurs mais il n'a pas depuis novembre 1976 « passé le seuil décisif ». L'issue du référendum, promis pour 1979, sur la question de l'unité canadienne, est toujours aussi incertaine.

Devant cette situation, les stratèges indépendantistes ont recours à ce qui apparaît à leurs adversaires libéraux comme un artifice ou une manipulation : les référendums en série. Un document de « formation politique », destiné aux associations de comté du P.Q., et dont la presse québécoise a eu connaissance à la mi-juin, rappelle que le référendum est une stratégie politique et non une obligation juridique. Il affirme : « *Rien n'empêche qu'il y ait plusieurs référendums successifs. Ces consultations pourraient porter sur le même point jusqu'à ce que l'on obtienne un oui majoritaire. Elles pourraient aussi porter sur des points différents ; par exemple, une première sur le principe même de la souveraineté, qui débloquerait la situation actuelle et enclencherait le processus, et une seconde sur la future Constitution et éventuellement sur les accords avec le Canada.* »

Les fédéralistes, au Québec et dans le reste du Canada, avaient objecté à cette hypothèse, déjà largement évoquée en 1976, que, si le P.Q. n'était pas décidé à tenir compte, en cas d'échec, du résultat du référendum, il n'y avait pas de raison pour que le gouvernement fédéral de son côté se sente lié par cette consultation. M. Pierre-Elliot Trudeau le premier ministre fédéral, l'avait alors fait savoir à M. Lévesque. L'idée des référendums successifs semblait oubliée, même si elle n'avait pas été formellement abandonnée.

Un problème de stratégie

Elle refait actuellement surface. Les différentes échéances électorales, provinciales et fédérale, posent en effet un problème difficile à résoudre aux stratèges politiques du P.Q. La Chambre des communes d'Ottawa doit être renouvelée avant l'été 1979. L'Assemblée nationale du Québec (le Parlement provincial) pourrait l'être en 1980. Les indépendantistes ont envisagé plusieurs hypothèses. Dans tous les cas de figure, ils souhaitent laisser l'initiative au gouvernement fédéral : donc ne rien faire avant les élections à la Chambre des communes d'Ottawa.

Et ensuite ? Ils pensent avoir intérêt à faire coïncider élections et référendum. Une victoire sur les deux tableaux comblerait naturellement leurs espoirs. Si en revanche ils subissaient une défaite totale, ils devraient admettre que leur entreprise était vaine. Mais on peut aussi imaginer qu'ils perdent les élections et gagnent le référendum, ce qui mettrait en position très inconfortable le gouvernement qui leur succèderait. Ou qu'ils perdent ce référendum et gagnent les élections, ce qui laisserait l'avenir ouvert, en particulier s'ils ont recours aux référendums successifs. Les institutions permettent au premier ministre de manœuvrer. M. Lévesque est libre de choisir la date de la dissolution du Parlement provincial et, bien entendu, celle du référendum.

Curieusement, le P.Q. a affirmé récemment qu'il n'était pas question d'effectuer simultanément les deux consultations. Ruse de guerre, pour tromper l'adversaire fédéral ?

M. Claude Ryan, lui, pose tranquillement ses jalons : il pense avoir le temps pour lui. Il espère tirer profit de la partie de cache-cache entre M. Lévesque et Ottawa, qui risque à la longue de fatiguer les électeurs.

Il se consacre d'abord à rehausser l'image de son parti, ternie par les années au pouvoir de M. Bourassa et les scandales économiques qui ont accompagné sa fin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'ARGENTINE A L'HEURE DU « MUNDIAL »

Football - famille - patrie

C'est avec un éclat tout particulier qu'a été célébré, le 20 juin en Argentine, le Jour du drapeau. Les membres de la junte militaire, le général Jorge Rafael Videla, l'amiral Emerio Eduardo Massera et le général Orlando Ramon Agosti ont respectivement présidé les trois plus importants défilés militaires à Rosario, à San-Juan et à Moron. La population argentine avait été invitée par le général Videla, président de la nation, à célébrer le cent cinquante-huitième anniversaire de la mort du général Manuel Belgrano, créateur du drapeau argentin, « meilleur symbole de notre identité nationale ».

« L'allégresse et l'enthousiasme, ajoute le communiqué officiel, doivent saisir toute la nation dans l'apothéose actuelle du drapeau argentin dont la présence remplit de patriotisme les foyers et les cœurs de tout le pays, et met en évidence son adhésion aux couleurs nationales. »

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Suspendu aux fenêtres, exposé dans les vitrines des magasins, autocollé sur les pare-brise des voitures, le drapeau argentin fait partie du décor de la Coupe du monde. Les soirs de matches, il est omniprésent dans tous les défilés pédestres ou motorisés. A Rosario, c'est entre deux haies compactes de personnes de tous âges, agitant presque toutes des bouts d'étoffe bleu céleste et blanc, que les journalistes devaient se frayer un chemin jusqu'au stade avant la rencontre Argentine-Brésil. Les journalistes de sport sont certes habitués à voir des supporters brandir les fanions de leurs clubs, voire des drapeaux nationaux. Jamais pourtant nous n'avions vu une population entière, femmes et vieillards inclus, se livrer à de telles manifestations.

Ce culte du drapeau a atteint son paroxysme, mardi 20 juin, sur les quatre chaînes de la télévision argentine. La cérémonie religieuse et militaire était retransmise en direct depuis le gigantesque monument au drapeau de Rosario. Dans l'après-midi, la plupart des émissions pour les jeunes racontaient comment les troupes du général Manuel Belgrano avaient été galvanisées par le drapeau pour repousser l'invasion des Espagnols venus par le rio Parana.

Tous les quarts d'heure, le drapeau argentin ce « *manteau protecteur* » apparaissait sur l'écran avec des commentaires dithyrambiques. « *Je te salue, je t'aime et te respecte* », « *Je suis Argentin* », ou « *Pense, peuple argentin, ce que tu pourrais perdre* », « *Un seul drapeau : céleste et bleu pour toute la vie* ».

« Argentine champion ! »

Peuple d'émigrés venus de tous les horizons européens, la jeune nation argentine souffre il est vrai depuis ses origines de deux frustrations : l'absence d'identité nationale et d'histoire commune. « *Nous sommes les parias du monde*, a dit l'écrivain Murera. *Nous sommes des dépossédés parce qu'en quittant l'Europe ou l'Asie, nous avons quitté l'histoire.* » Ce sentiment de frustration est d'autant plus difficilement supportable, ici, que les Argentins ne peuvent même pas se raccrocher au présent. Les gouvernements, comme la monnaie, donnent toujours l'image de l'instabilité.

Chaque jour, il apparaît que le gouvernement argentin a choisi de faire de cette Coupe du monde un instrument privilégié du rassemblement de tous les Argentins. Si les manifestations populaires gardaient un caractère spontané, les premiers soirs de matches, l'ambiance a bien changé depuis. Après la victoire sur la Pologne à Rosario, les voitures munies de puissants haut-parleurs ont parcouru Buenos-Aires, repassant inlassablement les deux « goals » de Kempes hurlés à la manière brésilienne.

La fièvre nationaliste monte au fur et à mesure que la finale approche. La veille du match contre le Brésil, plusieurs centaines de jeunes ont passé la plus grande partie de la nuit à proximité de l'hôtel des visiteurs à scander « *Argentine champion !* » sans être dispersés. Le chef de la délégation brésilienne a d'ailleurs porté plainte à ce sujet.

Le général Jorge Rafael Videla, qui avouait publiquement ne pas aimer le football, n'hésite pas à se déplacer chaque fois à Rosario pour se faire applaudir au stade et se montrer ensuite en compagnie des joueurs.

Depuis plusieurs mois, des affiches de la Coupe du monde ont été apposées partout : « *Avec vous, jouons tous Argentine* ». Avec les messages télévisés qui exaltent plusieurs fois par jour l'importance de la cellule familiale réunie autour du père, « *en Argentine, la famille c'est tout* »), on repasse désormais les buts de l'équipe nationale avec cette exhortation : « *Allons ! Argentine* ». Au soir du 20 juin, le général commandant le 2[e] corps d'armée a pu se féliciter dans un long discours télévisé « *de la revitalisation du sentiment national dans le pays* ».

Football-famille-patrie. C'est la trilogie célébrée par la télévision argentine en ce mois de juin 1978.

GÉRARD ALBOUY.

UN NOM SUR UNE LISTE

Un nom sur une liste : Alicia Wieland, vingt-neuf ans. Elle a travaillé quelque temps comme photographe-reporter dans différentes revues, aujourd'hui disparues, de Buenos-Aires et de Cordoba. Quatre mois avant le coup d'Etat militaire, le 11 novembre 1975, elle est arrêtée par la police de la grande cité provinciale argentine, torturée, et détenue une année à la *penitenciaria* de la ville, avant d'être transférée à la prison pour femmes de Buenos-Aires, à Villa-Devoto.

Du 13 juin au 24 août 1977, elle fait un nouveau séjour à Cordoba : elle n'est pas, comme on le lui avait déclaré, interrogée par un juge, mais, à nouveau, par des tortionnaires. Ramenée l'été dernier à Buenos-Aires, elle vient une nouvelle fois, ont appris des membres de sa famille, qui nous ont signalé le cas, d'être transférée à Cordoba. Depuis le 30 mai dernier, aucune information n'a pu être obtenue sur Alicia Wieland.

Sa vie est aujourd'hui en danger, estime son frère, parce que dix-sept des dix-neuf personnes impliquées dans son procès ont déjà été tuées, soit sous la torture, soit sommairement exécutées au pénitencier de Cordoba.

Le nom d'Alicia Wieland apparaît en antépénultième position sur la liste des soixante-huit journalistes détenus en Argentine, récemment publiée (*le Monde* du 10 juin) par les syndicats de journalistes français, qui ont également fait connaître les noms de trente et un confrères assassinés et de quarante autres qui ont disparu.

A LA TELEVISION

MERCREDI 21 JUIN

Italie - Pays-Bas, TF1, 18 h. 35 (direct).

Brésil - Pologne, A 2, 21 h. 40 (direct).

JEUDI 22 JUIN

Autriche - R.F.A., A 2, 12 h. (différé).

Argentine - Pérou, TF 1, 14 h. (différé).

● *Un meeting contre la répression en Argentine* a eu lieu le lundi 19 juin à la Mutualité en présence de cinq des dirigeants politiques péruviens, — MM. Hugo Blanco, Genaro Ledesma, Ricardo Letts, Javier Canseco, Ricardo Napuri, — exilés le 22 mai dernier.

● PRECISION. — A propos de la mission d'enquête en Argentine de deux avocats français, M[e] Léopold Aisenstein et Thierry Mignon, et d'un député fédéral brésilien, M. Airton Soares, on nous indique à Paris que cette initiative a des objectifs plus larges que ceux qui ont été mentionnés dans *le Monde* du 20 juin. Il s'agit pour la mission d'obtenir l'application du « *droit d'option* » pour les prisonniers argentins qui ont des membres de leur famille en France et que le gouvernement français est prêt à recevoir. Le droit d'option, en vigueur en Argentine, permet à des détenus non jugés d'être exilés.

● *Le porte-parole de l'ONU* a démenti, mardi 20 juin, que le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, ait l'intention de se rendre à Buenos-Aires le 25 juin pour assister à la finale du Mundial. « *Le secrétaire général n'a reçu aucune invitation à cet effet* », a dit le porte-parole, qui attribue cette rumeur à une confusion avec la visite de M. Waldheim doit effectuer en Argentine à partir du 30 août. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل



...enté son projet
...titutionnelle

...« hymne royal ». Une chambre de... ...ération remplacerait l'actuel Sénat ; les p... ...ces de l'ouest de l'Atlantique y seraie... ...eux représentées. La nouvelle Assemblé... ...ait notamment chargée de faire respecter... ...linguisme et les droits des minorités. Un... ...arte des droits et des libertés compléterait... ...nstitution.

M. Trudeau a indiqué mardi que le réf... ...ndum sur l'indépendance préparé par le gou... ...rnement québécois n'avait pas d'implic... ...ns sur le processus constitutionnel. Le... ...rigeants québécois se trouvent devant de... ...ois difficiles en raison du regain de vigue... ...s fédéralistes au sein même de la provinc...

...lectoral au Québec

Un problème de stratégie

D. ALBOUY.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Du 6 au 15 juillet

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU PARTI

M. Claude Poperen : nous devons clairement expliquer que l'entreprise dirigée contre nous de l'extérieur a ses ramifications intérieures

Dans le rapport qu'il a présenté lundi 19 juin devant le comité central du P.C.F., réuni pour quarante-huit heures, M. Claude Poperen s'est surtout attaché à illustrer les orientations présentées il y a deux mois par M. Georges Marchais. Faute de pouvoir renouer, dans un avenir prévisible, l'alliance qui avait été conclue entre les directions des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement, le P.C.F. milite à présent pour une union « à la base ».

En outre, il s'efforce de relancer la mobilisation de ses cellules en les invitant notamment à s'opposer à la politique, tant intérieure qu'extérieure, du gouvernement. L'objectif de la direction du P.C.F. est aussi, par ce biais, de tenter d'en finir avec un débat interne qui a semé un trouble profond chez les militants.

M. Claude Poperen s'attache à distinguer, parmi les communistes qui ont critiqué certains aspects de la politique de leur parti, ceux qui se sont simplement égarés et ceux qui animent « l'entreprise fractionnelle ». La volonté d'isoler les contestataires ne se relâche pas. Au passage, le rapporteur reconnaît toutefois que la pétition de la cellule Jacques-Duclos, d'Aix-en-Provence, a bien recueilli mille deux cent vingt-huit signatures, authentifiant ainsi les neuf cents nouvelles adhésions signalées dans « le Monde » du 6 juin et qui avaient été, le lendemain, dans « l'Humanité », qualifiées par René Andrieu « d'opposition en voie de devenir fantôme ».

Le P.C.F. continue de centrer le débat sur la responsabilité du P.S. dans la rupture de l'union de la gauche. La direction du parti cultive ainsi les sentiments anti-socialistes qui existent chez nombre de ses militants et accusent les opposants de trahir dans cette bataille en faisant le jeu des amis de M. Mitterrand.

THIERRY PFISTER.

Dans le rapport qu'il présente au comité central du P.C.F., M. Claude Poperen, membre du bureau politique, estime que l'« *évolution des événements* » confirme les appréciations portées lors de la précédente session du comité central, au mois d'avril, dans le rapport de M. Marchais.

Après avoir dénoncé la politique économique et sociale du gouvernement, M. Poperen s'oppose notamment à l'élargissement de la Communauté économique européenne. Il note : « *Pour notre part, nous nous refusons à une telle perspective qui engendre difficultés et misère, et conduit à l'affaiblissement de la France. C'est pourquoi nous nous opposons résolument à la politique actuelle (...).*

» *Pouvoir et patronat accentuent avec de grands moyens leur intervention politique et idéologique dans les entreprises, tout en y favorisant l'implantation et l'influence des forces qui sont porteuses des idées de collaboration de classes, tels les groupes R.P.R. Ils relancent des projets visant à créer des illusions et à diviser les travailleurs, tels ceux de l'actionnariat avancés par Giscard lors de sa conférence de presse ainsi que la « participation ».*

» *La prétendue « ouverture sociale » est utilisée pour obtenir le plus large « consensus social » : un soutien élargi.* »

A ce projet, le rapporteur oppose le développement des luttes sociales. « *Une des caractéristiques de ces mouvements*, explique-t-il, *c'est la participation massive des femmes et des travailleurs immigrés avec les autres travailleurs.* » Il ajoute : « *Il s'agit pour les organisations du parti de ne prendre aucun retard dans le soutien aux luttes légitimes des travailleurs, dans la contribution au développement et aux succès des luttes des différentes couches de la population laborieuse pour obtenir dans l'immédiat tous les résultats positifs qui peuvent être obtenus.* »

M. Claude Poperen analyse ensuite la « *politique giscardienne* » qui, selon lui, a un double effet : « *D'une part, elle affaiblit notre pays ; d'autre part, elle en fait le gendarme chargé de faire respecter le vieil ordre social d'exploitation, voire le fer de lance de la politique du bloc impérialiste dans certaines régions du monde.* » A propos de la situation en Afrique, il ajoute :

« *Tout se passe comme si la politique giscardienne cherchait à relancer la tension internationale. Cela n'est pas sans conséquence sur son attitude à l'égard de la politique de détente et de désarmement.*

» *Depuis quatre ans, les orientations du président de la République ont été marquées par une absence totale d'initiatives pouvant favoriser l'entente et la confiance entre les Etats.*

» *La récente prestation du président de la République devant l'Assemblée de l'ONU n'est pas faite pour démentir cette appréciation.*

» *Le divorce entre les paroles giscardiennes et les actes est manifestement apparu au cours de ce voyage. (...)*

» *Porteurs de l'intérêt national, les communistes ont une grande ambition pour la France. Refusant tout alignement de notre pays sur quelque bloc que ce soit, ils entendent le voir jouer un rôle actif, constructif, dans l'arène internationale en faveur de la paix et de la coopération.*

» *Mettant toute son énergie pour garder à la France son indépendance et sa souveraineté, notre parti est au premier rang du combat contre le colonialisme, auquel il a déjà consacré tant de forces tout au long de son histoire.*

» *Les communistes vont œuvrer pour que se développe la réprobation populaire face à l'intervention giscardienne en Afrique et à la conjuration colonialiste des puissances impérialistes sous la houlette des Etats-Unis.* »

La campagne anticommuniste du P.S.

Le rapporteur analyse ensuite le comportement du parti socialiste. Il explique :

« *Son virage à droite contre lequel nous avions mis en garde les travailleurs, bien avant les élections, ne relève pas d'une « vue de l'esprit » ou d'un « procès » que nous lui ferions, mais d'une démarche cohérente, d'une logique politique qui lui est propre. (...)*

» *Si nous avions cédé le 22 septembre dernier aux abandons socialistes du programme commun, nous aurions accepté de masquer la vérité aux travailleurs ; nous aurions accepté de pratiquer un double langage, promis le changement alors que la continuation de la même politique était envisagée par nos partenaires une fois installés au gouvernement. Nous avons eu raison de ne pas céder (...).*

» *La campagne anticommuniste à laquelle participe actuellement le P.S. a pour but de le dédouaner de ses responsabilités. C'est le même objectif qu'il vise lorsqu'il emprunte un langage de gauche pour s'adresser à la classe ouvrière, aux travailleurs.*

» *Le P.S. mesure aussi que, malgré les progrès électoraux parmi les travailleurs, il n'est pas parvenu à son objectif : retirer au parti communiste des millions de suffrages de salariés. Il poursuit ses efforts pour y parvenir, y compris en direction des entreprises.*

» *Nous devons aider ceux qui accordent leur confiance au P.S. à prendre conscience de sa responsabilité, pour mettre en échec la stratégie de la grande bourgeoisie.*

» *Nous l'avons proclamé dès le mois d'avril, l'abandon du programme commun par le P.S. ne nous amène pas à renoncer à notre stratégie d'union ; mais il est vrai que son glissement à droite nous conduit par contre à accentuer nos efforts pour que l'union de la gauche repose sur l'union dans les masses, dans l'action, pour faire intervenir et agir dans les luttes les travailleurs, les démocrates.*

» *Dans cette situation nouvelle, c'est avant tout dans l'effort à partir de la base et des luttes quotidiennes que se reconstruira l'union plus forte et plus large dont le peuple a besoin pour aller de l'avant, le vaste mouvement majoritaire nécessaire pour faire triompher le changement démocratique.*

» *Notre conception de l'union s'inscrit directement dans la stratégie, définie par le XXIIe congrès, d'union et de changement démocratique par les intéressés eux-mêmes.* »

Pour la réalisation de l'union préconisée, M. Poperen indique qu'il s'agit « *de regrouper une grande diversité de courants de pensée, d'opinions, de croyances, d'y rallier notamment les chrétiens, les patriotes attachés à l'intérêt, à l'indépendance et au rayonnement de la France* ». « *Il s'agit*, ajoute-t-il, *de rassembler des couches sociales diverses dont les intérêts sont divers : ouvriers, employés, ingénieurs, cadres et techniciens, intellectuels, paysannerie laborieuse.* »

En conclusion de son rapport M. Poperen évoque le débat en cours au sein du P.C.F. Il indique que, depuis la précédente session du comité central, « *les quatre-vingt-dix-huit comités fédéraux se sont réunis et ont approuvé, souvent à l'unanimité, leur accord avec les travaux du comité central* ». Il poursuit : « *Pratiquement, tous nos comités de sections se sont réunis, souvent plusieurs fois aussi. Sur les deux mille six cents comités de sections, trois seulement se sont déclarés en désaccord avec les travaux du comité central.*

» *La majorité des cellules s'est aussi réunie. Sur vingt-sept mille cellules, quatre-vingt-dix à cent ont adopté une position identique.*

» *Mille deux cent vingt-huit membres du parti sur six cent trente mille sont toujours signataires du texte émanant d'une cellule d'universitaires d'Aix.*

» *Il n'est pas exagéré de dire que l'immense majorité des communistes est d'accord avec l'analyse du comité central, et que celle-ci repose sur une réflexion sereine, après discussion collective.* »

Après avoir insisté sur le fait que « *les intellectuels de toutes disciplines, dans leur immense majorité, sont en accord avec la politique de leur parti* », le rapporteur ajoute :

« *Nous devons aussi clairement expliquer au parti que l'entreprise dirigée contre lui de l'extérieur a ses ramifications intérieures. Il y a, c'est indéniable, un travail fractionnel, il y a la volonté d'organiser des tendances.*

» *C'est politiquement que nous entendons battre ces tentatives. Nous rejetons toute complaisance à l'égard de ceux pour qui le parti est responsable de tout, et devenu parfois l'adversaire. Mais nous nous refusons à toute pratique de l'amalgame entre les animateurs de cette entreprise et les camarades qui posent des questions sur la politique de leur parti, qui expriment des désaccords, ou bien même qui ont pu donner leur signature au texte, en croyant ainsi — à tort — servir les intérêts de la politique du XXIIe congrès, qu'ils déclarent soutenir. Nous devons répondre à toutes les interrogations, être réceptifs à celles de leurs critiques qui sont valables, sans les ignorer ou les rejeter en bloc. Nous devons conduire un travail patient et opiniâtre de conviction politique.*

» *La discussion actuelle revêt un caractère exceptionnel.* »

L'objectif : 700 000 adhérents avant la fin de l'année

Le comité central a approuvé, outre le rapport de M. Claude Poperen, une résolution dans laquelle sont soulignées « *la justesse et l'importance de l'analyse et des décisions du comité central des 26, 27 et 28 avril dernier* ». Ce texte relève en outre : « *Sa présence dans la délégation de Valéry Giscard d'Estaing à l'ONU, son approbation de la force d'intervention inter-africaine, l'élaboration d'un programme commun des partis sociaux-démocrates européens, sont autant de faits qui confirment le virage à droite du parti socialiste.*

» *Il importe que les travailleurs interviennent, qu'ils soutiennent la politique unitaire du parti communiste français, qu'ils prennent toute leur place dans le combat pour l'union.* »

Il souligne également : « *L'activité fractionnelle d'un petit nombre de communistes, mise en évidence par la discussion, est jugé : avec sévérité et suscite, dans le parti, une ferme riposte politique.*

» *Le comité central estime que, dans le même temps, le large débat doit être poursuivi partout avec patience et persévérance en y associant tous les communistes.* »

Dans une seconde résolution, le comité central du P.C.F. indique : « *Depuis le début de l'année 1978, 100 000 femmes et hommes ont donné leur adhésion au parti communiste français. Près de 20 000 l'ont fait depuis les élections législatives. Avec 630 000 adhérents, les effectifs du parti de fin 1977 sont déjà dépassés, et nous pouvons être plus de 700 000 à la fin de l'année 1978. Nous comptons 80 000 adhérents de plus qu'en juin 1977, plus de 27 000 cellules, plus de 10 000 dans les entreprises. (...)*

» *Le courant d'adhésions au parti communiste s'est confirmé au moment même où se déchaînait une campagne forcenée. (...)*

» *Dans ce but, le comité central décide l'objectif suivant : dépasser les 700 000 adhérents en 1978. Il lance une grande campagne d'été pour le renforcement du parti. (...)*

» *Un parti communiste ouvert, fraternel, démocratique, uni, porteur de la grande politique nationale définie par son vingt-deuxième Congrès, c'est l'espédeuxième congrès, c'est l'espéreulent une France démocratique.* »

M. Mitterrand : restituer le socialisme à la France

M. François Mitterrand, qui était mardi 20 juin l'invité du journal d'Antenne 2, a critiqué la politique économique du gouvernement en soulignant le caractère inflationniste des hausses des tarifs publics. « *L'ensemble de l'économie française se trouve déportée*, a-t-il noté, *comme ne l'aurait pas voulu M. Barre mais comme il l'a fait.* »

A propos de la politique de « décrispation » de M. Giscard d'Estaing, le premier secrétaire du P.S. a estimé que « *le président de la République a été trop timide.* » Il n'a pas eu, selon lui, « *l'autorité suffisante sur les partis de la majorité* » pour faire reconnaître les droits de l'opposition, notamment au Parlement.

En ce qui concerne les relations entre communistes et socialistes, M. Mitterrand a tenu à « *assurer* le parti *communiste* », qui a « *mauvaise conscience* », qu'il ne se « *mêlait en rien* » de ses affaires, et qu'il ne participerait pas à la « *petite guerre* » qu'entretient le P.C.F. contre le P.S.

Enfin, à propos de la situation au sein du P.S., il a expliqué : « *J'ai la confiance de l'immense majorité des socialistes, sinon d'à peu près tous. Je ne l'exige pas. Ils ont le droit de me contester. Si on ne me contestait pas je finirais par m'ennuyer ou bien par m'encrasser, ou bien par me scléroser. J'ai besoin du coup de fouet permanent que représente la discussion au sein du P.S.* »

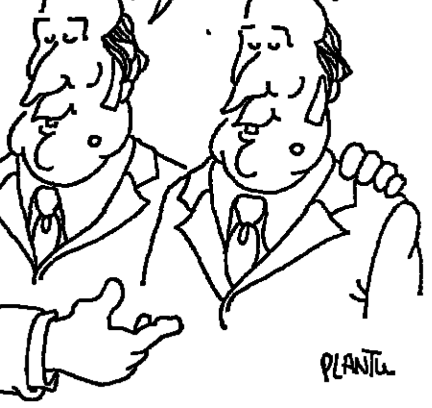
M. Mitterrand a rappelé que c'est M. Pierre Mauroy, « *homme solide et de qualité* » qui prendrait la conduite du parti s'il lui arrivait quelque chose et qu'en vue d'échéances nationales comme les élections présidentielles, le maire de la ville, comme M. Michel Rocard et « *quelques autres* » seraient « *capables de mener tous les combats après moi* ».

« *Moi, je suis là pour essayer de restituer le socialisme à la France et la France au socialisme* », a conclu le premier secrétaire.

∴

Dans *l'Humanité* du 21 juin, Laurent Salini écrit, à propos de cette intervention : « *Rien de bien neuf dans les propos tenus par François Mitterrand. Le parti socialiste s'occupe bien moins de recréer les conditions de l'union que... d'essayer d'affaiblir le parti communiste. (...)*

» *Le glissement social-démocrate, le virage à droite, malheureusement, vont s'accentuant.* »



(Dessin de PLANTU.)

DES SOCIALISTES DES ALPES-MARITIMES MANIFESTENT AU SIÈGE PARISIEN DU P.S.

(De notre correspondant.)

Nice. — La crise que traverse le parti socialiste dans les Alpes-Maritimes (*le Monde* des 17 et 21 juin) est entrée dans une nouvelle phase avec la démission, annoncée, mardi 20 juin, de onze des trente et un membres de la commission exécutive fédérale. L'appel au calme et à la raison lancé la veille par M. François Mitterrand, venu spécialement à Nice pour tenter d'apaiser les passions, n'a pas été entendu et un délégation conduite par M. Jean-Michel Galy, maître-assistant à la faculté des lettres de Nice, conseiller municipal et conseiller général de Vence, président de la fédération départementale des élus socialistes et républicains, chef de file du courant contestataire, devait se rendre, ce mercredi, à Paris pour occuper en signe de protestation le siège du parti. « *Les travailleurs occupent bien les entreprises*, a-t-il déclaré. *Je ne vois pas pourquoi nous ne manifesterions pas notre mécontentement en occupant les locaux du P.S.* »

DES CANDIDATS UNIQUES DE LA GAUCHE EN SEINE-SAINT-DENIS ET DANS LE GERS

Le parti communiste avait proposé au parti socialiste de présenter comme candidats uniques de la gauche aux élections législatives partielles qui auront lieu dans la Seine-Saint-Denis et le Gers, après invalidation des scrutins des 12 et 19 mars, les députés qui avaient été proclamés élus : Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., et M. André Cellard, P.S.

Le bureau exécutif du P.S. devait se prononcer mercredi soir 21 juin sur cette proposition. Le secrétariat national a recommandé une réponse positive qui ne devrait pas dans son esprit créer de précédent pour toutes les élections partielles qui pourraient survenir : il n'approuve le principe de la candidature unique dès le premier tour que dans le cas où l'élu invalidé appartient à un parti de gauche, la compétition restant ouverte dans les autres cas, s'il s'en présente.

Mlle GASPARD (P.S.) ENVISAGE DE RENCONTRER DES FEMMES COMMUNISTES

Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, membre du bureau exécutif du P.S., a envisagé mercredi 21 juin au micro de Radio-Monte-Carlo la possibilité d'une rencontre avec des femmes communistes.

« *Pourquoi pas ?* a-t-elle déclaré. *Nous souhaitons de toute façon que le dialogue reprenne entre le parti communiste et le parti socialiste (...). Aujourd'hui les femmes des différents partis représentatifs de la classe ouvrière ressentent le besoin d'exister. En ce sens, nous avons quelque chose de commun et vraisemblablement aussi des choses à nous dire. Ce n'est pas un hasard s'il se passe quelque chose du côté des femmes à l'intérieur du parti communiste et à l'intérieur du parti socialiste.* »

« L'HUMANITÉ » : une preuve du caractère fractionnel de l'entreprise.

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 21 juin, René Andrieu évoque le premier des deux articles de MM. Marc Abeles et David Kaisergruber (*le Monde* du 21 juin ; voir le second article page 9). Il estime qu'en voulant faire la synthèse du débat au sein du P.C.F. les auteurs manifestent « *une ambition qui dépasse visiblement leurs moyens* ». Il ajoute :

« *Un article dont il faut bien dire, en pesant ses mots, que s'il risque de déshonorer quelqu'un, ce n'est pas le parti communiste et ses dirigeants. (...)*

» *Les voilà qui nous expliquent, en effet, qu'ils se sont livrés à une « enquête » — le mot paraît juste en effet — « d'après des enregistrements au magnétophone ». Ces enregistrements, si j'ai bien compté, ont été réalisés dans le Nord, dans les Yvelines, dans les Hauts-de-Seine, à Paris chez les étudiants communistes, à Villetaneuse, à Auxonne, dans le XIe arrondissement de Paris et dans « une section provinciale », ce qui prouve à l'évidence le caractère fractionnel de l'entreprise.* »

M. Giscard d'Estaing a inauguré le nouveau bâtiment de l'École du Trésor

M. Giscard d'Estaing a inauguré (mardi 20 juin, le nouveau bâtiment de l'Ecole nationale des services du Trésor (E.N.S.T.), à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Créée en 1946, l'E.N.S.T. forme, en un an, les inspecteurs du Trésor, qui y sont admis par concours. Elle était installée jusqu'à présent rue de Boucry, à Paris (18e), où elle occupait des locaux insuffisants par rapport à ses besoins. En novembre 1973, M. Giscard d'Estaing, alors ministre de finances, avait décidé l'installation de l'école dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et retenu le projet architectural de Bernard de la Tour d'Auvergne.

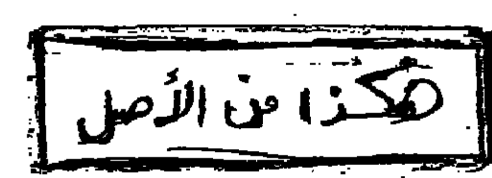
« *Chacune de ses œuvres, comme ses études sur la rénovation des Halles de Paris, portent témoignage d'un grand tempérament de créateur* », a déclaré le chef de l'Etat au sujet de Bernard de la Tour d'Auvergne, mort en octobre 1976, et auquel il a tenu à rendre un « hommage personnel ».

M. Claude Costantini, élève et assistant de la Tour d'Auvergne, a mené à bien l'achèvement du projet. C'est un bâtiment de brique et de verre, haut de quatre étages, qui décrit un arc de cercle en lisière du bois de la Grange.

M. Giscard d'Estaing, dans son allocution, a exprimé sa « *totale confiance* » aux cinquante-cinq mille agents du Trésor. Il a précisé que « *les ministres compétents ont reçu mission d'assurer avec fermeté leur défense et leur sécurité* ».

COMMUNISTE FRA
Ce qui se d
II. — Comm

Une recherche





SEIN DU PARTI

expliquer
...tions intérieures

...tif : 700 000 adhérents
...nt la fin de l'année

« L'HUMANITÉ » : ... du caractère ... l'entreprise.

COMMUNISTE FRANÇAIS

Ce qui se dit dans les cellules

Deux des responsables de la revue « Dialectiques », animée par des militants communistes, décrivent le débat en cours au sein de leur formation et tentent une première synthèse (« le Monde » du 21 juin).

II. — Comment faire de la politique ?

par MARC ABELES et DAVID KAISERGRUBER (*)

Reconnaître la diversité, mais aussi savoir reconnaître que nous changeons lorsque nous changeons : voilà une revendication qui affleure de tous côtés. Pour évit· la confusion, l'impression de « zig-zag » (terme qui revient fréquemment dans les discussions), les accusations de virage à 90 ou 180 degrés : *savoir tou;urs exactement ce que nous faisons.* Un dirigeant, Félix Dam··te, a écrit : « *Entre le vingt-deuxième Congrès et février 1978, il y a eu accélération de notre conception de l'autogestion.* » Un militant ouvrier de Paris (11e arrondissement) lui répond : « *Est-ce que cela a touché tout le monde dans le parti ? On peut se poser la même question à propos du problème des femmes, des collectivités locales. Il faut fa de l'autogestion un objet de lutte, suivre le mouvement des masses qui va dans ce sens. Reconnaître que nous avons changé sur cette question.* » Krasucki : « *Aujourd'hui, il y a danger de récupération par la droite : Barre parle de mise en place d'embryon de conseils, c'est dangereux. Ceci dit, quand on bouge, on bouge, et il ne faut pas s'en défendre. A propos des communes que nous gérons, il faut y insta·:er la démocratie dès maintenant.* »

Cela peut sembler simple à dire mais dans ces discussions multiples qui ont traversé le parti et continuent de se développer, il y a un grand besoin de *clarté*, une grande exigence d'*intelligence*. Même au prix de remise en cause parfois difficile. Surtout lorsqu'on est un peu isolé parmi d'autres militants, qui, eux, ne souhaitent pas de se remettre en cause ; qui, eux, ont besoin de cette sécurité, de cette confiance dans le Parti, avec une majuscule. *Mais l'ensemble des militants de ce parti est plus exigeant qu'on ne le croit généralement.*

Questions sur le « style politique », sur la manière de faire de la politique, par exemple, sur la manière de mener la dernière campagne électorale. Partout des remarques sur la pauvreté, sur le mot d'ordre « faire payer les riche ». Dans le treizième arrondissement de Paris, un instituteur d'une soixantaine d'années, très digne : « *Les ouvriers ont leur dignité, ils ne demandent pas la charité ; pour eux, le terme d'exploités me semble plus correct... et plus marxiste !* »

La réflexion sur ce que l'on retiendra sous le nom de la « rupture », sa nécessité ou sa non-nécessité face à une social-démocratie montante et prête à faire beaucoup de concessions au système économique. « *Le parti a sous-estimé les possibilités des luttes de masse après la victoire d'une gauche où le P.S. aurait été apparemment dominant. Le parti a manqué de confiance dans les masses et a négligé le fait que l'impact idéologique de la victoire ainsi que son entrée dans l'appareil d'Etat aurait multiplié les possibilités pratiques de lutte* » (dans une fédération ouvrière de province).

Discussions autour des nationalisations : excepté le caractère technocratique et pseudo-spécialisé du fameux chiffrage du programme commun, la campagne sur les nationalisations est toujours estimée comme extrêmement positive, voire comme exemple du type de problème qu'il ne faut pas hésiter à porter devant les masses.

Symétrique de la rupture, l'accord du 13 mars n'a pas bonne presse : « *On a beaucoup parlé de seuil du changement, et le 13, cette notion semble abandonnée* » (un médecin dans le treizième arrondissement de Paris, 6 mai) ; en réponse à cela, Ludovic, ouvrier d'une quarantaine d'années, « *on ne peut pas comparer les conditions du désaccord du 23 septembre à celles de l'accord du 13 mars : le 12, le P.S. avait mesuré l'échec de sa stratégie* ». En Côte-d'Or, Alain Caignol, membre du bureau fédéral, — qui, après avoir envoyé plusieurs lettres restées sans réponse à *France nouvelle* a accordé une interview au journal local, *les Dépêches*, — oppose la ligne d'union sans combat suivi par le parti après 1972 (rapport secret au Comité central de Georges Marchais) et la ligne de combat sans union dans un repli sectaire ouvriériste et anti-socialiste. Ce repli, cette régression, sont souvent évoqués, parallèlement à l'absence d'une effective analyse du réformisme.

Classe ouvrière (son rôle aujourd'hui ?), couches sociales alliées, alliance politique, contradiction entre la nature social-démocrate et réformiste du P.S. et la nécessité de s'allier à lui, tous ces termes qui pourraient sembler sortir de l'attirail des intellectuels sont ceux que les militants emploient partout pour tenter de s'approprier ce qui s'est passé, ce qui se passe. Bien au-delà de la polémique.

Une recherche

« *Il faut prendre en compte la réalité des classes avec lesquelles on réalisera l'alliance, même si leurs intérêts divergent parfois des nôtres.* » (Paris, Section Croulebarbe, 19 mai.) La politique aussi peut être une recherche : « *Si nous ne sommes pas crédibles, c'est que nous parlons officiellement comme des croyants et non comme des chercheurs, qu'à aucun moment l'ensemble des communistes, des non-communistes ne peuvent connaître l'ampleur, la richesse, la nécessité et le contenu de nos débats. Nous avons peur d'affirmer à l'extérieur que nous nous mettons en cause, que nous examinons, que nous doutons.* » (Texte écrit dans la cellule d'un lycée à Lille.)

D'assez nombreuses réunions ont ainsi situé d'emblée le débat à un niveau élevé et extrêmement intéressant. Dans les Hauts-de-Seine, le 2 mai, un camarade d'une cellule locale de Courbevoie : « *D'accord sur l'analyse faite par le parti dans la responsabilité du P.S. dans la défaite, mais pouvons-nous dire pour autant que nous n'avons aucune responsabilité dans la défaite ? Le P.C.F., en tant que parti révolutionnaire, n'est-il pas dans tous les cas le plus responsable, au sens politique du terme ?... L'analyse du parti prend-elle bien en compte la réalité contemporaine ?... Avons-nous correctement formulé la place respective des salariés et de la classe ouvrière ? Nous vivons à cet égard une contradiction sans l'assumer : nous laissons de la sorte les couches moyennes au P.S. Déjà, la classe ouvrière diminue relativement et absolument aux U.S.A. à cause de l'exportation des industries dans le tiers-monde... Quant au problème de l'alliance entre la classe ouvrière et les intellectuels, c'est un faux problème, car chaque classe produit ses intellectuels. Comment pouvons-nous de la sorte concilier l'alliance et la notion de « parti de la classe ouvrière » et non de l'ensemble des exploités, dans la mesure où la classe ouvrière en propre est fatalement minoritaire ?* » Cette dernière question fut d'ailleurs l'un des pôles de la discussion lors du IXe congrès du P.C.E. (1).

Nous ne disons pas qu'il est indispensable de faire son examen de conscience sur toutes ces questions, et d'autres similaires, chaque matin, avant d'aller distribuer des tracts ou vendre *l'Humanité-Dimanche*, mais, en cette période, qui est incontestablement une période de crise, on ne saurait passer à côté de ces remises en cause. Période de crise de la société qui n'a pas encore abouti à des changements. Période de crise de la gauche « traditionnelle ». Période de crise du marxisme. Ce n'est pas là un noir tableau, mais un constat : seules de profondes novations, seul un débat sans précédent, peuvent faire que cette crise soit une crise de croissance productive.

Parmi ces novations, beaucoup insistent sur la nécessité de nouveaux rapports aux mouvements de masse, aux transformations de mœurs et de cultures de notre époque ; mais pour que l'appel aux femmes, aux écologistes ou à d'autres ne soit pas un clin d'œil électoraliste, il faut une participation pleine et entière aux mouvements de masse, il faut aller jusqu'au bout de l'idée d'autogestion, il faut remettre en cause ce que ces mouvements nous obligent à remettre en cause.

« *Nous n'avons pas assez développé les luttes sur tous les terrains.* » A propos de la disparition du *Point du jour* (2) et de la tentative d'en faire porter la responsabilité au P.S. : « *Il ne faut pas esquiver les difficultés du courant révolutionnaire à tenir ses objectifs locaux.* » (Lyon, 7e, 30 mars.)

C'est donc bien sur la manière de faire de la politique que portent de très nombreuses réflexions.

Paris 13e : « *Point notable : en aucun cas, il n'y a eu remise en cause de l'union.* » Dans le Nord : « *Ce n'est pas notre stratégie d'union de la gauche autour d'un programme de réformes avancées qui est mauvaise, mais nous avons sans doute commis des erreurs dans sa mise en œuvre.* » Dans les Hauts-de-Seine (cellule Marcel-Cachin-Electronique Dassault, Saint-Cloud) : « *La voie pacifique au socialisme n'est pas une voie électoraliste : l'essentiel du mouvement de masse n'est pas dans les élections.* »

C'est ici la manière de faire de la politique qui est analysée et sur laquelle incontestablement la majorité des militants — exceptés quelques-uns pour qui tout événement est prétexte à « faire du parti comme avant », — pense qu'il y a des choses à faire. Personne n'a proposé une stratégie alternative à celle qui a été fixée : voie démocratique de passage au socialisme démocratique. Personne. Mais une fois cela dit, il reste beaucoup à faire pour trouver et les formes de passage et les moyens de la démocratie. Dans la société et dans le parti. Cellule Marcel-Cachin, Hauts-de-Seine : « *Le centralisme démocratique n'est pas suffisant : la base n'est pas assez consultée.*

» *Elle ne l'a en tout cas pas été lorsque le parti a pris d'importantes décisions sur la force de frappe, sur le Parlement européen, sur la candidature communiste en 1981... Comment expliquer la disparition de deux de nos journaux ? Y a-t-il eu débat pour prendre ces décisions ?* »

Démocratie dans le parti, informations à tous les niveaux, traiter les militants en adultes responsables. « *Si je comprends bien, les communistes se divisent entre ceux qui ont compris et les autres ? Ce n'est pas comme ça qu'on parle à des camarades* ». « *J'ai l'impression que nous avons des langages différents, pour la direction, pour les militants et pour les masses. C'est sans doute pour ça qu'on n'a pas publié le rapport de 1972. Les pratiques staliniennes n'ont pas disparu avec le vingt-deuxième congrès. Il n'y a pas de partage entre les intellectuels et les autres : la démocratie est un vrai problème, et pas seulement un problème d'intellectuel* » (cellule Pablo-Neruda, instituteurs, Nanterre).

Une démocratie et globalement des pratiques politiques à la hauteur d'une stratégie d'union qui ne sera jamais facile.

Il faudrait (« on » aimerait bien...) que tout ce bouillonnement, cette diversité, ces exigences se ramènent à l'« *approbation massive, par les militants, de la politique du parti* ».

Mais voilà : ça ne se passe pas comme ça.

FIN

(*) Anthropologue au C.N.R.S., enseignant de philosophie à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.

(1) Cf. Jean Rony dans *Dialectiques* n° 23.

(2) Journal quotidien lancé par les communistes de l'Isère, de la Loire et du Rhône en novembre 1977.

CORRESPONDANCE

Les communistes d'Aubervilliers

Nous avons rendu compte dans le Monde *du 8 juin du dernier numéro de la revue* Dialectiques. *Dans cette revue figure un article sur un débat au sein de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis à l'issue des travaux du comité central du P.C.F. auquel nous avons fait écho. M. Jean-Jacques Karman, secrétaire du comité de ville du P.C.F. à Aubervilliers, nous écrit :*

Alors que le député Jack Ralite est élu dès le premier tour, dans notre ville, les communistes d'Aubervilliers ont analysé — d'une manière critique — notre activité sur la ville, et c'est un bien.

Alors que les cent vingt camarades, membres des comités de section d'Aubervilliers, considèrent que le non-succès de la gauche aux élections législatives incombe entièrement au parti socialiste, ils ont analysé — d'une manière critique — notre pratique politique, et c'est un bien.

Pour nous, la critique a pour but de mieux servir notre peuple. Il n'y a pas uniformité chez les communistes, et c'est un bien.

C'est par la richesse des diverses sensibilités, sur la base de la théorie jeune et d'avenir qu'est le marxisme, que se forme l'unité d'action du parti communiste français.

Sensibilités exprimées à Aubervilliers lors de deux cent dix-neuf réunions de cellule, lors de douze comités de section, et, enfin, lors de stages tenus fin mai où les représentants des quatre-vingt-cinq cellules d'Aubervilliers ont approuvé les travaux du comité central.

Ils ont aussi — et cela est très important pour des militants révolutionnaires — décidée, sans clôturer la discussion, de passer à l'action sur différents points touchant les habitants de notre ville.

Sur mille huit cent vingt et un communistes d'Aubervilliers, trois camarades ont signé une pétition, et dans le même temps trente-huit travailleurs de notre ville ont adhéré à notre parti sur la base de la compréhension de la responsabilité socialiste dans la non-victoire de la gauche.

POLITIQUE

Les députés renforcent la répression de la conduite en état d'ivresse

• Contrôles préventifs • Alcootests perfectionnés • Annulation automatique du permis dans les cas graves

Sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine, mardi 20 juin, en deuxième lecture, la proposition de loi de M. Boudet concernant la prévention et la répression de la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique (« le Monde » du 10 juin).

Le Sénat, relève le rapporteur M. BOURSON (U.D.F.), élargit de façon notable la portée du texte initial en opérant un rééquilibrage entre les mesures répressives (annulation du permis de conduire) et les mesures préventives, permettant à la fois un dépistage plus systématique de l'état d'imprégnation alcoolique et une amélioration des constatations de l'infraction que constitue la conduite sous l'empire de l'alcool.

S'interrogeant sur l'efficacité de la loi du 9 juillet 1970 qui instituait un taux légal d'alcoolémie, il constate une augmentation continue des condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels. Il précise qu'en 1977 les accidents de la route ont coûté 35 milliards de francs à la collectivité, dont 14 peuvent être imputés à l'alcool. Ce texte, conclut-il, constitue une nouvelle tentative pour dissocier deux notions radicalement incompatibles : la consommation d'alcool et la conduite d'un véhicule.

Pour M. PEYREFITTE, garde des sceaux, ce texte est sans doute le plus important de la session. Toutes les quarante minutes, précise-t-il, un homme, une femme ou un enfant meurent sur les routes françaises : si l'alcoolémie au volant n'existait pas, il y aurait moitié moins de victimes. A son avis les dépistages doivent pouvoir être effectués en tout points du réseau routier. En ce qui concerne les alcootests, il insiste pour que l'Assemblée accepte, après le Sénat, l'utilisation d'appareils nouveaux, tout en indiquant que seuls les appareils très fiables seront homologués, qu'un échantillon de contrôle sera conservé et que tout conducteur pourra demander une prise de sang à titre de contre-expertise.

M. LA COMBE (R.P.R.) souhaite que le gouvernement étudie des dispositions spéciales afin d'assouplir les mesures de suspension en faveur de ceux pour qui le permis est indispensable à l'exercice de leur profession.

Ayant émis des doutes sur leur degré de précision, la commission des lois avait supprimé un article du Sénat qui autorisait l'emploi de nouveaux types d'appareil mesurant le taux d'alcoolémie par analyse de l'air expiré. Position défendue en séance publique par M. HAUTECŒUR (P.S.) et M. FONTAINE (non-inscrit).

Le garde des sceaux estime, au contraire, que les alcootests ont fait leurs preuves à l'étranger où cinquante mille fonctionnent à la satisfaction de tous et qu'il est beaucoup plus aisé de s'en servir que de recourir à une prise de sang. Il précise qu'il ne s'agit pas de les importer mais de les fabriquer en France. Il reconnaît que leur prix est peut-être élevé mais observe qu'il s'agit avant tout de réduire le nombre des victimes. Opinion partagée par le rapporteur. Finalement l'Assemblée décide de ne pas supprimer l'article.

Sur proposition de la commission, et avec l'accord du gouvernement, l'assemblée adopte ensuite l'amendement suivant : toute personne qui conduit un véhicule pourra être soumise à des épreuves de dépistage de l'imprégnation alcoolique par l'air expiré, même en l'absence d'infraction préalable ou d'accident, dans le cadre d'opérations ordonnées par le procureur de la République. Ces réquisitions prévoiront la date et les voies publiques sur lesquelles elles pourront avoir lieu. Ces vérifications devront s'opérer sous la responsabilité d'un officier de police judiciaire.

Toujours à l'initiative de la commission, l'Assemblée décide que l'annulation du permis de conduire sera prononcée obligatoirement en cas de récidive ou de cumul d'une infraction de conduite en état d'ivresse avec celle de délit d'homicide ou de blessure par imprudence. Il appartiendra toutefois au juge de décider quand, dans la limite maximum de trois ans, le conducteur pourra à nouveau solliciter un permis.

Les socialistes avaient estimé pour leur part que toute mesure d'annulation devait être laissée à l'appréciation du juge. Opinion partagée par le groupe communiste pour qui, si l'annulation est justifiée en cas de récidive, c'est au juge qu'il appartient d'en décider.

Annonçant le vote positif de leurs groupes respectifs, M. KALINSKY (P.C.) estime qu'une véritable lutte contre l'alcoolisme nécessiterait une politique sociale propre à supprimer le chômage et la misère, et M. HAUTECŒUR (P.S.) se demande si, pour essayer de diminuer le nombre des accidents, on ne va pas empiéter sur un certain nombre de libertés.

L'ensemble de la proposition ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

Au cours de la séance de mardi, l'Assemblée a également examiné :

— les propositions de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises. En ce qui concerne ce dernier point, l'Assemblée a décidé que la réforme entrerait en vigueur à l'occasion de la constitution des listes de jurés appelés à composer les cours d'assises à compter du 1er janvier 1980.

Elle a également décidé d'abroger un article du code de procédure pénale afin d'harmoniser les dispositions de ce code avec la réforme du régime pénitentiaire, introduite par le décret du 23 mai 1975, qui supprime le régime progressif à l'intérieur de chaque établissement pénitentiaire, et crée des quartiers de sécurité renforcés dans les maisons centrales. La C.M.P. n'avait pas jugé cette abrogation opportune, le Conseil d'Etat devant se prononcer incessamment sur ce point. L'Assemblée en a décidé différemment à la demande de M. PEYREFITTE, qui a obtenu gain de cause par 285 voix contre 197. Le ministre de la justice a insisté sur la nécessité de conforter la réforme de 1975, tandis que M. RICHARD (P.S.), d'un avis différent, s'interrogeait notamment sur l'efficacité des quartiers de haute sécurité.

• Le projet de loi relatif à l'aide de l'Etat aux établissements privés d'enseignement agricole (deuxième lecture).

Constatant la complexité du système d'aide financière l'Assemblée a décidé de ramener de quatre à trois le nombre de catégories d'établissements en ne retenant pour les établissements reconnus que le statut défini dans la loi de 1960. Les trois catégories sont les suivantes :

1) Les établissements reconnus et auxquels s'applique la loi de 1960 ;

2) Ceux qui, agréés, se verront appliquer la nouvelle loi ;

3) Ceux qui ne sont pas reconnus.

Le gouvernement s'est rallié à ce dispositif.

Dans la discussion M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) a souhaité sans succès que l'on réintroduise les dispositions supprimées par le Sénat, selon lesquelles les frais de formation et les dépenses d'inspection et de contrôle entraient dans le calcul de l'aide. Opinion partagée par M. CLEMENT (U.D.F., Loire) et M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan). M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, devait estimer que le gouvernement était allé aussi loin que possible et souligner la volonté de l'Etat d'assurer la formation et le perfectionnement des maîtres.

Au début de la discussion, M. DELEHEDDE (P.S.), avait observé qu'au terme des textes en vigueur il n'était pas possible de voter un texte entraînant une dépense supplémentaire sans avoir auparavant inscrit les crédits correspondants dans une loi de finances. M. Fouchier a relevé que la loi n'entrerait en vigueur qu'en janvier 1979 et indiqué que d'ici là des textes financiers seraient votés.

Expliquant le vote négatif de son groupe, M. RIGOUT (P.C.) a estimé que ce texte était en contradiction avec la constitution qui mentionne la laïcité. Opinion partagée par M. Delehedde pour qui le dualisme scolaire est ainsi conforté au détriment de l'enseignement public agricole. M. Guermeur a plaidé en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Liberté pour quoi faire ? a-t-il demandé avant de répondre : « *Pour changer l'éducation de ce pays, pour créer l'émulation. L'autogestion, nous, nous la faisons* », a-t-il conclu. Puis M. CLEMENT a indiqué que son groupe voterait le texte. Ce dernier a été adopté par 285 voix contre 197.

• Le projet de loi relatif à la promotion individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

L'Assemblée a adopté de nombreux amendements visant notamment :

— A faciliter, par le biais des stages d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, la participation à la vie associative ;

— A accorder aux salariés un congé de formation non seulement pour passer, mais aussi pour préparer un examen ;

— A ne pas introduire une définition du personnel d'encadrement à l'article fixant les conditions de la rémunération par l'employeur d'absences dues à un congé de formation ;

— A fixer un plafond à l'augmentation des charges résultant de l'application du texte pour les entreprises de moins de dix salariés ;

— A prévoir l'ouverture d'un droit au congé pour les moins de vingt ans pendant les deux premières années d'activité professionnelle ;

— A préciser les conditions dans lesquelles les organismes paritaires peuvent être associés à la procédure d'agrément ;

— A indiquer, contre l'avis du gouvernement, que les stages proposés par les établissements publics d'éducation ou de formation sont agréés par priorité ;

— A préciser que l'Etat peut intervenir financièrement à tout moment et non seulement au début du stage ;

— A ne pas déroger au principe du rattachement des stagiaires au régime général pour le risque accident du travail.

L'ensemble du texte ainsi modifié a été adopté par l'Assemblée au scrutin public, les communistes votant contre, les socialistes s'abstenant.

Le collectif budgétaire pour 1978

Mardi 20 juin, en séance de nuit, l'Assemblée nationale a examiné le rapport de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) chargée de proposer un texte sur les trois articles restant en discussion du projet de loi de finances pour 1978. M. Icart (U.D.F.), rapporteur général, en présente les conclusions. L'article 4 réduisait à 0,1 % le pourcentage de 0,2 % affecté au logement des immigrés au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction. Adopté par l'Assemblée, il avait été rejeté par le Sénat.

Alors que les modifications proposées par le gouvernement avaient un caractère permanent, la C.M.P. a décidé de les reprendre, mais en limitant leur durée d'application aux exercices 1978 et 1979.

A l'article 5 bis, destiné à ne pas réduire l'assiette de la taxe communale sur l'électricité, la C.M.P. a précisé que le montant total de la facture d'électricité serait apprécié hors taxes et il a fixé au 1er juillet prochain la date d'effet de cet article.

Enfin, pour l'article 7 destiné à corriger les conséquences négatives pour 1978 de l'application du budget de 1978 pour la coopération intercommunale, la C.M.P. a accepté la rédaction du Sénat, qui classe l'ensemble des syndicats intercommunaux à vocation multiple dans la catégorie des collectivités bénéficiant du remboursement de la T.V.A. au taux le plus élevé. Elle a refusé, en revanche, son extension aux syndicats mixtes constitués exclusivement de collectivités locales ou de leurs groupements.

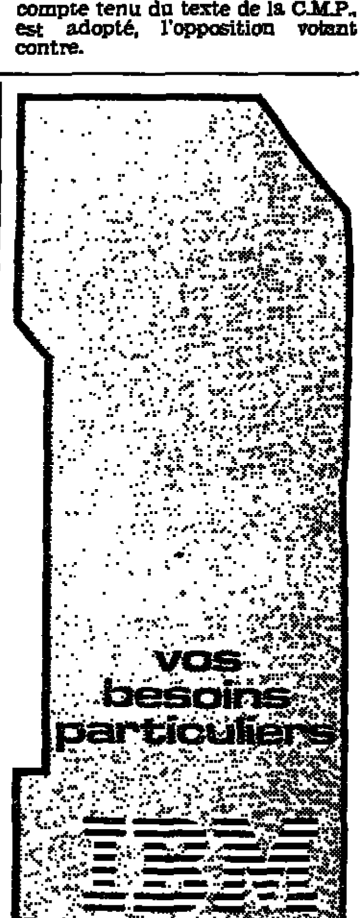
Le groupe communiste ayant décidé de poser la question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer) dont l'adoption aurait entraîné un rejet du texte, M. Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, émet les plus expresses réserves quant à l'orthodoxie d'une telle procédure et parle d'« *obstruction politique* ». M. Papon, ministre du budget, y voit pour sa part une « *diversion* ». M. Brocard (U.D.F.), qui préside la séance, rappelle alors qu'il y a déjà eu trois précédents.

Justifiant la démarche de son groupe, M. Andrieux (P.C.) dénonce « *la politique d'austérité dont les collectivités locales vont à son avis faire une fois de plus les frais* ».

A la majorité de 286 voix contre 197, l'Assemblée rejette la question préalable.

Après avoir protesté contre l'absence de l'opposition au sein des C.M.P., M. Fabius (P.S.) observe que l'ensemble du secteur du logement social sera placé dans une situation financière « intenable » à la suite de l'amputation du 1 %. Analyse contestée et par le rapporteur général et par le ministre, qui affirme que l'effort en faveur du logement social ne sera pas affecté et qui précisent que la politique d'accession à la propriété sera poursuivie.

L'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la C.M.P., est adopté, l'opposition votant contre.



La réforme des collectivités locales passe par celle de l'État

ESTIMENT DE NOMBREUX SÉNATEURS

Avant l'ouverture du débat sur les collectivités locales, M. ALAIN POHER, parlant de son fauteuil de président du Sénat, au nom de l'Association des maires de France, qu'il préside aussi, déclare notamment : « *Le dossier de la réforme des collectivités locales a été ouvert, il y a plus de quarante ans et, pendant cette période, de nombreuses études de qualité ont été élaborées par de nombreuses commissions composées d'hommes très compétents. Puissent leurs enseignements, enfin rassemblés, aboutir à la grande réforme qu'attendent tous les maires de France.* »

Puis il cède la parole au ministre de l'intérieur.

M. CHRISTIAN BONNET souligne que le gouvernement a voulu donner aux sénateurs la primeur des premières orientations du projet de loi-cadre relatif au développement des responsabilités locales, qui sera déposé devant leur Assemblée dès la session d'automne.

« *Nous voulons pour les collectivités locales*, déclare-t-il, *la liberté, la clarte et l'efficacité (...). C'est une loi de liberté que nous voulons vous proposer (...). Une loi appelée à restituer aux élus locaux une possibilité de choix, qui avait progressivement disparu, notamment en matière d'investissements, de politique financière, d'environnement et d'urbanisme, ce que l'on appelle aujourd'hui le cadre de vie.*

» *Une loi enfin qui n'imposera aucun regroupement communal, mais qui, à l'inverse, rendra plus aisé l'accès à la libre coopération.* »

La clarté s'obtiendra par une meilleure délimitation des compétences ; et l'efficacité par la modernisation des moyens d'action, et en particulier la modernisation des moyens financiers, la répartition des aides de l'Etat devant atténuer les inégalités structurelles et conjoncturelles.

« *L'allégement de la tutelle préfectorale, déjà largement réalisé*, proclame le ministre, *sera conduite à son terme.* » Pour la délimitation des compétences, il énonce ce principe : « *L'exercice des compétences doit être confié à la collectivité, qui est la mieux placée pour rendre le meilleur service aux citoyens.* » Quant aux moyens d'action, M. Christian Bonnet évoque ceux qui relèvent de la formation, de l'emploi et du statut des personnels. Il préconise en particulier la revalorisation de la fonction publique communale. Passant à la modernisation des finances locales, il déclare notamment :

« *Le choix dans ce domaine est simple : ou bien l'on s'achemine vers l'alimentation des budgets locaux pour l'essentiel par des transferts de l'Etat, affectés ou non, la fiscalité directe jouant un rôle de plus en plus marginal ; ou bien l'on estime que les ressources propres locales doivent continuer de couvrir une part importante des dépenses, et alors la fiscalité locale doit être profondément modernisée pour fonder sur des bases réalistes et équitables la contribution des ménages et des entreprises (...). Sur 108 milliards de recettes locales en 1975, 40 % provenaient des transferts de l'Etat, 19 % de recettes provisoires et 41 % seulement des ressources propres des collectivités locales (...).*

» *Le gouvernement incline à choisir la seconde voie, c'est-à-dire celle qui exclut toute évolution à la baisse du rapport entre les ressources propres et les recettes extérieures. Cela implique une rénovation de la taxe professionnelle et une adaptation de la taxe d'habitation, ainsi sans doute que la recherche de nouvelles assiettes fiscales, qui pourraient, après expérimentation, être substituées, au moins partiellement, à certaines impositions existantes.*

» *Parce qu'elle aurait pour premier corollaire un allégement considérable des procédures et un renforcement de l'initiative locale dans l'utilisation des crédits, le gouvernement vous proposera également de prendre en considération une autre option fondamentale que constituerait la globalisation progressive de tous les concours de l'Etat, en commençant par les subventions sectorielles d'équipement.* »

Le ministre traite ensuite du développement de la solidarité. Le statut de la libre coopération intercommunale devrait être « *assoupli dans un sens évolutif* ». Puis il conclut : « *Il ne s'agit en aucune manière, en déchaînant des forces centrifuges, d'affaiblir l'Etat dans un monde dangereux sur le plan de la sécurité et impitoyable sur le plan économique. Il s'agit au contraire de l'affermir par un transfert de compétences à des niveaux où elles seront mieux exercées, tant il est vrai qu'un Etat omnipotent devient vite un Etat impotent.* »

M. DE TINGUY (Union centriste): la tutelle insidieuse des services

M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), présentant les conclusions du groupe de travail Collectivités locales de la commission des lois, évoque les deux thèses qui s'affrontent dans la nation. « *Pour certains*, dit-il, *les collectivités locales ne sont que des démembrements de l'Etat, libre de leur octroyer la part d'autonomie qu'il estime convenable. C'est encore la thèse professée par nos technocrates, là-dessus héritiers d'une longue tradition.* »

La Constitution, donnant raison à l'autre thèse, souligne l'orateur, a heureusement reconnu la préexistence des collectivités locales en réaffirmant qu'elles sont une des bases de l'Etat. Mais les technocrates, battus sur ce plan, ont pris leur revanche sur le terrain et la première réforme, estime-t-il, consisterait à mettre d'accord les principes constitutionnels et la pratique. Plus que la tutelle des préfets, M. de Tinguy condamne « *la tutelle insidieuse des services et la marée de la paperasse. (...) Les contrôles techniques*, déclare-t-il, *sont dénoncés par les maires avec encore plus de vigueur que les contrôles financiers, notamment dans le domaine de l'urbanisme. Il est inadmissible qu'une même personne, dans l'administration, puisse être, tout à la fois, initiateur, concepteur, censeur, réalisateur et contrôleur. Aux élus il ne reste qu'à voter les crédits. Pour planter un seul poteau électrique, il faut plus de vingt signatures : et, le plus souvent, il est mal placé. (...) La réforme des collectivités locales passe par celle de l'Etat lui-même.* »

M. BLIN (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, présente les suggestions du groupe de travail « Fiscalité locale », adoptées à l'unanimité par les membres de ce groupe.

Les ressources des collectivités locales ne correspondent pas à leur rôle réel d'investisseur. Leurs recettes représentent 19 % de celles de l'Etat, tandis que leurs dépenses en font 39.5 % et leurs investissements la moitié.

« *Il convient donc*, souligne M. BLIN, *d'achever d'abord la réforme des impôts directes locaux. Les quatre vieilles qui ont le mérite d'être bien localisées, doivent devenir des impôts de quotité.*

» *Pour la taxe d'habitation, qui frappe vingt millions de Français au lieu de douze pour l'impôt direct, nous souhaitons que les abattements pour charges de famille soient renforcés, que ces abattements soient calculés sur la valeur locative de la commune et que le loyer minimum soit davantage pris en compte. L'impôt devrait pouvoir être acquitté de façon fractionnée.*

» *Pour la taxe professionnelle, nous souhaitons qu'à la valeur forfaitaire soit substituée la valeur réelle des équipements et amortissements, que le rapport entre salaires et immobilisations soit revu pour moins pénaliser les industries de main-d'œuvre, que l'on procède à une départementalisation des taux en maintenant l'affectation communale du produit, ou à une péréquation départementale. Enfin, nous sommes défavorables au déverrouillage du taux.*

» *En tout cas, il faut assurer aux communes des ressources évolutives, par compte, en leur affectant une fraction de l'I.R.P.P.* »

M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste (Corrèze), ne croit pas que l'Etat soit réellement disposé à renoncer aux pratiques actuelles qui transforment le maire en directeur de gestion.

M. RAYBAUD (gauche dém., Alpes-Maritimes) considère que le succès de l'action municipale tient à sa rapidité ; laquelle dépend de la connaissance prompte des grandes masses du budget de la commune, en particulier des subventions de l'Etat.

M. OGHE (P.C., Essonne) réclame notamment l'abolition de la tutelle préfectorale et le droit pour les conseils municipaux et les conseils généraux de consulter directement la population sur les problèmes qui l'intéressent.

M. DESCOURS-DESACRES (R.I., Calvados), estime que le problème de l'adaptation des moyens aux responsabilités des communes est essentiel. Mais pourquoi, demande-t-il, continuer à qualifier d'obligations des dépenses sur lesquelles le conseil municipal n'a aucun contrôle ? Il faut réconcilier l'Etat et les collectivités locales.

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) est quelque peu sceptique sur la possibilité, pour le gouvernement, de faire passer dans les faits ses bonnes intentions en obtenant, notamment, que l'Etat ne se défausse plus désormais de ses obligations sur les collectivités locales.

M. FREVILLE (Un. cent., Ille-et-Vilaine) souligne que l'urbanisation accélérée de ces dernières années a rendu caduques les dispositions de la loi de 1884. Il faut absolument un nouveau statut des collectivités locales et une définition très claire de la fonction communale. Neutralité et réserve de l'administration, continuité de la gestion que seule, estime-t-il une loi électorale de représentation proportionnelle peut assurer, sont les conditions d'une saine gestion des grandes villes.

Pour M. GENTON (C.N.I.P., Cher), les petites communes qui ne font pas de gros travaux n'ont guère à espérer du reversement de la T.V.A. Il faut donc créer un impôt fondé sur « *le chiffre d'affaires national* ». Quant aux subventions spécifiques, il est important qu'elles ne servent pas de prétexte à une mise sous tutelle technique.

M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire), demande à l'Etat de prendre en charge les dépenses qui lui incombent, notamment la voirie, à l'exception des chemins ruraux. D'autre part, estime-t-il, la « territorialité » de la taxe professionnelle ne permet pas à de petites communes de se grouper volontairement pour réaliser en commun des zones artisanales ou des zones industrielles dans la mesure où seule la commune d'accueil est bénéficiaire du produit de la taxe.

M. NAYROU (P.S., Ariège), plaide en faveur du syndicat de communes tandis que M. BERANGER (M.R.G., Yvelines) souligne que la coopération intercommunale se développera d'autant plus que les pouvoirs des communes seront plus grands.

M. VALLIN (P.C., Rhône), affirme que rien ne sera réglé tant que l'on ne prélèvera pas sur les ressources de l'Etat pour améliorer celles des collectivités locales. Il réclame, dès cette année, une allocation spéciale d'équilibre pour ces collectivités.

M. FOURCADE (P.R.): pour une refonte profonde de la fiscalité directe locale

M. JEAN-PIERRE FOURCADE (P.R., Hauts-de-Seine) traite des ressources des collectivités locales. La réforme, estime-t-il, devra répondre aux contraintes de la croissance — « *Il faut que les ressources croissent à un rythme au moins aussi élevé que celui de l'Etat* », — de la justice, de l'aménagement du territoire et de l'efficacité. Il croit nécessaire, à ce sujet, d'adapter la répartition des ressources de manière à « *favoriser nettement* » les associations et les regroupements de communes.

L'ancien ministre propose une refonte profonde de la fiscalité directe locale et fixe les cinq orientations suivantes :

● *Suppression de la taxe d'habitation et remplacement de son produit par un décime additionnel à l'impôt sur le revenu* établi soit par la commune soit par l'organisme de coopération intercommunale de dimension supérieure. De la sorte, la personnalisation et la familialisation de l'impôt seraient identiques pour l'Etat et pour les collectivités locales.

● *Transformation de la taxe professionnelle en impôt de quotité dont le taux serait fixé chaque année par la loi de finances.*

● *Abandon de la notion de valeur locative pour l'assiette de la taxe foncière sur les terrains à bâtir.*

● *Maintien d'une taxe foncière basée sur les valeurs locatives pour le reste du patrimoine foncier*, urbain et rural, avec conservation du système de l'impôt de répartition, chaque collectivité mettant en recouvrement le produit qui lui est nécessaire et l'écart des taux entre les collectivités étant moins dangereux que pour les autres ressources fiscales.

● *Diversification des ressources fiscales allouées aux collectivités locales.* Avec reclassement des affectations des droits de mutation, des taxes sur l'affichage et des droits indirects entre les collectivités, y compris les établissements publics régionaux. Extension de ce système à la vignette automobile.

M. Fourcade se demande enfin à propos de la fiscalité indirecte : « *Faut-il, à long terme, supprimer le V.R.T.S. et en faire un élément de la T.V.A.? La question peut être posée, elle éviterait les contestations, elle donnerait aux collectivités locales un produit évolutif et dont l'assiette est incontestable.* »

M. GERIN (non-inscrit, Rhône) demande à l'Etat de renoncer à imposer aux communes « *des projets sophistiqués et ruineux* ». M. SALVI (Un. cent., Val-d'Oise), a deux soucis : une claire définition des responsabilités et des compétences et l'instauration de garanties statutaires pour le personnel communal.

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), demande, lui aussi, « *un clair partage des compétences, au lieu de l'enchevêtrement actuel* ». Maîtrise de la politique foncière et efficacité de l'animation économique par les municipalités lui paraissent deux éléments importants d'une réforme qui ne réussira que si elle est globale. Autre condition de réussite : l'autorité du ministre qui sera chargé de la coordination et de l'application de la réforme, et la rapidité de publication des textes réglementaires.

M. BOURGINE (C.N.I.P., Paris) pense qu'il serait logique de confier au conseil général les pouvoirs d'administration et d'animation économique dévolus au préfet. Sur le plan financier, pourquoi, dit-il, ne pas créer en faveur des collectivités locales des centimes additionnels aux impôts d'Etat, notamment à la taxe sur l'essence ?

M. LOUIS PERREIN (P.S., Val-d'Oise) pose la question des délais d'application de la réforme : si le dépôt de la loi-cadre est annoncé pour l'automne, la discussion n'en est prévue que pour la session de printemps de 1979, de sorte que l'application n'en commencerait pas avant 1980. *Quid*, alors, pour 1978 et 1979, des contingents obligatoires ? Faudra-t-il que les communes lèvent l'étendard de la révolte ?

M. MOINET (Gauche dém., Charente-Maritime) craint que le gouvernement ne soit pas animé d'une véritable volonté politique, car, souligne-t-il, ce dont il s'agit, en définitive, « *c'est d'une refonte de l'Etat* ».

M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques) plaide en faveur des communes touristiques et des stations classées. M. GOETSCHY (Un. centr., Haut-Rhin) réclame l'institution d'une véritable fonction publique communale. M. BRIVES (Gauche dém., Tarn) demande : « *Accordera-t-on enfin aux maires ruraux le SMIC des gens de maison ?* » M. LUCOTTE (R.I., Saône-et-Loire) souhaite que l'on arrive à concilier la liberté de choix des élus locaux avec la planification des investissements, et M. BOILEAU (Un. centr., Meurthe-et-Moselle) réclame une participation de l'Etat au défraiement des magistrats municipaux.

M. PINTAT (R.I., Gironde) estime que les activités électives municipales ne peuvent être salariées : le mandat local doit demeurer précaire. Mais il faut penser à une indemnisation correcte des élus et à un régime de retraite en leur faveur.

M. MILLAUD (Un. centr., Polynésie) demande que les maires français du Pacifique soient des maires à part entière et critique l'action de retardement des services administratifs des ministères.

M. RAUSCH (Un. centriste, Moselle) exprime son désaccord avec ce qui a été dit en faveur des décimes et des centimes additionnels. Les ressources des grandes villes, pense-t-il, doivent rester modulables et non s'aligner sur les impôts d'Etat.

Répondant aux orateurs, M. CHRISTIAN BONNET traite principalement des finances locales.

« *L'idée de la correction d'assiette, avancée par votre commission des finances, est intéressante, mais attention au risque que la fiscalité ne joue plus en 1985 qu'un rôle marginal dans les ressources des collectivités locales !*

» *Nous pensons*, déclare le ministre de l'intérieur, *à un système de forfaitisation qui permettrait aux communes et aux départements de ne plus modifier d'année en année leur barème d'imposition. Cela ne signifie nullement que l'Etat cherche à se désengager, même si, dans la conjoncture présente, la réforme, comme le remarquait votre rapporteur général, « tombe mal » économiquement.* »

« *En 1970, les transferts — VRTS, subventions de fonctionnement et subventions d'équipement — représentaient*, précise-t-il, *20 milliards, soit 39,6 % des ressources locales. En 1975, 45 milliards, soit un doublement en cinq ans, et 40 % des ressources locales. Quand l'Etat touchait 100 F, en 1970, les collectivités locales recevaient 10,70 F ; en 1976, 14 F. De 1970 à 1977, le VRTS a crû de 173 %, contre 125 % seulement pour la PIB, 132 % pour la T.V.A. et 92,5 % pour les recettes de l'Etat. (...) Nous envisageons de créer un fonds qui globaliserait l'actuel VRTS avec indexation sur la T.V.A., référence plus favorable aux collectivités locales que celle de la taxe sur les salaires. En effet, ce sont en moyenne 40,2 % de la T.V.A. des collectivités locales qui ont été remboursés.* »

Le ministre répond à M. FOURCADE que la suppression de la taxe d'habitation pose de « *sérieuses difficultés* ». Il évoque aussi la question du personnel communal, indiquant que l'on peut songer à des passerelles avec la fonction publique d'Etat. Puis il remercie les sénateurs de leur coopération et de la commune volonté de dialogue qui s'est dégagée d'un débat « *qui*, dit-il, *a même pu être émouvant* » par l'amour dont il témoignait envers nos collectivités locales.

ALAIN GUICHARD.

POLITIQUE

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE JEUDI A PAU, ORTHEZ ET HASPARREN

M. Barre commence dans les Pyrénées-Atlantiques une nouvelle série de voyages « d'informations »

M. Raymond Barre devait se rendre mercredi soir 21 juin à Pau pour la visite qu'il se propose de faire, le jeudi 22 juin, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le premier ministre doit participer, jeudi matin, au palais du Parlement de Navarre, à une réunion de travail avec les parlementaires, les conseillers généraux, les représentants des organismes consulaires et professionnels, les dirigeants des organisations agricoles, les délégués du patronat, les présidents des organismes de tourisme et les responsables des principaux services administratifs du département. Y seront évoqués les problèmes économiques et sociaux de la partie sud de la région Aquitaine.

Plusieurs personnalités civiles et militaires doivent également participer à cette réunion, notamment M. Jean Serisé, chargé de mission à l'Elysée, qui préside le bureau de développement économique des Pyrénées-Atlantiques.

Le chef du gouvernement s'entretiendra ensuite avec les dirigeants des syndicats ouvriers puis avec M. André Labarrère (P.S.), député, maire de Pau, qui lui a demandé audience.

Dans l'après-midi, M. Barre doit se rendre à Orthez, où il aura un échange de vues sur les problèmes communaux avec les membres du conseil municipal qui compte vingt-trois élus « divers majorité » et deux socialistes. Son voyage se terminera à Hasparren, où le premier ministre a été convié à inaugurer une « usine à la campagne », en l'occurrence une unité du groupe Leroy-Sommer spécialisée dans la fabrication de pompes à chaleur. Avant de regagner Paris, M. Barre sera l'invité de l'émission télévisée « Cartes sur table », qui sera réalisée par Antenne 2 en direct de Bayonne.

Le voyage du premier ministre dans les Pyrénées-Atlantiques — le premier de la nouvelle série de déplacements que M. Raymond Barre se propose de faire cet été en province, — sera plus un voyage « de contact et de travail » qu'un véritable voyage « officiel », indique-t-on à l'hôtel Matignon.

L'entourage du chef du gouvernement justifie ce distinguo par le désir de M. Barre de consacrer son temps à « l'essentiel », c'est-à-dire au dialogue avec les représentants de la population locale et à l'examen de la situation économique départementale, et d'éviter les cérémonies et autres manifestations protocolaires qui caractérisent en général les déplacement officiels.

La rencontre avec le maire de Pau (P.S.)

Le maire de la ville, M. André Labarrère (P.S.) — qui est le seul parlementaire de gauche dans le département, les trois autres députés étant R.P.R., — a d'ailleurs relevé qu'il sera reçu par M. Barre à titre personnel : « *Je remarque que le premier ministre m'accordera un entretien privé, mais ce n'est pas le maire de Pau ès qualités qu'il recevra,* a-t-il déclaré. *Toutes les réunions de travail se font avec les conseillers généraux et les parlementaires, et si je n'étais pas l'un et l'autre j'aurais bien pu ne pouvoir rencontrer le premier ministre.* »

M. André Labarrère a estimé, au demeurant, que le voyage de M. Barre dans les Pyrénées-Atlantiques était « inutile » (*le Monde* du 21 juin), voulant dire par-là que le gouvernement possède depuis longtemps tous les éléments d'information nécessaires sur les problèmes du département pour prendre les mesures nécessaires s'il désire réellement intervenir.

Le premier ministre ne partage pas ce point de vue. Il estime qu'un échange personnel avec les élus, les professionnels et les fonctionnaires locaux se révèle souvent plus instructif sur le « terrain », que l'étude de dossiers. C'est d'ailleurs uniquement pour « *s'informer* » que M. Barre se rend à Pau, Orthez et Hasparren, non pour annoncer des décisions gouvernementales ou faire du « *saupoudrage* » de crédits, souligne-t-on à l'hôtel Matignon.

Il est peu probable, toutefois, que cette attitude réponde à l'attente des organisations syndicales du département, qui ont fait savoir qu'elles poseront au chef du gouvernement des questions « très précises », et qu'elles attendent évidemment des réponses qui le soient tout autant.

A. R.

M. GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC M. MAURICE FAURE DES PERSPECTIVES D'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

Le président de la République a reçu, mardi matin 20 juin, M. Maurice Faure, député du Lot, président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche. Le président de la République, selon le porte-parole de l'Elysée, a demandé à M. Faure « *de lui faire part de son sentiment sur les incidences de l'éventuel élargissement du Marché commun aux pays méditerranéens nouvellement candidats* ».

Après l'entretien, M. Faure a indiqué que la conversation avait porté sur les trois problèmes posés par l'élargissement de la C.E.E. : « 1) *Le problème particulièrement sensible des produits agricoles méditerranéens ;* 2) *Le problème des institutions qui se trouve posé en termes nouveaux à partir du moment où, de neuf, la Communauté va passer à douze ;* 3) *Et enfin, le problème de la distorsion entre les conditions économiques et sociales de l'Europe du Nord et de l'Europe du Midi.* »

● *M. Michel Debré* s'est adressé, mardi 20 juin, aux élèves de l'Ecole d'artillerie de Draguignan (Var), avant de rencontrer les militants R.P.R. du Var. A cette occasion, l'ancien premier ministre a réaffirmé son opposition à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Il a précisé : « *Je crains que la France ne doive obligatoirement accorder des concessions, notamment sur le plan des marchés européens et réintégrer l'OTAN.* »

M. BERNARD STASI : refuser la Communauté et la démocratie européennes, c'est insulter l'avenir.

M. Bernard Stasi, vice-président et porte-parole du Centre des démocrates-sociaux, a rendu publique, mardi 20 juin, la déclaration suivante :

« *Le grand débat public sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel vient de s'ouvrir. Le C.D.S. souhaite qu'il se fasse dans la clarté et l'objectivité. Il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre l'élection européenne : elle aura lieu le 10 juin 1979 sur la base des textes en vigueur qui donnent à l'Assemblée des pouvoirs limités mais réels. Il ne s'agit pas non plus de remettre en cause la Communauté européenne : celle-ci existe. Mais elle a besoin de se fonder sur une assise démocratique et puiser des forces nouvelles dans le suffrage populaire.*

» *Refuser la Communauté et la démocratie européennes, c'est, au nom du passé, rejeter le présent et insulter l'avenir. Cette attitude est stérile. (...)*

» *Il affirmera ses positions au sein de l'U.D.F. et avancera des propositions concrètes pour le renforcement de la souveraineté européenne (...).*

ERRATUM. — La commission chargée d'étudier les affaires européennes, que préside M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, n'a pas été mise en place par le P.R., comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 21 juin, mais par l'U.D.F. Les vice-présidents en sont Mme Scrivener pour le P.R., M. Daillet (C.D.S.) et M. Rossinot (rad.).

L'irritation du R.P.R. à l'égard du gouvernement va croissant

La réunion du groupe parlementaire R.P.R., mardi 20 juin en présence de M. Jacques Chirac, président du mouvement, a été marquée par un net durcissement de l'attitude des députés gaullistes, qui revenaient de leurs circonscriptions. Trois sujets — la situation économique, les projets du président de la République et le voyage que M. Chirac doit effectuer en juillet dans le Pacifique — ont fourni autant d'occasions aux élus R.P.R. de raidir leur comportement et d'acérer leurs propos à l'égard du gouvernement.

Les élus se sont ainsi montrés particulièrement inquiets de l'aggravation de la situation économique et sociale qu'ils ont pu mesurer concrètement dans les provinces et dont ils accusent la capitale et le pouvoir central de ne pas prendre une juste conscience. C'est pour faire le point sur l'ensemble de cette situation et pour fixer plus solennellement leur attitude qu'ils ont décidé de tenir, mardi 27 juin, une réunion commune du bureau du groupe parlementaire et du conseil politique du mouvement, qui sera suivie le lendemain soir d'une réunion du comité central, auquel participent désormais tous les parlementaires. Les critiques contre la politique économique et surtout sociale du gouverement sont alimentées tant par la hausse des prix que par l'aggravation du chômage, et plusieurs députés ont apporté des témoignages concrets qu'ils avaient recueillis auprès de leurs électeurs.

Leurs réserves envers le pouvoir se sont aussi exprimées à propos du projet relatif à l'orientation de l'épargne qu'ils jugent à la fois complexe et comportant trop de lacunes.

Les élus gaullistes ont aussi raidi leur attitude à l'égard du président de la République en évoquant les trois projets que celui-ci a, au cours de sa conférence de presse, chargé le premier ministre de mettre en chantier en coopération avec tous les groupes politiques. L'un est, d'ores et déjà, repoussé par le R.P.R., un autre lui inspire des doutes, et le troisième ne provoque que son scepticisme bienveillant.

La limitation du cumul des mandats électifs souhaitée par M. Giscard d'Estaing, ne paraît pas devoir — aux yeux des élus R.P.R. — relever de la réglementation. Selon eux, c'est aux électeurs eux-mêmes à décider en toute liberté si le cumul est abusif et si tel candidat « cumulard » mérite ou non leurs suffrages. M. Claude Labbé, président du groupe a été formel : « *Seul l'électeur doit décider ; le cumul ne peut être une préoccupation que pour l'électeur.* »

Quant à l'instauration du scrutin proportionnel dans les villes de plus de trente mille habitants — autre vœu du chef de l'Etat, — M. Labbé n'a pas caché que le R.P.R. n'était « *pas très chaud* » à l'égard de ce projet sans y être toutefois « *catégoriquement opposé comme pour les élections législatives* ». Il doute de l'efficacité d'un tel mode de scrutin.

Sur ces deux sujets, les gaullistes attendent cependant pour se prononcer définitivement de mieux connaître « *la pensée du président de la République* », qu'ils trouvent encore imprécise. A propos du projet réglementant le financement des partis politiques, s'ils se disent « *d'accord avec tout ce qui peut conduire à une moralisation des élections* », ils demeurent assez sceptiques quant à la mise en œuvre de cette intention et M. Labbé a même « *trouvé assez cocasse que l'on veuille verser des fonds au parti communiste ou connaître ses sources de financement* ».

« Trop, c'est trop »

L'irritation des députés R.P.R. envers le pouvoir s'est surtout manifestée avec des accents à la fois plus violents et plus désolés à l'évocation du voyage que M. Jacques Chirac doit effectuer en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, du 15 au 30 juillet. M. Gaston Flosse, député R.P.R. de Tahiti, s'est en effet « *indigné des conditions de préparation de ce voyage* ». Il a assuré que M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, « *avait donné des directives précises aux autorités locales pour que ne soient pas mis à la disposition de M. Chirac les moyens habituellement offerts à n'importe quel visiteur, et avait exercé des pressions sur les militants et les cadres R.P.R. pour qu'ils ne reçoivent pas l'ancien premier ministre avec enthousiasme* ».

Rappelant que M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, avait récemment été reçu en Polynésie, sinon en Nouvelle-Calédonie, avec les égards normalement dus à sa qualité, il a indiqué que le président du R.P.R. ne pourrait pas rencontrer les autorités administratives du territoire, qu'aucun avion ou bateau ne serait à sa disposition et que la station FR 3 de télévision avait reçu consigne de n'assurer localement aucune publicité à ce voyage. M. Claude Labbé, exprimant les sentiments de ses collègues, a déclaré : « *Trop, c'est trop ! Nous voulons encore espérer qu'il s'agit d'une fantaisie qui sera vite réprimée, sinon nous en tirerons les conséquences. Je vais en parler au premier ministre. Il est en effet incroyable que l'on veuille empêcher le chef du premier parti de France de se rendre dans un territoire pour y prêcher une parole qui, de surcroît, est celle de la majorité.* » Et il a ajouté : « *Nous considérons que cette affaire est grave.* »

Une réponse de M. Dijoud

M. Dijoud a déclaré mercredi matin 21 juin : « *Aucune pression n'a été faite auprès de la presse en général pour l'empêcher de parler du voyage de M. Chirac en Polynésie. M. Chirac sera reçu dans les DOM-TOM, en tant que président d'un parti politique comme il l'est dans les départements métropolitains.* »

Dans les départements métropolitains, les membres du corps préfectoral ont reçu des instructions orales pour n'organiser aucun accueil ni réception lorsque M. Chirac y effectue des déplacements. C'est ainsi que les choses se sont passées pendant la campagne législative et depuis lors.

A l'issue de cette réunion, les députes R.P.R. ne cachaient ni leur déception ni leur agacement. Plusieurs d'entre eux, et d'abord le président de leur groupe, se flattaient d'avoir joué depuis l'installation de la nouvelle Assemblée la carte de la coopération avec l'hôtel Matignon, d'avoir prêché la conciliation et rempli plusieurs missions de « bons offices » au risque d'être accusés parfois d'être allés trop loin. Ils exprimaient — et M. Labbé le premier — leur amertume de n'avoir pas été payés de retour. Ceux-là se demandaient même s'ils n'avaient pas été dupés, s'étonnant par exemple que M. Barre ait assisté à l'Elysée au déjeuner offert par le chef de l'État au bureau du groupe U.D.F. et non à celui réservé au groupe R.P.R., remarquant que les suppléants de MM. Barre et Jean-François Deniau, respectivement MM. Baridon et Moulle, soient demeurés députés « *non inscrits* » alors qu'ils sont des adhérents du R.P.R. en tant que militants. Ils ne cachaient plus qu'ils doutaient de l'impartialité politique de M. Barre en laissant nettement entendre que le premier ministre penchait en faveur de l'U.D.F. et se laissait forcer la main dans la cabale dirigée contre M. Chirac et le R.P.R.

A quelques jours de la fin de cette première session de la nouvelle législature, la nervosité, l'agacement des élus gaullistes, révélait que, si le R.P.R. était, comme l'avait dit M. Chirac, « en réserve » par la force des choses, il avait aussi des velléités de sortir de celle-ci. Les journées d'études des parlementaires prévues du 27 au 29 septembre à Biarritz, permettront de mesurer la fermeté de ces intentions.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Les relations entre M. Dijou (P.R.) et le R.P.R. n'ont jamais été cordiales. Au cours de la campagne des élections législatives, par exemple, le maire de Briançon avait refusé de mettre une salle municipale à la disposition de l'ancien premier ministre. Le R.P.R. avait présenté un candidat contre M. Dijoud dans la deuxième circonscription des Hautes-Alpes.

M. CHIRAC : nous avons pour vocation de peser à l'intérieur de la majorité.

M. Jacques Chirac, interrogé par R.T.L. mardi 20 juin, a notamment déclaré : « *Au R.P.R. nous sommes membres de la majorité et nous y sommes aujourd'hui un peu en réserve. Nous avons pour vocation de peser à l'intérieur de la majorité pour que dans tous les domaines nos objectifs soient pris en considération. Nous sommes le premier parti de France par le nombre de ses suffrages recueillis, par le nombre des adhérents et des députés et nous avons tout de même la possibilité de faire connaître notre sentiment, qu'il soit approbatif ou réservé.* »

La détaxation de l'épargne

(Suite de la première page.)

Quant à l'avoir fiscal, il repose sur un mécanisme compliqué : l'actionnaire est réputé avoir reçu un revenu brut supérieur de 50 % à son coupon, cet excès représentant une partie de l'impôt payé sur les bénéfices de la société : ces 50 % lui sont crédités ; il en résulte que si son taux d'impôt personnel est inférieur à 50/150, c'est-à-dire un tiers, il a droit à un remboursements ; s'il se situe dans une tranche d'impôt plus élevée, il paie la différence.

Dans tous les cas, l'avantage des déductions sur le revenu, des exonérations, des abattements ou des plafonnements est d'autant plus grand que les contribuables disposent de revenus plus larges. Seul l'avoir fiscal n'est pas contraire à la progressivité : on incite les gros porteurs à s'investir en obligations, les petits en actions : singulière manière de faire fonctionner le marché financier.

Les raisons abondent de remplacer par un système simple et cohérent un ensemble aussi distordu, aussi inefficace aussi injuste.

Quatre idées

La proposition que j'ai présentée bien des fois consiste à abolir toutes les dispositions actuelles, sauf peut-être l'exonération des intérêts du livret A, et à y substituer un principe unique : la fraction du revenu qui est épargnée donnerait droit à une réduction d'impôt qui soit un pourcentage de cette épargne. Seuls les accroissements de patrimoine par des achats supplémentaires ou l'excès des achats sur les ventes sont une épargne. Pour ne pas la mêler avec l'effet des plus-values et des moins-values, les actifs doivent être appréciés à la valeur de début d'exercice ou de l'achat en cours d'année.

Première idée : la réduction vaut pour cette épargne nette globale. Elle en est un pourcentage, cependant que le barème reste progressif. Il en résulte que la réduction est proportionnellement plus forte, par rapport à l'impôt normalement dû, dans les tranches d'imposition les plus faibles ; l'incitation est d'autant plus grande que le revenu est plus bas et l'épargne plus méritoire.

Deuxième idée : on peut éventuellement faire varier la réduction d'impôt suivant que la conjoncture exige plus d'épargne ou moins ; on pourrait même, si on le souhaite, la rendre plus forte pour les actions que pour les obligations, c'est-à-dire qu'au cas de passage des unes aux autres il y aurait majoration du crédit d'impôt.

Troisième idée : le désinvestissement devrait payer une taxe égale à la réduction d'impôt sur l'accroissement d'épargne ; en seraient évidemment exonérés les retraités et les chômeurs.

Enfin, l'avantage doit être réservé à ceux qui fournissent les moyens de connaître l'accroissement de leur patrimoine, c'est-à-dire qui acceptent de le déclarer en début et en fin d'année et de payer une taxe, qui n'aurait pas à dépasser 0,5 %, sur la valeur de leur capital.

On voit de reste la forte incitation que comporte ce système : l'épargne doit être un multiple de la réduction d'impôt. On voit aussi la contribution qu'il apporterait à une assiette correcte de la fiscalité : pour faire apparaître son épargne, il faut déclarer son patrimoine, après quoi il est difficile de tricher sur son revenu.

Un principe mal conçu

Point par point, le projet du gouvernement prend le contrepied de ce plan cohérent.

Il détaxe les achats d'actions, à la seule condition qu'ils excèdent la vente d'autres actions, mais sans s'inquiéter de savoir si on n'a pas, pour les acquérir, liquidé des obligations ou des bons du Trésor.

Les achats sont déduits des revenus à concurrence de 5 000 francs, plus 500 pour chacun des deux premiers enfants, 1 000 à partir du troisième. L'effet est celui de toutes les déductions sur le revenu : selon que vous serez puissant ou misérable, l'Etat vous remboursera entre 60 % et rien. S'ajoutant à la déduction des primes d'assurance sur la vie et des intérêts sur l'habitation principale, à l'exonération du livret A, à l'abattement sur les intérêts obligataires, on aboutit à donner aux contribuables les plus aisés les moyens cumulés de réduire leur impôt de 15 000 francs ou bien davantage.

Dès lors qu'on part d'un principal mal conçu, les difficultés se multiplient dans l'application. Il faut parer le risque que les bénéficiaires se défassent de leur portefeuille avant l'entrée en vigueur de la loi pour opérer des achats qui bénéficient des faveurs nouvelles : d'où un contrôle des actions possédées ou vendues sur les six mois précédents. Les déductions ne restent acquises que s'il n'y a pas diminution du portefeuille dans les quatre ans ; il va donc falloir contrôler tous les comptes ouverts chez des intermédiaires agréés. Si dans cette période les cessions l'emportent sur les achats, il y a réintégration dans le revenu dans la mesure où il y avait déduction, mais non pour la part des achats qui dépassaient le plafond : on souhaite bien du plaisir à ceux qui devront calculer ces proratas.

Une question majeure se posait au sur plus : fallait-il n'offrir de déduction que pour des souscriptions à des actions nouvelles ? C'était un moyen plus direct d'accroître les fonds propres des entreprises. Mais les opérateurs arbitreraient au détriment des titres existants en faveur des titres nouveaux : la baisse de la Bourse rendrait plus difficile le financement des entreprises. Le gouvernement s'est décidé pour la déduction des achats en Bourse aussi bien qu'à la souscription. Résultat paradoxal : les jours où le marché sera actif, l'Etat perdra de l'argent, puisqu'il accordera des déductions aux acheteurs sans rien reprendre aux vendeurs.

Une mesure aussi injuste aura-t-elle au moins quelque efficacité ? Le gouvernement, en contrepartie, supprime pour l'avenir les comptes d'épargne à long terme, où des versements réguliers pendant cinq ans s'accompagnaient d'une exemption des revenus qui restaient bloqués. On ne les regrettera pas, pas même ceux qui se sont trouvés coincés avec des valeurs françaises qui se dépréciaient constamment. Surtout, il faut choisir entre la déduction pour les achats nouveaux et l'abattement sur les dividendes. Sous toutes les contraintes du nouveau régime, l'avantage n'est pas grand : au taux de 60 %, le contribuable sans enfant gagnera 3 000 francs d'un côté, mais perdra 1 800 francs de l'autre. C'est le moment que choisit le gouvernement pour créer les actions à dividende prioritaire, dépourvues de droit de vote, qui peuvent atteindre un tiers du capital total. Comme elles sont servies avant les actions ordinaires, les dividendes normaux risquent d'être réduits. Dans le même temps que l'Etat sacrifie des recettes pour faire remonter la Bourse, il introduit une mesure qui tendra à la faire baisser.

Devant toutes ces incohérences, l'incitation à l'épargne et le financement des entreprises n'apparaissent plus que comme des alibis. Le démantèlement de l'impôt sur le revenu se poursuit au bénéfice des privilégiés.

PIERRE URI.

La querelle financière entre l'État et Paris pourrait s'aggraver

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de conseil général, pourrait être prochainement saisi de la création d'impôts départementaux afin de faire face aux frais de transports et d'aide sociale qui sont à la charge du département de Paris.

Telle est l'opinion des milieux administratifs de la capitale, qui relèvent que l'État peut exiger l'inscription au budget départemental de Paris de 375 millions de francs d'arriérés au titre des dépenses d'aide sociale et de 365 millions de francs pour la participation de la Ville au déficit des transports en commun. Ce dernier chiffre comprend 294 millions correspondant aux sommes non inscrites dans les budgets antérieurs et 71 millions pour 1978. (Le Conseil de Paris avait, en décembre 1977, ramené sa participation de 596 millions, somme demandée par l'Etat, à 525 millions de francs.)

La Ville de Paris est à la fois commune et département. Le budget du département est alimenté par le budget municipal. Si l'Etat réclame le paiement de telles charges, la création d'un impôt départemental deviendrait alors nécessaire.

D'autre part, M. Henri Fiszbin a précisé, mardi 20 juin, les raisons du refus opposé par le groupe communiste, qu'il préside, à la proposition de réunion commune faite par la fédération socialiste (*le Monde* du 21 juin). M. Fiszbin a affirmé : « *La fédération du P.S. et ses élus, sous couvert de dénonciation générale des transferts de charges et de la majorité réactionnaire du Conseil de Paris, ont, en fait, éludé le combat concret. (...) Les conseillers socialistes ont refusé de soutenir nos propositions constructives et efficaces visant à inscrire une subvention d'équilibre permettant d'épargner aux Parisiens une nouvelle hausse fiscale. L'attitude de la fédération socialiste s'inscrit bien dans la démarche actuelle du parti socialiste au plan national.* »

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait écrire, dans nos éditions du 21 juin : « M. Barre a évalué à 35 % le taux d'augmentation de la fiscalité parisienne pour 1979. » Il fallait lire M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, comme l'indiquait le contexte de l'article.

PROTESTATION CONTRE UN MEETING DE L'EURODROITE A LA MUTUALITÉ

Après la tentative de rassemblement international néo-nazi au château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne), du 16 au 18 juin (*le Monde* du 20 juin), l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC) s'inquiète, dans une lettre adressée au ministère de l'intérieur, de la recrudescence des activités des groupes néo-nazis. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) et la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) s'indignent de leur côté des menées récentes de groupes néo-nazis.

En outre, le quotidien *Rouge* (trotskiste), daté du 20 juin, demande l'interdiction du rassemblement de l'Eurodroite où seront présents le Mouvement socialiste italien (M.S.I.), Fuerza Nueva (Espagne) et le Parti des forces nouvelles (extrême droite). Ce rassemblement doit avoir lieu le 27 juin à la Mutualité à Paris. *L'Humanité* du 20 juin proteste aussi. Les comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP, anciennement intitulé Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) demandent également l'interdiction du meeting de l'eurodroite à la Mutualité.

Le Monde

société

TROIS CENT TRENTE-SEPT MILLE CANDIDATS AU BAC

Un trompe-l'œil

(Suite de la première page.)

C'est peu dire que le baccalauréat n'est plus ce qu'il était. La garantie de réussite sociale ultérieure qu'il offrait jadis s'est amenuisée au fil des ans, chacun le sent bien. Mais on observe toujours un décalage, dans le temps, entre le moment où une réalité change et celui où on prend conscience de ce changement pour s'y adapter. C'est ainsi que, pour le baccalauréat, dans les milieux modestes et les classes moyennes (ces dernières ayant le plus bénéficié du « boom » des bacheliers), l'illusion est tenace. Le baccalauréat reste un objectif majeur de l'ambition des familles. Ne pas le réussir, c'est déchoir et même trahir l'affection des siens et les sacrifices consentis.

Beaucoup ressentent pourtant, de manière confuse, que le baccalauréat est tout et pas grand-chose. Tout parce que sans lui, l'ascension socaile est compromise, pas grand-chose parce qu'il ne garantit plus cette ascension. L'acharnement mis à le défendre, l'énergie dépensée à le préparer, l'atmosphère passionnelle qui entoure la publication des résultats et l'attitude des jurys, tout montre que la raison ne guide pas les Français sur ce sujet : le baccalauréat a une valeur magique, presque d'initiation, c'est un véritable baptême social et culturel. Il focalise toutes les espérances et toutes les anxiétés.

Les chimères des parents

Ou l'illusion se défait, c'est bien après le baccalauréat. Lorsque chacun, passées les affres de l'examen, franchis les obstacles (aisés, puisque 70 % y parviendront, bon an mal an), se retrouvera confronté avec la dure réalité de l'enseignement supérieur, où 80 % des bacheliers continuent d'entrer. Comme beaucoup de parents vivent encore sur les schémas de l'époque où ils étaient eux-mêmes sur les bancs de l'école, l'amertume est grande à l'heure des comptes.

Dans un ouvrage récent, M. Jean Repusseau résume ainsi l'évolution récente de la société française et de ses chimères à cet égard : « *A partir des années 70, le nombre des carrières offertes dans le secteur tertiaire augmente moins vite que le nombre de ceux qui, naguère, avec les diplômes qu'ils possèdent, eussent pu espérer les occuper. La correspondance entre le haut niveau d'instruction et l'assurance d'un emploi bien rémunéré cesse désormais,* [mais] *on n'a pas oublié la rémunération quasi automatique des précédentes décennies et on se console mal que l'automatisme ait disparu (1).* »

Comme il faut, tout de même, sauver les apparences de ces « automatismes » — ne serait-ce que pour éviter d'entretenir dans le pays les frustrations et l'aigreur, — on continue à entretenir l'illusion que le baccalauréat ouvre toutes grandes les portes de l'enseignement supérieur, qui, à son tour...

Des études récentes ont, au contraire, montré qu'il y avait désormais au moins deux baccalauréats : celui de la série C et les autres. Aux bacheliers C, la voie royale des grandes écoles ou des études médicales. A eux les espérances raisonnables, à tous les autres les ambitions risquées. Les parents d'élèves de milieux aisés ne s'y trompent pas. Chacun d'eux sait désormais que l'étape capitale de la scolarité d'un adolescent se situe à la fin de la seconde, au moment où les enseignants décident si, oui ou non, un élève est *dignus intrare* en section C. Les refus, à ce niveau, prennent parfois des allures de drame, et, dans ces familles informées, on sait que cette étape-là est plus décisive que celle du baccalauréat, qui interviendra deux ans plus tard (2).

Seul le bac C permet d'envisager toutes les orientations ultérieures. Les autres ne le permettent plus. Au point que bien des parents préfèrent un redoublement en première C à un passage dans une classe terminale d'une autre section.

Résumons la situation : le baccalauréat est devenu un phénomène de masse ; il ne dégage plus les élites ; celles-ci se forment dans les sections C ; les mathématiques font la décision ; les candidats au baccalauréat ont leur avenir derrière eux. L'enseignement secondaire français se réorganise peu à peu autour de cet objectif : le bac C ou la mort.

Le supprimer ?

Depuis que Jules Ferry a institué en France l'obligation scolaire, le niveau culturel de la nation s'est, à l'évidence, élevé, mais les « indicateurs » du niveau atteint ont subi, avec le temps, une inexorable dévaluation. Au dix-neuvième siècle, savoir lire, écrire et compter était un exploit comparable au fait d'être bachelier en 1900. Le titulaire du certificat d'études d'avant guerre avait un prestige comparable à celui du bachelier des années 50. Le licencié d'aujourd'hui est le bachelier d'il y a vingt ans. Constater ce phénomène n'est pas le regretter : il aurait été dramatique pour la société que l'élévation du niveau de vie des Français ne s'accompagne pas d'une élévation du niveau culturel de l'ensemble.

Faussement unique dans les espérances qu'il autorise, insuffisant à garantir un emploi correct, le baccalauréat mérite-t-il encore de vivre ? Est-il honnête de mettre sous cette étiquette qui garde du prestige un produit décevant ? Ne vaudrait-il pas mieux dire clairement que la sélection s'opère avant lui et sur quels critères ?

Le baccalauréat est un trompe-l'œil dont la fausseté a de graves conséquences sur l'ensemble de la scolarité. Celle-ci, en effet, est conçue en fonction de l'examen qui est supposé la couronner. Les programmes, les horaires, les méthodes pédagogiques utilisées dans le secondaire, sont construites dans l'optique d'y préparer les élèves. Le taux de réussite au baccalauréat détermine la plus ou moins grande valeur d'un lycée. L'existence d'un diplôme national bloque les initiatives, freine les recherches pédagogiques et contraint les enseignants et les élèves — sous peine d'échec inadmissible pour les familles — à choisir la routine plutôt qu'à exercer leur capacité d'imagination.

Mais peut-on le supprimer ? Non, si l'on admet qu'il faille maintenir un parchemin à forte valeur symbolique dans la société. Non, si l'on refuse d'organiser la sélection à l'entrée des universités. Oui, si l'on veut débloquer la machine de l'enseignement secondaire et faire confiance aux enseignants qui y exercent. Oui, si l'on admet que la sélection « sauvage » à laquelle se livrent un nombre grandissant d'universités serait plus morale à visage découvert.

Le baccalauréat, c'est vrai, symbolise l'enseignement français. Il est le symbole de ses illusions et de ses travers.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Jean Repusseau, *Bons et mauvais élèves*. Edit. Casterman, 180 p., 39 F.

(2) Voir à ce sujet l'enquête du *Monde de l'éducation* (juin 1987) et *le Monde* du 3 juin.

DU COTÉ DES PARENTS

« C'est quand même un bagage »

De notre envoyé spécial

Langres (Haute-Marne). — Voilà un siècle que les villages de Culmont et Chalindrey ont lié leur sort au chemin de fer. Autant dire qu'ils ne font plus qu'un aujourd'hui puisque la vie de leurs quatre mille habitants tourne presque exclusivement autour du dépôt et de la gare S.N.C.F. de Culmont-Chalindrey, important nœud ferroviaire situé à une dizaine de kilomètres de Langres. Dans cette cité ouvrière à la campagne, une dizaine de lycéens — et surtout de lycéennes — tentent cette année leur chance au baccalauréat. Ils font partie des cent quarante-cinq élèves de terminale du lycée Diderot de Langres qui composent en philosophie, ce 21 juin, au lycée poylvalent de Chaumont.

Leurs parents sont-ils dans les affres à la veille de la première épreuve ? Nullement. « *Moi, je n'ai que le certificat d'études,* explique un ancien cultivateur devenu ouvrier cheminot. *Alors il faut bien qu'elle se débrouille seule la petite.* »

A Culmont, la fille du maire — un des derniers cultivateurs du village — se présente au bac B. Tandis qu'elle révise quelques cours de philo sur la grande table de la cuisine, la mère s'active à l'étable pour la traite des vaches et le père est aux foins. « *L'aînée a eu le bac il y a dix ans,* explique la mère, *et notre deuxième ne l'a pas. Après tout, ça les regarde. Moi je ne m'en occupe pas.* » Un seul souci : laisser sa fille tranquille (elle ne fait même pas la vaisselle) et éviter que le père l'embauche trop souvent aux champs.

Du côté des cheminots de Chalindrey, on ne se montre guère plus soucieux. « *J'ai confiance en elle. Elle travaille. Je trouve même qu'elle travaille trop* », dit la mère d'une candidate au bac B qui habite dans une H.L.M. dite « les Caténaires », proche du dépôt. Et pourtant, la fille redouble. « *L'année dernière, on n'en a pas fait un drame,* explique le père, cheminot. *Cette année, elle aura fait le maximum.* » Personne ne songe à faire de comparaison avec l'aîné, devenu instituteur avec un bac C.

Même sérénité chez une autre candidate redoublante en série D. Sa mère, de retour du potager où elle « *bricole entre deux averses* », raconte : « *L'an dernier, je pensais qu'elle l'aurait. Elle a échoué. Ce n'est pas sa faute. Elle a fait ce qu'elle a pu.* »

Cette femme de cheminot retraité sous-estime-t-elle le baccalauréat ? « *On aimerait bien qu'elle l'ait,* avoue-t-elle. *On dit que ce n'est plus rien. Mais c'est un bagage, même si on ne s'en sert pas. On aimerait quand même que nos quatre enfants fassent mieux que nous.* » Et la candidate ? « *Le bac, c'est mon affaire. Si j'avais voulu arrêter en seconde, je pouvais.* » Fiancée depuis quelques mois à un ouvrier cheminot, elle ne se sent pas moralement tenue de réussir. « *Si tu l'as, tant mieux* », lui répète son fiancé.

Chez un contrôleur de Culmont, un fils et une fille se présentent ensemble cette année au bac — série B — car le fils redouble. Ce n'est pourtant pas l'atmosphère de veillée d'armes. « *L'année dernière, je m'en faisais pour le fils,* dit la mère. *Mais il n'a pas beaucoup travaillé. S'il avait voulu, il l'aurait eu. La preuve, il a réussi en novembre au concours S.N.C.F.* » Le père, goguenard, ironise sur les « bacheliers-chômeurs » ; la mère renchérit en désignant la petite dernière : « *La petite, après le brevet, ce sera directement le travail. Avec ce bac, c'est tous les soirs des minuit-une heure du matin. S'il n'y a rien au bout, ça ne vaut vraiment pas la peine. Il vaut mieux avoir un métier.* »

Tous les parents sont-ils ainsi désabusés à l'égard du bac ? Non, bien sûr. Ainsi, la mère d'une candidate au bac D — qui est institutrice à Culmont depuis vingt ans — avoue que tout son mois de juin est pris par les examens et concours de sa fille, qu'elle note soigneusement sur le calendrier de la cuisine. « *Aujourd'hui, c'est mon père qui a pris une journée pour l'emmener à un concours d'infirmières à Dijon. Demain, c'est moi qui la conduis à Chaumont pour le bac.* » Mais elle reconnaît aussi que « *ce qui compte, c'est avoir un métier* ». Sa fille aurait voulu être pharmacienne ; elle l'en a dissuadée : « *Faire sept années d'études pour devenir vendeuse dans une pharmacie, ce n'est pas la peine. On n'a pas les moyens d'acheter une officine.* »

Chez un couple d'employés de bureau de la S.N.C.F., on est encore plus préoccupé. Le fils se présente au bac C, et ce serait une grande déception s'il échouait, car « *il a eu 12,75 de moyenne* » cette année, et un avis « *très favorable* », dit son père, manifestement très au fait des résultats scolaires de son fils. C'est lui qui l'accompagne en voiture à Chaumont, car « *l'appel est à 7 h. 45 et l'on ne sait pas s'il sera à l'heure avec le train de 6 h. 45* ». La mère a donné des calmants à son fils... Celui-ci, qui est bon élève, travaille seul des journées entières à ses révisions, empilant ses cours sur la grande table de la salle à manger et sur le buffet (« *Je m'étale beaucoup* »), l'œil fixé sur sa montre « *pour mieux doser* » son effort. Le candidat solide. Une fois de plus, ce sont les parents les plus inquiets qui ont le moins de raisons de l'être.

ROGER CANS.

QUELQUES CHIFFRES

● **LE BACCALAUREAT 1978.** 336 991 candidats dont 236 567 dans les séries du baccalauréat « général » et 100 424 dans les séries du baccalauréat de technicien.

Pour les séries générales 33,2 % sont candidats dans la série D et la série D', 26 % en A, 19,6 en C, 17,5 % en B et 3,7 % en E.

● **LES RESULTATS EN 1977.** Il y avait eu 152 627 admis (224 000 candidats) dans les séries générales (68,1 %) et 56 280 admis (93 500 candidats) dans les séries « techniciens » (60,1 %).

● **L'ORIGINE SOCIO-PROFESSIONNELLE.** Pour 1976, la répartition des candidats en fonction du milieu socio-professionnel d'origine était la suivante : professions libérales et cadres supérieurs, 22,3 % ; cadres moyens, 18,6 % ; ouvriers, 14,8 % ; patrons de l'industrie et du commerce, 11,8 % ; employés, 11,5 % ; agriculteurs, 7,6 % ; autres, 13,4 %.

Les chances de réussite sont légèrement plus grandes pour les enfants de cadres supérieurs, membres de professions libérales ou cadres moyens (71,6 % de reçus en 1977) que pour les enfants d'ouvriers (67,1 %).

● **LA DEMOCRATISATION DE L'UNIVERSITE** se fait très lentement. 1960 : 6,4 % de fils d'ouvriers ; 1976 : 13,3 % (contre 47,6 % et 44,6 % pour les enfants de cadres supérieurs, patrons et membres des professions libérales. Plus on s'élève dans l'université, plus la proportion d'enfants de ces catégories favorisées s'accroît : 37,3 % dans le premier cycle, 44,9 % dans le second et 52 % dans le troisième. Pour les fils d'ouvriers, on observe le phénomène inverse.

UN ÉTUDIANT IRANIEN EST EXPULSÉ DE FRANCE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Chosoclahe Foroughi, étudiant iranien en première année de sciences économiques, a été expulsé mardi après-midi 20 juin du territoire français. Convoqué le matin même à l'hôtel de police, où lui fut notifiée son interdiction de séjour, il a été aussitôt conduit à l'aéroport de Lyon-Satolas.

L'étudiant, qui était inscrit depuis trois ans en première année et ne cachait pas ses opinions politiques hostiles au régime iranien, aurait dû être conduit dans un avion à destination de Téhéran. Des démarches effectuées dans la journée par plusieurs organisations syndicales et politiques auprès des services de la préfecture de l'Isère ont permis de modifier en dernière minute l'ordre d'expulsion, et M. Foroughi s'est envolé pour Bruxelles.

Le 16 mai dernier, un étudiant tunisien résidant à Grenoble, M. Mahjoub Mnijli, avait déjà été expulsé (*le Monde* du 20 juin).

C. F.

[A la préfecture de l'Isère, on nous a précisé que M. Forougho n'avait pas été « expulsé », mais que « son permis de séjour n'avait pas été renouvelé ».]

ÉDUCATION

LES ÉTUDIANTS SANS MÉMOIRE

II. - *Les bienfaits de la misère*

Dix ans après mai 68 (voir par ailleurs notre page Idées) la morosité règne sur les campus. de plus en plus désertés par les étudiants. Une seule règle semble guider les rapports des étudiants d'aujourd'hui avec leur université : « Y passer le moins de temps possible, tout en se donnant les chances d'obtenir un diplôme. » (« Le Monde » du 21 juin.)

par PHILIPPE BOGGIO

« *J'ai de la chance* », dit Jérôme, étudiant à l'université Paris-VI, *j'ai trouvé un emploi de pion dans un internat de banlieue.* » Chanceux, Jérôme ? Il attaque à grands coups de mâchoires un sandwich au jambon transparent. La bière est trop froide. Mauvaise humeur. Dans cinq minutes, il devra planter là Lydie dans ce café de la place Jussieu en face de la « fac ». Pas de soirée commune en perspective : il part « *faire ses heures* », après sa journée de cours, et surveiller des lycéens remuants qui le « *prennent pour un flic* ».

Dix ans plus tôt, on aurait dit de lui qu'il était parmi les étudiants pauvres. Parmi les orphelins, canards boiteux méritants d'une Université surtout peuplée de nantis. On l'aurait regardé partir vers son internat, tandis que ses camarades seraient allés refaire le monde, aux frais de leurs villages, dans les cafés du quartier Latin. Aujourd'hui, Jérôme fait figure de privilégié.

Les vieilles certitudes vacillent. Il était généralement admis jusqu'à ces toutes dernières années que l'inconfort psychologique des étudiants était surtout dû à l'ambiguïté de leur statut marginal. Faute de pouvoir, le temps de leurs études, les rattacher à une catégorie sociale précise, on les assimilait à celle de leur origine ou de leur devenir : des « bourgeois ». Cette ambiguïté a même été cause d'incompréhension : les syndicats de « travailleurs », les grévistes des usines ont prudemment repoussé les fiévreuses demandes d'alliance des grévistes des campus.

Prolétarisation

Faut-il remiser ces soupçons ? Bien que selon les statistiques officielles, 60 % des huit cent dix mille étudiants français soient toujours issus des couches favorisées de la population, les « *enfants riches* », inactifs et insouciants, semblent s'effacer derrière les légions d' « *étudiants salariés* ». Car à les entendre, les étudiants travaillent tous — ou ont travaillé, ou risquent de devoir le faire — pour payer leurs études. Jeunes gens plongés malgré eux dans le monde actif, on les dit désormais contraints, pour survivre, de multiplier les apprentissages en dehors de l'Université. Fini le temps des « jobs » d'été qui permettaient à de futurs cadres de faire une brève incursion, sans risque, dans l'univers de la production. Les étudiants de 1978 sont en permanence bibliothécaires, fonctionnaires, employés de maison, secrétaires, veilleurs de nuit, caissières de grande surface ou pompistes. Ils travaillent souvent la nuit, parfois le week-end, réduisant leurs loisirs à la portion congrue. Mort apparente de la marginalité et de l'oisiveté : les étudiants rejoignent aujourd'hui le camp des travailleurs à activités multiples, de ces paysans obligés de laisser leurs champs pour louer à mi-temps leurs bras dans les usines.

Etonnant phénomène de prolétarisation des campus. Jérôme, avec ses vingt-cinq heures de surveillance n'a pas lieu de se plaindre. Dans la nouvelle hiérarchie des conditions, le « *pion* » vient immédiatement après l'étudiant aidé par sa famille, juste avant le fonctionnaire ou le boursier de 3ᵉ cycle. Loin devant tous les autres. Comme personne ne veut s'avouer le plus pauvre, on se déclare toujours plus ou moins satisfait de son sort. Dans cette université gagnée par la paupérisation, le malchanceux, le nouveau « méritant », c'est toujours l'autre. « *Je n'ai pas à me plaindre*, dit François, militant de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) à Montpellier, *je suis magasinier, et je touche une petite pension à la suite d'un accident.* » Il a, en fait, perdu un œil.

Les syndicats, principalement l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, animée par des communistes) voient cet avènement du salariat avec faveur. Il n'est plus une A.G. (assemblée générale), une ébauche de grève, où l'on n'évoque la priorité à accorder aux « *étudiants-travailleurs* ». Les revendications d'allégement des programmes, d'aménagement des horaires et des examens, figurent en bonne place dans les « plates-formes » et les Livres blancs. Cette modification supposée du statut étudiant permet aussi d'envisager de nouvelles perspectives de luttes. Elle devrait faciliter, en particulier, la naissance de rapports différents avec le monde du travail, les syndicats et les organisations de cadres. Puisque aujourd'hui les étudiants ne sont plus des étudiants.

Manipulations

Ces affirmations pourraient bien relever davantage du mythe que de la réalité. Avant son soixante-troisième congrès, en mai 1976, l'UNEF avait fait parvenir un questionnaire à ses adhérents. Sur mille réponses, il apparaissait que 60 % des étudiants étaient contraints de travailler en dehors de l'université à temps plein ou partiel et 69 % durant les vacances. Deux ans plus tôt, après une enquête de même nature, l'UNEF estimait que 54 % des étudiants étaient salariés, 11 % « *en quête de travail* » et que 85 % — soit 16 % de plus qu'en 1976 — devaient prendre des jobs d'été. Plus tard, M. Robert Morvan, dans *Clarté*, le mensuel de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) estimait, lui, que « *40 % des étudiants sont contraints de travailler pour vivre et payer leurs études (...), soit près de deux fois plus qu'il y a deux ans.* »

On le voit, les chiffres varient. Il est toujours délicat, il est vrai, de définir avec précision le salariat étudiant, souvent clandestin, rarement garanti par les lois sociales. Peut-on mettre sur le même plan les vingt-cinq heures de « pionicat » de Jérôme, les six heures de cours d'anglais de Véronique, étudiante parisienne, les trente heures d'Alain, aide de nuit dans un hôpital de Montpellier ? Cette confusion entraîne-t-elle une surévaluation du travail parallèle aux études ? Une autre enquête publiée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) accorde au salariat une grande importance : près de 60 % de fils d'ouvriers et 42 % des enfants de cadres exercent une activité rémunérée à plein temps en première année de lettres. Quarante pour cent des garçons (38 % des filles) travailleraient à plein temps en troisième année de droit...

Il est cependant plus vraisemblable que le double effet de la propagande politico-syndicale et de la difficulté réelle d'appréciation des critères de ce salariat entraîne une forte surestimation du phénomène des « *étudiants travailleurs* ». Les premières études sont en tout cas contestées par les travaux des équipes de sociologues des universités d'Aix-en-Provence (Aix-Marseille-I), Nice et Lille. Leurs résultats sont très inférieurs aux précédents. Pour MM. Establet et Bénoviel, 8,8 % seulement des étudiants d'Aix exerçaient une activité rémunérée à temps plein ou partiel durant l'année 1973-1974. Quatre ans plus tard, ils sont 15,6 %. L'enquête animée par MM. Michel Amiot et Alan Frickey montre que 2,3 % des inscrits de première année de l'université de Nice travaillent à plein temps, 2,3 % à temps partiel, et 2,3 % bénéficient du salaire d'un conjoint.

Rien n'aurait donc changé depuis 1968 : l'aide des familles (86,4 %) et les bourses (20,5 %) sont toujours les principales ressources des étudiants niçois. Comment expliquer alors que les impressions du milieu étudiant soient en contradiction avec ces observations ? Car, à l'exception des U.E.R. de médecine et des instituts universitaires de technologie — où les horaires chargés interdisent souvent de mener parallèlement une activité rémunérée, — les universités semblent présenter aujourd'hui tous les signes extérieurs d'une paupérisation avancée.

C'est particulièrement vrai dans les « facs » de lettres, où les étudiants affirment souvent avoir le plus grand mal à boucler leur mois. On rencontre encore quelques jeunes filles bien mises, quelques tenues à la mode d'hier soir. Mais, pour une jupe « dans le vent », combien de vieux anoraks, de chaussures éculées, de blousons avachis ? « *Ils ont des mines*, dit un étudiant, *à se faire donner 100 balles par un passant sans l'avoir demandé.* » Gardons-nous d'interpréter cette apparente misère vestimentaire. « *On ne peut plus rien déceler dans ces tenues hétérogènes*, explique un psychologue de l'université de Montpellier M. François Poulatier. *Elles tiennent autant à des conditions économiques qu'à des goûts culturels.* »

Le mythe apparaît mieux, en revanche, dans le profit que les étudiants semblent tirer, dans leurs relations avec les enseignants, de cette image qu'ils donnent d'eux-mêmes. Le brouillage des cartes réussit, ici, à merveille : la prolétarisation du milieu intoxique la perception professorale du statut étudiant. Elle influence — à la baisse — l'estimation des charges de travail, des révisions, des devoirs sur table qu'un intellectuel de dix-huit ans est capable de supporter. « *Lorsque nous avons publié notre enquête*, raconte M. Establet, *nos collègues ont eu du mal à croire que les chiffres du salariat étaient si faibles. Plusieurs nous ont écrit, nous demandant si nous ne nous étions pas trompés, si nous n'avions pas oublié le travail noir.* » Pour les enseignants, victimes naturelles du « bluff » au salariat, la pilule est dure à avaler. « *Tant de signes...* ». La tromperie, volontaire ou inconsciente, a lieu durant les rares contacts que le professeur a avec ses étudiants, généralement lorsque ceux-ci viennent s'excuser pour une absence ou un devoir manqué. Parmi les motifs invoqués, on retrouve, bien sûr, les classiques décès d'une grand-mère de province et les grèves du métro. Exactement comme au lycée. Se sont rapidement ajoutés à ces traditions les activités rémunérées ou la recherche de ces activités, le travail de nuit ou l'éloignement, les somnifères ou les expulsions de logement, les courses-poursuites dans Paris pour trouver en deux jours de quoi payer trois loyers de retard. Pour les filles, la mode serait plutôt aux grossesses non désirées. « *En un an*, dit un maître-assistant de Paris-III, *vingt-cinq de mes étudiantes m'ont donné l'avortement comme motif d'absence.* »

Les étudiants étrangers ne sont pas toujours en reste. Certains savent très bien émouvoir leurs enseignants — surtout quand ceux-ci sont de gauche — en exagérant leurs difficultés avec la police ou l'administration. Ou encore en s'inventant un exil politique douloureux. Certains maîtrisent mal la langue française. Il leur arrive d'utiliser ce handicap : « *Pour un partiel*, raconte Mme Annie Kriegel, professeur de sociologie à Paris-X (Nanterre), *une dizaine de mes étudiants marocains ont demandé à composer oralement. Quelques semaines plus tard, après des menaces de ma part, ils avaient subitement retrouvé la maîtrise du français écrit.* »

Tous les étudiants ne se livrent pas à ces petits mensonges, mais beaucoup sont tentés d'émouvoir leurs professeurs. Quand ceux-ci résistent, on a recours aux techniques simples de la culpabilisation : comment oses-tu parler, toi qui gagnes si bien ta vie pour si peu d'heures de travail ? Toi qui nous envoies directement au chômage ?

Après l'échec de la contestation, le travestissement est-il la dernière arme en usage sur les campus ? Le misérabilisme prétendu des conditions de vie agit comme une défense contre l'accroissement — régulier depuis 1976 — des horaires de cours contre la complexité d'un enseignement que, dans leur majorité, les étudiants comprennent de plus en plus mal. L'argument du travail à l'extérieur permet, désormais, de refuser l'innovation pédagogique, le superflu, tout ce qui n'est pas strictement nécessaire à l'obtention du diplôme. La ruse est un peu grosse ? Qu'importe : la force de cette nouvelle technique de survie réside dans la répétition. « *Tous les coups sont permis*, estime Marc, *dès lors qu'on nous envoie au chômage.* »

Ainsi se trouvent annulés, rejetés par l'inertie des étudiants de 1978, les efforts de création et de participation, réclamés dix ans plus tôt par leurs aînés. Le pilier de l'ancienne contestation de l'université de 1968, la dénonciation des cours magistraux, est en train de céder. Déjà, la revendication s'organise : n'ayant plus le temps — puisqu'ils affirment devoir travailler à l'extérieur — de courir d'un « T.D. » (travaux dirigés) à l'autre, de se livrer à des enquêtes ou de préparer des exposés, les étudiants demandent le retour des cours en amphithéâtre. Quand les enseignants seront-ils sommés de redevenir des mandarins ?

Prochain article :

LE DIPLOME AVANT TOUTE CHOSE

LES LENTEURS DE LA DÉMOCRATISATION

L'enseignement supérieur français ne se démocratise pas vite. Malgré les apparences, il demeure le domaine presque réservé de la petite et moyenne bourgeoisie. Selon les statistiques du ministère des universités, 33,2 % des inscrits de 1976-1977 étaient issus des milieux de professions libérales et de cadres supérieurs, 11,4 % étaient fils ou filles de patrons de l'industrie et du commerce, 17 % de cadres moyens. En 1960, ces trois catégories représentaient respectivement 29,4 %, 18,2 % et 18,8 % des inscrits à l'université.

Cette relative stabilité s'explique surtout par l'intérêt croissant des enfants de cadres pour les grandes écoles. Les fils d'agriculteurs ne sont toujours que 5,6 % (contre 5,7 % en 1960), les enfants d'employés 9,3 % (contre 8,4 %), ceux d'ouvriers, 12,4 % (contre 5,5 %).

Les professions libérales et les patrons de l'industrie sont représentés à 45,5 % en droit (contre 45,6 % en 1960), à 54,8 % en médecine (contre 59,7 % dix ans plus tôt). Tandis que les fils d'ouvriers ne sont respectivement que 11,8 % (contre 4,8 % en 1960) et 7,1 % (contre 2,4 %) dans ces mêmes disciplines.

Les étudiants sont-ils pauvres ? Une enquête publiée par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) montre que, parmi ceux qui n'exercent aucune activité rémunérée, 25 % des inscrits en première année de lettres vivent avec la seule aide familiale, 17 % bénéficient d'une bourse. En droit, les proportions sont de 29 % et de 17,5 % ; 20 % des étudiants du premier cycle sont boursiers, 17 % dans le second et 5 % dans le troisième.

مكبر من الأصل

MÉMOIRE

DE LA DÉMOCRATISATION

Prochain article :

LE DIPLOME AVANT TOUTE CHOSE

AVIS DE CONCOURS

MÉDECINE

L'HOSPITALISATION DE QUATRE ENFANTS ALGÉRIENS

Les irradiations graves restent extrêmement rares

Contrairement aux informations initialement recueillies (*le Monde* du 18-19 juin), ce ne sont pas trois, mais quatre enfants algériens qui sont actuellement hospitalisés à la Fondation Curie, après avoir subi, en Algérie, une exposition à un métal radioactif, l'iridium.

Au total, dix-huit personnes ont été irradiées, quatorze actuellement soignés dans divers établissements algériens.

Les docteurs Jammet, Caile et Pouillard ont répondu, le mardi 20 juin aux questions des journalistes sur ces irradiations. Ces dernières, ont-ils noté, restent extrêmement rares, compte tenu de l'importance de l'utilisation des métaux radioactifs dans l'industrie. La Fondation Curie, qui est, ont-ils dit, le premier centre européen de traitement des irradiations accidentelles, n'a guère reçu, en vingt ans qu'une douzaine de patients très gravement irradiés, le cas le plus mémorable étant celui des chercheurs yougoslaves, traités en France, qui sont aujourd'hui en bonne santé.

L'irradiation, ont encore souligné les médecins, peut léser, en fonction de sa gravité et de son étendue, un ensemble d'organes et de fonctions. Elle peut imposer, le cas échéant, une greffe de moelle, le problème étant alors de trouver des donneurs dont les tissus seront compatibles avec ceux des receveurs.

Avant d'envisager une telle solution, il faut évidemment « mesurer » quelle a été l'importance de l'irradiation, ce qui est en cours actuellement pour les quatre jeunes Algériens hospitalisés à la Fondation Curie.

● *Le choléra au Zaïre.* — Des responsables des services de police et de santé de Zambie, de Tanzanie, du Burundi et du Zaïre vont se réunir la semaine prochaine à Sumbawanga, dans l'Ouest tanzanien, pour mettre au point un plan de lutte contre l'épidémie de choléra qui sévit actuellement dans la région. Selon des voyageurs arrivés au Burundi, l'épidémie a fait trois cents morts au moins dans la province zaïroise du Kiwu, où elle s'est propagée après avoir fait au moins deux cents morts en Tanzanie. — *(Reuter.)*

● ERRATUM. — Une erreur a dénaturé le titre de l'article de Nicolas Beau, relatif à la médecine de groupe, dans les premières éditions du *Monde* du 21 juin. Il fallait lire « Hésitation et attentisme ».

SCIENCES

DES CRIQUETS PÈLERINS ONT ÉTÉ REPÉRÉS AU KENYA

Nairobi *(A.F.P., U.P.I.)*. — Des vols de criquets pèlerins ont été repérés au Kenya, dans la région d'El-Wak, située à 600 kilomètres au nord-est de Nairobi, près de la frontière somalienne.

Ce sont les premiers vols signalés au Kenya depuis la recrudescence de cet insecte dans la corne de l'Afrique, au début de l'année. Les autorités locales ont demandé à la population de rester vigilante et de signaler tous les mouvement des insectes tandis que des responsables du ministère de l'agriculture vont se rendre sur place, a précisé l'agence de presse kényane.

De leur côté, les Etats-Unis ont donné vingt mille litres d'insecticide pour aider à la lutte anti-acridienne dans l'est de l'Afrique. Mais après avoir fait une tournée en Ethiopie, le président de l'organisation régionale anti-acridienne a rapporté que déjà plus de soixante essaims de criquets pèlerins — dont certains couvrent une centaine de kilomètres carrés — sont à l'œuvre en Ethiopie, en Somalie et à Djibouti.

La F.A.O. (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui coordonne la lutte anti-acridienne, craint que l'invasion de criquets affecte une cinquantaine de pays depuis l'Himalaya jusqu'au Maroc (voir *le Monde* du 15 février 1978.)

L'ACADÉMIE DES SCIENCES A ÉLU TROIS ASSOCIÉS ÉTRANGERS

L'Académie des sciences a élu, lundi 19 juin, trois associés étrangers dans la section de biologie humaine et de sciences médicales, deux Américains, MM. Gerald Edelman et George Snell, et un Suédois, M. Jan Waldenstrom.

[Né le 1er juillet 1929 à New-York, M. Gerald Edelman est professeur à l'université Rockefeller. Il est un des spécialistes mondiaux des immunoglobulines ; ses travaux lui ont valu, en 1972, le prix Nobel de médecine.]

[Né le 19 décembre 1903 à Haverhill (Massachusetts), M. George Snell a longtemps été directeur du Jackson Laboratory à Bar-Harbor (Etats-Unis). Il a consacré la majeure partie de ses travaux à l'étude des systèmes d'histocompatibilité chez la souris et à leur importance pour les greffes.]

[Né le 17 avril 1906 à Stockholm, M. Jan Waldenstrom est professeur de médecine à l'université de Malmö. Biochimiste et clinicien, il a travaillé dans deux directions essentielles : sur les protéines du sérum, notamment sur les hyperglobulinémies et aux macroglobulinémies, et sur le métabolisme de l'hémoglobine, des prophyrines et du fer.]

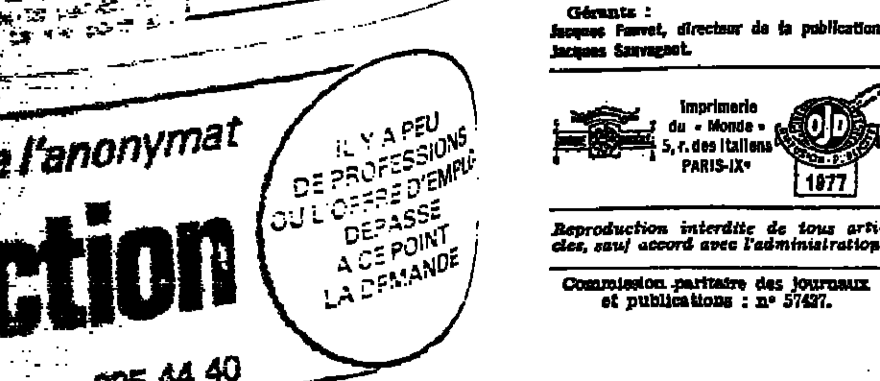
● *Création d'un groupement de recherches sur l'océan Indien.* — Le Centre national de la recherche scientifique a décidé de réunir divers centres d'études et de recehrches sur l'océan Indien au sein d'un même groupement de recherches coordonnées (GRECO) Cet ensemble fédère une douzaine d'équipes composées de juristes, politologues, linguistes, historiens, géographes, économistes. Il a son siège à Aix-en-Provence, au Centre d'études et de recherches sur les sociétés de l'océan Indien et a été placé sous la direction du doyen Louis Favoreu, directeur de ce centre (3, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence. Tél. (42) 59-99-20).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

JUSTICE

Le procès en appel de M. Georges Marchais contre deux directeurs de journaux

Y aller ou pas ?

MM. Auguste Lecœur, directeur du mensuel « la Nation socialiste », et Jean Boizeau, qui dirige l'hebdomadaire « Minute », se sont-ils rendus coupables d'usage de faux documents en publiant, au début du mois de mars 1973, dans leurs journaux les fac-similés modifiés d'un certificat d'embauche et d'une fiche, afin d'accréditer la thèse d'un départ volontaire en Allemagne de M. Georges Marchais au mois de décembre 1942 ? La 12e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris avait répondu « non » à cette question et relaxé les deux prévenus le 27 octobre 1977 (« le Monde » des 1er, 8 et 29 octobre 1977). Sur appel du secrétaire général du parti communiste et appel incident formé par le parquet, la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a de nouveau examiné l'affaire, mardi 20 juin, sous la présidence de M. Roland Defontaine.

« *Fallait-il ou ne fallait-il pas y aller ?* » Tout a, en somme, tourné autour de cette question. Mais la question avait cette fois deux sens. Fallait-il, ne fallait-il pas, lorsqu'on s'appelait Georges Marchais, jeune ouvrier de vingt-deux ans, désorienté par le maelström des événements et pas le moins du monde « politisé », partir le 17 décembre 1942 travailler en Allemagne pour les usines Messerschmitt ? Chaque camp a, on l'imagine, du pourquoi, du comment et de la réponse une idée bien arrêtée.

C'est « non » pour MM. Lecœur et Boizeau, car rien n'obligeait Georges Marchais à y aller. Il y est allé de son plein gré, et il est mal fondé aujourd'hui à se targuer du contraire.

C'est « oui » pour M. Marchais. Il l'avait dit de vive voix et avec des larmes aux premiers juges. Retenu par la présidence du comité central de son parti, il l'a redit devant la cour par la voix de l'un de ses défenseurs, Me Jules Borker. Il est parti, contraint et forcé, pour ce travail obligatoire avant la lettre (le S.T.O. a été institué le 16 février 1943). Bien avant cette date, il était chaudement recommandé, sous peine de graves ennuis, de ne pas rechigner quand l'occupant sollicitait l'usage de la force de travail des Français outre-Rhin.

Vérité parmi les plus difficiles à établir, ce qui n'avait pas à être fait dans l'enceinte du tribunal, comme l'a redit chacun avant de glisser de nouveau vers le sujet défendu. « *Notre problème est un problème de document* », avait pourtant averti le président : « *Est-ce un faux, et l'avez-vous publié sciemment ?* » D'où la deuxième question : ce procès, puis ce second procès en appel pour usage de documents administratifs falsifiés, fallait-il ou ne fallait-il pas y aller ? Tout indique que pour M. Marchais il le fallait.

Intérêt suspect

Peut-être, mais pas comme cela, lui a lancé le chœur du ministère public, au banc duquel se trouvaient M. Yves Lesec, substitut du procureur général, et les défenseurs des prévenus, Mes Chiloux, Libersa et Farbmann. M Lesec : « *Un citoyen avait à sa disposition l'arme absolue* (comprenez : la poursuite en diffamation) *pour obtenir réparation du préjudice dont il se disait victime. Il ne l'a pas utilisée et a choisi une voie juridique à propos de laquelle je suis bien obligé de constater qu'elle comporte des obstacles.* »

Pour les défenseurs de MM. Lecœur et Boizeau, la cause est claire et le triomphe commode : après le premier jugement, il ne fallait pas y aller et moins encore y revenir.

Car les « obstacles » semblent de taille. Il n'y a pas, en l'espèce, de faux judiciairement répréhensible, a soutenu l'avocat général, puisque les documents contestés n'ont pas subi d' « *altération substantielle* ». « *Certes, des modifications ont été apportées. Elles n'ont pas eu pour résultat de modifier la portée des documents.* » Et d'énumérer : 1) l'absence de date sur le « certificat d'embauche n° 4 » n'est pas frappante et ne fait pas apparaître « *la preuve d'une volonté délibérée de falsification* » ; 2) la suppression sur la fiche de la préfecture de la Seine de la mention « *direction des réquisitions et des affaires d'occupation* » n'est pas « *essentielle* », puisque le mot « *réquisitions* » désigne des biens et non pas des personnes physiques ; 3) l'ajout sur le même document de la mention « *vol. Ago-Bièvres* » (volontaire de l'usine Ago de Bièvres) ne peut être invoqué, puisque cette inscription illisible n'a été déchiffrée que lors du premier procès grâce à un agrandissement ! 4) enfin, l'inscription manuscrite « *reçu prime d'équipement* » n'a d'autre but que de suppléer à l'effacement d'un cachet administratif portant la mention « *indemnité d'équipement* ». Ainsi, ces photocopies, en dépit des quatre différences avec les originaux, « *n'ouvrent pas la voie vers une condamnation pour usage de faux* ». M. Lesec demande donc que la première relaxe soit confirmée.

« *Il n'a jamais été question,* a plaidé Me Weyl, l'autre défenseur de M. Marchais, *de nous placer sur le terrain de la diffamation. Nous n'avions aucune raison de faire l'honneur à des faussaires de nous placer sur ce terrain des affaires de presse qui sont des affaires honorables.* » Hors cette l'intérêt suspect des renseigne- l'intérêt suspect des Renseignements généraux pour le dossier de M. Marchais ou le « *silence complice de l'administration* » sur la vérité de ce dossier ? Ou de reaffirmer « *l'évidente intention de nuire* » des directeurs de *la Nation socialiste* et de *Minute* ? Ou encore de s'en remettre « *au contenu et à la nature et non à la forme des documents* » ?

N'eût-il pas fallu plus d'arguments pour échapper à l'apparence de sereine logique de l'avocat général. « *Si vous ne me suivez pas,* a conclu M. Lesec, *rien ne prouvera pour autant que M Marchais n'est pas parti volontairement en Allemagne. Si vous faites droit à mes réquisitions, personne ne pourra à bon droit prétendre que la preuve a été apportée d'un départ volontaire de M Marchais. Celui qui ferait autrement serait susceptible d'encourir les rigueurs de la loi* »...

L'arrêt sera rendu le 12 juillet.

MICHEL KAJMAN.

Ancien directeur de la prison de la Santé

M. HUBERT BONALDI S'ESTIME « PROMU »

Pour répondre aux commentaires qu'a provoqués l'annonce de sa prochaine nomination comme chargé de mission auprès du directeur de l'administration pénitentiaire *(le Monde* du 20 juin), M. Hubert Bonaldi, directeur de la maison d'arrêt de la Santé, a réuni, mardi 20 juin, une conférence de presse au siège du syndicat F.O. de l'administration pénitentiaire dont il est en même temps le secrétaire fédéral.

M. Bonaldi a souligné que cette mutation était une « promotion », dans la mesure où lui-même demandait, depuis plusieurs années, que siégeât à la chancellerie un représentant de l'administration, pénitentiaire, possédant une expérience acquise « sur le terrain ». Cette nomination intervenant néanmoins après le « limogeage » de M. Pierre Aymard, M. Bonaldi souhaite que l'affaire Mesrine ne débouche pas sur des sanctions envers le personnel, non qu'il veuille « couvrir » les surveillants de la Santé, mais parce qu'il doute « réellement » que ces derniers aient participé à l'évasion.

Après avoir constaté un « *divorce profond* » entre ceux qui conduisent la politique judiciaire et ceux qui, à la base, doivent l'appliquer dans les prisons, M. Bonaldi a regretté que les « *impulsions politiques* » fussent données par « *des directeurs de l'administration pénitentiaire nommés pour deux ou trois ans et qui ne sont pas en mesure de juger les effets de leurs décisions* ». « *Aujourd'hui,* a-t-il ajouté, *on parle de mesures pour renforcer la sécurité dans les prisons ; mais bien souvent, l'application de ces dernières est rendue difficile du fait d'une situation financière épouvantable.* »

« *L'erreur c'est d'imaginer qu'on se choisit telle ou telle action à l'occasion d'une situation grave* » alors qu'« *il faut incorporer le problème des moyens dans la stratégie du pouvoir pour régler ces problèmes* ».

Le directeur de la maison d'arrêt de la Santé n'a pas caché qu'il ressentait « *un peu d'amertume* » à l'idée de quitter son poste. Il estime ne pas avoir eu « *le temps nécessaire pour mener à bien sa mission* ». « *Les choses se sont arrêtées à cause de la conjoncture, de l'opportunité et des aléas* », a conclu M. Bonaldi.

SEPT PERSONNES INTERPELLÉES EN CORSE

Sept personnes ont été interpellées, le mardi 20 juin, en Corse — quatre à Ajaccio et trois dans la plaine orientale, — dans le cours d'une enquête sur les activités du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) demandee par la Cour de sûreté de l'Etat. Leur identité n'a pas été révélée. Elles sont actuellement entendues dans les locaux de la police judicaire de Bastia et d'Ajaccio. Les premières opérations de police menées à l'encontre des membres du F.L.N.C. avaient abouti, au début de juin, à l'inculpation de vingt-quatre personnes.

JUSTICE

LA PRÉSENCE POLICIÈRE A LA GOUTTE-D'OR

Un quartier « difficile » sous surveillance

« Ils ont bloqué la rue. D'un coup, ils ont crié et demandé à tout le monde de remonter la rue de la Goutte-d'Or. Les claies de mon étalage se sont retrouvées par terre. Ils faisaient courir tout le monde. » « Ils », ce sont les C.R.S. Tout cela se passait le 10 juin. C'est un épicier de la Goutte-d'Or (Paris-18e) qui raconte cette histoire.

Le 11 juin, à l'angle des rues de Chartres et de la Charbonnière, une autre scène. *« Ils ont matraqué plusieurs personnes en pleine figure,* raconte Saïd, commerçant du quartier. *Ils étaient une quinzaine sur un type, et cognaient. Le gars avait la figure en sang. Un flic lui avait mis sa matraque sur la bouche. »*

Jeudi 15 juin, un Noir, qui vient d'être interpellé, attend tranquillement sur le banc du poste de police de la rue Fleury. Il est soudain pris à partie par un gardien de la paix. Cris, injures. Pour rien.

Depuis bientôt quinze jours, la Goutte-d'Or vit sous la surveillance redoublée de la police. Aux rondes traditionnelles des gardiens de la paix du quartier, se sont ajoutées des patrouilles de C.R.S. *« Ils arrivent sur le coup de midi,* explique un habitant, *et ils repartent vers 19 ou 20 heures. »* Par groupes de trois, des équipes déambulent alors dans le quartier.

Pistolet à la hanche, ils contrôlent les identités, « tournent » autour des voitures, observent les queues qui se forment devant les maisons de passe. *« Ils entretiennent les meilleures relations avec les gardes-chiourme des bordels,* raconte Michel. *De temps en temps, ils discutent avec les filles, ils font circuler, ou ils font accélérer le mouvement. »* Le cireur de chaussures et les petits vendeurs de menthe fraîche n'ont qu'à bien se tenir.

« Vous savez, explique un disquaire, *les gens ne réagissent pas parce qu'ils ont peur de l'expulsion. Ils ont peur d'être amenés au commissariat, de là au dépôt de la préfecture, et puis au-delà à la frontière. »*

« Il y a du bon et du mauvais », note de son côté un restaurateur marocain qui peste contre l'encombrement des trottoirs, les pickpockets et les désœuvrés.

Pourtant, chacun constate que les patrouilles cessent vers vingt heures, c'est-à-dire lorsque le quartier devient effectivement moins sûr. Les maisons de passe ont alors tout le loisir de prospérer, les jeux de hasard aussi (bonneteau, tchic-tchic, etc), et les bagarres de café d'éclater. L'effort de la police apparaît dès lors bien partiel et inefficace, en tout cas bien incapable de neutraliser cette *« faune le plus souvent étrangère »* dont parlait, en mars 1978, le journal électoral de l'actuel député U.D.F. du dix-huitième arrondissement, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch.

Dans un communiqué, daté du 14 juin, le comité local du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) indique ne pas vouloir *« accepter de voir le quartier en état de siège et les étrangers humiliés ».* La préfecture de police se contente de déclarer que cette surveillance de la Goutte-d'Or par des C.R.S., vient de ce que le quartier a été signalé comme *« difficile ».*

LAURENT GREILSAMER.

● *Le Syndicat C.G.T. de la police* précise que ce n'est pas lui, mais l'union des syndicats C.G.T. des services publics de la ville et du département de Paris qui a appelé à une semaine d'action revendicative, du 19 au 23 juin, portant sur les problèmes de salaires et de conditions de travail (*le Monde* du 30 juin).

FAITS ET JUGEMENTS

Procès de trente-quatre antimilitariste à Lyon.

Le tribunal correctionnel de Lyon a examiné, mardi 20 juin, trois affaires concernant, au total, trente-quatre militants antimilitaristes. Ceux-ci étaient inculpés soit pour avoir renvoyé leur livret militaire par mesure de soutien aux paysans du Larzac, soit pour avoir refusé, en ce qui concerne cinq objecteurs de conscience, d'effectuer leur service national à l'Office national des forêts, soit enfin, pour vingt-huit autres, d'avoir, le 29 août 1977, interrompu les émissions régionales de FR 3 pour faire diffuser un communiqué en faveur d'un objecteur de conscience gréviste de la faim. Les jugements seront rendus le 4 juillet.

Une cinquantaine de militants qui défilaient dans les rues de Lyon, au terme du procès, ont été interpellés par la police puis relâchés après vérification d'identité. Le Groupement d'intervention lyonnais a, d'autre-part, revendiqué un attentat au cocktail Molotov commis, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 juin, contre les bâtiments du tribunal militaire de Lyon, ainsi que diverses inscriptions à la peinture tracées sur plusieurs bâtiments officiels.

Diffamation envers une association franco-arabe.

M. Maurice Siégel, directeur de *V.S.D.*, et M. Philippe Bernert, auteur d'un article publié le 23 octobre dans ce magazine, ont été condamnés, respectivement, à 3 000 F et 2 000 F d'amende, mardi 20 juin, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui a, d'autre part, alloué 8 000 F de dommages-intérêts à l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA).

L'article incriminé évoquait un voyage d'industriels bretons en Irak, organisé par l'ASFA. Le jugement déclare notamment : *« ... Présenter ce voyage, qui n'avait en réalité pour objet, comme le fait observer la partie civile, que d'établir des contacts permettant de développer les exportations bretonnes vers l'Irak ou les pays voisins de cet Etat, dans un article consacré exclusivement aux réseaux français du terrorisme international, incite manifestement le lecteur à assimiler l'Association de solidarité franco-arabe à l'un de ces réseaux... L'auteur de l'écrit laisse entendre que l'Association s'est associée, en parfaite connaissance de cause, à une entreprise qui ne pouvait tendre qu'à faire subventionner le séparatisme breton par un pays arabe... »*

Vingt ans de réclusion après une fusillade électorale.

La cour d'assises des mineurs du Nord a condamné, mardi 20 juin, au terme de deux jours de procès à huis clos, à huit ans d'emprisonnement, dont cinq avec sursis probatoire, un jeune homme qui avait participé à l'attaque de la permanence électorale de M. Norbert Segard le 11 février 1977 (« le Monde » daté 13-14 février 1977). L'instigateur de l'agression, Daniel Waroquier, quarante-six ans, a été condamné à vingt ans de réclusion.

Daniel Waroquier, qui avait participé à plusieurs campagnes électorales comme responsable des colleurs d'affiches, ne supportait pas d'être supplanté par Roger Moreau, quarante-cinq ans, ancien catcheur, surnommé « le bourreau de Béthune ». Il avait donc organisé contre celui-ci une « expédition punitive », indiquant au jeune homme qui l'accompagnait, armé d'un 22 long rifle, de tirer. Roger Moreau avait été grièvement blessé. — (Corresp.)

Les Douanes condamnées pour perquisitions irrégulières.

Le tribunal correctionnel de *Dijon* a condamné aux dépens, mardi 20 juin, l'administration des douanes pour perquisitions irrégulières chez un industriel, M. Pierre Millière, domicilié à Auxonne (Côte-d'Or), soupçonné de fraude à l'importation.

Le tribunal a estimé que les visites domiciliaires et la saisie de documents effectuées par les douanes étaient « de nature à porter atteinte au droit de la liberté individuelle et au secret des correspondances ». De nombreux documents ne concernant pas du tout les activités commerciales de l'industriel lui avaient été retirées, notamment des lettres personnelles. Les perquisitions ayant été déclarées nulles, cette nullité a été étendue à toute la procédure.

Catastrophe de Liévin : le chef de fosse renvoyé en correctionenlle.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai a rendu, mardi 20 juin, un arrêt sur les suites judiciaires à donner à la catastrophe minière de Liévin qui, le 27 décembre 1974, avait fait quarante-deux morts (*le Monde* daté 29-30 décembre 1974). M. Augustin Coquidé, chef du siège de Lens, dont dépendait la fosse de Liévin, inculpé d'*« homicide et de blessures involontaires par imprudence, maladresse, inattention, négligence ou inobservation des règlements »*, comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Béthune.

Le rapport des services des mines remis en octobre 1975 avait conclu que *« l'accident n'était pas imputable à une infraction au règlement général »*... Cette affaire, à l'origine, avait été confiée à M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, mais ce dernier était dessaisi du dossier le 25 juillet 1975. La chambre d'accusation reprenait en charge l'instruction et ordonnait, le 4 février 1976, l'inculpation de M. Coquidé *« ainsi que de toutes personnes qui étaient sous ses ordres et contre lesquelles des charges seraient retenues au cours de l'instruction ».* M. Coquidé comparaîtra seul au tribunal de Béthune.

Pompes funèbres et « charognards ».

Une information a été ouverte lundi 19 juin par Mlle Marie-Chantal Coux, juge d'instruction à Marseille, après le dépôt d'une plainte par la ville contre plusieurs entreprises privées de pompes funèbres. Bien que les pompes funèbres municipales disposent d'un monopole en matière de fournitures, des entreprises privées peuvent exercer la profession, à Marseille, moyennant le paiement d'une taxe à la ville. Leurs bénéfices se réalisent alors sur des fournitures échappant au monopole.

Il apparaît que la concurrence que se livrent ces entreprises privées les a amenées, depuis des années, à pratiquer une « course aux mourants » pour le moins déplacée, grâce à un réseau de « rabatteurs » constitué principalement par des agents hospitaliers, notamment dans les centres de réanimation ou d'urgence et les cliniques, qui avisent les entreprises de pompes funèbres de l'imminence de certains décès et leur indiquent nom et adresse de la famille du mourant.

Les conclusions de l'enquête de la brigade financière récemment déposées au parquet révèlent une très grande extension de ces pratiques. — *(Corresp.)*

● *Plusieurs engins incendiaires* ont été lancés mardi 20 juin vers 18 h. 15 par des inconnus sur la façade de l'ambassade de l'Equateur, 42, avenue de Messine à Paris. Un début d'incendie à l'extérieur de l'ambassade a été rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers qui ne signalent aucune victime. Aucune organisation n'a revendiqué cet attensation n'a revendiqué cet attentat.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'ARCHITECTURE DU NOUVEAU MUSÉE DE WASHINGTON

Retrouver un certain cérémonial

AUX Etats-Unis, Washington est une ville unique et dans le monde elle reste un des grands accomplissements de l'urbanisme volontaire et concerté. Les Américains la visitent comme un monument historique. Dans cette ville dessinée en 1791 par L'Enfant, *architecte français*, dévoué à George Washington, la tradition des beaux-arts qui avait marqué l'architecture de bien des cités du Nouveau Monde règne en maîtresse. A Chicago et à New-York, elle a accompagné l'émergence de la puissance américaine. A Washington, *elle la symbolise.*

C'est la ville du pouvoir inscrit *dans la pierre blanche*, et aussi de la culture. On y trouve huit musées dont deux tout à fait récents : le musée d'art moderne Hirshorn et le musée de l'espace. Le premier *est un cercle de béton* autour d'un creux. Il manque tellement d'allure qu'on l'a appelé le « *doughnut* », le beignet. Le second fait penser, malgré ses parements de marbre rose et ses parois de verre fumé en forme de parallélépipède, à un bâtiment provisoire de foire internationale. Aucun n'a atteint le sens de la permanence tranquille et sûre d'elle-même qui émane de l'architecture néo-classique washingtonienne, *intégrée à la forme urbaine.*

Aucun, sauf un nouveau venu ; le bâtiment de l'aile est de la National Gallery que son architecte, J. M. Peï (Américain né à Pékin en 1917), a mis trois ans à dessiner et sept ans à construire pour agrandir un musée qui n'a que trente-sept ans d'âge mais ressemble à un bâtiment du Siècle des Lumières.

Son architecture néo-classique due à John Russell Pope était en retard sur son temps. Elle répondait avec emphase au plan de L'Enfant, illustrant le pouvoir de l'Etat ou le goût du pouvoir du mécène qui l'avait fait construire à ses frais : Andrew Mellon, *milliardaire* amateur d'art, ancien secrétaire d'Etat au Trésor et ambassadeur à Londres où il occupait ses loisirs de diplomate à visiter la National Gallery. Il voulait que son pays ait un musée semblable. Lorsqu'en 1937, à la suite des démêlés fiscaux, il s'acquitta de sa dette en offrant au « peuple américain » le contenu d'un musée, dont vingt et un chefs-d'œuvre de l'Ermitage (Raphaël, Botticelli, Vermeer...) qu'il venait d'acheter au gouvernement soviétique aux abois, il y rajouta... la construction du bâtiment lui-même. C'est l'imposante National Gallery de Washington qu'on appela longtemps « Mellon Gallery ».

Dans l'excellence

Aujourd'hui, son fils Paul Mellon continue la tradition familiale de constructeur donateur de musées : il vient de faire achever un musée de peinture anglaise à Yale (architecte : Louis Kahn, mort avant de l'avoir achevé). Simultanément, Paul Mellon vient donc de « donner au peuple » la nouvelle aile de la National Gallery, qui double la surface du musée bâti par son père (*le Monde* du 6 juin).

D'une architecture à l'autre, on enjambe un siècle. Dans le premier bâtiment, on est encore au dix-neuvième siècle, dans l'autre, on s'apprête à entrer dans le vingt et unième siècle, tout en restant dans la continuité historique de l'architecture urbaine de Washington.

Si Beaubourg passait pour le bâtiment culturel du siècle, ouvert aux grandes foules de l'ère des loisirs, mais *bruyant* et vite sali, l'East Building de la National Gallery n'a voulu travailler que dans l'excellence. Jamais, on n'a élaboré avec autant de soin et on n'a étudié avec autant de minutie l'architecture d'un musée, qui semble un palais et qui, comme Beaubourg, ne ressemble à aucun autre. Du dehors, c'est un morceau d'architecture abstraite, tout en triangles, en profils fuyants, monolithique, d'une élégance sans faille.

Un double triangle

Le bâtiment s'intègre à son environnement monumental, s'accorde harmonieusement à l'ample orchestration des formes géométriques de la ville de L'Enfant, fils des Boullée et des Ledoux, avec ses dômes, les cercles de ses places, ses lignes droites et ses grandes diagonales. Il forme un triangle — en fait un double triangle, l'un isocèle, l'autre rectangle, — parce que le terrain — le dernier qui fût disponible à Washington — était triangulaire.

L'urgence du développement de la National Gallery illustre bien l'expansion des musées, dont le public a plus que doublé durant ces dix dernières années. Comme le dit son directeur, M. Carter-Brown, « *naguère on voyait dans les murs de ce palais-musée quelques rares visiteurs qui pouvaient encore bénéficier de la solitude pour voir des tableaux. Les temps ont changé. C'est la foule qui vient au musée, et particulièrement à Washington* ».

L'ancien musée était conçu comme un palais, pour la délectation des amateurs. Le nouveau s'ouvre aux foules, tout en conservant l'esprit traditionnel du musée intime, qui veut favoriser la rencontre d'un homme et d'une œuvre. C'est ce qui donne à l'East Building ce caractère hybride, à la fois contemporain et traditionnel.

Contemporain, on ne saurait s'y tromper du dehors. Si, à Beaubourg, le spectacle architectural est à l'extérieur, à la National Gallery, c'est l'intérieur qui provoque l'étonnement avec un espace d'accueil comme on n'en a jamais vu dans un musée.

« *Tout musée doit aujourd'hui*, dit I. M. Peï, *être pensé en termes d'accueil du grand public : l'architecture doit attirer les visiteurs. Et en même temps, presque contradictoirement, en termes d'isolement intime entre l'homme et les œuvres. Leur rencontre est une aventure solitaire qu'il faut ménager architecturalement.* » C'est cette quadrature du cercle qu'il a tenté de résoudre et a résolu mieux que nulle part ailleurs. Une idée « nouvelle » prévaut actuellement chez les conservateurs : plus le musée est petit, meilleure est l'expérience artistique. I. M. Peï lui a donné son expression architecturale à l'intérieur d'un grand musée. Le hall est grand, les salles petites. « *Il faut*, dit-il, *retrouver un certain cérémonial dans l'architecture du musée, cérémonial que le fonctionnalisme étroit a hélas tué.* »

En cela, l'East Building a réussi là où Beaubourg a échoué, et les difficultés de ce dernier à dominer les espaces d'exposition contrastent aussi avec le succès du Musée de Washington, où la lumière vient toujours d'en haut, uniforme et douce, enveloppant les œuvres de calme et de silence. Ici le musée est aimable, mais grave. Le visiteur peut chaque fois quitter les salles d'exposition pour « prendre l'air » et se réorienter dans le grand hall central.

L'après fonctionnalisme

M. I. M. Peï a eu le courage de se tourner vers le passé. Il a, certes, regardé Beaubourg, mais surtout l'Opéra de Paris. « *On peut naturellement être étonné de voir combien le théâtre de l'Opéra lui-même est petit à côté de tout l'espace que Garnier avait voué au cérémonial de l'accueil de la bourgeoisie napoléonienne avide de faste. A l'ère du musée de masse, c'est une* fonction comparable qu'il faut re*trouver, mais, cette fois, pour les foules touristiques des musées. Je pense que l'architecture des musées en revient là.* »

C'est pourquoi, il a conçu le hall d'accueil comme un jardin intérieur, haut de plus de 20 mètres, jardin de pierre lisse, baigné de lumière d'argent, qui tombe du haut d'une verrière triangulée sous laquelle est suspendu un mobile de Calder, « grand lustre » contemporain aux éclats rouges et bleus.

Par le grand jeu des escaliers, des passerelles suspendues, des balcons projetés dans l'espace avec leurs verdures pendantes, la fonction de la circulation rejoint naturellement celle du spectacle, spectacle de l'architecture et des gens, qui se déplacent dans un espace fait d'obliques, de profils fuyants et asymétriques, qui est loin d'être commun dans l'architecture contemporaine. De la contrainte d'un terrain triangulaire, M. I. M. Peï a fait une qualité architectonique sans précédent. Architecte moderne, de la seconde génération, comme il aime à le dire, celle qui suit Mies Van der Rohe et Le Corbusier, né en Chine, formé aux Etats-Unis, à partir de dix-sept ans, M. I. Peï s'est inspiré de la perspective chinoise, cet espace vécu qui se refait constamment à mesure qu'il se défait, contrairement à l'architecture fonctionnelle liée à la symétrie et aux lignes parallèles. Ce poème du triangle, en chinois, grand œuvre parfaitement intégré à l'architecture urbaine de Washington, représente ce moment patriculier où l'architecture contemporaine tente de briser les barreaux d'un fonctionnalisme desséchant. Ces recherches baroques de volumes intérieurs et de formes extérieures, qui vont au-delà des besoins mesurables, c'est déjà un manifeste de l' « après-fonctionnalisme » et aussi une ouverture vers un musée qui fait face aux besoins du plus grand nombre comme à ceux de l'individu.

JACQUES MICHEL.

LA VENTE VON HIRSCH

La collection d'un Européen

ROBERT VON HIRSCH confiait à ses amis qu'il regrettait de ne pouvoir participer au combat fiévreux que se livreraient les amateurs, lors de la dispersion de ses collections. Peut-être se trompait-il sur ses rivaux d'aujourd'hui. Si la vente à Drouot rive gauche de sa bibliothèque (étude Ader, Picard, Tajan), les 12 et 13 juin, avait encore ce caractère d'intimité que donne la présence des livres, la série de vacations que Sotheby Parke Bernet organise à Londres du 20 au 27 juin sera sans doute à l'image des collectionneurs d'aujourd'hui, plus attentifs au cours du deutschemark, du yen ou du dollar, qu'aux émaux du haut Moyen Age, aux peintres siennois, ou aux dessins de Rembrandt. Des records seront battus, le total des adjudications dépassera peut-être les cent millions de francs, mais où sont les von Hirsch contemporains ?

Le vieil homme qui est mort à quatre-vingt-quatorze ans le jour de la Toussaint 1977 n'avait pourtant pas fermé sa porte au monde. La haute maison pseudo-Louis XIII d'Engelgasse, cachée dans son parc en plein centre de Bâle, a jusqu'aux derniers jours été ouverte aux amis, directeurs de musée, curieux, venus du monde entier pour voir la collection, et sans doute aussi le collectionneur. A l'entrée — gardée par un chien de porcelaine, il n'y eut jamais de dispositif compliqué de sécurité, — le visiteur était accueilli par des tableaux baroques. Il traversait le salon d'entrée, aux murs couverts d'œuvres de Renoir, de Toulouse-Lautrec, de Pissarro, de Van Gogn. Il parvenait au salon Renaissance, veillé par une madone de Di Paolo. Enfin, au milieu des livres du bureau, sous un fragment de tapisserie, il découvrait la « vitrine », les pièces du haut Moyen Age, ivoires ou émaux, la partie la plus exceptionnelle de la collection. On avait ainsi remonté le temps, on pouvait revenir à la salle à manger, à Picasso — mais le Picasso de 1900 ! — à Klee, à Braque. On croyait avoir tout vu. C'était vrai pour la plupart des visiteurs. A quelques-uns seulement, qui avaient su passer l'examen du rez-de-chaussée, le maître de maison ouvrait la porte du salon de sa femme, morte en 1965. Au-dessus d'un vieux poste de radio, le visiteur découvrait alors une partie plus secrète, moins spectaculaire, de la collection : non plus des tableaux, mais des dessins, des aquarelles, de Cézanne, de Van Gogh, d'Ingres. Dans cette pièce, comme dans le reste de la maison, les cadres superposés, accolés les uns aux autres, composaient une sorte de marqueterie vertigineuse, le contraire d'une bonne mise en valeur des œuvres, un défi aux muséologues modernes.

A l'œil de trier les impressions, de choisir, d'être actif. La pédagogie paresseuse des salles, trop parfaites, des musées, déplaisait sans doute à Robert von Hirsch, qui taquinait quelquefois ses visiteurs, leur offrant les œuvres qui couvraient un mur, pour peu qu'ils fussent capables d'identifier l'auteur de chacune d'entre elles ! Il omettait d'indiquer que l'une d'elles était de sa femme, moins connue que Rembrandt ou Tintoret.

Tant de chefs-d'œuvre rassemblés dans une maison privée, c'est le signe de quelque argent, ont dû penser avec aigreur certains invités un peu jaloux et moins fortunés. Il est vrai. Robert von Hirsch eut plusieurs chances : celle de naître dans une riche famille d'industriels de Francfort et d'être lui-même un homme d'affaires avisé. Celle de devenir l'ami de Georg Swarzenski, directeur du musée Städel de Francfort et grand amateur, celle de pouvoir acheter des pièces à deux des plus importantes ventes du



Homme tenant un instrument astronomique.

vingtième siècle : la dispersion d'une partie des collections du musée de l'Ermitage, et la vente Hohenzollern-Sigmaringen. C'est dans ces deux occasions qu'il acquit les objets du Moyen Age et de la Renaissance les plus rares de sa collection.

Voilà que cette chance, par la volonté du testateur, se renouvelle. Mais le public des acheteurs a changé. Robert von Hirsch appartenait à une ancienne Europe qui, depuis 1914, ne cesse de mourir, et l'histoire de sa collection est aussi l'histoire de cette progressive séparation. En 1907, il achète son premier tableau, *la Rousse au caraco blanc*, de Toulouse-Lautrec, et une *Scène de rue* de Picasso : aucune coupure encore avec l'art contemporain. Mais après 1914-1918, il cherche compagnie auprès des artistes minutieux du Moyen Age, et dans la tendresse un peu rude des madones du quinzième siècle italien. 1933, une seconde mort. Avec l'arrivée de Hitler, l'épanouissement intellectuel de l'Allemagne des années 20 est assassiné. Il quitte la maison de Francfort, les réunions amicales avec Bruno Walter, Rilke et d'autres, et se réfugie en Suisse, pour échapper aux persécutions antisémites en échange d'un Cranach laissé à Goering, récupéré au retour de la paix. Il demeurera à Bâle, même au milieu des menaces de la guerre, comme si cette ville, à la fois si européenne et si *distante* — la Suisse est ainsi — était devenue le symbole de sa propre vie. Il y retrouvera des amis, la famille Burckhardt, une tradition intellectuelle ; Martha Dreyfus-Koch, fille d'un bijoutier de Francfort, qu'il épouse après la guerre, l'aidera à reconnaître la modernité : Modigliani, Matisse, Soutine... La collection s'augmentera d'œuvres impressionnistes.

La mort de sa femme oblige le vieux collectionneur à penser à l'avenir. Un moment, il a songé à imiter le grand mécène de Francfort, Städel (mort en 1816). Membre du conseil d'administration de la collection Städel jusqu'en 1933, il est entré dans celui du musée de Bâle, peu après son installation dans cette ville. Il donne plusieurs œuvres, dont le Cranach, pour régler les droits de succession de sa femme. Mais le musée achète fort cher des Picasso, la modernité se fait envahissante. Le conservateur, Franz Meyer, gendre de Chagall, n'entend pas seulement conserver, mais découvrir. Ses découvertes — Beuys — ne sont pas du goût de Robert von Hirsch. Le vieil Européen s'aperçoit que le musée ne ressemble pas à sa maison et, en 1971, il décide que presque toute sa collection sera vendue. Jusqu'à sa mort, il a voulu qu'un jardinier attentif veille sur les plantes rares ou éphémères qu'aimait sa femme. Mais les bons jardiniers sont rares. Il abandonne son parc au lierre, et sa collection au plus offrant.

Il est trop tard. La ville de Bâle, prise de regrets, a voté un crédit de 3 millions de francs suisses, pour acheter des œuvres impressionnistes, dit-on, ce qui n'est pas le meilleur choix. Les musées allemands vont faire assaut de marks, le musée du Louvre guigne une plaque d'émail du Moyen Age, les émirs, les Texans et les Californiens sont prêts.

JEN-MARIE GUILHAUME.

VENTES. — Mardi 20 juin : dessins anciens et miniatures ; mercredi 21 juin : peintures anciennes ; jeudi 22 juin : objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance ; vendredi 23 juin et mardi 27 juin : mobilier, tapisseries, porcelaines ; lundi 26 juin : peintures et sculptures impressionnistes et modernes.

EXPOSITIONS. — Sotheby Parke Bernet, 34-35 New Bond, Street, Londres.

CATALOGUES. — 4 volumes, en vente chez Sotheby, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. 266-40-60.

VIVRE A LA ROCHELLE

Territoires d'enfance

ON cite volontiers La Rochelle dans les articles sur la qualité de la vie. La municipalité a multiplié les voies piétonnières et les espaces verts. Des bicyclettes jaunes sont dispersées dans les rues à la disposition de tous. La promenade est privilégiée.

Sous l'initiative de Michel Cormier, en janvier dernier, la direction départementale de la jeunesse et des sports a proposé aux Rochelais de « photographier la vie dans leur ville ». La Maison de la culture et les Rencontres internationales d'art contemporain se sont associées. Un budget de 42 000 F a pu couvrir l'animation sur trois mois, ainsi qu'un an d'expositions. Agfa et Ilford ont apporté leur soutien en donnant du matériel. Kodak a refusé : le noir et blanc, sans doute, n'est pas assez rentable.

Assistant départemental d'éducation populaire et animateur d'un photo-club, Michel Cormier attendait des enseignants, des étudiants, des membres de photo-clubs. Ce sont des employés et des ouvriers qui sont arrivés. Certains n'avaient jamais fait de photo. Cent treize personnes se sont inscrites, on n'en trouve que vingt et une à l'arrivée, les plus assidues, les plus entêtées, car il n'y a pas eu de sélection. La plus jeune avait dix-neuf ans, la plus âgée soixante-deux ans.

Pendant trois mois, deux fois par semaine, un professionnel, Claude Raimond-Dityvon, est venu suivre le travail et les conseiller. Chacun dévoloppait lui-même ses photos et tirait ses planches-contacts. Cet atelier de conseil à la prise de vue consistait surtout en une « lecture » des planches. Il ne s'agissait pas de dire « c'est bon », ou « c'est mauvais ». Il ne s'agissait pas de juger. « *J'ai tenté de percevoir l'autre dans sa vision à lui et de ne pas l'influencer par rapport à mes propres démarches* », dit Raimond-Dityvon. On a laissé aux timides, qui regardaient les choses de loin, le droit d'être timides. Un des participants dit : « *Ce travail nous a permis de découvrir un nouveau regard sur la ville. Quand on y habite, on ne voit plus rien.* » Rôdeur du soir, il a montré la vie la nuit. Une jeune fille a montré la vie à 7 heures du matin, le vide avant l'occupation des lieux de travail.

Pour raconter la vie dans la ville, l'investigation est convenue : il y a le travail, il y a le loisir. La vie est banale en soi, et la banalité est la chose la mieux partagée. Il fallait sortir d'une vision un peu carte postale de la ville : il n'y a pas que deux tours, des arcades et des remparts à La Rochelle. A 6 heures du matin, on vend le poisson « à la criée » : des hommes travaillent dans les chantiers maritimes. Comme partout, les jeunes sortent en moto le samedi soir, et le dimanche après-midi les retraités frileux vont s'asseoir sur un banc pour regarder passer les familles. On s'attend toujours à des scènes de marchés, de chantiers et de cafés. On les redoute un peu, on préférerait voir des visages, des regards, autre chose. Les plus astucieux sont allés dans les foyers de jeunes travailleurs et dans les cours de danse populaire.

En fin de parcours, Georges Fèvre, du laboratoire Pictorial Service, les a aidés pour tirer leurs photos. Et ils ont tenu à les accrocher eux-mêmes, sans cadres, sur des planches de bois rudimentaires, au premier étage de la Maison des jeunes. Cette exposition de photos d'amateurs reste anonyme : les noms des participants sont juste inscrits sur une feuille, à l'entrée. Aucune photo n'est signée : le travail était collectif et non compétitif. Parallèlement à ce travail d'animation et de soutien, Claude Raimond-Dityvon a fait son propre reportage dans la ville, présenté à la Maison de la culture. Né en 1938 à La Rochelle, cofondateur de l'agence Viva en 1972, Raimond-Dityvon avait jusque-là travaillé dans des perspectives et des contraintes journalistiques. Cette fois, il a pu faire un travail plus personnel, plus poétique. Il a voulu retrouver « les instants magiques de l'enfance ». Son titre, *Territoires d'enfance*, a déterminé sa démarche. Il s'est échappé du constat social, qui a été pendant dix ans son souci principal. La réalité de 1978 n'est pas masquée pour autant.

Tout de suite, c'est un autre graphisme, un autre mouvement. Le regard est plus « excentrique » que celui des amateurs : il s'arrache aux lieux traditionnels du reportage. Il surprend les enfants dans leurs jeux, leurs abandons, leurs attentes. Ce quotidien n'est pas encore écrasant.

HERVÉ GUIBERT.

Ils seront au Festival d'Avignon

Le Québec est si vaste

Le Festival d'Avignon s'ouvre au théâtre francophone. L'an passé, déjà, à la cour d'honneur, l'Atelier de Louvain participait à la production d' « Hamlet ». Cette fois, c'est à celle du « Cercle de craie caucasien » (10, 17, 19, 21, 27 juillet), dans la mise en scène de Benno Besson ; de plus, il présente (les 16, 18, 20, 22, 29 juillet) « En attendant Godot », dans la mise en scène de Krejca.

L'an passé également, Gabriel Garran amorçait un mouvement en donnant au Cloître des Carmes « Quatre à quatre », du Québécois Michel Garneau, en invitant « le Temps d'une vie », de Roland Lepage, par le Théâtre Populaire du Québec. Cette fois, avec des comédiens de chez lui, Michel Garneau anime la cellule de création du Théâtre Ouvert, et le Rideau Vert de Montréal vient salle Benoît XII (du 28 juillet au 6 août), avec, en alternance, trois pièces de l'Acadienne Antonine Maillet : « Evangeline Deusse », « Gapi », et, bien entendu, « la Sagouine ».

CEUX de là-bas nous viennent donc, et ce n'est pas pour nous offrir les cadeaux d'usage, les produits du pays. Ils apportent leur histoire afin qu'on se connaisse mieux. Au début de la vague québécoise, autour des chanteurs, cinéastes, écrivains, hommes de théâtre, s'est fabriquée une légende fleurant le pain de campagne, l'air salubre des forêts, le froid sec des neiges immenses... Les sonorités archaïques de la « parlure » ont caché la violence des questions et des cris. Il y a eu chez les Français de France comme un rêve de retour à une enfance féerique... Et comment résister lorsqu'on vous conte « *J'étais du côté de Chicoutimi* »... Lorsqu'on vous raconte qu'à l'école les leçons d'histoire décrivaient la geste des bons Hurons et des méchants Iroquois... Alors, le Canada se situe quelque part entre *le Chat botté* et *le Dernier des Mohicans*. Dans la foulée, on parle de se ressourcer aux langages de Molière et de Rabelais miraculeusement préservés. Un pas de plus, et on croirait que nos « cousins » ont vécu hors du temps, enfermés par maléfice dans une grotte magique, et que l'appel du général de Gaulle (celui de 1967 : « Vive le Québec libre ! ») a été un « Sésame ouvre-toi ».

Rêve entretenu au fil des radios et des reportages, et la télévision canadienne rapporte des images de Normandie et des côtes bretonnes. Nous cherchons ensemble les vestiges d'un passé commun. Des vestiges, rien de plus. Quelle est la réalité québécoise ? « *D'abord l'hiver*, répond Michel Garneau. *La première adaptation au pays fut de mourir. Ceux qui ont survécu l'ont dû aux Indiens. Le long et dur apprentissage aux saisons a formé nos tempéraments, nos caractères. Nous sommes Américains.* »

Le beau parler des rues

EN arrivant à Montréal, sans équivoque, on se trouve en Amérique. Il y a les tours, les interminables rues rectilignes et venteuses, les rues souterraines parce qu'il faut bien, même l'hiver, faire du lèche-vitrine et acheter. Il y a le goût de l'efficacité, du concret. L'absence de hiérarchie et de floritures dans les rapports quotidiens. La manière d'empoigner le réel. Et, traversant ces comportements *straight*, sans s'y mêler, sans se confondre, la mélodie des voix râpeuses. Deux siècles de colonisation ont rassemblé un peuple autour de son langage, et c'était le français de France. La bourgeoisie sauvegardait sa dignité et son identité en refusant les métiers d'argent pour lesquels il fallait parler anglais, exerçait des professions libérales, importait sa culture comme son champagne.

Pour monter sur scène, parler à la radio, il était indispensable d'oublier jusqu'à son accent. C'était il y a vingt ans, et Michel Tremblay se souvient du temps où il était presque choqué d'entendre dans une chanson le mot « Montréal », qui rimait avec « Pigalle », précise Michel Garneau. Les combattants de la révolution tranquille ont mené leur lutte politique à partir de l'affirmation d'une identité nationale définie par la culture : le Québec n'est ni le Canada ni la France.

« *Le Canada*, dit Jean-Claude Germain (auteur et directeur du Théâtre d'aujourd'hui), *a été fabriqué parce qu'il fallait construire une route d'un océan à l'autre. Sa constitution est un manuel de gestion, sans idéologie ni idéal.* » Quant à la France, avant déjà qu'elle abandonne son territoire américain, elle était loin, si loin. Sa littérature, ses mœurs, expriment une réalité étrangère : « *Racine, Molière, Giraudoux, n'appartiennent pas à notre patrimoine. Nous sommes Américains, et jouer chez nous des auteurs comme O'Neill ou Tennessee William adaptés à Paris pour des Européens, c'est absurde.* »

Mais, en 1966, quand Michel Tremblay propose au Dominion Drama Festival sa pièce en joual *les Belles Sœurs*, elle est refusée. Il faut une lecture publique organisée par le Centre d'essai des auteurs dramatiques, il faut les mouvements de 1968 pour qu'une scène officielle ose la prendre en charge, et c'est le scandale. « *Le joual bave au Rideau-Vert* », clament des spectateurs indignés. Le critique du quotidien *la Presse* avoue avoir rejeté violemment le spectacle, s'être protégé tant le choc était fort. Un choc qui dépassait le domaine esthétique. « *Les professeurs de morale se sont camouflés en pseudo-linguistes* », dit Michel Garneau.

Aujourd'hui, dix ans après, alors que le cahier des charges de toute compagnie subventionnée comporte l'obligation d'une création québécoise, les autobus de Montréal sont tapissés de slogans « *Bien parler, c'est se respecter* ». On rencontre, devant les rudes parlers, une réelle souffrance chez certains intellectuels qui consacrent leur existence à lutter contre l'anglophonie. Pour eux, seul le « français universel » permettrait d'atteindre un niveau international et d'échapper au ghetto nationaliste qui étouffe l'économie. « *Ils cherchent*, dit Jean-Claude Germain, *un art national portant bien dans le grand monde, avec un côté housse dans le salon. La culture s'est accrochée à un patriotisme « déroulédiste » dont nous subissons les reliquats. On continue à se sentir « fier d'être Français », et ce n'est pas une attitude vraiment créatrice, surtout quand on arrive en deuxième main.* » En face, on trouve ceux qui, comme Michel Tremblay, disent : « *Nous voulons être reconnus pour nos différences, c'est l'orgueil des humiliés. Je veux un pays à moi.* »

Les échos amplifiés du peuple

ON peut parler de lutte de classes à condition de ne pas appliquer à la formule nos grilles habituelles, parce que toute la politique tourne autour des conceptions contradictoires de l'autonomie et du nationalisme — qui ne fait pas partie des revendications marxistes, y compris au théâtre. Dans leur ensemble, artistes et intellectuels ont soutenu le Parti québécois. Ils ont contribué à l'éveil de la conscience nationale en tendant au peuple un miroir dans lequel enfin il pouvait se reconnaître. Ils officialisaient des visages, des langages jusque-là exclus de la « culture » pour péché de vulgarité et de laideur.

Mais le temps de l'autopunition n'était plus. Le scandale porte *les Belles Sœurs* au triomphe. Les spectateurs, heureux de se retrouver, dépassent largement en nombre et en enthousiasme ceux qui refusent l'image offerte. Déjà, grâce aux disques et à la télévision, les Gilles Vignault, les Charlebois ont porté leurs paroles aux quatre coins de ce pays vaste comme cinq fois la France et dix fois moins peuplé. Ce pays où l'isolement n'est pas une figure de style. Et ce fut un éclatement prodigieux. On découvre et redécouvre les Jean Barbeau, Robert Gürrick, Paul Morency, Rejean Ducharme, Marcel Dubé, Françoise Loranger, Raoul Dugay, Gratien Gelinas, Roland Lepage, André Ricard...

On peut parler d'un renouveau du « théâtre populaire » à condition de ne pas appliquer à la formule nos grilles habituelles, venues de Brecht et attachées à l'esthétique et à la morale de Vilar, qui n'a jamais traversé l'océan. Rien de moins distancié que le jeu fortement émotionnel, très physique de comédiens qui s'identifient aux spectateurs, et s'étonnent parfois de la cérébralité des Français. La représentation s'articule autour de l'adhésion scène-salle, même lorsqu'il s'agit de « recherche ». Au Théâtre Expérimental de Montréal, trois comédiennes ont présenté un travail collectif : *A ma mère, à ma mère, à ma voisine*, exploration de leur vécu, de leurs chimères, de leurs révoltes. Un cri du corps, l'affirmation violente de leur existence à travers des images symboliques, mais charnelles, mais jamais abstraites, jamais rhétoriques malgré le lyrisme des mots qui éclatent, comme des décharges de vitalité.

« *Nous n'avons pas de tradition* » : c'est la phrase la plus souvent entendue. Pas de tradition à contredire, pas de classiques à dépoussiérer, à interroger ? Seulement les farces paysannes, les carnavals, les « pageants » ?

« *Le problème*, dit Jean-Claude Germain, *c'est la présence du théâtre au vingtième siècle. Jusqu'à récemment il a eu de mauvais amis. Les gens allaient dans les salles paroissiales, étroitement contrôlées par l'Eglise, qui a perdu sa puissance vers les années 60. Les activités théâtrales étaient réduites à l'imitation du français.* » « *Et*, dit Paul Morency, *il y a trente ans, le Québec était encore en grande partie rural. Il s'est urbanisé avec cent ans de retard sur les Etats-Unis, mais à grande vitesse.* »

Les « pageants », les parades de carnaval, les fêtes ont laissé peu de traces. Il y a toujours le théâtre d'été très actif qui se joue à la campagne dans les granges, mais à l'ombre du Boulevard français. Il y a aussi les variétés dont les spectacles ressemblent aux burlesques américains, avec de gigantesques danseuses aux cuisses de bûcheron — car ce sont des travestis claquant de santé — avec des sketches comiques grivois pour faire valoir La Poune, sensationnelle dame de soixante-seize ans, qui montre ses jambes bronzées au fond de teint, et improvise, vraie reine des camelots, dans un vocabulaire très loin du français, pour les couples de sa génération qui emplissent chaque soir la salle (la seule de Montréal à ne pas être subventionnée), gloussent, « bidonnent » et se pâment.

Séquelle de traditions qui se survivent. Les chanteurs et certains hommes de théâtre tentent de faire entrer dans ses formes anciennes le monde contemporain. « *La pensée populaire*, dit Jean-Pierre Ronfard (directeur du Théâtre expérimental de Montréal) *fonctionne par axiomes, il s'agit d'y insérer nos idées. Notre « challenge » n'est pas de reproduire Rabelais... Nous nous trouvons dans une situation semblable à celle de Shakespeare, nous sommes amenés à traiter la problématique du pouvoir à travers des querelles de clans.* »

A vrai dire, devant leurs spectacles, on ne pense ni aux élisabéthains ni aux farces médiévales, on se croirait plutôt sur Broadway à cause de l'efficacité immédiate des mises en scène. Le public se saisit des images-clichés et leur redonne tous leurs degrés de signification, à condition qu'elles en appellent à leur quotidien.

Il y a deux ans, André Brassard montait *Sainte Carmen de la main*, de Michel Tremblay, histoire d'une Antigone de la Grand-Rue, sainte des paumés et qui meurt pour leur liberté. La pièce est construite sur le modèle de Sophocle, chœurs, monologues, affrontement de deux protagonistes. Elle était jouée sur un plateau nu par des acteurs portant des masques, que les spectateurs n'ont pas su ou pas voulu traverser. Après trois représentations, *Sainte Carmen* est partie de l'affiche. Ici comme à New-York, on ne prolonge pas les échecs. André Brassard vient de la reprendre au Théâtre du Nouveau Monde, dans des décors de néon, et des costumes réalistes. C'est un triomphe. On ne trouve d'ailleurs aucune complaisance chez les acteurs qui ne cèdent pas au pittoresque canaille, et gardent la noblesse, la musicalité tragique du texte.

Le théâtre populaire, expression poétique d'un peuple, n'a rien de populiste. Les auteurs ne sont pas des porte-parole, mais des échos amplifiés, sublimés. En France, quand on fait monter sur scène les « classes défavorisées », c'est pour démontrer « l'aliénation à la culture dominante, aux clichés normalisateurs véhiculés par les médias, la déperdition du langage ». Au Québec, on exalte les classes défavorisées et l'inouï de leurs richesses jusqu'alors méprisées, cachées. Le vil plomb s'est transformé en pluie d'or, en ouragan étincelant... C'était le temps des vibrations unanimes et de l'utopie.

Quand ils parleront les mots des poètes

MAIS l'or n'est pas inépuisable. Les auteurs-dispensateurs qui « *se font consommer vite et raide* » sont condamnés à la surproduction pour vivre de leur métier. Ils n'en vivent que grâce aux traductions anglaises... La

FORMATION DES COMÉDIENS

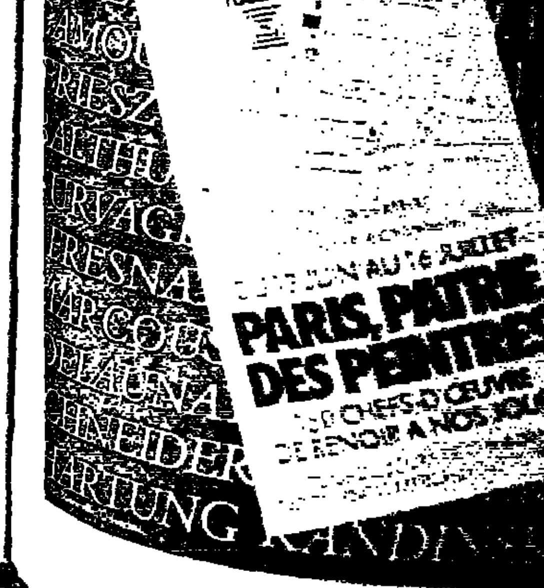
Il existe deux conservatoires nationaux, à Québec et à Montréal. L'enseignement y est gratuit. Les élèves sont admis par concours. Leur nombre est limité à seize. Les études durent trois ans. Les conservatoires ont la réputation d'offrir un enseignement assez académique. L'Ecole nationale de Montréal est considérée comme plus moderne.

L'école est un organisme privé, subventionné par le gouvernement fédéral, celui du Québec et par la ville. Elle est bilingue, c'est-à-dire qu'elle comporte des cours d'anglais et de français, mais les élèves ne travaillent pas ensemble. Ils paient 20 dollars (80 francs) pour s'inscrire. Le nombre d'élèves et le cycle d'études est semblable à celui des conservatoires. A partir de la seconde année, les exercices d'interprétation sont des spectacles dirigés par des metteurs en scène professionnels. Les textes sont commandés à des auteurs. Ainsi, Roland Lepage a écrit le Temps d'une vie *pour répondre à la demande de l'école en fonction du cycle d'exercices en cours : mécanismes de l'émotion et unité de langage.*

Aux conservatoires, les élèves de troisième année sont tenus à une création collective dont ils seront entièrement responsables. Il n'y a pas d'enseignement prévu pour la mise en scène. Des sections de scénographie et de technique existent à Montréal et, au conservatoire, un cours de postsynchronisation. Celui de Québec n'en possède pas « puisque pour exercer ce métier il faudrait déménager à Montréal ». *Les élèves* « apprennent à gagner leur vie ».

A la fin de leurs études, ils deviennent stagiaires à l'Union des artistes, syndicat organisé sur le modèle américain. Des sections théâtre existent dans les universités, fondées essentiellement sur un enseignement théorique. Dans les collèges on peut suivre des cours d'interprétation. Le ministère envisage, en fin d'études, de favoriser l'entrée des élèves à l'Ecole nationale ou aux conservatoires « afin de ne pas encombrer la profession de gens trop jeunes et encore inexpérimentés ».

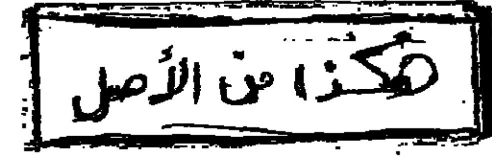
La plupart des comédiens appartenant aux jeunes compagnies ne suivent pas la filière « légale » et obtiennent des accords avec le syndicat.

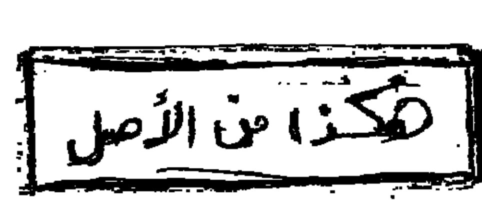














...si vaste et l'hiver est si long

diffusion en France n'est pas automatique. Dans le pays même, les six millions d'habitants ne sont pas tous des lecteurs. « *Quand j'entre dans une librairie,* dit Michel Garneau, *j'ai toujours un moment de colère en voyant une section « livres québécois ». Je trouverais plus normal de voir une section « livres français ».*

La télévision offre les travaux alimentaires des feuilletons et une émission plus ambitieuse, « Scénario ». Même à Montréal, métropole culturelle, les théâtres étant peu nombreux changent souvent de programmes. Le public veut du québécois, le gouvernement aussi. Les droits d'auteur ne sont pas lourds, la relève arrive moins vite que la demande. Le temps du manichéisme est révolu et la demande est devenue exigeante. Les poètes ne se multiplient pas au rythme des besoins révélés. La création collective, panacée des jeunes troupes, comme partout ailleurs, vide rapidement l'inspiration. Beaucoup se plaignent de ce que les auteurs écrivent sans penser à eux, à leurs moyens réduits : « *les pièces à trois ou à quatre personnages sont rares, ce sont toujours des fresques* ».

Les jeunes troupes, on en compte entre cent et cent cinquante nées au cours de ces dix dernières années. La plupart adhèrent à l'A.Q.J.T. (Action québécoise pour le jeune théâtre), que plusieurs ont quittée, il y a deux ans, lui reprochant ses ambiguïtés politiques. Au Québec, vivre ses contradictions est plus complexe qu'en France, puisqu'il y a deux gouvernements. Le budget culturel fédéral, réparti par un organisme neutre, le Conseil des arts, est beaucoup plus important que celui de la Province, et celle-ci compense par une volonté d'organisation et de contrôle proche du dirigisme. Bien entendu, rares sont les artistes — on dit les « artisans », — même indépendantistes, qui refusent l'argent d'Ottawa.

Mais la vie est dure dans Montréal saturé. A Québec, autour du Trident, troupe institutionnelle, se sont développés une dizaine de cafés-théâtres. Le théâtre pour jeunes est en train d'envahir les écoles. Une troupe naît tous les jours.

Beaucoup de groupes souhaitent prendre en main les centres culturels construits dans les villes moyennes. Mais une ville de quinze mille habitants au plus peut-elle entretenir une troupe, accepterait-elle des gens venus d'une autre région ? L'identité québécoise est faite d'une multiplicité d'identités, que la distance empêche de communier. On parle au Québec vingt langages et le « français universel ». Un jour, peut-être, la langue des poètes sera celle du peuple entier... Pour l'instant, elle se parle sur scène, à Montréal et à Québec surtout. Dans le reste du pays, les longs hivers, les vastes espaces déserts rendent les voyages difficiles, et les tournées sont rares. Seul le *Théâtre populaire québécois* a vocation itinérante.

La loi 101 rend obligatoire l'enseignement du français, « *les polémiques autour de la langue sont enterrées* », entend-on souvent.

Ce n'est pas si sûr. Les journaux, les revues ne cessent d'analyser le phénomène. Pour en retrouver les vertus mobilisatrices ? Pour se convaincre ? Pour se rassurer ? Le langage a été le symbole d'un combat, celui qui a amené le parti québécois au pouvoir. L'exercice du pouvoir ne va pas sans ambiguïtés. Les auteurs se disent à gauche, et certains ajoutent que la gauche reste à inventer. Seulement, ils ne s'adonnent pas à la politique-fiction. Ils attendent le référendum sur l'autonomie, qui décidera du futur, en vivant le présent, sans inventer l'avenir. Ils ramènent à la lumière une mémoire collective longtemps interdite. Bien qu'ils soient tous bilingues franco-anglais (et même trilingues, puisque Québécois), leurs ancêtres ne sont ni gaulois ni saxons. Leur histoire naît sous les pas de Jacques Cartier, avant c'était un autre monde. « *On n'explique pas où t'es rendu, mais où t'étais* », dit Michel Tremblay.

Nous sommes le nouveau monde

VOICI venu le temps des divergences. « *Des nuances,* corrige Roland Lepage, *nous ne sommes pas nés dans une poubelle, au coin d'une rue de Montréal. Je nous rattache au tronc français.* » Pour Françoise Loranger, à qui « *le fait français tient au ventre* », le théâtre politique est celui qui fait vibrer la vie. « *Mais,* dit André Ricard, *c'est « leur » milieu que tu leur fait avaler, ça ne se passe pas sur la Lune ce que tu racontes...* »

Les recours au passé ne sont pas nostalgiques. Le héros traditionnel n'est plus le perdant ou l'homme qui fuit, il est l'homme qui résiste. Même les *has been* décrits par André Ricard dans *Casino voleur*, survivants d'une société qui a opéré un virage à 90 degrés, ne se contentent pas d'attendre leur Godot, ils se l'inventent. L'incommunicabilité apparaît, sinon comme un faux problème, du moins comme un problème mal posé dans ce pays d'éloignement si réel, dans ce pays d'interminables hivers, où mars est le mois des suicides. L'« expression du moi » n'est pas refermée sur elle-même. Narcisse dans son reflet cherche ceux qui lui ressemblent. Le théâtre est né pour briser l'isolement : « *Il y avait les quêteux, les conteurs, qui allaient de village en village pour porter les nouvelles. Et nous cherchons à faire de même, avec une tendance à donner dans le barde...* », dit Michel Tremblay.

Le théâtre québécois est épique, traversé d'angoisses, mais de désespoir, non. « *Nous sommes jeunes, nous sommes le nouveau monde.* » Les Québécois ne sont pas des Français vivant en Amérique, ce sont des Américains qui parlent leur français.

COLETTE GODARD.

SUBVENTIONS ET DÉCENTRALISATION

Le budget du ministère des affaires culturelles du Québec a été, pour 1977-1978, de 2 887 000 dollars (environ 11 548 000 francs) dont 62 % ont été attribués aux théâtres institutionnels. A cette somme il faut ajouter 1 800 000 dollars comme l'aide à la création québécoise contemporaine. Quatre théâtres d'été ont été subventionnés, dix-neuf troupes pour enfants et quarante-huit compagnies de « jeune théâtre » dont treize nouvelles. A titre d'exemple, le Rideau vert de Montréal a touché 165 000 dollars dont 7 500 dollars pour ses activités enfants. Une jeune compagnie touche aux environs de 10 000 dollars (40 000 francs). Les sommes paraissent faibles, mais la plupart des troupes et des institutions en reçoivent de plus importantes du gouvernement fédéral.

En 1977 a été créée la direction des arts et lettres, chargée de planifier, de coordonner, de promouvoir l'élaboration des politiques et priorités du ministère, c'est-à-dire l'aménagement et la construction de salles, et la décentralisation. « Les structures d'accueil trop disséminées, trop démunies, sont trop souvent soumises au choix des imprésarios privés. Elles sont obligées de compter davantage sur la bonne volonte que sur l'expérience professionnelle. » *Un programme « accessibilité scène » a été mis au point pour décentraliser et démocratiser les activités culturelles, à partir de spectacles de chanteurs et de représentations théâtrales, pour lesquelles existent dans beaucoup de localités un public habitué et l'encadrement nécessaire. Programme à long terme destiné à favoriser en priorité les moins favorisés et à décentraliser la création. Les compagnies sont choisies sur avis de commissions et sur dossier. Le montant de leurs subventions devrait être fixé en fonction des possibilités d'implantation, de leur programme et proportionnellement à leurs recettes.*

Antonine MAILLET : *Les Acadiens ? Ils sont debout et ils parlent*

ANTONINE MAILLET a des yeux bleus qui crachotent de la gaieté, sourire chaleureux et aigu de quelqu'un qui ne s'en laisse pas conter. Elle est l'auteur des Cordes de bois, *qui a évité le Goncourt d'une voix et de la* Sagouine, *qui est devenue un drapeau.* « Mais *la Sagouine* n'est pas toute l'Acadie, elle est un visage de notre lutte. Elle est là debout, et elle parle. Nous n'avons pas de Jeanne d'Arc », *dit Antonine Maillet, qui, petite fille dominatrice aurait voulu à quatorze ans être la sainte libératrice. Elle ajoute en s'amusant qu'aujourd'hui elle se contente d'être Balzac.* « Parler, *dit-elle,* est notre façon de gagner du terrain. » *Le Québec est un Etat où les anglophones sont minoritaires. L'Acadie sur la carte s'appelle le New-Brunswick, mais les Acadiens sont là, debout, et ils parlent, petits groupes durs comme des rocs, cramponnés à leur langage, à leurs manières de vivre, et qui ne se laissent pas noyer.*

« La première prise de conscience réelle s'est produite en 1880, elle a coïncidé avec la première convention nationale des Acadiens qui, au sens propre, venaient de sortir des bois. Ils avaient été déportés en masse, étaient revenus, traversant à pied les Etats-Unis. Un siècle entier, ils s'étaient cachés... Comment, pourquoi nous avons survécu ? Je ne sais pas. Je peux dire seulement que je suis encore en vie. C'est viscéral. J'enseigne à Montréal, je ne crache pas sur mon passeport canadien. Je parle français et je l'ai appris dans des manuels anglais, à l'école. J'écris l'acadien. Je porte l'Acadie en moi.

» Notre histoire est un défi à l'impossible... Qu'est-ce que veut dire le bilinguisme dans une région où l'anglais est omniprésent et progresse chaque année ? Est-ce que nous allons être absorbés par l'évolution américaine ? Depuis que je suis née, la question est la même, la question de la mort prochaine. Logiquement, nous y sommes voués... Et pourtant nous vivons. Nous fabriquons un antidote immédiat au poison. Nous sommes d'autant plus nous-mêmes que nous avons à nous défendre.

» Aujourd'hui, l'homme de la rue se demande lui aussi qui il est, et il est obligé de répondre, c'est son geste politique, plus rusé que violent. Nous ne sommes pas des loups, mais des renards. Un exemple : le bilinguisme a été officiellement proclamé dans le Nouveau-Brunswick, et nous avons eu droit à tous les services en français. Un droit qui ne s'est pas traduit dans les faits, et nous avons voulu que cela change. Seulement, nous n'avons aucun pouvoir, ni économique ni politique.

» Un jour, un professeur attrape une contravention rédigée en anglais. Il prétend ne pas comprendre. Le policier embarrassé lui dit de ne pas s'en faire et de circuler. Mais le professeur insiste, exige de comprendre avant de payer ou d'aller en prison. Il veut respecter la loi. Il va au poste où on finit par copier la contravention en français... Le lendemain, tous ses étudiants stationnaient partout, jusque sur les marches de l'hôtel de ville. Et l'an prochain, dans la nouvelle faculté de droit de Moncton, on enseignera le code britannique — puisque nous n'en avons pas — traduit en français.

» Nous sommes têtus, patients, nous sommes ainsi, c'est le pays qui nous a faits. Un Noir ne brûle pas au soleil, nous, nous savons courir sur le verglas.

» Le théâtre ? Le théâtre chez nous n'a pas cinquante ans. Avant, on jouait de l'étranger, et il y avait les fêtes données à l'occasion des corvées... Le théâtre doit être une chose en soi, avec son propre objectif... Le mien a un contenu politique, je le sais. C'est une question de circonstances, et c'est possible parce qu'il a un contenu humain... Le prêchi-prêcha pour convaincre à tout prix me déplaît. Se croire obligé de prêcher la liberté, ce n'est pas être libre. Je voudrais des auteurs libres de dire pour dire... Je cherche avec d'autres une liberté nouvelle. Souvent, nous nous en éloignons nous mêmes. Lorsque les convictions sont poussées jusqu'au fanatisme, le pire est proche. Je veux être libre de mes objectifs, de mes buts, de l'Acadie, de mon histoire, et ça ne m'empêche pas d'être pétrie de mon pays. Je lui appartiens et je le choisis. Je le choisis tout entier, ses racines sont les miennes.

» Ma formation m'amène à me situer par rapport au passé. Les étudiants, aujourd'hui, veulent que l'histoire commence avec eux. Si on la détruit, on s'ampute, on se prive. Résultat : on écrit des pièces nulles parce qu'elles ne sont qu'idées.

» Quand le public, même le plus avancé, refuse nos spectacles, c'est peut-être nous, auteurs, qui ne sommes pas à point. Peut-être est-il prêt le public, et depuis longtemps... Et si c'était nous qui étions en retard ? Actuellement, nous sommes au creux de la vague. Nous ne pouvons pas nous permettre d'aller trop au creux, parce que nous sommes trop jeunes pour avoir des réserves. Il existe des époques bénies, heureuses, des grands moments, des heures de grâce et puis des trous Et, déjà, si nous pouvons les voir, c'est énorme. Et puis, dans ces trous, parfois naissent des anges : François Villon en plein quinzième siècle...

» Je ne suis pas pessimiste. Les forces vives existent, et la poésie. Elles se cachent, mais vous vivez un an en Acadie et vous les trouvez. Elles sont là, en puissance. La preuve, je les ai prises. »

C. G.

Dessin de CHENEZ.

cinéma

SEMAINE DU CINÉMA AFRICAIN

Du 21 au 27 juin, au cinéma Ranelagh, quelques films réalisés en Afrique grâce au ministère de la coopération. En ouverture, *Bako*, de Jacques Champreux (coproduction France/Sénégal ; prix Jean-Vigo 1978) sur les émigrants clandestins maliens. Puis *le Nouveau Venu*, de Richard de Medeiros (Benin) ; *Toula ou le génie des eaux*, de Mustapha Alassane (Niger) ; *N'Jangaan*, de Johnson Mahama Traore (Sénégal) ; *Bara*, de Souleymane Ciss (Mali) ; *le Destin*, de Diambéré Séga Coulibaly (Mali) ; *Tiyabu-Biru*, de Moussa Bathily (Sénégal). Problèmes économiques et sociaux, condition de la femme, poids des traditions. Chaque jour, un court métrage avant le film.

VOYAGE AU PAYS DE LA VIEILLESSE

de Marianne Arhne

Parce que Simone de Beauvoir, dans son livre sur la vieillesse, appelait ses lecteurs à rompre l'isolement des personnes âgées, une jeune réalisatrice suédoise est venue lui proposer de collaborer à un film. Produit par la télévision suédoise en 1974, ce documentaire sur le troisième âge en France est une traversée d'enfers, rarement éclairée par des témoignages de bonheur.

LE JEU DE LA POMME

de Vera Chytilova

En Tchécoslovaquie, dans son pays, le talent de Vera Chytilova ne laisse personne indifférent, surtout pas les autorités. L'auteur des Petites Marguerites *filme avec acidité. L'histoire d'Anna, jeune sage-femme dans une maternité, réquisitoire féministe, est aussi une subtile étude psychologique.*

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE

de Hans-Jurgen Syberberg

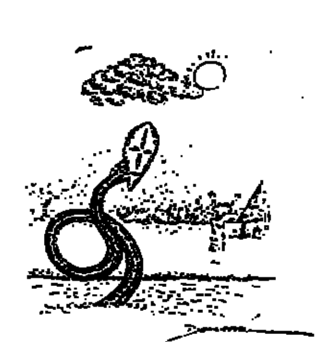
Un film de sept heures en quatre parties, une tétralogie du « rêve historique » de Hitler. Spectacle épique, philosophique, ésotérique, plongeant au cœur des fantasmes d'une civilisation. Pour Syberberg, c'est l'aboutissement d'un siècle d'histoire allemande dominé par des visionnaires.

LES BATISSEURS

de Philippe Haudiquet

Précédé d'un reportage de contre-information réalisé en 1975, à La Blaquière, village du Larzac, à la suite d'un attentat contre un fermier, ce très beau film fait connaître et respecter, avec les élans, l'humanité du cinéma de John Ford, un monde paysan qui ne refuse pas le progrès, mais veut conserver ses outils de travail, sa terre, ses coutumes, son cadre de vie.

une sélection



La semaine du cinéma africain vue par Bonnaffé.

L'ILE NUE,

de Kaneto Shindo

Poème sur la vie paysanne, ce film sans dialogue, réalisé en 1960 et sorti en France l'année suivante, est le récit d'une lutte silencieuse et sans cesse recommencée avec la terre et la nature. Le lyrisme dépouillé de Kaneto Shindo rend sensible, au-delà de la mort d'un enfant, le poids des saisons et des jours.

ET AUSSI : *Violette Nozière*, de Claude Chabrol (une parente de Thérèse Desqueyroux dans un grand spectacle) ; *Rêve de singe*, de Marco Ferreri (vaste méditation sur l'humanité transitoire) ; *la Femme libre*, de Paul Mazursky (les pièges de l'Amérique moyenne) ; *la Petite*, de Louis Malle (l'esthétisme de la provocation) ; *Retour*, d'Hal Ashby (une bourgeoise et le Vietnam) ; *Pharaon*, de Jerzy Kawalerowicz (reprise en Kinopanorama d'une fresque historico-politique) ; *le Bal des vauriens*, de John Cassavetes (le prétexte du « policier » pour des glissements progressifs et mystérieux de l'action) ; *Comment ça va*, d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard (une réflexion sur l'information, des questions posées à la gauche) ; *la Chambre verte*, de François Truffaut (tromper l'absence, sauver nos morts).

théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

au Biothéâtre

Un chien enragé à Belleville, un Nescafé sur le lac de Neuchâtel, une empoignade sévère avec l'auteur du Misanthrope, *du côté du Palais-Royal : tout un monde défile sur la scène, et l'acteur Gérard Desarthe suscite gaieté et émotion.*

LES CHAISES

au Théâtre du Marais

Quand cette grande pièce fut créée, il y a vingt-cinq ans, une actrice inconnue, Tsilla Chelton, joua le rôle principal, et elle engagea son milieux manteau de fourrure au clou pour payer la note d'électricité du théâtre. Ionesco était inconnu lui aussi. Tsilla Chelton est toujours là, la pièce a résisté au temps, c'est très beau.

LÉGENDES A VENIR

au Théâtre Adyar

Les enfants sont un public exigeant, très critique : ils aimeront beaucoup, comme leurs parents, ces Légendes à venir, *parce que c'est un spectacle à la fois merveilleux et sincère.*

LES MILLE ET UNE NUITS

au Théâtre d'Orsay

C'est peut-être le spectacle-charnière du Magic Circus, qui jette les derniers confettis de la fête sur la rue Medina où les petits tailleurs et les marchandes de fleurs rêvent d'un Orient féerique, devant la porte d'un hôtel de passe.

TROIS P'TITES VIEILLES

au Marie-Stuart

Trois jeunes comédiennes sous les masques blancs de la vieillesse pauvre racontent avec gaieté et beaucoup de pudeur l'espoir malgré tout. Dur et émouvant sans mièvrerie.

ET AUSSI : *Gotcha*, à l'Œuvre (le désespoir et la violence) ; *Jean-Pierre Derek* à la Vieille Grille (un doux anar) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (les merveilles enchantées du Groupe T.S.E.) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs Elysées (le goûter des dames bien) ; *la Cigale* et les *Lettres d'une religieuse portugaise*, à Essaïon (petite musique et chant de la passion) ; *Jeanne d'Arc et ses copines*, au Théâtre du Marais (au temps de qui vous savez).

musique

FESTIVAL D'ANJOU

Au carrefour depuis quatre ans, des diverses disciplines artistiques, le Festival d'Anjou s'en est remis cette fois à Fernand Vandenbogaede pour la programmation musicale : les Leçons de ténèbres *de M.-A. Charpentier à l'abbaye de Fontevraud (22 juin), par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, puis, dans le même cadre magnifique, le* Requiem *de Verdi avec l'O.P.P.L. et le chœur de l'Opéra de Nantes (30 juin), tandis que, aux Greniers Saint-Jean, le vingtième siècle sera à l'honneur : soirée non-stop Satie le 27 juin, deux récitals par Roger Woodward les 4 et 6 juillet,* Pierrot lunaire *le 8, Cage par G. Fremy enfin, le 11. (Rens. 41 - 88-44-74.)*

CONCERTS SUR L'HERBE

Ni tenue de soirée ni places numérotées, on s'assied à même le sol : à quatre kilomètres de Langeais, quelques hectares de bois et de prés sous le ciel de Touraine, au Domaine de Vernou, résidence habituelle de l'Ensemble Andrée Colson, un chapiteau est dressé en plein champ où, de 11 h. à 18 h., pour deux week-ends (24 et 25 juin, 1er et 2 juillet), de jeunes interprètes viennent, après audition, jouer seulement ce qui leur fait plaisir, et tout le monde y trouve son compte. (Rens. 47 - 55-80-59.)

A L'OMBRE DU XXe SIÈCLE

Pour son dernier concert de la saison, l'Ensemble Intercontemporain propose un tour d'horizon dans les jardins du vingtième siècle, de Webern (pièces op. 6, version de chambre) à Stockhausen (Kreuzspiel, Kontrapunkt), *du* Souvenir *de Donatoni à l'*Aria di Mara *de Bussotti sous la direction d'un jeune compositeur italien, Giuseppe Sinopoli, dont le talent de chef d'orchestre se confirme depuis plusieurs années. (Théâtre de la Ville, lundi 26 juin, à 20 h. 30.)*

BALI AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Le Gong Sawan de Bali s'installera, à partir du 27 juin et jusqu'au 19 juillet, au Théâtre des Champs-Elysées. Cet ensemble d'instrumentistes et de danseurs amateurs, mais sérieusement entraînés, venus du village de Sawan au nord de l'île de Bali, présente un programme de danses de temple et de palais, de chorégraphies masquées, de démonstrations d'art manes sans attirer les amateurs de ballets... C'est qu'ici la musique et le geste sont indissociables.

ET AUSSI : L'orchestre philharmonique de Berlin et Herbert von Karajan (Champs-Elysées, les 22 et 23 juin) ; au Festival du Marais le Quatuor Parrenin joue Dutilleux, Beethoven, le vendredi 23 juin à l'hôtel Carnavalet. Première à l'Opéra de *Madame Butterfly* (vendredi 23 juin, à 19 h. 30, puis le 27 juin et huit représentations en juillet), venu de la Scala de Milan, dans une mise en scène de Lavelli. *Bastien et Bastienne* pour les enfants les 24 et 25 juin à 15 heures et 17 heures dans les jardins du Luxembourg ; le Quatuor Vegh retrouve Haydn, Schubert et Beethoven (mardi 27 juin, Schubert et Beethoven (mardi salle Gaveau, à 21 heures). Trois *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre de Paris, les 28, 29 et 30 juin, à 20 h. 30, au Palais des congrès. *Siegfried*, enfin salle Pleyel, avec J. Cox, R. Knie et F. Mazura, le jeudi 29 juin, à 19 heures.

danse

LE BALLET DE L'OPÉRA DE STUTTGART

au Théâtre de la Ville

Orpheline de son animateur John Cranko — décédé accidentellement en 1973, — le ballet de l'Opéra de Stuttgart continue dans la voie royale qu'il lui avait tracée. Marcia Haydée, danseuse étoile, assume vaillamment l'héritage. Soucieuse de l'avenir, elle a cherché des jeunes chorégraphes au sein même de la troupe et leur a fait une place dans cette tournée parisienne.

ET AUSSI : *Matt Mattox* au Théâtre de la Cité internationale (une démonstration de danse-jazz d'une haute qualité professionnelle).

expositions

JULES ROMAIN ET L'HISTOIRE DE SCIPION

au Grand Palais

Une très belle confrontation de tapisseries et de dessins pour évoquer une œuvre prestigieuse de la Renaissance, la grande tenture de Scipion, commandée par François Ier à Bruxelles en 1532, brûlée en 1797 pour en récupérer l'or. Une exposition qui réussit à rendre présente une absence, à l'aide de pièces tissées plus d'un siècle après, et qui en reprennent les thèmes ou les motifs, attribués en partie à Jules Romain.

PIERO DELLA FRANCESCA : LE PORTRAIT DE MALATESTA

au Louvre

Un dossier du département des peintures sur le tableau récemment acquis par le Louvre, l'unique Piero des collections publiques françaises. Il évoque aussi la personnalité du Condottière, héros de la pièce de Montherlant. Avec les documents originaux, tableaux, manuscrits, médailles sculptures.

EDOUARD MANET

à la galerie Huguette Berès

Consacrée à l'œuvre gravé de Manet, enrichie de documents et de quelques pièces d'une importance exceptionnelle (dont l'aquarelle du Déjeuner sur l'herbe), *une exposition qui joint au charme de la présentation très suggestive et sensible la solidité d'un travail scientifique dont témoigne un catalogue ajoutant quantité de précisions et d'éléments nouveaux à la connaissance de Manet graveur et lithographe. Les plus belles épreuves, les plus beaux noirs que l'on puisse voir actuellement à Paris* (25, quai Voltaire).

TABLEAUX MÉCONNUS DES RÉSERVES DU MUSÉE

aux Arts décoratifs

Un accrochage qui profite de l'été et de travaux pour aérer des œuvres (de Besnard, Maurice Denis, Aman-Jean, Forain, Béraud) qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui, soustraites aux regards en vertu de choix souvent anciens, peuvent piquer la curiosité des amateurs.

SANGUINES DU XVIIIe SIÈCLE FRANÇAIS

à la galerie Cailleux

Une exposition de classe qui réunit, 136, Faubourg-Saint-Honoré, une soixantaine de dessins à la sanguine des plus grands artistes du dix-huitième siècle : Watteau, Fragonard, Boucher, Natoire, Greuze, Hubert Robert...

ET AUSSI : *Cézanne* (les dix dernières années, à Aix) et *Chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français* (vingt-deux tableaux impressionnistes et néo-impressionnistes confrontés), au Grand Palais ; *la Donation Picasso*, au Louvre (Renoir, Cézanne, Rousseau, Braque ; Matisse, Miro, des aînés, des amis) ; *Dürer*, au Centre culturel du Marais (dessins et gravures originales souvent venus de loin) ; *l'Homme et son corps*, au Musée des arts et traditions populaires (présence du corps dans la société traditionnelle française).

…NDE DES ARTS

PIERO DELLA FRANCESCA : LE PORTRAIT DE MALATESTA

au Louvre

Un dossier du département des peintures sur le tableau récemment acquis par le Louvre, l'unique Piero des collections publiques françaises. Il évoque aussi la personnalité du Condottière, héros de la pièce de Montherlant. Avec les documents originaux, tableaux, manuscrits, médailles, sculptures.

EDOUARD MANET

à la galerie Huguette Berès

Consacrée à l'œuvre gravé de Manet, enrichie de documents et de quelques pièces d'une importance exceptionnelle (dont l'aquarelle du Déjeuner sur l'herbe), une exposition qui joint au charme de la présentation très suggestive et sensible la solidité d'un travail scientifique dont témoigne un catalogue ajoutant quantité de précisions et d'éléments nouveaux à la connaissance de Manet graveur et lithographe. Les plus belles épreuves, les plus beaux noirs que l'on puisse voir actuellement à Paris (25, quai Voltaire).

TABLEAUX MÉCONNUS DES RÉSERVES DU MUSÉE

aux Arts décoratifs

Un accrochage qui profite de l'été et de travaux pour tirer des œuvres (de Bernard, Maurice Denis, Aman-Jean, Forain, Béraud) qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais qui, soustraites aux regards [illegible] choix souvent anciens, [illegible] piquer la curiosité des amateurs.

SANGUINES DU XVIII[e] SIÈCLE FRANÇAIS

à la galerie Cailleux

Une exposition de [illegible] réunit, 136, Faubourg-Saint-Honoré, une soixantaine de dessins à la sanguine des plus grands artistes du dix-huitième [illegible] : Watteau, Fragonard, [illegible], Natoire, Greuze, Hubert Robert.

ET AUSSI : *Cézanne, les dernières années*, à [illegible] *Chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français* (vingt-[illegible] tableaux impressionnistes et [illegible] impressionnistes confrontés) [illegible] Grand Palais ; le [illegible] Picasso, au Louvre [illegible] Cézanne, Rousseau, Braque, Matisse, Miró, des amis [illegible] amis) ; *Dürer*, au Centre culturel du Marais (dessins et gravures originales souvent [illegible] de loin) ; *l'Homme et son corps* au Musée des arts et traditions populaires (présence du [illegible] dans la société traditionnelle française).

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 23 h. Entrée libre le dimanche.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS PHOTO I : Bernard Descamps. — (Troisième étage). Jus-Jusqu'au 26 juin.

ILIAZD. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

Forum

CENTRES DE RENCONTRE DE LA CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES. Rétrospective photographique, diapositives, films, affiches. — Jusqu'au 10 juillet.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

LIVRES D'ENFANTS, de la République fédérale d'Allemagne. — Jusqu'au 26 juin.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus) (entrée gratuite le 23 juin). Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX... Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. *Dessins du seizième et du dix-septième siècle.* — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin.

AUGUSTE RODIN : le monument *des Bourgeois de Calais (1884-1895).* — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

NOUVELLES SALLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — Musée national du château de Versailles. Sauf lundi, de 9 h. 45 à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

SALON DE MAI. Peinture, gravure, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin. — Dessin. Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin. Sauf dim., de 11 h. 30 à 19 h. 30 ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 1er juillet.

SALON COMPARAISONS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 12 F (jumelée avec le Salon du dessin). Jusqu'au 25 juin.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais (voir ci-dessus).

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre. — Mairie annexe du XIX[e] arrondissement, 2, rue André-Dubois. Jusqu'au 11 juillet.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

GOTTFRIED HONEGGER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (*animations, prendre rendez-vous au* 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. à 18 h. Jusqu'au 26 juin.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. Reflets d'une époque. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au *13 juillet.*

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU XVII[e] AU XX[e] SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 22 juin). Jusqu'au 2 octobre, l'exposition est complétée par des conférences-animation. Renseignements au musée.

ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istanbul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.

HERVE MORVAN. Bouquet d'affiches. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 25 juin.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES EDITES PAR BLANQUART-EVRARD : 1851-1855. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 10 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.

GEORGES MEUNIER 1869-1942. Affiches et documents. — Bibliothèque Forney (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

CHEFS-D'ŒUVRE INCONNUS DU VENEZUELA. Photographies. — Galeries d'Amérique du Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-57-78). Jusqu'au 17 juillet.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.

PONT NEUF (1578-1978). — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 9 juillet.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

VICTOR BALTARD. Plans inédits pour les Halles centrales (1844-1853). — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

CENTRES CULTURELS

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

PARIS PATRIE DES PEINTRES. Cent-cinquante chefs-d'œuvre de Renoir à nos jours. — Forum des Halles, rue Pierre-Lescot (angle rue de la Cossonnerie). De 10 h. à 20 h ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 16 juillet.

DURER. *Œuvre gravé et dessins.* La gravure et ses techniques. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 juillet.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

FRED DAHMEN. Gravures, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

LE GROUPE DE HALMSTAD. Cinquante ans à la recherche d'un surnaturalisme. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 juillet.

TAPIES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.

PEINTURES RUPESTRES DU BRESIL. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 7 juillet.

L'ŒUVRE GRAVE de S.-B. TELINGATER. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (553-88-22). Jusqu'au 20 septembre (fermée en août).

SIDNEY NOLAN. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 28 juillet.

150 PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS originaires de quarante-trois pays. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (272-00-97). Jusqu'au 29 juin.

ISMAEL DE LA SERNA. — Galerie Cyrus, 65-71, Champs-Elysées (225-62-90). Sauf dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juillet.

GALERIES

DE VILLON A FRIENDLAENDER, Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.

SANGUINES. Dessins français du dix-huitième siècle. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 8 juillet.

MAI 68. Photographies. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 28 juin.

ELOGE DU DESSIN. Libre parcours d'un amateur à travers le vingtième siècle. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 juillet.

DESSINS : Alvaro, Gonzalez, Sarfati, Valat. — 9, rue du Grenier-sur-l'Eau. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA SCULPTURE EST UNE FETE. Delfino, Patkai, Subira-Puig, Willaumez, etc. — Galerie G. Laubie, 2, *rue Brisemiche* (887-81-82).

CUBE TEXTILE. Exposition du « Groupe tapisserie ». — Espace Cardin, avenue Gabriel. Jusqu'au 25 juin.

DE LA FIGURATION. Alupi, Bollo, Boucraut, Breschand, Iscan, Jousselin, Szafran, etc. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 22 juillet.

PHOTOGRAPHES AMERICAINS ACTUELS. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 13 juillet.

RIEN/TOUT. Hommage à Marcel Duchamp. — Galerie le Triskele, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Jusqu'au *15 juillet.*

QUATRE PEINTRES HOLLANDAIS A PARIS : Coljé, Blans, Scheffer, Smith. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11) Jusqu'au 8 juillet.

CHAGALL, MAX ERNST, KLEE. Tapisseries de l'Atelier Yvette Cauquil Prince. — Galerie Dario Boccara, 184, rue du faubourg Saint-Honoré (359-84-69). Jusqu'au 9 juillet.

BIZARRERIES : Brecq, Jaulin, Peyre. — Passe-Velours, 16, rue Pestalozzi (331-09-68). De 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 1er juillet.

ARMAN. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 1er juillet.

BERNARD BAZILE. *Peintures, objets.* — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er juillet.

HELENE DE BEAUVOIR. Regard d'une femme sur le monde des hommes. — Galerie des futurs, 9, rue des Lions-Saint-Paul. Jusqu'au 13 juillet.

SOLANGE BERTRAND. — Hôtel Holiday-In, 69, boulevard Victor. Jusqu'au 31 août.

WILLIAM BRUI. Toiles récentes dans un environnement contemporain. — Rouve, 94, rue de Rennes (548-43-89). Jusqu'au 31 août.

FRANÇOISE CHAILLET. Dessins. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 1er juillet.

CRITON. *Vingt fusains sur toile.* — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 30 juin.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.

FLORIS. Le carré et son ombre. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 8 juillet.

FRAYSSE. Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (225-98-26). Jusqu'au 1er juillet.

FRIEDLAENDER. Gravures récentes. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 juillet.

IMAI. Peintures 1954-1961. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Imai aujourd'hui. Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 13 juillet.

KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1er juillet.

SACHA KETOFF. Aircrash. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 30 juin.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 29 juillet.

CARMEN LAFFON. Dessins et pastels. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 6 juillet.

GERARD LE CLOAREC. Dessins. Galerie Art et Culture, 90, rue de *Rennes* (548-12-51). Jusqu'au 3 juillet.

LEKARSKI. Safari aux Tuileries. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 juin.

MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 29 juillet.

EDOUARD MANET. Aquarelles, dessins, estampes. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

OSMAN. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 13 juillet.

PALAZUELO. Sculptures, dessins, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au *13 juillet.*

PAPAZOFF. Peintures, dessins, gravures. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 14 juillet.

PASCAREL. Histoire de comètes. — Galerie noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 14 juillet.

TOM PHILLIPS. Compositions of a non-composter. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 30 juin.

PROWELLER. A hauteur de vie. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er juillet.

BERNARD QUENTIN. Art sémiotique. — *Galerie J. Larcade, 20, rue* du Temple (272-89-56). Jusqu'au 13 juillet.

YOSHI RIGAL. La Corse. Photographies. — La Lettre ouverte, 33, rue Gay-Lussac (329-76-14). Jusqu'au 10 juillet.

ROUAULT. Gravures et lithographies. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 13 juillet.

SANDORFI. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 30 juin.

PIERRE TILMAN. Iles flottantes, paysages manigancés. La cuisine des mots. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 13 juillet.

JACQUES VILLON. Aquarelles et dessins. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 30 juin.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

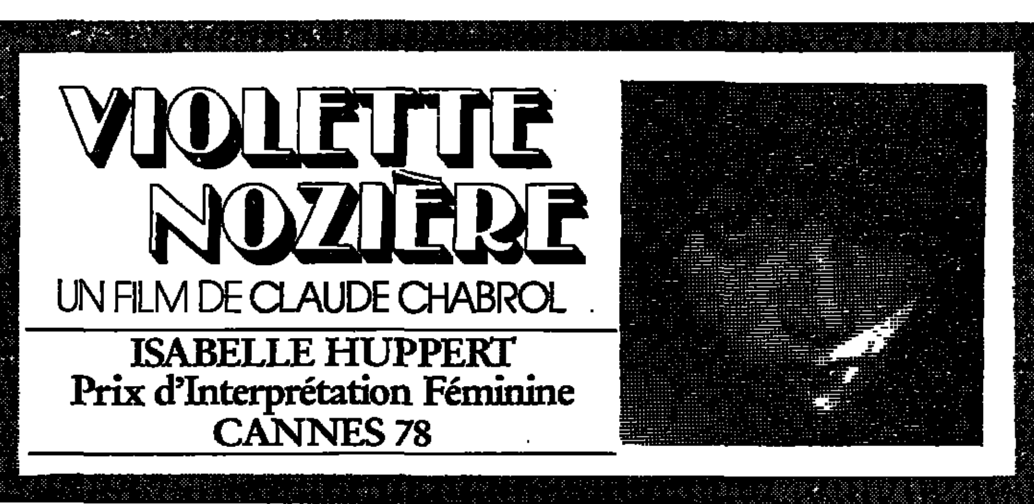
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SACEM), dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1978-1979 :

Président	M. Gérard CALVI
Vice-Présidents	M. Guy FAVEREAU
	M. Camille SAUVAGE
	M. Claude-Alphonse LEDUC
Secrétaire Général	M. Roger DESBOIS
Secrétaire Adjoint	M. Jacques DEMARNY
Trésorier	M. René DENONCIN
Trésorier Adjoint	M. Pierre RIBERT
Administrateurs	M. Francis BAXTER
	M. Claude PASCAL
	Mme FAY
	M. Jacques ENOCH
	M. Hubert ITHIER
	M. Michel RIVGAUCHE
	M. Henri CONTET
	M. Marc HEYRAL
	M. Georges JOUVIN
	M. Alec SINIAVINE

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 22 et 24, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets ; le 23, à 19 h. 30 et le 27, à 20 h. : Madame Butterfly.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 21, à 14 h. 30 : le Misanthrope ; les 21 et 22, à 20 h. 30 : Britannicus ; les 23, 24, 26 et 27, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 25 et 28, à 14 h. 30 et à 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
CHAILLOT (727-81-15), grand théâtre (D., L.), 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison (dernière le 27). — Gémier (D., L.), 20 h. 30 : les Baracos.
ODEON (325-70-32) : Relâche.
PETIT-ODEON (325-70-32) : Relâche.
T.E.P. (636-79-09) : Relâche.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12), le 21, à 20 h. 30 : Revue parlée (Olivier de Magny) ; le 24, à 15 h. : Danseurs chiliens.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) : Relâche.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), Salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story (dernière le 24) (D., L.), 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre ; le 26, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D. soir, L.), 18 h. 30 et 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Ballet Opéra Stuttgart ; le 26, à 20 h. : Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli (Stockhausen, Donatoni, Webern, Rands, Bussotti).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; sam., 14 h. : On ne saurait penser à tout.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : la Plus Gentille.
ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat., sam. et dim. 18 h. : J.-J. Rousseau.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (rel. le 22), 20 h. 45, mat. le 25 à 15 h. (dern.) : Rétro-Parade (gratuit le 21).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : Dom Juan ; Atelier du Chaudron (878-27-23), 20 h. 30 : le Golem (dern. le 24).
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), la Galerie, 21 h. : l'Intervention (dern. le 24).
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Ceux qui font les clowns.
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale ; à partir du 26, 22 h. : l'Empereur s'appelle dromadaire.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Speakerines (Dzi Croquettes).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-93) (D., L.), 21 h. : Louise la pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. : (D.) 18 h. 30 : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. II. (D) 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche ; 22 h. : les Théâtres pluriels.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat., dim., 15 h. 15 : Duo sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Rustres.
MISSION BRETONNE (329-06-91), (J.), mar., 18 h. 30, sam., 20 h. 30 : les Barzaz Breiz.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
ŒUVRE (874-43-52), 20 h. 30 : Gotcha, 22 h. : la Brise-l'Ame (dernière le 24).
ORSAY (548-38-53) (D.), 21 h. : les Mille et une nuits.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Ciel et la merde.
PRESENT (203-02-55), les 23 et 24, à 20 h. 30, le 25, à 17 h. (dernière) : la Tour de Nesle, le 24 à 14 h. : Fête de la Saint-Jean.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 15 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Trois pour rire.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont.
THEATRE SAINT-JEAN (874-44-30), le 23, à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
TROGLODYTE (222-93-54), J., V., S., Mar., à 21 h. : Humour et chansons.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.
28, RUE DUNOIS, 13e (584-72-00), les 22, 23, 24, 25, à 21 h. : la Vie en tranches, mime.

Festival du Marais

(887-74-31). Jusqu'au 13 juillet.
HOTEL D'AUMONT, 21 h. 30, le 21 : la Lune à l'envers.
HOTEL CARNAVALET, 21 h. 15, le 23 : Quatuor Parennin (Beethoven, Dutilleux) ; le 26 : D. Bellugi, B. Hayward, C. Caillat, Martha Mc Gauchey (Purcell, Bartok, Stravinsky, Bach, Berio, Frescobaldi).
HOTEL D'AUMONT, le 22 : Anne Queffelec, piano (Scarlatti, Schubert, Liszt, Debussy).
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, le 24 : Trio à cordes de Paris avec A. Marion, flûte (Haydn, Beethoven, Schönberg, Mozart).
EGLISE SAINT-MERRI, le 27 : Chorale de Pampelune (Gesualdo, Monteverdi, Poulenc, Stravinsky, Martinu).
HOTEL DE MARLE : Ensemble de musique baroque de Drottningholm (Roman, Düben, Provenzale, Stradella, Vivaldi, chants élisabéthains).
EGLISE SAINT-MERRI, le 21, à 21 h. 15 : Barre Philippe, Beb Guérin et Léon Francioli.
HOTEL DE BEAUVAIS (D.), 22 h. : Comme un sens inverse ; 19 h. et 20 h. 30, les 21 et 23 : Patrick Sniavine ; les 22 et 24 : Denis Wetterwald ; le 26 : Didier Delmas ; le 27 : Roland Dyens.
PLACE DU MARCHE SAINTE-CATHERINE : Sur les Pavés du Marais : 19 h. 30, le 24 : Canto Cel ; le 22 : Jazouillis Orchestra ; les 23 et 26 : Roland Dyens ; le 27 : B. Constant ; 20 h. 30, les 22 et 24 : R. Dyens ; le 23 : Divertissimo (danse, jazz, poètes, percussions, musique) ; le 26 : Tchouk, Tchouk Nougah ; le 27 : Kadeidanse : de 19 h. 30 à 21 h. 30, le 21 : Veillées québécoises.

Dans la région parisienne

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-79), le 23, à 21 h. : le Droit à la paresse ; à 23 h. : J. Pinsolle, vibraphone.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 22, à 21 h. : Gestal, rock ; le 23 : Il était... deux contes ; le 24 : Cocodi, pop.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 27, à 20 h. 30 : Ensemble vocal S. Caillat (de Lassus, Haydn, Brahms, Schubert, Stravinsky, Bartok, Emmanuel) ; le 24, à 20 h. 30 : Harmonie municipale de Créteil (Rossini, Verdi, Haendel). — Maison pour tous, le 27, à 21 h. : la Vie, en tranches, mime.
DRAVEIL, XIIIe Festival de Sénart, château de Villiers (903-77-53, p. 48), le 23, à 20 h. : les Compagnons de la chanson ; Blanc-Sec, rock ; le 24, à 21 h. : J.-C. Michel, poésie.
ENGHIEN, Théâtre du casino, le 24, à 21 h. : l'Histoire du soldat (Stravinsky).
EVRY, Hexagone (077-93-50), le 25, à 16 h. : la Fête de la danse.
GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 25, à 14 h. : Elèves des cours de musique.
L'ISLE-ADAM, M.J.C. (469-21-38), le 24, à 21 h. : Bal folk et Fête de la Saint-Jean.
MEAUX, cathédrale, le 23, à 20 h. 45 : Musique de la Garde républicaine (Tchaïkovsky, Beethoven).
MEUDON, Orangerie, le 22, à 21 h. : Orchestre du conservatoire de Meudon (Schubert).
MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33) (V., D. soir, L.), à 20 h., mat. Dim., à 16 h. : Cante Jondo ; V. et D., à 20 h., Sam., à 16 h. : Désaccord parfait, mime.
LES MUREAUX, COSEC (474-04-25), le 24, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven : IXe Symphonie).
NEUVILLE, château, le 25, à partir de 16 h. 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Delalande, Leclair, L'Ainé, Blavet, Mondonville, de Boismortier).
NOGENT-SUR-MARNE, mairie, 16 h. 30, au Pavillon Baltard, 21 h. 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Stravinsky, Poulenc, Bach, Telemann, Ibert, Casella, Corrette, Mozart).
PONTOISE, cloître des Cordeliers, le 24, à 21 h. : Ens. de cuivres G. Touvron et Ens. et chœurs Monteverdi.
ROZAY-EN-BRIE, église, le 23, à 21 h. : Philippe Dufour, orgue (œuvres du XVIIe siècle et improvisations).
ROYAUMONT, Abbaye (470-40-18), le 24, à 20 h. 45 : R. Oleg, violon, R. Dumay, piano (Beethoven).
SAINT-DENIS, Basilique (243-00-59), le 22, à 21 h. : Berner Kammer Chor et Ensemble vocal J. Bridier ; Orchestre symphonique de Berne (Haydn : Kabelac) ; le 27 : les Percussions de Strasbourg (Reibel).
SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie (883-41-00), le 24, à 14 h. : Fête de l'animation enfants.
SOISY-SUR-SEINE, Parc municipal, le 25, à 16 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (A. Honegger : Jeanne au bûcher).
VERSAILLES, XVe Festival (950-71-18), château, Grand Trianon, les 22, 23, 24, 27 et 28, à 21 h. 30 : Britannicus.
YERRES, gymnase (948-28-06), le 24, à 21 h. : les Professeurs du conservatoire (Mozart, Kagel, Debussy).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : Isabelle Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 20 : le Petit Prince ; 22 h. : Confession d'une bourgeoise ; J., V., S., à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 18 h. 30 : La Matriarche ; 20 h. 30 : la Tour infernesle ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : P. Triboulet.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. Dim. à 17 h. : Procédé Guimard-Delaunay ; (D., L.) 22 h. : A. More.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. : 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : Popeck ; (D., L., Mar.) 23 h. : les Autruches. — II : 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Conte ; 21 h. 45 : Yvan Labejof ; 23 h. : l'Eau en poudre.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : Plus con que jamais ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-06-51) (L.), 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères valises.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 20 h. : Axel et Sarah ; Triade.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : les Etoiles.
LES PETITS PAVES (607-30-15), 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : Flash-dingue ; 22 h. 30 : Marlène Azoulai ; 23 h. : D. Aveline.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Anticosi ; 22 h. : Hiroshima, mon amour.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah ! les petites femmes de Perrault ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Entre chiens et loups ; 23 h. 30 : B. Joyet.
LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y'a qu'là que j'suis bien.
LE SELENITE (033-53-14 (D.), I : 20 h. : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
LA TANIERE (337-74-39) (Mer.), 20 h. 45 : Claude Antonini et J.-B. Plait.
TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L., Mar., Mer.), 21 h. : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Carmela ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II : 21 h. : C. Ricard ; 22 h. : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Concerts

Voir aussi le Festival du Marais.

MERCREDI 21 JUIN

GALERIE NANE STERN, 19 h. : Trio Borsarello, P. Douchet, S. Prydma, S. Gremaud et M.-F. Viaud (Demeland).
RADIO-FRANCE (524-15-15), 20 h. 30, Grand Auditorium : José Van Dam, chant, et J.-F. Faber, piano (Schubert, Schumann, Ropartz, Ravel, Poulenc).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Ensemble Ricercare de Paris (Monteverdi, Gastoldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Brahms : Requiem allemand).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Chopin, Debussy, Liszt, Beethoven).
LA DEFENSE (Bassin Agam), 22 h. 30 : Spectacle d'eau et de musique (Tchaïkovsky, Ravel, Carl Orff, Gershwin, Lambert, Bosseur, Ascione).
FIAP, 21 h. : A. Lellec, mezzo-soprano, D. Longepierre, baryton, C. Charpentreau, piano (Berlioz, Debussy, Poulenc, Schumann, Mahler).

JEUDI 22 JUIN

RANELAGH (288-64-44), 18 h. 30 : Alain Kremski (musique pour un temple incarné).
GALERIE NANE STERN, 19 h. : voir le 21.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (Beethoven).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Les élèves du Conservatoire national de musique, dir. H. Farge, sol. J.-M. Laureau et A. Voirpy (Monteverdi).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : la Porte de la vie.
CHAPELLE SAINT-BERNARD, 21 h. : Chorale Cantarel, dir. D. Verdun (Canto général).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'Archets Français, dir. A. Myrat, sol. A.-M. Miranda, R. Tallec et A. Klora (Vivaldi : la Cenna Festeggiante).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : P. Nauta, flûte, M. Roche, clavecin et T. Pollet, violoncelle baroque (Bach, Marcello, Geminiani, Dieupart).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 21 h. : Chœur P. Poulenc et Chœur et Orchestre du Marais, dir. P. Merle Portales (Haendel, Mozart).
LA DEFENSE (bassin Agam), 22 h. 30 : voir le 21.

VENDREDI 23 JUIN

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 12 h. : les Talents de la Défense, scène ouverte à tous les musiciens de la Défense.
GALERIE NANE STERN, 19 h. : Trio Borsarello, R. Fontaine, G. Genais, R. de Herrera (Hummel, Lemeland, Kodaly).
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Simone Escure, piano (Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : H. von Karajan, sol. : A. Weissenberg (Dvorak, Moussorgski).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : voir le 22.
LA DEFENSE (bassin Agam), 22 h. 30 : voir le 21.

SAMEDI 24 JUIN

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Orchestre de l'université Paris Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach, Telemann, Haendel).
GALERIE NANE STERN, 19 h. : voir le 21.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 23.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 22.
LA DEFENSE (Bassin Agam), 22 h. 30 : voir le 21.

DIMANCHE 25 JUIN

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 9 h. 45 : Le débuché de Paris, trompes de chasse (Chalmel).
RANELAGH, 15 h. : voir le 22.
EGLISE DES INVALIDES, 16 h. : Ensemble vocal R. Gousseau et chorale de cloches de Hinsdale, dir. D. Menard (Palestrina, Mouton, Hassler, Cornet, Monteverdi).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 :
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : Arsène Bedois, orgue (Titelouze, Bach, Vivaldi).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 24.
LA DEFENSE (Bassin Agam), 22 h. 30 : voir le 21.
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : R. Miravet, orgue.

LUNDI 26 JUIN

EGLISE SAINTE-CLOTILDE, 20 h. 30 : Daniel Chorzempa, orgue (Schubert, Frank, Liszt).
THEATRE 13, 20 h. 30 : Récital par les pianistes étudiants en maîtrise de l'UMIP.
SAINTE CHAPELLE, 21 h. : voir le 22.
EGLISE SAINT-JEAN DE MONTMARTRE, 20 h. 30 : Ensemble choral et instrumental S. Bequet, sol. M. Blavet et M.-R. Delalande (Haydn).
LUCERNAIRE, 21 h. : F. Petit, piano, et Y. Puech, flûte (Bach, Haydn, Mozart, Leclair).
LA DEFENSE (bassin Agam), 22 h. 30 : voir le 21.

MARDI 27 JUIN

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Edda Moser, chant (Wolf, Schoenberger, Pfitzner, Strauss), et I. Gage, piano.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Vivaldi : les Quatre Saisons).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Vegh (Haydn, Schubert, Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h. : Y. Puech, flûte, et F. Petit, piano (Marcello, Nicolai, Bach, Mozart, Beethoven, Ballcourt).
LA DEFENSE (bassin Aagam), 22 h. 30 : voir le 21.

Jazz

BOUFFES DU NORD (280-28-04), le 24, à 21 h. : M. Galley, guitare free-jazz.
AMERICAN CENTER (033-99-92), 21 h., le 21 : Hootnanny C. Bonnet, chansons ; le 22 : Denis Gasser, folk.
OLYMPIA (742-25-49), le 26, à 21 h. : Art Blakey and The Jazz Messengers.
PARVIS DE LA DEFENSE, de 12 h. à 14 h., le 22 : Boulou Ferré, guitare jazz ; Svetlana, chanteuse ; le 23 : Scène ouverte à tous les musiciens ; les 24 et 25, de 12 h. à 17 h. : Concours national de jazz ; le 24, à 17 h. : Dewey Redman Quatuor ; le 25, à 17 h. : Alvin Jones Quintette.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Antoine Tome, chansons jazz.
TEN GALLONS, 0 h. 30 et 2 h. 30 : Dandy Soul Music (jusqu'au 25).
PALAIS DES ARTS (278-04-68), 20 h. 30 : John Renbourn (jusqu'au 23) ; le 23, à 18 h. 30, le 24, à 20 h. 30 : Andy Irvine, folk ; à partir du 27 : René Weerner et l'Habit de Plumes.
LA PENICHE (205-40-39), à 21 h., le 21 : Kerller Trio ; du 22 au 24 : Coheimec Ensemble ; le 25 : Chance Evans ; les 26 et 27 : Duo G. Marais - R. Boni.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 18 h. : Sapho (jusqu'au 25) ; Téléphone (à partir du 26) ; 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : Raimundo Fagner, à partir du 24 ; 23 h. : Ariel Kalma, synthétiseur.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00), le 26, à 21 h. : Strychnine.
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 27 : Claude Bolling Trio.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30, Georges Probert (jusqu'au 25).
GOLF DROUOT (770-47-25), 22 h. 30, le 24 : Boogaloo Band.
STADIUM (583-11-00), le 26, à 21 h. : Steve Hillage.
DRUGSHOW, 20 h. 30 : Arcais (jusqu'au 24) ; à partir du 27 : Strychnine.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 25, à 16 h., les 26 et 27, à 20 h. : Bob Marley.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. Sam. 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., les 21, 22), 21 h. : J. Villeret ; (D.), 22 h. 15 : Valéria Munarriz.
GYMNASE (770-16-15) (Mar., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Baden Powell (dern. le 25).
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 19 h. : Ernesto Rondo ; 20 h. 45 : Maren Berg (jusqu'au 25).
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 26, à 21 h. : les Frères Dagar.
BOUFFES-DU-NORD (280-28-04), les 24 et 25, 21 h. : les Frères Dagar.
CHAPELLE DES ORPHELINS D'AUTEUIL, le 22, 21 h. : les Guaranis.

Gala

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, le 25, à partir de 12 h. : Fête du syndicat des correcteurs.

هكذا من الأصل

…MONDE DES ARTS

ET DES SPECTACLES

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 JUIN

15 h. : Cannes 78... Ronde enfantine, de A. Rupaud ; Mystère et boule de gomme, de C. Laffin ; la Fleur et l'Autobus, de V. Cubero ; les Mures, de M. Patient ; Drôle de ballade, de R. Lavoie ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Noël-Noël - 18 h. 30 : Ademaï au Moyen Age, de J. de Marguenat ; 20 h. 30 : Tout va très bien madame la marquise ; 22 h. 30 : la Ville abandonnée, de W. A. Wellmann.

JEUDI 22 JUIN

15 h. : le Trésor, de G. W. Pabst ; le Président, de C.T. Dreyer ; 18 h. 30 : Une vie, de A. Astruc ; 20 h. 30 : Hommage à Noël-Noël... les Casse-pieds, de Noël-Noël ; 22 h. 30 : Arabesque, de S. Donen.

VENDREDI 23 JUIN

15 h. : Genuine, de R. Wiene ; 18 h. 30 : Cannes 78... Ecrivain public ou le Rendez-vous avec l'oubli, de A. Szalat ; Série clins d'œil ; 20 h. 30 : A force de courage, de P. Palardeau et J. Poulin ; C'était un Québécois de Bretagne madame, de P. Parrault ; L'arbre sacré est mort à Wounded Knee, de A. Chesme ; Génocide arménien, de Chahine et D. Couedic ; 22 h. 30 : le Silence de la mer, de J.-P. Melville.

SAMEDI 24 JUIN

15 h. : la Mère, de V. Poudovkine ; l'Arsenal, de A. Dovjenko ; 18 h. 30 : la Veuve joyeuse, de E. Lubitsch ; 20 h. 30 : Shangaï express, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : l'Innocent, de L. Visconti.

DIMANCHE 25 JUIN

15 h. : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : Othello, de O. Welles ; 20 h. 30 : la Femme mariée, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel.

LUNDI 26 JUIN

15 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 18 h. 30 : Aparajito, de S. Ray (en sa présence) ; 20 h. 30 : le Monde d'Apu, de S. Ray ; 22 h. 30 : l'Opéra de quat'sous, de G. W. Pabst.

BEAUBOURG (277-12-33)

MERCREDI 21 JUIN

15 h. : les grands comiques américains (Charlot, Mack Sennett, Fatty, Harold Lloyd) ; 17 h. : la Croisière du Navigator (B. Keaton) ; 19 h. : Cannes 78... Ne, de J. Richard.

JEUDI 22 JUIN

15 h. : la Nuit mystérieuse, de D. W. Griffith ; 17 h. : La vie est merveilleuse, de D. W. Griffith ; 19 h. : Cannes 78... 15 novembre, de R. Brault et H. Migneault.

VENDREDI 23 JUIN

15 h. : Cannes 78... le Grand Remue-Ménage, de S. Roux et F. Allaire ; 17 h. : la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim ; 19 h. 30 : Fidelio, de P. Jourdan.

SAMEDI 24 JUIN

15 h. : Cannes 78... la Prairie, de F. Chauvaud ; 17 h. : The Blackbird, de T. Browning ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... Vidas Secas, de N. Pereira dos Santos.

DIMANCHE 25 JUIN

15 h. : la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 17 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 19 h. : Cannes 78... Voyage en capitale, de A. Akika et A. M. Autissier (en leur présence).

LUNDI 26 JUIN

15 h. : l'Eventail de lady Windermere, de E. Lubitsch ; 17 h. : Paradis défendu, de E. Lubitsch ; 19 h. : Cannes 78... le Cancer de la trahison. Vous savez, je ne sais pas, de H. Hervé.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91). H. Sp.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARMEN (Fr.) : Hausmann, 9e 770-47-55).

CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., vo.) (4 parties) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE (Arg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v. f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT ? (A., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : Omnia, 2e (233-39-36).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

Les films nouveaux

DE LA NEIGE SUR LES TULIPES, film américain de R. Clouse (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA CONSEQUENCE, film allemand de Wolfgang Petersen (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

GOOD BYE EMMANUELLE, film français de F. Leterrier (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOROSCOPE, film français de J. Girault : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Murat, 16e (288-99-75).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 4e (326-65-13).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D. à Mar

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

CABARET (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; (v.o., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60)

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) Hausmann, 9e (770-47-55).

LA GIFLE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 13e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

GO WEST (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e 359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NIAGARA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORFEU NEGRO (Brés.-Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mard.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

VIOL ET CHATIMENT (A., v.f.) (**) : Club, 9e (770-81-47).

ZARDOZ (Ang., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Cinéma

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), soir.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soir.
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf. S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
KENNETH ANGER (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

Les festivals

CINEMA AFRICAIN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), Mer. : Bako ; J., V., 18 h : le Nouveau Venu ; V. soir : Toula ou le Génie des eaux ; S. et D., 18 h. : N'Jangaan ; D., L., 18 h. : Baara ; L., Mar., 18 h. : le Destin ; Mar., 20 h. 45 : Tiyabu-Biru

REGARD DES FEMMES SUR : Palais des Arts, 3e (272-62-98), films et débats. Mer. : Maladie d'amour; Anatomie d'un rapport ; les Enjambées ; Paradis perdu ; J : Je, tu, il, elle ; Néroical : Caméra en tête ; Soma ; V. : Alice Constant ; l'Arche ; Je veux une épouse comme celle qui a épousé papa ; Strip-tease ; Fuses ; S. : les Flots bleus; Au-delà du bien et du mal; Un rêve plus long que la nuit ; D. : Legacy ; What mazing you ? ; Un rêve plus long que la nuit ; le Martyre de Marilyn Monroe ; Neroical ; Ariane et la Petite Mort; L. : Alice Constant ; Au-delà du bien et du mal ; Paradis perdu ; le Martyre de Marilyn Monroe ; Strip-tease ; Mar. : Je, tu, il, elle ; What mazing you ? ; Boxing Match ; la Vie parisienne ; Soma ; la Subtantifique.

G. PHILIPE : La Pagode, 7e (705-12-15). Mer., D. : Fanfan la Tulipe; J., S., L. : l'Idiot ; V. : La fièvre monte à El-Pao ; Mar. : les Grandes Manœuvres.

LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15). Mer. : la Grande Bouffe ; J : la Dernière Femme ; V. : la Paloma ; S. : Aguirre, la colère de Dieu ; D. : les Diables ; L. : Tristana ; Mar. : les Damnés.

NUIT BLANCHE DU CINEMA, du 24 au 25, à partir de 24 h. : La Pagode, 7e.

R. REDFORD-D. HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos Plus Belles Années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez McKay ; 22 h. : Lenny.

CRIME, VIOLENCE ET POLITIQUE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : les Visiteurs ; J. : Confession d'un commissaire de police au procureur de la République ; V. : Cadavres exquis ; S. : Network ; D. : Punishment Park ; L. : Adalen 31 ; Mar. : Votez McKay.

HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : le Lagon bleu ; J. : 49e Parallèle ; V. : Gipsy ; S. : Une question de vie ou de mort ; D. : Brève rencontre ; L. : l'Homme fatal ; Mar. : le Cavalier noir.

B. KEATON, Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Mer., L. : Buster s'en va-t-en guerre ; J., D. : le Cameraman ; V. : Campus ; Sam., Mar. : Buster Keaton Shorts.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I., 13 h. : Rocco et ses frères ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. : Ascenseur pour l'échafaud ; V. et S., 24 h. : Cabaret. — II., 14 h. : Electre ; 16 h 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 05, V. + 24 h. : Citizen Kane ; 20 h. 15, + V. 24 h. : le Beau Serge ; 22 h. 10 : les Cousins.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. : les Routes du Sud ; J. : le Miroir ; V. : Un juge en danger ; S. : le Bal des vauriens ; D., Mar. sf à 21 h 30 : la Chambre verte.

STUDIO GALANDE (v.o.), (033-72-71, 12 h. 15 : Les Indiens sont encore loin ; 14 h. : Frankenstein Jr. ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : le Privé ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; V., S., 24 h. : l'Homme qui venait d'ailleurs.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer., L. : la Belle de Moscou ; J., Mar. : Tous en scène ; V. : Chantons sous la pluie ; S. : Un Américain à Paris ; D. : Beau fixe sur New-York.

BOITE A FILMS, v.o., 17e (754-51-50) I : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 45, + V., S. 23 h. 30 : The Song Remains the Same ; 17 h. : Une journée particulière ; 19 h. : Cabaret ; 21 h. : le Dernier Tango à Paris. — II : 13 h. : les Noces de Fritz the Cat ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30: Phantom of the Paradise ; 18 h. : Annie Hall ; 19 h 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonny and Clyde. V., S. : 24 h. : Délivrance.

RETROSPECTIVE P. VECCHIALI, v.o., Action République, 11e (805-51-33) Mer., D. : Une femme est une femme ; J. : les Ruses du diable ; V., Mar. : la Machine ; S. : l'Etrangleur ; L. : Change pas de main.

HOMMAGE A J. GREMILLON ET D. DARRIEUX, Action République, 11e ; Mer. : la Vérité sur Bébé Donge ; J. : Lumière d'été ; V. : Occupe-toi d'Amélie ; S. : Le ciel est à nous ; D. : Remorque ; Mar. : Gardien de phare.

A. HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer., J. : Lifeboat; V., S. : Mr and Mrs Smith ; D., L., Mar. : The Skin Game.

LES GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA R.K.O., v.o., Action Christine, 6e (325-85-78), Mer. : King Kong ; J. : Vaudou ; V. : l'Ile de la mort ; S. : la Féline ; D. : les Derniers Jours de Pompei; L. : la Malédiction des hommes-chats ; Mar. : Bedlam.

MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) Mer., D. : Les Marx aux grands magasins ; J., L. : la Soupe au canard ; V., Mar. : Monkey Business ; S. : Une nuit à l'Opéra.

DROGUE, v.o., Le Seine, 5e (325-95-99). 15 h. 30 : l'Héroïne du Triangle d'Or ; 17 h. : Skezag ; 18 h. 30 : Hallucinations ; 20 h. : le Manque ; 22 h 30 : French Connection — II, perm : More.

PAUL MAZURSKY, v.o., Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). M., L., Mar. : Harry et Tonto ; J., V., S., D. : Next Stop Greenwich-Village.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Olympia (966-11-53) : la Raison d'Etat.
CHAVILLE (926-51-96) : l'Ami américain ; la Guerre des boutons ; One two two, 122, rue de Provence (*) ; Un vendredi dingue, dingue.
CONFLANS-STE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Horoscope ; De la neige sur les tulipes ; Goodbye Emmanuelle (**).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : De la neige sur les tulipes ; Goodbye Emmanuelle (**).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Mon nom est Personne ; Robert et Robert ; l'Horoscope ; l'Espion aux pattes de velours ; la Conséquence (**).
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : Quand les abeilles attaqueront (*) ; les Nouveaux monstres ; Club YZ (474-94-46) : De la neige sur les tulipes ; Un été 42.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : Mon nom est Personne ; J., 21 h. : l'Or se barre ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Woodstock (v.o.).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : l'Etat sauvage.
MANTES, Domino (092-04-05) : les les Survivants de la fin du monde ; Goodbye Emmanuelle (**) ; Robert et Robert ; Normandie : Il était une fois dans l'Ouest ; D., 21 h. : Easy Rider.
POISSY, U.G C. (965-07-12) : la Femme libre ; la Petite ; Un été 42 ; De la neige sur les tulipes.
ST-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Revanche du dragon ; l'Incompris.
MAULE, Etoile (478-85-74) : Mon nom est Personne.
ST-GERMAIN-EN-LAYE C 2 L (963-01-08) : Goodbye Emmanuelle (**) ; Violette Nozière (*). Royal (963-09-72) : Allô madame (**) ; S., 17 h. : Phantom of the Paradise (*)
VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : Violette Nozière (*) ; Robert et Robert ; la Femme libre ; la Petite (**).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Petite (**) ; Violette Nozière (*) ; Chaussette surprise ; De la neige sur les tulipes ; Goodbye Emmanuelle (**) ; les Survivants de la fin du monde ; C 2 L (950-55-55) : la Femme libre ; Club (950-17-96) : Mer., D., 14 h. 30 : les Voyages de Gulliver ; mer., mar., 21 h : Panique à Needle Park (v.o., **) ; J., V., 21 h. : les Hommes du président (v.o.) ; S., 20 h. 30, D., 17 h. : Harry et Tonto (v.o.) ; S., 22 h. 45 ; D., 21 h. : Car wash (v.o.) ; L., 21 h. : Olivier Messiaen et les oiseaux.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : De la neige sur les tulipes ; Goodbye Emmanuelle (**) ; les Survivants de la fin du monde ; le Shériff est en prison
BURES, ORSAY, Ulis (907-54-34) : les Survivants de la fin du monde; Il était une fois dans l'Ouest ; l'Horoscope ; Goodbye Emmanuelle (**)
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Goodbye Emmanuelle (**); Woodstock; les Survivants de la fin du monde.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Femme libre ; Violette Nozière (*) ; l'Espion aux pattes de velours ; Un espion de trop ; Robert et Robert
GIF, Central Ciné (907-61-85) : les Trois Caballeros; l'Incompris (v.o.).
GRIGNY, France (906-49-69) : le Cercle infernal (*) ; l'Etat sauvage ; Paris (905-79-60) : Va voir maman papa travaille ; la Planète des monstres
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le Grand Sommeil ; Attention, les enfants regardent (*)
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : l'Italien des roses ; le Crabe-tambour ; les Liaisons dangereuses ; Farenheit 451 ; Contes immoraux (**)
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-38) : la Grande Bataille ; la Toubib du régiment (*) ; l'Horrible Invasion (*).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Robert et Robert ; les Nouveaux Monstres ; l'Espion aux pattes de velours.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : les Bidasses au pensionnat ; CAC (654-10-54) . 1900 (1 et 2).
BOULOGNE, Royal (605-96-47) : la Fureur du dragon
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Jésus de Nazareth (2).
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : le Tournant de la vie ; le Bois de bouleaux (v.o.)
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Etat sauvage.
NEUILLY, Village (722-83-05) : De la neige sur les tulipes.
RUEIL, Studio (749-19-47) : l'Horrible invasion (*) ; la Grande Bataille ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... ; Ariel (749-48-25) : les Survivants de la fin du monde ; Robert et Robert.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : l'Hôtel de la plage , Zorba le Grec (v.o.) ; l'Etat sauvage
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Bobby Deerfield (v.o.) ; l'Argent de la vieille (v.o.) ; Le Beaujolais nouveau est arrivé ; Un papillon sur l'épaule.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : les Marx Brothers aux grands magasins (v.o) ; A la recherche de M. Goodbar (v.o.) (**).
AULNAY, Parinor (931-00-05) : les Bidasses au pensionnat ; Pharaon ; Chaussette surprise ; Mon nom est personne ; Prado : la Petite (**) ; Padre Padrone
BAGNOLET (Cinhoche (360-01-02) : Nos héros réussiront-ils à retrouver... ; A la recherche de M. Goodbar (**).
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Grande Bataille ; Attention on va se fâcher ; l'Horrible invasion (*).
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Spartacus ; Jerry la grande gueule ; Mon nom est Personnes ; le Mystère du triangle des Bermudes.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-65) : les Stoppeuses ; Le sheriff est en prison ; les Nouveaux Monstres.
MONTREUIL, Méliès (858-45-51) : Goodbye Emmanuelle (**) ; l'Horoscope ; Chaussette surprise.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : la Petite (**).
PANTIN, Carrefour (843-23-02) : les Survivants de la fin du monde ; Chaussette surprise ; l'Horoscope ; Goodbye Emmanuelle (**) ; De la neige sur les tulipes ; les Bidasses au pensionnat.
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Survivants de la fin du monde ; la Petite (**) ; Goodbye Emmanuelle (**) ; l'Etat sauvage ; Mon nom est Personne ; les Bidasses au pensionnat.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-00-27) : Sale rêveur ; le Beaujolais nouveau est arrivé.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : l'Etat sauvage.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : les Nouveaux Monstres ; mar. : Les Indiens sont encore loin.
CHAMPIGNY, Pathé (280-52-97) : Robert et Robert ; Un espion de trop ; la Femme libre ; Chaussette surprise ; l'Espion aux pattes de velours.
CRETEIL, Artel (898-82-34) : les Bidasses au pensionnat ; l'Horoscope ; la Petite (**) ; Mon nom est Personne ; les Survivants de la fin du monde ; Chaussette surprise. — La Lucarne (207-27-67) : Monterey Pop ; Yes Songs ; Emerson Lake and Plamer.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : De la neige sur les tulipes ; Trinita, prépare ton cercueil ! ; Goodbye Emmanuelle.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : les Routes du Sud.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Goodbye Emmanuelle (**).
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Aile ou la Cuisse ; Festival James Dean ; A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Géant
NOGENT - SUR - MARNE, Artel (871-01-32) : Chaussette surprise ; l'Horoscope ; De la neige sur les tulipes ; les Survivants de la fin du monde. — Port : la Conséquence (**)
L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Va voir maman, papa travaille.
ORLY, Paramount (726-21-89) : De la neige sur les tulipes ; Goodbye Emmanuelle.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Femme libre ; Violette Nozière (*) ; Un espion de trop ; Robert et Robert ; l'Espion aux pattes de velours ; Trinita, prépare ton cercueil !
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Nos héros réussiront-ils à retrouver...
VILLEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (385-03-54) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Good Bye Emmanuelle (**) ; De la neige sur les tulipes
VITRY-SUR-SEINE, Th. Jean-Vilar (680-85-20), mar. : Le fond de l'air est rouge

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Bidasses au pensionnat ; la Conséquence (**) ; Chaussette surprise ; Un espion de trop ; Violette Nozière (*) ; Goodbye Emmanuelle (**). — Gamma (981-60-02) : l'Horoscope ; De la neige sur les tulipes ; la Petite (**) ; les survivants de la fin du monde.
CERGY, Bourvil (030-46-80) : la Femme libre ; la Petite (**) ; Robert et Robert ; les Survivants de la fin du monde.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Femme libre ; la Petite (**) ; Good Bye Emmanuelle (**) ; les Nouveaux Monstres ; l'Espion aux pattes de velours — Marly : Violette Nozière
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : le Cercle infernal ; Laissez-nous jouer ; l'Etat sauvage ; Black Sunday.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Survivants de la fin du monde ; Violette Nozière (*) ; Un espion de trop ; l'Horoscope ; Good Bye Emmanuelle (**).

Danse

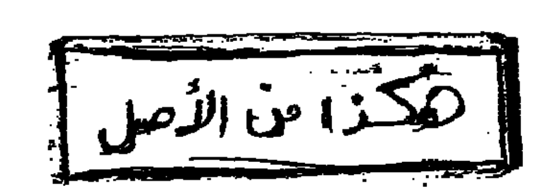
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 21 et 22 à 21 h. : Kathakali, répertoire dévotionnel
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à partir du 27, 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-67-57), jusqu'au 24, 21 h. : Matt Mattox.







LE FILM DE MARCO FERRERI PASSE DANS 14 SALLES
PARIS-PERIPHERIE • VOIR LIGNES PROGRAMMES



CABARETS



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN

LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e.	Sous les tonnelles et jardins de la fameuse guinguette 1900. Carte de classe. Spéc. : Cassolette d'escargots à l'oseille. Magret de canard pommes rouergates. Vivier d'eau de mer. Diners, Soupers, Amb. music.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN 359-33-01 37, r. François-Ier. F/sam. soir, dim.	J. 22 h. Cadre élégant, confortable. Bar, salle climat. Cuis. française traditionn. Son Entrecôte. Gratin de nouilles fraiches. Plats du jour.
MONSIEUR BŒUF. F/dim., L. midi 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Jusq. 2 h. Dans cadre raffiné. Cuis. nouv. et anc. POISSONS, VIANDE avec vins de propriété. Déj. d'aff. Din. Soup. TERRASSE COUVERTE.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à minuit. Couscous, Méchouis, Tagines, Bastels, Ambiance musicale.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de renne, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.	Jusqu'à 1 h. Spécialités canadiennes : Potage Québécois 8, Crème à l'érable 7,50. Assiette boucanée 35, Spare Ribs 28, et plats français.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. Jusq. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. 45-50 F.
LA RENCONTRE F/sam.-dim. 19, rue Buffault, 9e. 280-27-27	Jusq. 21 h. 30. Cadre 1930. Cuisine franç. trad. Spéc. maison : Coquilles Saint-Jacques, 35 F ; Filet aux morilles, 50 F ; Omelette Norvégienne.
LE CARVERY 770-93-00 16, rue Laffitte, 9e T.l.jrs	J. 22 h Tranchez vous-même autant qu'il vous plaira. Formule 75 F, comprenant : hors-d'œuvre, viandes à volonté, salade, form., dessert.
A LA VILLE DE DUNKERQUE 24, r. de Dunkerque, 10e. 878-03-47	Jusqu'à 1 h. Curieux cadre d'un yacht... Confortable et intime. Spéc. de confits (Lapin 22, Oie 35, Porc). Filet de Bœuf en papillotte.
CHEZ CASIMIR 878-32-53 6, rue de Belzunce, 10e.	F. samedi. Cadre intime, cuisine créative, terrasse fleurie. Parking gratuit.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 heures à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 22 F ; Choucroute, jarret.
LE COQ 727-89-52 2, place du Trocadéro, 16e. F/mardi	Jusqu'à 22 h. Belle terrasse donnant sur la place. Ses poissons et viandes ; Choucroute 25 F. Steack au poivre vert 33 F. Parking facile.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10, bis, place Clichy, 9e. F/dim.	J. 2 h. matin. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
BAUMANN 574-16-66, 16-75 64, av. des Ternes, 17e. F/D. L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Ses spécialités d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT. F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Park. ass. 227-64-24, 227-61-50	Menu 76 F tt compr. Déj. d'Affaires. Diners, carte. Terrasse d'été. Gaspacho. Bouillabaisse. Confits piperade. Cassoulet. Paella langouste. Soufflé framboises. Accueil jusqu'à 23 heures.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e.	T.l.jrs. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses, environ 100 F.
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e. 606-07-97	Sans interruption, de 11 h. 30 à 2 heures du matin. Ses grillades à la braise : Côte d'agn., Côte de bœuf, PIZZAS au feu de bois et spécial.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusq. 24 h. Spéc. Portugaises. Morue à Bras 20. Viande de porc Alentejo 20. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrasco), 25.

RIVE GAUCHE

LE PROCOPE 326-99-20 3, r. Ancienne-Comédie, 6e. F/lun.	De midi à 2 heures. Cadre historique créé en 1686. Ses spécialités Canard aux cerises. Gibier. MENU 45 F. Salons de 15 à 70 couverts.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre. 3 plats 26.50 F s.n.c. (30.50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-de-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26.50 F s.n.c. (29.90 s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F. service compris. Ses salons de 2 à 50 couverts.
DON CAMILLO 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Menu 100 F boiss., serv., café px net. Vendr., sam. 140 F px net. J. Amadou, J. Vallee, J. Roucas, J. Raymond, Cocagne et Delaunay, Dadzu.
MA CASSEROLE 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	De 20 h. à 2 h. : foie gras de canard, feuilleté au roquefort, escargots au roquefort, couscous tous les mercredis. Prix moyen 80 F.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux petits légumes Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LES VIEUX METIERS 58-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 45.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compris. T.l.jrs même le dimanche. Jusqu'à 2 h. du matin. AIR CONDITIONNE.
PIZZA GRILL 579-39-00 96, rue Saint-Charles, 15e.	et 206, rue Convention : 2 restaurants de spécialités italiennes et grillades avec leurs salles climatisées. Ouvert jusqu'à 23 h. 30.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Tous les jours. Brasserie-restaurant. Joli cadre alsacien. Tous les produits d'Alsace. Plat du jour environ 21 F.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe. V. Novaky et les Chœurs Russes, Tamara Zina, Igor et Anouchka, Noral Akilan, orch. Pali Gesztros av. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Menu suggestion 100 F boisson et serv. en sus, et carte. Mouloudji, Jacqueline Dulac, J Meyran, M. Lines et son orchestre.
DON CAMILLO 260-82-84 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Menu 100 F boiss., serv., café px net. Vendr., sam. 140 F px net. J. Amadou, J. Vallée, J. Roucas, J. Raymond, Cocagne et Delaunay, Dadzu.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE ●●●● Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Déj. Diners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine, Tennis, 27 ch. 470-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huitres. Poissons. Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital, 13e 535-91-64 et 99-86.
De 19 h. à l'aube - MENU 53 F.
Diners - Souper (F/lun. sf férié).

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confortable.
Midi à 1 h. 15 mat. Grillades.

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

LE CUJAS 033-01-10, 22 r. Cujas, Paris-5e **35 F**
Sa formule complète à :
Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles
SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14 9, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 21 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Coupe du monde de football : Italie-Hollande (en direct) : 20 h. 30, Journal.

21 h., Série : Les amours sous la Révolution, de J. Chabannes, réal. J.-P. Carrère. (Les amants de Thermidor.)

La petite histoire de l'Histoire. Celle de Marie - Adélaïde d'Orléans, mise en prison après la condamnation de son mari Philippe-Egalité, et dont l'austère député Rouzet (élu à la Convention, puis bientôt arrêté) tombe aussitôt amoureux.

22 h. 25, Une vie : Maurice Genevoix (N° 1 : Les sources).

Souvenirs d'un écrivain de quatre-vingt-huit ans. Le Jardin dans l'île et Ceux de 14 sont les deux livres de Maurice Genevoix qui pourraient le mieux caractériser ce début de portrait : on y trouve la province et la sérénité familiale, on y découvre l'horreur, la cassure de la guerre.



23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Charles Aznavour et Bonnie Tyler) : 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde : 20 h. 40, Magazine : Question de temps (L'Espagne de Juan Carlos).

Une série de reportages sur l'Espagne d'après le franquisme ; la condition féminine, Barcelone, la prison de Carabanchel..., et carte blanche à Arrabal pour présenter son pays.

21 h. 40, Coupe du monde de football : Brésil-Pologne (en direct).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Confédération générale du travail (C.G.T.) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CLASSE TOUS RISQUES, de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, S. Krol, S. Milo, J.-P. Belmondo, M. Meritz, Dalio, J Dacqmine. (N. Rediffusion.)

Un gangster, traqué par la police avec ses deux enfants, abandonné par ses anciens amis du milieu, est aidé par un jeune truand dans sa lutte désespérée pour survivre.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, Ciné-regards : L'actualité du cinéma italien.

Interviews d'Ettore Scola, Luigi Comencini et Mario Monicelli.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz. 19 h. 25, La science en marche (les machines parlent).

20 h., Expression dramatique dans le style classique, avec C. Rosen et C. Maupomé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de page, par A. Veinstein.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert au Théâtre d'Orsay (retransmission en différé)... « Pour Estrella » ; « Six préludes du deuxième livre » (Debussy) ; « Sonate n° 3 en ré mineur, opus 108 » (Brahms) ; « Deux mélodies hébraïques » (Ravel) ; « Chaconne en sol majeur » (Haendel) ; 23 h., France-Musique la nuit : la dernière image ; 0 h. 5, De la nature, du rêve, de l'espérance, du bonheur, de la bien-aimée, de l'absence, de la souffrance, de la nuit... Schumann, Brahms, Wolf, Mahler.

JEUDI 22 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé (les causes des brûlures) ; 14 h., Coupe du monde de football : Argentine-Pérou (différé) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes (les grands chasseurs) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (vous et votre caravane) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : le Mutant, d'A. Page. Réal. B. Toublanc-Michel.

Une organisation pacifiste, les Légions de la paix, cherche à en savoir plus long sur Saül Masson, l'étrange, le très étrange fils de Jean-Paul Masson, Prix Nobel. Ce dernier représenterait un danger pour l'humanité.

21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Ciné première (avec J. d'Ormesson).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Coupe du monde de football : Autriche-Allemagne (différé).

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame : savoir s'exprimer : 15 h., Série : Police Story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine : c'était hier ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Borobudur ; 18 h. 25, Dessins animés : 18 h. 40, C'est la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Magazine : Cartes sur table : Raymond Barre (en direct de Bayonne) ; 21 h. 35, Spécial Coupe du monde de football ; 21 h. 45, Messieurs les jurés : l'affaire Montigny, de F. Claude. Réal. A. Michel.

Le 9 mai 1977, Albert-Etienne Montigny, libraire à Villeneuve-sur-Vindre, se présente au commissariat de police pour déclarer qu'il a renversé, sur la route, un piéton à la suite d'une fausse manœuvre. Mais l'enquête révèle qu'il ne s'agit non d'un accident mais d'une agression commise de propos délibéré.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Rassemblement pour la République (R.P.R.) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CE MERVEILLEUX AUTOMNE, de M. Bolognini (1968), avec G. Lollobrigida, P. Turco, G. Ferzetti, A. Laurence, D. Godet. (Rediffusion.)

Un adolescent solitaire et incompris devient l'amant de sa tante, femme mûrissante aux instincts maternels insatisfaits.

Description délicate d'un passage à l'âge adulte. Observation narquoise d'une famille bourgeoise de Sicile. Gina Lollobrigida remarquable.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Je ne vous dis pas adieu », de O. Soriano ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : La communication des enfants ; à 16 h. 25, En direct avec N. Wohl ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25 Biologie et médecine : l'alcoolisme.

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Why Arizona », d'A. Muschg, et « Play-Mate » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Narcisse, par J. Demeler, P. Vermeille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmed Jamal.

13 h. 13, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Grieg, Granados, Brahms, Khatchaturian, Glinka ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Wagner, Ropartz ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... « Pour fêter les premiers jours de l'été » : Honegger, Angelin, Milhaud, Messiaen ; 17 h., Postlude : Dukas, Walton ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « le Bloc Notes » ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

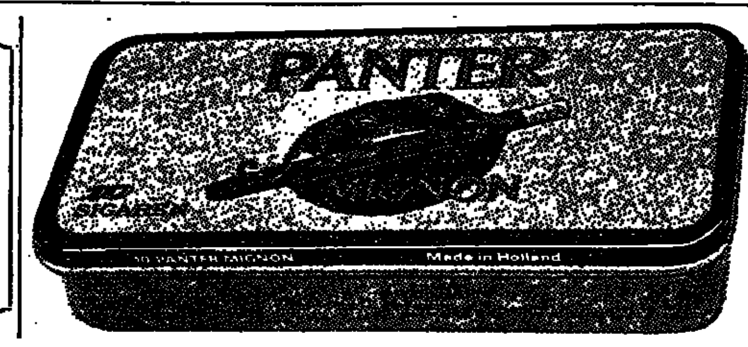
20 h., Journal de l'Alsace ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Symphonie no 4 en la mineur, opus 63 » (Sibelius) ; « Symphonie no 7 en la majeur, opus 92 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Liszt ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, De la nostalgie, de la solitude, de la mort, mais aussi de l'amour, du rêve, des voyages imaginaires... Brahms, Wolf, Chopin, Moussorgski, Strauss, Liszt, Schoenberg, Duparc, Fauré.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

● *M. Henri Ecal*, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé président de la commission de répartition du produit de la redevance, en remplacement de M. Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes, qui occupait cette fonction depuis janvier 1975.





TÉLÉVISION

— VU —

LA GLOIRE ET LA HONTE

Le temps passe vite. Dire qu'on s'interrogeait mardi soir sur l'appel du 18 juin 1940, comme s'il se fût agi d'un obscur point d'histoire. La fuite à Varennes semble présenter moins d'ombres aux contemporains que le départ pour Londres. Il ne faut tout de même pas exagérer. Les témoins de cette époque héroïque et reculée ne sont pas encore tous morts, que l'on sache. Il y en avait d'ailleurs quelques-uns dans le studio des « Dossiers de l'écran », et de très bien placés : MM. Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle, Gaston Palewski, son ancien directeur de cabinet, Geoffroy de Courcel, Pierre Lefranc, qui venait de s'entretenir avec la sœur de l'ancien président de la République, et nous rapportait plein de souvenirs de famille.

Bref, l'entourage au grand complet, flanqué de deux historiens, René Rémond et Jean-Noël Jeanneney, dont le second — jeune d'accord — a trouvé le moyen de manifester au bout de trois heures d'émission sa profonde perplexité. Il ne comprenait pas, non, il ne voyait toujours pas ce qui avait bien pu élever cet homme à la hauteur de son destin, quels avaient été ses motivations profondes, ses ressorts cachés. Loin de nous l'envie de dévaluer une décision qui a, c'est l'évidence, sauvé l'honneur de la France, mais enfin, l'exemple venait de près, venait de haut. Le roi de Norvège et la reine de Hollande n'avaient pas hésité à gagner l'Angleterre, et l'on sait ce qu'il en a coûté au roi des Belges pour n'avoir pas cru devoir y accompagner ses ministres et y rejoindre le gouvernement polonais en exil. Lui a voulu, c'est sa grandeur, c'est son audace, défendre la patrie malgré elle, l'emmener à la semelle de ses souliers, incarner sa légitimité. Non sans avoir cherché au demeurant, à peine avait-il traversé la Manche, plus glorieux que lui pour assumer ce rôle hors du commun. En vain. Personne n'en a voulu.

Ce qui est surprenant, ce n'est pas le fait qu'un membre du cabinet Paul Reynaud, un sous-secrétaire d'Etat à la guerre, ait choisi de poursuivre la lutte aux côtés de tous nos alliés, c'est la démission, l'hésitation de ses collègues. Le « docu-drame » emprunté mot pour mot aux Mémoires de guerre et présenté en guise d'introduction donnait l'image d'un pouvoir à la dérive, d'un Weygand absolument décidé à capituler, d'un président du conseil hésitant, ballotté. Et seul à parler le langage de la raison, de la dignité et du courage, un général de brigade de quarante-neuf ans connu dans la classe politique et très apprécié pour la force et la conviction de ses idées en matière de défense nationale et de technique militaire.

Il avait beau s'évertuer, épaulé par Churchill dont on admirait l'empressement — il a fait deux fois le voyage en trois jours, — la compréhension et la courtoisie, quand on sait comment il jugeait en privé les responsables de nos destinées, oui, il avait beau s'acharner, rien à faire, ses exhortations — la bataille de France perdue, il fallait à tout prix se lancer dans la bataille de l'empire — ne réussissaient qu'à augmenter les angoisses et les atermoiements du chef du gouvernement. Le chef des armées, lui, semblait pris de coliques tant il était pressé d'en finir. Sinistres pages de notre histoire, écrites aussi bien à la gloire d'un citoyen d'exception, hélas ! qu'à la honte d'une nation.

CLAUDE SARRAUTE.

● *La délégation parlementaire* pour la radiodiffusion-télévision a décidé mardi 20 juin à la majorité de retirer le recours pour excès de pouvoir qu'elle avait introduit contre le décret du 20 mars 1978 autorisant certaines dérogations au monopole (*le Monde* du 20 mai). La délégation, qui affirmait n'avoir pas été consultée, avait demandé l'annulation de ce décret. Elle précise qu'elle y a renoncé « *compte tenu des apaisements* » apportés par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et « *de la volonté exprimée par le gouvernement de conduire avec la délégation parlementaire, dans le respect de toutes ses prérogatives, une concertation active et permanente* ».

PRESSE

LE 25 JUIN A VINCENNES

La fête des correcteurs d'imprimerie

Le Syndicat des correcteurs organise, le dimanche 25 juin, de midi à minuit, à la Cartoucherie de Vincennes, une grande fête populaire. Outre les correcteurs, leurs familles et leurs amis, tous ceux qui voudront bien se joindre à eux, sans distinction ni conditions d'appartenance ou de profession, sont cordialement conviés à s'y rendre (1).

C'est l'occasion, pour nous, d'attirer l'attention sur un métier de l'imprimerie peu connu et qui est pourtant l'un des plus anciens, l'un des plus délicats et l'un des plus importants.

Tout texte imprimé, depuis le plus modeste tract jusqu'à l'ouvrage technique le plus savant, sans oublier les journaux, les livres, les revues, les annuaires et jusqu'au moindre prospectus, est passé — ou devrait être passé — au moins une fois avant d'être livré au public entre les mains d'un correcteur d'imprimerie. Sa tâche consiste à expurger les épreuves qui lui sont soumises des erreurs typographiques, des fautes de grammaire, de syntaxe, d'orthographe, de ponctuation, mais aussi de fond, qu'elles pourraient contenir.

Il doit veiller à chaque détail de forme : l'utilisation à bon escient des majuscules, des différents types de caractères tels que le romain — qui a servi à composer cet article — ou l'italique, des abréviations conventionnelles ; la coupure des mots en fin de ligne, la régularité des interlignes, l'enchaînement des alinéas ; les lettres qui se chevauchent, qui manquent ou sont à l'envers, les lignes mélangées, déplacées ou inversées, etc.

Il lui appartient également de traquer et de déceler les erreurs de fond. Les auteurs, surtout dans la presse, n'ont pas toujours le temps de relire et de parfaire dans le détail les textes qu'ils fournissent, parfois transmis par téléphone ou par câble. Les typographes ne peuvent vérifier eux-mêmes toute leur production. Au correcteur le soin de mettre ces textes et cette production définitivement au point. Il ne suffit pas, pour y parvenir, d'être capable d'une attention soutenue et scrupuleuse, de posséder une mémoire particulièrement active et bien meublée, d'avoir de vastes connaissances sur tout. Il faut encore, et notamment dans un texte littéraire, sentir le mouvement de la phrase, le système d'images auquel recourt l'auteur, les intonations qui lui sont particulières, afin que les rectifications apportées évitent d'abîmer le style, de l'affaiblir ou de le modifier.

La grande difficulté de ce métier réside sans doute en ceci : il faut monter une garde vigilante autour des règles de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe, veiller avec soin aussi à l'harmonie et à l'exactitude du texte examiné, et, en même temps, ne pas laisser passer d'erreurs typographiques. Cette lecture d'épreuves, très différente d'une lecture ordinaire, exige donc que le correcteur ne se laisse pas emporter par le sujet au risque de perdre de vue les détails, mais qu'il ne lise cependant pas de façon mécanique, sous peine de n'être plus en mesure de juger l'essentiel. Culture, attention, méthode, rigueur, telles sont les qualités qu'on exige de lui à chaque instant et sur-le-champ, car, dans la presse par exemple, tout va vite, très vite, trop vite.

On ne naît pas plus correcteur que rôtisseur : on le devient en apprenant « sur le tas ». Jusqu'à présent et depuis près d'un siècle, il n'y avait pas d'école ni de préparation, mais des stages successifs, du plus simple au plus complexe, dans lesquels la formation était dispensée par les anciens et s'acquérait par la pratique. On trouve ainsi le « labeur » (où sont confectionnés annuaires, affiches, tracts, certains périodiques et revues, etc.), l'édition (où la part de lecture sur manuscrits et éventuellement de recherches tient une grande place) et la presse (où comptent avant tout la rapidité et la vivacité). Cependant, tout récemment, le Syndicat a mis sur pied une association loi de 1901, la COFORMA, qui assurera désormais la formation professionnelle des correcteurs.

Gardiens vigilants de la langue

On apprend ainsi tout un vocabulaire particulier, parfois pittoresque, toujours précis, et tout un langage de signes conventionnels consacrés par l'usage qui donnent à la correction un caractère hermétique. Du « bourdon » (lignes qui manquent) au « mastic » (lignes interverties) et de la « coquille » au « douze » ou cicéro (taille de caractère qui vaut douze « points »), le correcteur, traçant en marge des épreuves des figures dont la signification est mystérieuse pour le profane, semble appartenir à une société secrète, participer d'un monde clos d'initiés. Et il en est bien ainsi à certains égards.

Car, par-delà son rôle technique, le correcteur est membre d'une corporation fermée, fière de ses traditions et attachée à des courants idéologiques originaux. Ce n'est pas un hasard si dans la liste des secrétaires du Syndicat des correcteurs on relève des noms comme ceux d'Alzir Hella, traducteur de Remarque et de Zweig, de Maurice Chambelland, un des principaux animateurs de la *Révolution prolétarienne*, d'André Devriendt, administrateur du *Monde libertaire*. Ni si, parmi les membres du comité syndical de la profession, ont figuré Louis Lecoin, militant pacifiste et antimilitariste, Pierre Monatte, fondateur de *la Vie ouvrière* et de *la Révolution prolétarienne*, tandis qu'Alfred Rosmer, historien du mouvement ouvrier, cofondateur avec Trotski de la IVe Internationale, le surréaliste Benjamin Péret, Victor Serge, anarchiste rallié à la révolution russe puis emprisonné par elle, furent correcteurs. Tous étaient des militants anarchistes ou libertaires, des syndicalistes révolutionnaires, qui ont marqué la profession.

C'est de ces influences qu'est né en 1881 le Syndicat des correcteurs, qui n'existe qu'à Paris. Rattaché à la Fédération des travailleurs du Livre, qui elle-même appartient à la C.G.T., cette petite organisation ne compte guère que sept cents adhérents ; mais elle occupe une place à part et fait preuve d'une indépendance parfois fort incommode au sein du Livre et de la Confédération. Sa force et sa cohésion viennent en particulier du monopole de l'embauche dont le Syndicat, entre autres, dispose : nul ne peut exercer ce métier dans la presse s'il n'est pas syndiqué. Et la formation dispensée aux débutants n'est pas exempte, par-delà l'enseignement technique, d'une forte empreinte syndicaliste.

Ce monopole — par lequel le Syndicat du Livre s'engage à fournir un personnel très qualifié — ne résulte pas d'une situation de droit mais de fait, il est issu de la tradition et fit l'objet d'une entente paritaire en 1947. Une loi votée en 1952 abolissait cette pratique, mais elle n'a jamais pu être appliquée devant la résistance du Syndicat du Livre.

Tels sont les correcteurs, ouvriers de la pensée et architectes de l'imprimerie. Ils forment une corporation fermée et solidaire où fourmillent les fortes et originales personnalités ; ils se veulent les gardiens scrupuleux de la langue en même temps que les défenseurs vigilants de toutes les libertés et les mainteneurs d'une grande espérance.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(1) POUR SE RENDRE A LA CARTOUCHERIE : métro Château-de-Vincennes, sortie en tête, autobus. Gare des autobus : le 306. Départ quai C. Arrêt : Institut des sports (Champ de manœuvres).
A LA FETE : Musique (free-jazz, fanfares, petits concerts, chansons). On pourra danser. Conteurs, cinéma, groupes de théâtre, marionnettes. P.O.C. (Programme d'occupation du ciel avec montgolfière). Débats libres. Expositions. Charivari monstre (manège) et activités diverses pour enfants. Jeux populaires. Tombola. Déjeuner et dîner sur place.

LETTRES

Colette, notre contemporaine

(Suite de la première page.)

Vous pouvez chercher, vous ne trouverez pas une idée générale, pas une théorie, tout au plus quelques réflexions solidement enracinées dans l'expérience et qui constituent une sorte de viatique, sans aucune prétention morale. « Une enfance heureuse est une mauvaise préparation aux contacts humains », constate-t-elle. Ou encore : « Le premier homme, on ne meurt que de celui-là. » Elle le sait, elle y est passée, elle tire sa sagesse de ses cicatrices. Que d'autres inventent, elle garde le nez collé sur la réalité, la sienne, et certains critiques l'accuseront toujours de manquer d'âme. C'est un reproche dont les femmes ont l'habitude, à croire qu'elles ignorent le mode d'emploi de cette âme dont les hommes ont bien voulu les doter au Moyen Age. Convenons-en, le royaume de Colette se situe ici-bas, mais allez donc en recenser les richesses, en épuiser les mystères ! Durant quatre-vingt-une années, elle obéit au mot d'ordre maternel : « Regarde ! », y trouvant sa raison d'être, s'acharnant ensuite à « concilier sur le papier le son et le nombre » qui capteraient la vie. Et parce qu'elle y est parvenue, nous voyons par ses yeux, nous découvrons notre propre reflet sur la page qu'elle nous tend.

Bouder, pleurer et filer doux

Comme le souligne avec pertinence sa biographe, elle est d'autant plus universelle qu'elle sort des rangs, ambassadrice d'une piétaille vouée au silence. De Mme de La Fayette à Simone de Beauvoir, de George Sand à la comtesse de Noailles, la littérature française recrute la plupart de ses auteurs féminins dans « la haute », à une altitude que traversent les grands courants de pensée. Colette les ignore. Elle sort de la communale, à regret d'ailleurs, « perdant la secrète certitude d'être une enfant précieuse... pour ne devenir qu'une femme ». Et qui pis est, une femme pauvre qui a le choix entre le métier d'institutrice à 75 francs par mois (autant qu'une blanchisseuse) ou le mariage. En quelques chiffres, Michèle Sarde nous explique pourquoi et comment une jeune fille « coincée » tombe toute rôtie dans les bras du premier Willy venu.

Dira-t-on qu'elle fait de l'époux terrible un portrait trop noir ? Encore une fois, solidaire de Colette, sa biographe enrage de la voir initiée au « plaisir dégradant de souffrir ». Elle l'appelle à la révolte, s'irrite de l'entendre soupirer : « le dégoût n'est pas une délicatesse féminine » et dénonce l'implacable pouvoir du dresseur. Comment expliquer l'emprise de ce boulevardier, dont les facéties alimentent une centaine de journaux parmi les trois mille quatre cent quarante-deux qui paraissent en ce début du siècle, de ce plumitif qui signe à tour de bras les articles et les romans fabriqués dans ses « ateliers de nègres », de ce pur produit de la Belle Epoque, noceur, hâbleur, tricheur ? La réponse est toute bête : c'est un homme. Il a pour lui la force et la loi, la tradition et « la sacro-sainte souveraine et ignoble opinion publique ». Contre une telle coalition que peut une Lolita de dix-huit ans, fraîchement arrachée à sa Bourgogne ? Rien, sinon bouder, pleurer et filer doux.

Certes, d'autres cassent la baraque, et Michèle Sarde nous cite les héroïques suffragettes qui jetèrent leur corset 1900 par-dessus les moulins. Colette n'est pas du nombre et n'en sera jamais. Soumise aux caprices du maître, elle rédige des souvenirs scolaires qu'il pimente de grivoiseries et publie sous son nom. Il en ira de même (à l'exception des « Dialogues de bêtes »), pour les dix livres écrits au bagne conjugal et, jusqu'en 1923, Colette, quinquagénaire, divorcée, remariée, auteur unique de plus de vingt romans, portera en littérature le nom de Willy. Sans elle, qui s'en souviendrait aujourd'hui ? Encore, s'il avait conscience des dons exceptionnels de son élève, peut-être lui pardonnerait-on. Peut-être lui saurait-on gré d'avoir contraint à s'exprimer celle qui n'eut jamais d'autre vocation que de vivre. Mais il l'exploite à l'aveuglette, la congédie au premier signe de fatigue et charge une remplaçante, Meg Villars, de poursuivre les « Claudine », avec la série des « Peggy ». Et, dès que Colette montre les dents pour défendre son gagne-pain, il charge ses nègres de la couvrir de boue dans un pamphlet dont la biographie nous offre un aterrant extrait.

Femelle je suis, femelle je reste

Où se réfugiera l'ex-provinciale de trente-trois ans, sans fortune ni appui ? Chez une femme... comme jadis au temps béni de la chaude complicité maternelle, lorsque « nous nous dilations d'aise loin des hommes ». Le saphisme est à la mode. Willy et ses semblables le traitent en peccadille et les grandes cocottes oublient volontiers, dans les bras les unes des autres, les ennuis du métier. Malheureusement, Colette n'est pas une cocotte, mais une déclassée. Elle attire les coups bas qui épargnent sa protectrice, Missy, duchesse de Morny, ancienne séductrice de la princesse Poniatowska, descendante de Louis XV. Si, toutes classes confondues, les amazones affrontent parfois les feux de la rampe, à l'occasion de quelque mimodrame, seules les plus pauvres d'entre elles découvrent en coulisse « l'envers du music-hall ». Apprentissage exemplaire de la condition féminine dont Colette aura subi toutes les épreuves, toutes les humiliations, jusqu'à devenir cette « petite commerçante honnête et dure » qui « fait des livres comme on fait des sabots », et qui, pour sauver la face, veille « à cacher ses pensées et à se noircir les cils au mascara ».

D'un mari à l'autre, de la mouise à la dèche, elle écrit, impose son génie, sans pour autant désarmer ses censeurs. Comment lui pardonneraient-ils de dire la vérité, rien que la vérité, celle qu'elle a touché du doigt au prix de quelles brûlures et dont elle célèbre « les merveilleux saccages » ? D'accepter, d'innocenter la dictature des sens, « seigneurs intraitables, plus ignorants que les princes d'autrefois, qui n'enseignent que l'indispensable : dissimuler, haïr, commander » ? De définir le vice comme « un mal qu'on fait sans plaisir » et de clamer : « Femelle je suis, femelle je reste, pour en souffrir, pour en jouir ! » Ni l'âge ni la gloire tardive ne la contraignent à « se ranger », à jouer le rôle que la société lui désigne. Aux approches de la soixantaine, elle se lance dans le commerce des produits de beauté. « Imagine-t-on, nous demande Michèle Sarde, narquoise, Gide ou Valéry convertis à la coiffure ? Malraux lui-même, l'aventurier par excellence, se contenta de devenir ministre ».

Par son ardeur à vivre et son art de vieillir, son indépendance et sa sujétion, son irrépressible naturel, Colette, l'unique, incarne la Femme majuscule, comme cette « chatte dernière » à qui sa perfection valut d'entrer en littérature sous le seul nom de La Chatte.

GABRIELLE ROLIN.

★ Stock, édit., 85 F.

CARNET

Naissances

— Philippe et Françoise JURGENSEN, Tristan et Cedric ont la joie de faire part de la naissance de
Axel,
le 16 juin 1978, à Paris.

— Jacques-Benoît ROUX et Agnès, née Kiener, laissent à Jean-Baptiste la joie d'annoncer la naissance de
Emmanuel,
le 30 mai 1978, à Paris.

Mariages

— M. et Mme Michel BOITARD,
M. et Mme Serge LEPINE,
ont la joie de faire part du mariage de
Marie-Alice et Xavier,
qui a été célébré dans l'intimité en l'église d'Hericy, le 10 juin.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Hélène LYON,
fille de M. et Mme Maurice Lyon,
avec
M. Gérard BLOHORN,
fils de M. et Mme André Blohorn,
qui sera célébré le 24 juin 1978.

— Mme Félix BARRETEAU a la joie de faire part du mariage de sa fille,
Monique
avec M. Erick REMBAUD.
La cérémonie a été célébrée le 20 mai 1978 dans la chapelle de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).
12 bis, rue de Fontenelles,
92310 Sèvres.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien Jean BRULE,
combattant 1914-1918,
ancien chef des cuisines
de l'Hôtel Ermitage au Touquet
et de grands hôtels internationaux,
maître-chef ès arts culinaires,
officier du Mérite social,
survenu le 20 juin 1978, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 courant, à 15 heures, au Touquet, où l'on se réunira à l'église.
Villa Rosereuil,
Avenue J.-Duboc,
62520 Le Touquet.

— Mme Henri Curtil,
Mlle Françoise Curtil,
M. et Mme Michel Curtil et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Curtil et leurs enfants,
Sœur Anne-Marie Curtil,
font part du rappel à Dieu, le 20 juin 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
M. Henri CURTIL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier des Arts et Lettres,
et vous convient à la messe de communion qui sera célébrée en l'église Saint-Martin d'Ermenonville (60), le vendredi 23 juin, à 11 heures, avant l'inhumation.
36, rue Cortambert, 75016 Paris.
22, avenue de Friedland,
75008 Paris.
Ruelle de l'Etang,
60440 Ermenonville.

— M. Henri Da Lage, son époux,
M. et Mme Christian Da Lage et leurs fils,
Mme Emmanuel Da Lage et ses enfants,
M. et Mme Robert Chazelle et leurs enfants,
Mme Françoise Grimaud-Da Lage et ses enfants,
M. et Mme Jean Da Lage et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Da Lage et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Verley et leurs enfants,
M. et Mme Guy Da Lage et leurs enfants,
ses enfants et trente-deux petits-enfants,
Les familles Da Lage, De Neckere, Moulaert et Colaert et les amis,
annoncent le retour dans la Maison du Père, de
Marie-Antoinette DA LAGE-DE NECKERE,
tertiaire de Saint-François,
le 20 juin 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Ils vous prient d'assister ou de vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée le jeudi 22 juin 1978, à 14 h. 15, en l'église du Saint-Esprit de Meudon-la-Forêt (92).
4, rue P.-J.-Redoute,
92360 Meudon-la-Forêt.

— Mme Pierre Guerre,
M. et Mme Alain Vidal-Naquet, née Christine Guerre, et leurs enfants,
Mme Albert Salvetat,
ont la douleur de faire part du décès subit, le 12 juin 1978, à Marseille, de
PIERRE GUERRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
des Arts et Lettres,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats
au barreau de Marseille,
chargé de cours
à l'université de Provence,
directeur
de la Fondation Saint-John-Perse.

M. Mohammed HAMDANE,
ancien chargé de mission
d'inspection générale,
administrateur civil hors classe,
chef du bureau D.P.E. 1
au ministère de l'éducation,
officier des Palmes académiques,
décédé au Centre Huguenin de Saint-Cloud, le 20 juin 1978, sera inhumé à Cherchell (Algérie) le 23 juin 1978.
Les condoléances pourront être reçues à la chapelle ardente de Saint-Maur (94), 4, rue de l'Ermitage, à partir de 10 heures, le jeudi 22 juin 1978.
La famille prie ses amis et connaissances de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir à domicile.
Ni fleurs ni couronnes.
De la part de :
Mme Hamdane et ses enfants, Malik, Amel et Nadia, 8, avenue du Général-Adeline, 91170 Viry-Châtillon.
Et du docteur Mahdi Hamdane, au nom de ses parents et de toute sa famille, 10, rue Curie, El Biar, Alger.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme H. Ledentu-Garenc et sa famille, très touchées des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de
Paule GARENC,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— La messe en souvenir de
Benoît AURENCHE
est reportée au dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Université de Paris-III, vendredi 23 juin 1978, à 10 heures, salle Greard, escalier A (deuxième étage). M. Abbe Wendell Mac Intyre : « George Crabbe : classique ou romantique ? ».

Communications diverses

— « Zola et l'affaire Dreyfus », soirée-débat organisée par le Cercle Bernard-Lazare et le Centre Rachi, le jeudi 22 juin, à 20 h. 30, au Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris (5e), avec la participation de MM. Lanoux, V. Rabi, L. Poliakoff, M. Aguillon et J.-P. Peter.

— Une plaque commémorative en souvenir du chef de mission François Claude, exécuté à Cologne, en service, peu avant la Libération, vient d'être apposée sur sa demeure, 17, rue de Courcelles, à Paris (17e).
La cérémonie d'inauguration qui célébrera cet événement se déroulera le samedi 24 juin, à 11 heures, en présence de tous ses amis.

— Le groupe des Catalans exilés à Paris organise le 24 juin, à 19 h., 8, rue Villa-du-Parc-Montsouris, Paris (14e), une soirée culturelle catalane.

Visites et conférences

JEUDI 22 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Sully-Morland : « Au Marais » (A travers Paris).
14 h. 30, dans la cour du Petit Trianon, à Versailles, M. Massot : « Le hameau de la reine à Trianon ».
14 h. 30, sortie de la gare d'Igny : « L'école Saint-Nicolas à Igny » (l'Art pour tous).
15 h., métro Monge : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., Panthéon : « L'œuvre de Soufflot et de ses élèves » (Histoire et Archéologie).
15 h. 30, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).
15 h., entrée du musée du Jeu-de-Paume : « Le post-impressionnisme » (Paris et son histoire).
20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Crime et sorcellerie au Marais » (Templia).
14 h. 45, porte Denon : « La peinture hollandaise du dix-septième siècle au Louvre » (Tourisme culturel).
CONFERENCE. — 21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Eric Weil : « Astrologie horaire appliquée ou le témoignage d'un astrologue » (Nouvelle Acropole).
CONFERENCES. — 21 h., 147, ave-
20 h. 30, 30, boulevard de Port-Royal : « Zola et l'affaire Dreyfus » (Cercle Bernard-Lazare et Centre Rachi).

VENTE A FONTAINEBLEAU

VENTE A VERSAILLES

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Jeudi

S. 3. - Tableaux, bijoux.
S. 4. - Tapis d'Orient, bx meubles.
S. 9. - Art. Nouveau, Art Déco, petites poupées anciennes.
S. 12. - Objets d'art et d'ameublement 18e et 19e.

EXPOSITION

Jeudi

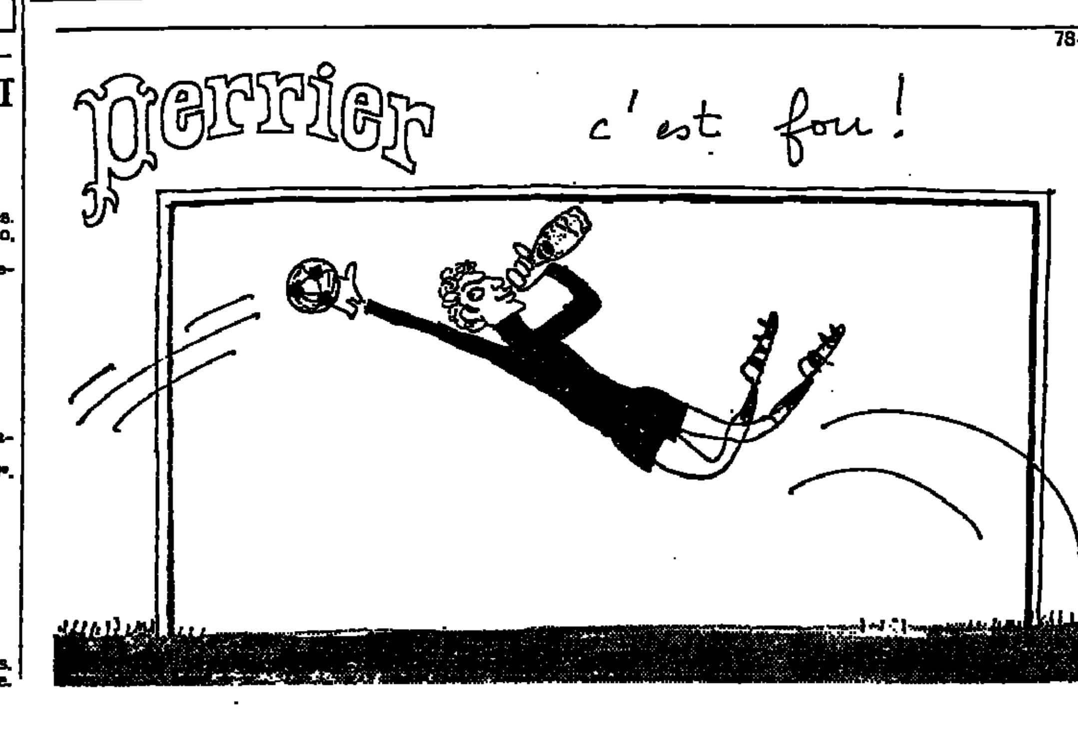
S. 1. - Dessins, taleaux anciens.
S. 2. - Curiosités.
S. 6. - Décor., objets de marine.
S. 7. - Coll. amateur : 300 tabatières chinoises.
S. 8. - Obj. art et ameub. 18e et 19e.
S. 11. - Céramiques, objets d'art.
S. 15. - Objets de Haute Epoque.

PALAIS d'ORSAY

EXPOSITION

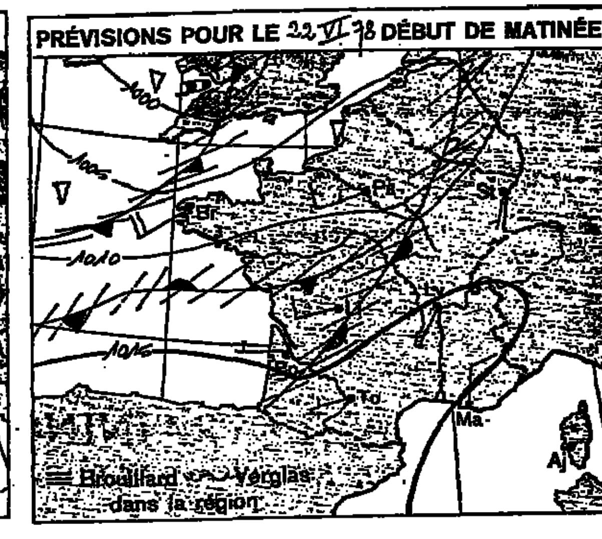
Jeudi

Import. tableaux anciens, meubles, objets d'art 18e, tapis, tapisserie.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 juin à 0 heure et le jeudi 22 juin à 24 heures :

Dirigées par les basses pressions du nord de l'Atlantique, des perturbations circulant du sud du Groenland à l'Europe traverseront la plus grande partie de la France, dans un flux de secteur ouest qui se renforcera.

Jeudi 22 juin, un temps très nuageux avec pluies éparses ou averses concernera dès le matin la moitié nord-ouest du pays. Cette aggravation gagnera ensuite la moitié sud-est, les précipitations prenant parfois un caractère orageux de l'Alsace aux Alpes, ainsi que sur les Pyrénées et le Midi méditerranéen. Les éclaircies seront rares et généralement de courte durée. Les pluies deviendront plus nombreuses l'après-midi sur les régions situées au nord de la Loire, où les vents, de secteur ouest, deviendront assez forts, temporairement forts en Manche et en mer du Nord.

Sur l'ensemble de la France, les températures seront relativement basses pour cette époque de l'année.

Mercredi 21 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 25 et 13 ; Lille, 24 et 11 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 21 et 8 ; Nantes, 24 et 10 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 24 et 12 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 24 et 9 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 34 et 21 ; Berlin, 25 et 15 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 23 et 12 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 19 et 11 ; Genève, 22 et 10 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, 12 et 10 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 23 et 11.

Assurances

● *La Fédération française des sociétés d'assurances* vient de mettre au point deux brochures pour répondre aux besoins d'assurances des opérateurs du commerce international. La première est un guide pratique pour les polices d'assurances et les démarches nécessaires à la couverture de l'ensemble des risques liés aux activités à l'étranger. La deuxième est un annuaire des trois cent quatre-vingt-dix implantations dont l'assurance française dispose dans soixante pays (1). Les sociétés françaises d'assurances ont réalisé en 1977 un chiffre d'affaires international de plus de 9 milliards de francs, soit 12 % de leur chiffre d'affaires total, ce qui classe la France au troisième rang des « exportateurs » d'assurances, après la Grande-Bretagne et la Suisse.

★ Pour obtenir ces deux brochures, s'adresser à la Fédération française de sociétés d'assurances, antenne exportation, direction des affaires internationales, 3, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 770-89-39 ou 824-96-12.

Presse

● *« Décoloniser l'information »*, c'est le sujet du dossier présenté par le numéro 4 de *Trimedia*, la revue trimestrielle des sciences de l'information, éditée par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille et le Centre de recherche sur l'information et la communication (CRIC). (E.S.J., 67, boulevard Vauban, 59046 LILLE — le numéro : 25 F.)

Éducation

● *« Comment préparer Sciences-Po »*. — Sous ce titre, une brochure de 143 pages destinée aux candidats à l'année préparatoire ou à l'entrée en deuxième année de l'Institut d'études politiques de Paris.

★ Editions Sigma, 16, rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 Paris. 15 F.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 juin 1978 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 28 février 1852 sur les sociétés de crédit foncier.

UN ARRETE

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1978.

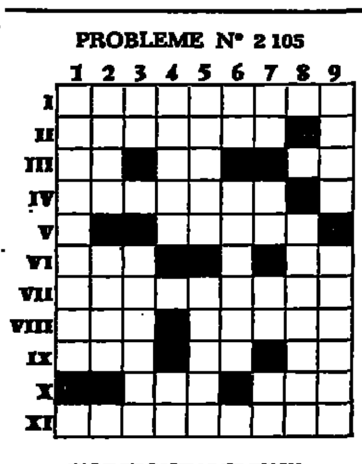




78-11

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 105



HORIZONTALEMENT

I. Pêcheurs d'Islande. — II. Mange en silence. — III. Dans une biographie ; Pronom ; Infime partie de la Grande Muraille. — IV. Changent beaucoup avec le temps. — V. Titres. — VI. Virginie et Caroline ; Se sauvent par les gouttières. — VII. Adoucissaient. — VIII. Où se déchirent d'abord les voiles de la nuit ; Borde un lit avec sa voisine. — IX. Points ; Symbole ; Désinence verbale. — X. Pourchassé par nos lointains devanciers ; Se montra nerveux. — XI. Portent parfois la guigne.

VERTICALEMENT

1. Abusent toujours du crédit qu'on leur accorde. — 2. Frontière franchie sans formalités ; Pas historique. — 3. Grecque ; Prend par à l'action. — 4. Station climatique de l'Ariège ; Participe. — 5. Superflu lors d'un tête-à-tête ; Manifestation de mauvaise humeur. — 6. Devait se trouver à l'aise sur le plancher des vaches ! ; Elément d'un jeu. — 7. Préposition ; Abréviation ; Fin de chantier ; Terme musical. — 8. Momentanément absent. — 9. Besoin bien naturel ; Pris certaines mesures.

Solution du problème n° 2 104

HORIZONTALEMENT

I. Api ; Sore. — II. Radieuse. — III. Dues ; Cain. — IV. Os ; Lérins. — V. Iéna ; Ie. — VI. Immense. — VII. Eve ; Art ; (cf « Marine »). — VIII. Iral ; Ta. — IX. Etats-Unis. — X. Or ; Ro ; Eté. — XI. Retendoir (cf « facteur »).

VERTICALEMENT

1. Ardoise ; E.O.R. — 2. Pause ; Vitre. — 3. Ide ; Niera. — 4. Islam ; Atre. — 5. Maison. — 6. Sucrier. — 7. Osaient ; Néo. — 8. Rein ; Titi. — 9. N.S. ; Evaser.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

• Have you been a success at selling medium sized computers?
Would you enjoy the challenge of passing on your skills and experience to others?
Would you like to join a fast growing Company that offers exceptional opportunities for personal growth?
If so, read on...
We are looking for someone to be the next

SALES TRAINING MANAGER
FOR OUR SOUTH-WEST EUROPEAN REGION (SWER)

The job involves:
Administration: Scheduling and implementing all skills, product and market training courses in the Region.
There is a European administrative group including a SWER Regional secretary to help with this function.
Teaching: Teaching and updating sales skills courses, with assistance from local sales management.
Development: Developing new methods or courses to satisfy the changing needs of Regional and European sales staff.
Management: The successful applicant must be able to make a substantial and creative contribution to sales efficiency in SWER, through the relevant regional committees and through direct consulting to the field force.

Experience required:
Candidates should be reasonably proficient in English, and some experience of training people would be useful (but is not essential).
We are more concerned to find someone who can earn the respect of all levels of the sales force and who has an enthusiastic and professional contribution to make to the training of our highly experienced and busy sales force. The successful applicant should clearly be able to take on other senior jobs in sales or marketing in around three years time.
Salary: For the right person, we are willing to negotiate a salary commensurate with the seniority of this post.
If you are interested, please send full C.V. to

Claude TISSOT, SWER Personnal Manager
Digital Equipment Corporation
12, avenue des Morgines 1213 GENEVA - SWITZERLAND.
All your answers will be treated confidentially.

digital

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

GESTION 2000
POUR MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
pour mise en route installation - pomperie
INGÉNIEURS
responsables maintenance unité traitement eaux équipement électrique
SUPERVISEURS
tuyauterie - montage charpente métallique.
Envoyer C.V. à GESTION 2000, 102, rue La Fayette, 75010 Paris. Téléphone : 246-42-01.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

AFRIQUE OCCIDENTALE — Importante Société Minière recherche

INGÉNIEUR - CHEF SERVICE ENGINS

Missions :
— Assurer la maintenance du parc des engins de terrassement (150 unités : Dumpers, Bulls, Chargeuses, etc.);
— Gérer le personnel (300 agents, dont 15 expatriés);
Il sera responsable de la disponibilité des engins en relation avec les autres services (carrières, machines-outils, appros...).

Profil du candidat :
Ingénieur diplômé ayant une expérience d'au moins 5 ans de l'entretien du matériel de terrassement. Connaissance anglais technique et matériel CATERPILLAR souhaitée.

La rémunération sera fonction du niveau du candidat et assortie des avantages de l'expatriation.

Adresser dossier de candidature à J.-P. MARCHELLI (référence 2025/M) 75, rue Dutot, 75015 Paris, qui transmettra.

Un organisme français de coopération recherche pour un Institut de Formation financier et comptable en ALGERIE :

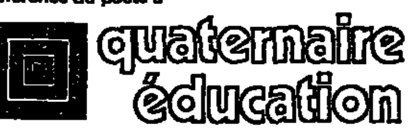
SPECIALISTE D'ASSURANCE
réf. AS/F.
Titulaire d'un diplôme de l'ISFA de Lyon (ou équivalent), il possède une expérience de l'assurance. Il assurera des enseignements préparatoires au brevet professionnel.

SPECIALISTES de COMPTABILITE
réf. CO/F.
Titulaires d'un diplôme d'une école commerciale (HEC - ESSEC - SUP de Co ... ou équivalent) et d'un D.E.C.S., ils possèdent une expérience en entreprise. La connaissance du plan comptable OCAM serait appréciée. Ils assureront les enseignements préparatoires aux diplômes de comptabilité.

CADRES de BANQUES
réf. BA/F.
Titulaires d'un diplôme d'études supérieures, ils possèdent une expérience de l'organisation et de la gestion bancaires qu'ils devront enseigner à de futurs techniciens et cadres bancaires.

AGRONOMES
réf. LAG/F.
Titulaires d'un diplôme d'ingénieur et possédant une expérience professionnelle et/ ou d'enseignement, ils seront chargés de l'enseignement de techniques agricoles auprès d'agents de banque (techniciens et cadres) travaillant dans le secteur agricole.

Ces quatre postes sont à pourvoir à Alger pour le 15 Septembre 1978.
LE CONTRAT, ETABLI PAR LE MINISTERE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES EST DE 2 ANS RENOUVELABLE.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, doivent être adressées, avec mention de la référence du poste à



34 rue de Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats.

GROUPE INTERNATIONAL
secteur investissements immobiliers et industriels recherche pour sa Direction Générale

UN SENIOR
ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
UN CONTROLLER ACQUISITIONS

Age : 27 ans minimum.
Expérience dans le domaine administratif, contrôle budgétaire et audit.
Parfaite connaissance de la langue anglaise.
Déplacements fréquents. Lieu de travail : France (Côte d'Azur) et Suisse (Tessin).
Conditions intéressantes, réelles possibilités de carrière.

Ecrire avec C.V ous le chiffre 24-R 900626 à : Publicitas 6901 Lugano CH.

Groupe Français de renommée internationale recherche pour SUD-EST ASIATIQUE

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN
possédant sérieuses connaissances des équipements de télécommunications

Dont le rôle sera d'animer localement dans cette région une prospection intensive.
Niveau Ingénieur
Très bonne connaissance de l'anglais expérience de quelques années dans la présentation d'équipements téléphoniques, aptitudes à résider en ASIE du SUD-EST (BANGKOK ou KUALA-LUMPUR) ainsi qu'une certaine connaissance de ces marchés et de leurs habitudes.

Adr. C.V., photo, prét. ss le nº 69.597 à CONTESSE Publicité, 30, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

POUR IMPORTANT COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherchons

TROIS JEUNES INGÉNIEURS
ENSA, ENITA, ESAT ou EQUIVALENT

avec si possible deux ou trois années expérience (pas nécessairement dans culture canne à sucre) pour occuper postes à responsabilités secteurs culture et recherches.

Avantages sociaux, voyages, logement, congés, garantis par contrat expatrié.

Ecrire avec C.V., référence, photo ident. et prétent. sous référence 6.286 à : P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION recherche pour LE
MEXIQUE

DIRECTEUR DE MAGASIN

— Il aura à assurer la direction d'un magasin situé dans un aéroport et offrant des produits de luxe : parfums, tabac, alcool, cadeaux.
— Il devra embaucher et gérer le Personnel (30 à 40 personnes), définir les approvisionnements, organiser le magasin et en contrôler la rentabilité.

Ce poste s'adresse à un Candidat de formation commerciale supérieure, ayant l'expérience de la vente au détail, maîtrisant bien l'Anglais et l'Espagnol.

Env. C.V. et prétentions s/réf. 1320 à SWEERTS. B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AUCHAN
Pour faire face à son expansion
recherche

CADRES
ou
FUTURS CADRES COMMERCIAUX

Vous êtes :
- diplômé d'Etudes Supérieures
- vous possédez l'esprit commerçant
- vous avez le courage de vos ambitions
- vous savez entreprendre et décider
- vous êtes capable de diriger et d'animer des hommes de bons niveaux.

Nous vous offrons :
- une entreprise performante dans le secteur du libre-service
- une école enrichissante sur le plan humain, et sur le plan professionnel
- une large délégation :
  - la responsabilité d'une partie du magasin
  - la définition de votre politique, de votre gamme et de vos objectifs
  - la responsabilité de votre personnel
- l'évolution de la rémunération est liée aux résultats économiques et humains
- une évolution de carrière grâce à une politique active de promotions internes et d'expansion.

Ecrivez-moi en joignant C.V., photo et prétentions
François LECLERCQ AUCHAN - Rue de la Mouchetière 45140 ST JEAN DE LA RUELLE

BLEU

Etablissement public recrute : Jeune Ingénieur Hydraulicien, 3 à 5 a. d'exp. en distrib. publique d'eau. Adr. C.V. à ASPEE, 2, rue Bégand. - 10000 TROYES.

Organisme Prévoyance Militaire recherche
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
pour régions : Metz, FFA Nord, Nord - Alsace, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Pau, Toulouse.
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

Sté d'études et d'équipements industriels en expansion régulière, activités internationales à Mulhouse, recherche pour son département électrique :
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
ESE - IEG - ENSI option électrotechnique ou similaire, anglais courant indispensable, 5 ans d'expérience de conception d'installations en BE, chiffrages, devis, réalisation et chantiers : transformation, montages de tous équipements électriques industriels. Mission : il devra concevoir, vendre et réaliser des installations très diverses avec l'assistance d'une équipe. Ses clients : dans de nombreux pays étrangers et en France, industries, administration diverses, équipements, collectivités, etc. Poste d'avenir, évolutif et large autonomie.
Adresser C.V. détaillé à : SETELEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex sous référence 808.

Importante SOCIETE INDUSTRIELLE DE METZ (57) en expansion continue recherche pour son service commercial exportation
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Débutant ou avec expérience en construction électrique. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Voyages à l'étranger occasionnels et de courte durée
Ecrire nº 4.076, PUBLICITE REUNIES, 112, boulev Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

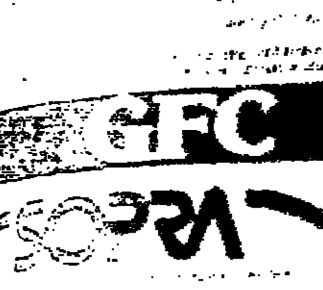
licence? maîtrise? jouez gagnant.

Une formation économique, du dynamisme à revendre, le sens commercial... à l'orée de votre carrière vous recherchez l'entreprise où vous pourrez vous exprimer.
Le G.I.E. PRELO - société de traitement du Loto crée un poste d'ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT COMMERCIAL à son centre de Vitrolles (entre Aix et Marseille).
La mission, vaste et variée, s'accompagne de déplacements de courte durée. La rémunération est fonction de l'envergure du candidat retenu.
Toujours prêt à jouer gagnant ?
Adresser votre curriculum vitae et prétentions à

LOTO
G.I.E. PRELO
Service du Personnel
B.P. 119 - 13743 VITROLLES.

Constructeur Franc-Comtois spécialisé et affilié à un Groupe de classe internationale
recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
E.N.S.I., E.N.I. ou équivalent
La fonction comprend entre autres :
— la conception et l'introduction d'outillage et de méthodes de travail ;
— la mise au point d'un système d'administration technique ;
— l'adaptation possible de la conception de nos fabrications afin de répondre aux besoins de la clientèle en fonction des normes techniques imposées.
Préférence sera donnée à un candidat pouvant justifier une fonct. analogue de plusieurs années. Anglais parlé et écrit indispensable ; Allemand parlé souhaité.
Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions au journal, sous le numéro 7.496, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

GROUPE MINIER
recherche pour ses exploitations de LOZERE (mines à ciel ouvert, souterraines et usine de traitement)
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
CONFIRME
ayant au moins dix ans d'expérience pour assurer la MAINTENANCE du parc et des installations fixes.
Formation souhaitable : INGENIEUR MECANICIEN MARINE ou ARTS ET MET.
Avantages du statut mineur.
Ecrire à nº 68.967, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.





offres d'emploi

GFC

POUR UNE ENTREPRISE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION 1200 PERSONNES

Secrétaire Général

110/140.000 F an

33 ans environ, de formation supérieure, il dispose d'une bonne expérience en droit des affaires. Il sera complètement responsable auprès de la Direction Générale de l'ensemble des fonctions juridique et économique (non comptable) de l'entreprise. Une voiture de fonction lui sera attribuée.

Siège Paris. *réf 603 M*

POUR UN GRAND DE L'INDUSTRIE DU FROMAGE

Directeur Technique

130/160.000 F an

35 ans environ, son expérience a été essentiellement acquise dans l'industrie laitière. Disposant d'une bonne connaissance des problèmes d'aménagement d'usines, sa responsabilité couvrira 17 unités de production, dans les domaines suivants :
- *problèmes technologiques*
- *coordinations industrielles*
- *entretien et travaux neufs.*

Siège Centre Ouest. *réf 613 M*

POUR LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EN TRES FORTE EXPANSION

Chef du Service Informatique IBM 3

130/160.000 F an

30 ans min., c'est bien sûr un informaticien confirmé mais aussi un homme de gestion. Rattaché à la direction générale, il animera une équipe de 6 personnes et devra analyser, comprendre et satisfaire les besoins des différents services de l'entreprise (Finances, comptabilité, facturation, ventes, service technique, gestion des stocks).

Siège Paris. *réf 614 M*

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser. Les consultants de GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue. Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

pour son département maintenance

Ingénieurs ou Agents techniques confirmés

— spécialistes d'équipements de tests et de dépannages de sous-ensembles électroniques pilotés par mini-ordinateurs.
— susceptibles de prendre ultérieurement la responsabilité du service.

Référence 253 A

Ingénieurs Systèmes

ayant bonne pratique des systèmes informatiques (systèmes transactionnels, concentrateurs).
Aptitudes et goût pour la formation technique.
Emploi de l'Anglais courant indispensable.
Référence 253 B

Lieu de travail : GIF-SUR-YVETTE (91)
Ultérieurement ÉVRY (91)

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel
77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL,
en précisant la référence du poste choisi.

SOPRA

Société d'Ingénierie et de services en INFORMATIQUE
recherche
pour PARIS et région RHONE ALPES

chefs de projet

pouvant justifier de 5 à 10 ans d'expérience, ayant le goût et l'aptitude à mener une équipe d'une dizaine d'hommes.

Postes à pourvoir immédiatement. Adresser CV manuscrit, sous réf. 1287, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
de dimension internationale
C.A. : 2 500 millions
recherche

CHEF DU SERVICE FISCAL

Diplômé Ecole Nationale des Impôts ou formation supérieure équivalente (DECS)

— Connaissance de l'anglais nécessaire.
— Minimum 5 ans d'expérience professionnelle.
— Capable de traiter l'ensemble des questions fiscales du Groupe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Adresser curr. vitae détaillé et prétent. à n° 69.989, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Hôpital privé Paris (5e) recrute

CHEF DU SERVICE LINGE

chargé gestion et organisation buanderie, lingerie et circuit linge.
Expérience dans fonction similaire indispensable.
Poste à pourvoir rapidement.
FONDATION CURIE, Section médicale, 26, rue d'Ulm, 75231 PARIS CEDEX 05.

IMPORTANTE SOCIETE banlieue SUD recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour étude de système et RECHERCHE appliquée en THERMIQUE, en vue d'économiser l'énergie nécessaire au CHAUFFAGE DE L'HABITAT.

Connaissances en régulation et quelques années d'expérience appréciées.

Adres. candidature manuscrite, C.V. détaillé, prétentions, en précisant la référence B1/B sous n° 69.981, à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

EXPERT COMPTABLE

Paris

Commissariat aux Comptes — Révision Comptable

Une société française d'expertise comptable spécialisée en commissariat aux comptes et en révision recherche un expert comptable. Sous l'autorité des associés, avec lesquels il travaillera en liaison directe, il lui sera confié des missions dans des sociétés et groupes industriels français dont certains sont cotés en Bourse et exercent leurs activités au niveau international. Il devra en contrôler les différents comptes et veiller au respect des normes, procédures et principes comptables. Il établira des recommandations en vue d'améliorer leur contrôle interne. Il sera aidé par une équipe de collaborateurs qu'il dirigera, contrôlera et animera. Il participera à l'animation du cabinet. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure HEC, ESSEC, ESC, Doctorat en Droit..., complétée par l'expertise comptable possédera plusieurs années d'expérience professionnelle acquise concurremment en cabinets anglo-saxons et français. A terme, une association pourrait être envisagée. La rémunération, élevée, tiendra compte de l'âge, de la formation et de l'expérience. Ecrire sous réf. 192/M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

emplois régionaux

ingénieur d'études et de développement - Lyon

Notre société (100 MF de CA) conçoit, fabrique et distribue, dans le monde entier, des produits destinés aux laboratoires d'analyses médicales.
Nous cherchons l'ingénieur qui concevra et développera l'instrumentation nécessaire à leur utilisation et à leur production. Pour cela il faut, à partir du cahier des charges établi par les services de recherches, définir le produit, réaliser ou faire réaliser des prototypes, effectuer les essais, choisir les procédés de fabrication en tenant compte du moindre coût. Ceci implique une formation d'ingénieur de type AM, Ecole Centrale ou équivalent, une expérience de deux ans minimum d'études et d'industrialisation de pièces mécaniques et plastiques pour des fabrications en séries (électroménager par exemple). Des notions d'électronique sont utiles.
Ecrire à Mme G. DILL, réf. 468 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

SOCIETE EXPERT. COMPT. région Paris, recherche :

ASSISTANT PRINCIPAL

responsab. et direct. techniq. de plusieurs collabor., min. DECS complet, sér. réf. cabin. indisp., posit. cadre, pl. stab. et intéres. Ecr. n° T 06.123 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département Informatique de Gestion :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

titulaire MIAGE ou équivalent. Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référence 9.101 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

quelques années d'expérience pour organisme public de promotion de la recherche et de l'innovation dans le bâtiment. Adr. C.V. et prét. à n° 6.289, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney. - 75002 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE TEXTILE EN EXPANSION

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Rattaché directement au P.-D.G., il sera responsable d'un effectif de 600 personnes.

● Achats ● Méthodes ● Investissements
● Ordonnancement ● Fabrication

Il est demandé :
● Formation Ingénieur (35 ans minimum) ● Qualités d'animateur et d'organisateur ● Expérience réussie dans une entreprise analogue.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N° 69.740, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transm.

S.A.Burroughs

LE CENTRE D'ETUDES ET DE PRODUCTION DES CALCULATRICES ELECTRONIQUES (à 15 kms de ROUEN)

recherche pour son BUREAU D'ETUDES

des ingénieurs analystes d'études

débutants ou ayant début d'expérience (formation Supelec, IMA, ENSIMAG, ISEN, INSA, etc...) qui seront chargés :
- des études et du développement de machines virtuelles, OS, microprogrammes (types Z 80),
- de la définition, la synthèse et le développement d'applications (paye, facturation, calculs financiers),
- du *développement de compilateurs* et d'assembleurs.

Des connaissances en ANGLAIS et en théorie des langages sont nécessaires pour ces postes et une première expérience ou un stage dans l'un des domaines cités serait appréciée.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à l'attention du Chargé du Recrutement, B.P. 5, 76360 BARENTIN.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON
et
L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'ENTREPRISE

désirant renforcer leurs équipes actuelles par :

UN PROFESSEUR DE GESTION FINANCIÈRE

et

UN CHERCHEUR EN MARKETING INDUSTRIEL

souhaitent faire la connaissance de candidats ayant :

— une formation supérieure française ou étrangère niveau doctorat (anglais courant) ;
— quelques années d'expérience professionnelle réussie en entreprise, dans un cabinet-conseil ou dans un centre de recherche ;
— un goût prononcé et une aptitude confirmée pour l'enseignement et la conduite de travaux en liaison etroite avec les entreprises.

Ces personnes seront employées à temps dominant à LYON, des interventions comme consultant étant possibles en complément, à titre individuel ou collectif.

Activité très stimulante au sein d'équipes solides et enthousiastes dans un cadre agréable de calme et de verdure.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à Mlle COTTIN - ESCL, B.P. 174, 69130 ECULLY.



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'Etranger, recrute pour son siège à Paris :

chargés d'assistance trilingues italien/anglais

Au sein du service médical, ils seront chargés de recevoir les appels de nos abonnés en difficulté et de prendre les décisions nécessaires à la mise en œuvre des moyens d'assistance.

Rémunération de départ : 46000 francs annuels brut (vacances hors saison : septembre à juin).

Adressez votre lettre de candidature - c.v. - photo et rémunération actuelle, sous référence 1024 à
EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel - 23/25 rue Chaptal, 75009 Paris.

HAVAS CONTACT



AQUITAINE SYSTEMES
Filiale Informatique d'ELF Aquitaine
dans le cadre de son expansion rapide recherche

deux jeunes ingénieurs commerciaux

- formation Grande Ecole (Centrale, HEC, ESSEC...)
- ayant eu si possible une première expérience informatique études ou constructeur
- bonne présentation et dynamisme personnel
- nationalité française et connaissance de l'anglais (et si possible de l'allemand ou de l'espagnol)

Mission
- assurer les contacts avec les décideurs du niveau Direction et des Chefs de Projets
- négocier les marchés avec nos clients en France et à l'étranger
- conclure les propositions faites et en assurer le suivi.

Mobilité requise, nombreux déplacements, possibilité de changement d'affectation pour création de nouveaux centres d'activité.
Fixe + intéressement fondés sur résultats après stages (dont l'un aux USA)

Adr. CV détaillé et photo sous réf 38M171
69, rue de Monceau 75009 PARIS
Discrétion assurée



Heineken

ALSACIENNE DE BRASSERIE
recrute

1 CHEF DE SERVICES MAGASINS-MANUTENTIONS

Il a la responsabilité :
- des chargements des véhicules ou exécution des commandes
- des stocks marchandises et emballages vides
- du contrôle des entrées et sorties
- de la coordination du Personnel de manutention et magasins en liaison avec les directions distribution et technique.

Nous recherchons UN HOMME DE TERRAIN à l'esprit concret qui a le sens du commandement et du service envers la clientèle.

Il aura acquis une formation spécifique ainsi qu'une solide expérience de quelques années dans une fonction similaire.

Le poste est à pourvoir à Strasbourg.

Candidatures à adresser à M. A. HAUSS
Directeur du Personnel - ALBRA
B.P. 449/R 9
67009 STRASBOURG Cedex

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS

recherche pour assurer les fonctions d'assistant technique du commerce extérieur, un

COLLABORATEUR

30 ans minimum, d'un niveau de formation supérieure (sciences économiques, E.S.C.A.E.) ayant le contact facile et le sens du concret, disposant d'une expérience professionnelle de quelques années en entreprise avec compétence dans le commerce extérieur. Une bonne connaissance d'une ou de deux langues étrangères est requise.

Sa mission consistera à fournir aux entreprises locales toutes informations et documentations sur les règlements du commerce extérieur et sur les marchés étrangers, à leur apporter un appui spécifique dans l'organisation et le développement de leurs activités tournées vers l'extérieur, de promouvoir des actions de promotion commerciale à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à : Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs 7, rue Charles-Nodier - 25042 BESANÇON, Cedex.

IMPORTANTE IMPRIMERIE RÉGION NORD
recherche un
COLLABORATEUR DE FORMATION SUPÉRIEURE EN GESTION
pour lui confier, début 1979, la

DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE

LA FONCTION : Responsabilité de
— la comptabilité générale ;
— la comptabilité analytique et prix de revient ;
— l'étude d'une comptabilité budgétaire ;
— les relations avec les banques et l'administration ;
— la paye ;
— la gestion du personnel.

LE CANDIDAT :
— Ecole Supérieure de Gestion ou de Commerce ;
— avoir eu des responsabilités administratives, comptables et financières ;
— ouverture à l'informatique ;
— désir de faire carrière au sein d'une équipe jeune, dans une entreprise en développement.

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo, n° 68 589, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

RÉDACTEURS TECHNIQUES

Electroniciens niveau AT 3
ou INGÉNIEURS

pour rédaction notices techniques sur équipements et servitudes aéronautiques. Connaissances techniques, analogiques et digitales.

Anglais lu et parlé apprécié.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions avec photo sous n° 39353 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

RELECTRICE

Langue maternelle anglaise
textes techniques
Tél. M. SERLINGER
780-73-73 - P. 3531.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2200 personnes - 500 M. de C.A - Filiale d'un groupe international de 130.000 personnes - Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires)

recherche en vue de renforcer sa

DIRECTION DE PRODUCTIONS A POISSY

UN CHEF DE SERVICE MÉTHODES CENTRALES

Etudes sur la politique industrielle de la Société à moyen et long terme.

Ce poste s'adresse à un ingénieur-mécanicien (A.M. ou équivalent), de 35 ans minimum, ayant autant que possible une bonne expérience professionnelle de l'industrie automobile, des méthodes et de la fabrication, des machines-outils. Une forte personnalité, des qualités de contacts, ainsi que la volonté de réussir sont également indispensables. Anglais nécessaire. Allemand souhaitable.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à n° 69.513, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transm. Discrétion absolue assurée.

Massiot Philips

MATERIEL MEDICAL

Pour développer sa gamme de matériel de radiologie recherche un

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ÉLECTRIQUE

— Ingénieur de formation E.S.E., Grenoble, ou équivalent ;
— Il aura à animer le service d'études électriques au sein du département développement à Carrière-sur-Seine ;
— Son expérience, acquise pendant plusieurs années dans l'industrie, se situera essentiellement dans les automatismes (circuits de commandes et asservissements de systèmes électromécaniques) ;
— Une connaissance de la mise en œuvre des microprocesseurs serait appréciée, ainsi que la pratique de l'Anglais lu et parlé, pour les contacts internationaux nécessités par ce poste ;
— Perspectives intéressantes de carrière dans la société ou le groupe PHILIPS pour un candidat de valeur.

Ecr. avec C.V. et photo au : Service du Personnel, 177, rue de Bezons, 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER
PARIS 14e

recherche pour son **Département Pompes**

3 Agents Technico-Commerciaux

- de formation B.T.S. ou D.U.T.
- ayant de préférence début expérience professionnelle.

I. — Pour établissement offres pompes destinées à l'industrie chimique. Bonne conaissance anglais indispensable. Poste à Paris.

II. — Pour vente matériel standard avec responsabilité d'un secteur géographique. Déplacements 1 semaine par mois environ. Connaissance anglais appréciée Poste à Paris

III. — Pour rédaction devis pompes standard. Poste à Paris ou à Mantes (Yvelines).

Ecrire avec C.V. à C.C.M. SULZER 51, bd Brune, Paris-14e Cedex 59. 75300 Paris-Brune.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-8e

recherche

UN ADJOINT
(CLASSE V)

au responsable de son service

INSPECTION

— expérience bancaire de 2 à 3 ans dans fonction similaire indispensable.

— connaissance de l'allemand souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous le n° 248 à : ZENITH, 36, avenue Hoche. — 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE MACHINISME AGRICOLE

recherche pour son

SERVICE FORMATION
IMPLANTÉ RÉGION PARISIENNE

ANIMATEUR

28 ans minimum.

Formation expérimentée pour animation de stages de maitrise - vendeurs - communications orales et écrites, etc.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 69.689, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son siège social Bagneux (92)

ANALYSTE FINANCIER

pour vérifier, analyser et consolider les résultats des différentes divisions.

— Formation demandée : DECS ou équivalent.
— Expérience : 2 à 3 ans dans une entreprise industrielle à établissements multiples.
— Anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à : C.R. BOYER - B.P. 134 - 92223 BAGNEUX.

Une grande entreprise française exportatrice de biens d'équipement recherche un

RESPONSABLE DES ASSURANCES

Le titulaire du poste, disposant d'une large autonomie doit avoir une connaissance éprouvée des techniques et du marché de l'assurance. Il doit également avoir la capacité de collaborer avec les services commerciaux et financiers dans les négociations avec les clients. Formation juridique souhaitée et pratique de l'anglais. Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous réf. M 181 à

MSL 73, Bld Haussmann 75008 PARIS.

Les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «Conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

DIAMOND SHAMROCK/FRANCE

leader sur son marché recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour vendre des spécialités chimiques auprès d'une clientèle industrielle existante.

Région : Est de la France.

Statut : cadre.

Rémunération fixe élevée pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Direct. Administratif et des Relations Humaines, DIAMOND SHAMROCK FRANCE, 185, avenue de Fontainebleau, 77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY.

Société Presse Démocratique recherche

JEUNES ANALYSTES PROGRAMMEURS

Type MIAGE ou Expertise Informatique - Travail sur projet en Télétraitement - Bases de données.

Envoyer curriculum vitae à LA VIE OUVRIERE Service du Personnel 33, rue Bouret. — 75940 PARIS CEDEX 19

Dans le cadre des efforts faits pour l'EXPORTATION en GROS LE TRANSPORT INTERNAT. joue un rôle primordial et offre de ce fait des carrières d'avenir

Pour son développement, une IMPTE STE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX A PARIS recherche

PERSONNEL de TRANSIT EXPORT TERRESTRE

Très expérimenté, susceptible d'être à bref délai chargé de responsabilités.

Connaissance de l'ALLEMAND nécessaire, éventuellement de l'ANGLAIS.

Env. C.V. manuscr., réf. 7.743, à LTP 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
POSITION 1 OU 2
pour documentations techniques ATIMO, 7, rue Pasquier, 8e M° Madeleine ou St-Lazare

---

Maison des Jeunes et de la Culture de Neauphle-le-Château recherche

DIRECTEUR

Env. C.V. à Mme la Présidente de la M.J.C., sente de la Ferme, 78640 NEAUPHLE-le-CHATEAU

BIS
RECRUTE

INGÉNIEURS
CIRCUITEURS CONFIRMES
Expérience labo d'études circuit
AT3 B, min. 4 ans d'expérience labo d'études.

MISSIONS LONGUE DUREE
Vous présenter
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX. Téléph. 644-49-29.
PARIS SAINT-CHARLES (15e). Téléph. 578-76-85.
BIS n° 1 du travail temporaire en Europe.

Sté Multinationale rech.

SON ACHETEUR

quincaillerie - relations avec Moyen-Orient - connaissance export - fret logistique négoce - bilingue anglais

EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt, Paris (8e) 225-61-10 - 256-37-20 Dem. M. Jean-Noël - poste 22

TRES BONNE VENDEUSE pour boutique prêt à porter couture luxe Se présenter l'après-midi Marie-Martine, 8, rue de Sèvres

---

Recherchons urgent

- GESTIONNAIRE ECONOME pour période de 6 à 10 mois et pour juillet et août.
- ANIMATEUR VOILE C.A.E.V. permis bateau mer pour août.
- INITIATEUR CANOE pour août.
- INITIATEUR SPELEOLOGIE pour juillet et août.

Ecr. V.V.L., 7, av. Robespierre 94400 NEUILLY-SUR-SEINE.

Vous avez trente ans environ et vous souhaitez améliorer et exploiter vos connaissances

D'ACHETEUR PACKAGING

- Acquises par 2 ou 3 années d'expérience et appuyées par un B.T.S. technique ;
- On vous reconnait bon négociateur ;
- Votre formation de base a été assurée par l'école supérieure d'approvisionnement ;
- La langue anglaise vous est familière ;
- Vous voulez vous intégrer à une équipe jeune et maitriser un poste évolutif ;
- Le cadre de travail est pour vous un facteur important.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, le département achats de la General Foods France peut vous accueillir à CROISSY-BEAUBOURG, en ville nouvelle de MARNE-LA-VALLEE, à 15 minutes de Paris-Est.

Ecrivez à

GENERAL FOODS FRANCE
Service du personnel, B.P. n° 9, Croissy-Beaubourg, 77421 MARNE-LA-VALLEE, CEDEX 2.

AFNOR
Association Française de Normalisation

recherche

INGÉNIEUR

pour entrer dans équipe chargée de l'APPLICATION DES NORMES ET DE LA CERTIFICATION (produits et services) en relation avec les instances internationales compétentes.

Formation : grande école (X, Centrale, Mines). 25 ans minimum. Expérience industrielle 2 ans nécessaire. Anglais courant indispensable. Poste évolutif à haut niveau de responsabilités (conception, gestion, contrôle).

Adresser C. V. et rémunération actuelle sous référence 838 au Service du personnel, Tour l'Europe, Cedex 7, 92080 PARIS - LA DEFENSE.

L'Association linguistique et sportive « CLUB 7 » cherche

- **UN ANIMATEUR**
- **UN MONITEUR (TRICE)**

pour ses sessions d'été 3 ans d'expérience exigées. TEL. : 492-65-27.

Sté de trav. temporaire rech

TECHNICO-COMMERCIAL

connaissant bien la profession, pouvant justifier et prouver ses résultats commercx antérieurs. Réf. exig. Salaire en rapport avec les performan. Adr. C.V. et photo (retournée) n° 59 851 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur Paris-2e qui tr.

---

3 COLLABORATEURS (TRICES) Haut niveau, bien introduits milieu affaires. Tél. pr r.-vous 236-77-47 - 236-85-98.

Groupe Financier privé recrute pour Paris et sa banlieue de JEUNES DIPLOMES d'ECOLE COMMERCIALE
— Stage 6 mois, axé sur une formation financière et commerciale, puis garantie d'emploi au poste DE CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Fonctions d'encadrement possible après formation
Adresser C.V. à G.D.M. : 5, rue de Tilsitt, 75008 Paris

BASIC

recrute pour POSTES IMMEDIATS BANLIEUE OUEST

ATP ÉLECTRONICIENS

AT3 - AB BTS ou DUT ELECTRONIQUE

AT2 BTS ou DUT ELECTRONIQUE

CONFIRMES ou DEBUTANTS
Se prés. 74-76, r. M.-Ange, Paris (16e). — 743-14-40. M° EXELMANS

Etablissement financier NEUILLY (92) offre

A DIPLOMÉ (E) ÉTUDES SUPÉRIEURES DE GESTION

pour analyse de bilan

UN STAGE PROFESSIONNEL RÉMUNÉRÉ DE 6 MOIS

Horaires souples

Contacter IDI (M. MEHEUT). TEL. : 758-14-11.

Recherchons ANIMATEURS (TRICES) CONSEIL haut niveau, pour stages :
- Technique de recrutement ;
- Application bilan social ;
- Droit pratique des affaires.

Adresser C.V. + photo à la SOCIETE SODEFOP 14, rue d'Edimbourg, 75008 PARIS

secrétaires

GROUPE DE PRESSE Centre de Paris rech. pour Direction générale :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant réelle expér. profess. et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indisp. Horaires décal. sa term. à 21 h. ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra. — 75001 PARIS.

automobiles

– de 5 C.V.

Vends 2 CV - 500 F 974-51-25, après 20 heures.

8 à 11 C.V.

Particulier, je vends ma SIMCA 1308 GT Année 1976, 38.000 kilomètres, très bon état. Prix Argus. — Téléph. M. TOUYET, 266-23-89.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE 1978, garantie + crédit. Téléph. 548-97-69.

locat.-autos

R 18 - R 5 Estafettes 878-77-05 7, r. Rochechouart, Paris (9e).

capitaux ou proposit. comm.

INVESTISSEZ DANS L'ÉTAT DE RHODE-ISLAND, ÉTATS-UNIS

Terrains industriels de premier ordre, desservis par 5 grandes compagnies aériennes, un port de mer en eau profonde, d'importantes routes inter-Etats et des chemins de fers. A 72 km de Boston, à 288 km de New-York.

Une main-d'œuvre experte avec plus de travailleurs au mètre carré que dans n'importe quel autre Etat.

Programmes de financement à 100 %, plus un ensemble d'encouragements fiscaux en 8 points qui est parmi les plus avantageux aux Etats-Unis.

Marché de 76 millions de personnes, avec un revenu de 480 milliards de dollars dans un rayon de 800 kilomètres.

Ecrire à M. Gordon Byrd, Director, Business & Industrie Division, R.I. DEPT OF ECONOMIC DEVELOPMENT - One Weybosset Hill, Providence, Rhode Island, 02903, U.S.A.

Conseiller de presse ch. toute urgence 2 investisseurs (200.000 F chacun) pour projet magazine grand public : Professionnels s'abstenir. Tél. : 063-52-24, après 20 h.

demandes d'emploi

Artiste peintre ch. dans galerie d'art PEINTURE ANTIQUITE. Temps partiel. Téléph. matin : 958-19-49.

Dame vve, 60 a., bonne présent. aim. voyages, ch. pl. au pair dame de compagnie ou seconder direct. mais. de ret. 1er ordre. Ecr. n° 7 508, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur 3e cycle chimie physique, expér. spectrométrie de masse et techniques analyses physico chimiques, ch. poste dans laboratoire recherche, développement ou contrôle Ecrire M. PATTE, 54, avenue Secrétan, 75019 PARIS.

32 ans spécialiste conquête nouvelle clientèle (circuits traditionnels tous commerces), 5 ans expér. commandos et animation force de vte 3 ans direction cciale. Recherche poste ANIMATEUR-VENTES ou DIRECTION-VENTES. Région indifférente. S. JANOT, 7, villa Maison-Blanche, 94170 LE PERREUX.

Directeur publ. 15 a. expérience presse + 23 ans multinat. ch. poste responsabilité annonceur. Ecr. n° 2 792, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE, ET. SUP., langues, ch. tt emploi presse, édition, relat. publiques. Ecr. sous réf. n° T 06511 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DESSINATRICE en PUBLICITE maquettes, dessins, compositions lettres, etc., ch. situation. Ecr. n° 83211 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

KARATEKA, 28 a., nat. franç. excell. prés., permis auto-moto, angl. courant, cherche emploi. Discrétion assurée. Ecrire N° T 06518 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE, 34 ANS 10 ans expérience ENTREPRISE MARIT. FRANCE et OUTRE-MER (contentieux maritime, conteneur, gestion matériel), rech. poste à responsabilité, étudie toutes propositions OUTRE-MER, ETRANGER. Libre de suite. T. 853-29-52 ou écr. M. Demond, 8, av. Gambetta, 94600 Choisy-le-Roi.

NÉGOCIATEUR VENTE Chef de dépôt, produits sidérurgiques, expér. alum. assimilé cadre 35 ans, étudie ttes propos. dans cette branche ou autre. Région parisienne. 028-09-48 H.B. 343-18-74 ap. 19 h.

INGÉNIEUR GENIE MECANIQUE, 36 ans, nation. française, anglais ARABE COURAMMENT rech. empl. France ou étranger : engineering, constructions centrales, complexes pétrochimiq. Ecr n° 724 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE 35 ans, expér. études de marché, planification entreprise, avec expér. étranger, licencié H.E.C. + E.C.O., anglais, allemand courant. Rech. situat. PARIS-PROVINCE. Ecr. n° T 83187 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CHIMISTE haut niveau cosmétologie grands parfums, ch. situation. Ecr. n° 83.212 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JURISTE licenciée en droit J. Fme, 33 ans, pratique droit privé : immobilier, droit des affaires (9 ans expér. notariat), cherche poste auprès service juridique Sté, Cabinet conseil juridique et fiscal. Ecrire à n° T 006550 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

INGÉNIEUR DE TRAVAUX 10 a. d'exp. souterrains et G.C. sur chantiers importants, ch. p. à respons. ou direction de chantier en rapport. Ecrire référ. n° T 06546 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. H. 16 ans 1/2 ch. travail rangement, courses, etc, en juillet et août. T. : 508-00-76.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Cause départ vend diverses pièces mobilier. ancien, moderne, bibelots. Sur rendez-vous : 553-66-71 260-26-73 et 705-99-74.

A vendre Congélateur-armoire, 320 litres, marque DICAFF, de novembre 1977. 1.500 F. 903-07-33, le soir.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris. ACH.-VTE excel. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Relations

SOLITAIRES

qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.

Maître RUCKEBUSCH

vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE 4 & 6 rue JeanBart Tél : 54.86.71/54.77.42

Le messager de votre bonheur pour une vie à deux Alison Clay CONSEIL MATRIMONIAL MARIAGES, SOIR. DANSANTES 35, rue La Boétie-8e, Tél. : 256-04-02, 256-28-87.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté literies, salons, toutes marques

MOBILIA TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, PARIS-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Bateaux

Part. vend bateau Jeanneau, 3.20 m, moteur Chrysler 7 CV + remorque. Tél. 942-44-23. à partir de 19 heures.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

ENGLISH IN LONDON

Cours été pr adultes 4 s. 3-7 ou 31-7. Rep. et logt ds cité univ. Activ. cult./sport., £ 378 TC. Cambridge School of Englisch, 7 Moor St. London W1. T. 01-734 4203 ou 01-437 5337.

Cours d'allemand à HAMBOURG 2-4 semaines juillet-août 1978. Ecrire à LINGUOTHEK, 2 Hamburg 13, Schlüterstr. 22.

Rencontres

Pourquoi ne pas VOUS MARIER Téléphonez-moi : Mme de RYEU 520-34-88 et 224-17-26.

Instrument de musique

PIANOS neufs et occasions récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspects. Location-vente. Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, Paris. 522-30-90 et 21-74.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. Tél. : 543-04-37.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquettes belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Stages

LE CENTRE DE MORPHOPSYCHOLOGIE APPLIQUEE organise prochainement Stages et conférences sur le thème : Approche générale du comportement par l'ETUDE des TEMPERAMENTS Pour tous renseig. écr. C.M.A., 25, rue des Artistes, Paris-14e.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Loue juillet LA TRINITE-SUR-MER belle ferme rest., proximité plage. Tél. : (97) 25-01-46.

Sept. loue villa bord de mer HAMMAMET TUNISIE Prix intéressant. Tél. 567-97-53.

Loue juillet, grande villa face plage à Batz-sur-Mer (L.-A.). 2 cuisines, 2 salles d'eau, 6 ch. Tél. (40) 63-14-30.

Cherche jeunes 18-24 ans, croisière Bretagne + Anglo-Normande. (Sloop 9 m). Départ 06-07 Quiberon. Envoyer lettre à J.-C. BOSSARD, THYEZ, 74300 CLUSES.

LOCATION CAP-D'AGDE Appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Prix studios août : 1.050 F, septembre : 500 F. Prix 2 pièces août : 1.550 F, septembre : 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces août : 1.750 F, sept. : 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignements et réservations SAINT-LOUP, avenue des Soldats, 34300 CAP-D'AGDE. Tél. (67) 94-20-50.

Près ST-BREVIN (Loire-Atlant.) Except. loue juillet 4.000 F, sept. 2.000 F, belle villa face mer tt cft. 5-6 pers. 902-42-28.

A louer juillet au cœur des Pyrénées, montagnes sur 4 ha, ferme rénovée, gd cft, 8-10 pers., Pisc., 10 000 F. Ecr. Gavoury bord Daldea, 64430 St-Etienne-de-Baïgorry. T. : (59) 37-43-25.

SAINT-GERVAIS (74) à louer appart. 2 p. tt confort, calme. Juillet, août. Tél. : 350-35-25.

A louer 20 juillet - 20 août dans ravissante vallée des VOSGES gde ferme restaurée, tout cft, 4/6 chambres, dépendances, verger près torrent. 3 500 F. Tél. : 331-20-12 9 heures à 20 heures.

Rég. SAVOIE ds village calme, ttes commodités, louerai mais. 4 chbres, jardin. Vis. 20-7/5-8. Ecr. n° 2 800, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'ALPE D'HUEZ propriétaire loue pour juillet, août dans petit chalet près hôtel « MENANDIERE » charmant living double, 2 chambres, cft. hébergement 6 personnes, 3 000 F mensuel. CAROLINE ROCHETTE, 11, r. Tocqueville, 17e, 267-07-27.

GERS. Loue juil., sept. maison mblée s/ 40 ha av. chevaux + poneys+èq. T. 16 (62) 93-22-44.

TARN pleine campagne. Salle de séj., 2 chbres, s. de bns, cab. de toil., w.-c. Juill. 1 400 F tout compris. Téléph. : (63) 57-10-12.

LACANAU 7 km de l'OCEAN DOMAINE PRIVE DE 150 HA. Forêt et lac, cheval, voile, tennis, restaurants. Animation, maison avec jardin 1 000 m2, living, 2 chbres, 6 lits, cuisine équipée, meublé neuf. Juillet : 5 000 F. Téléphone : 227-22-62 ou sur place : 56-60-00-91.

Week-ends toutes destinations. Partage frais avec pilote, très bon marché. Téléphoner à : M. GILBERT 078-92-60, p. 2238.

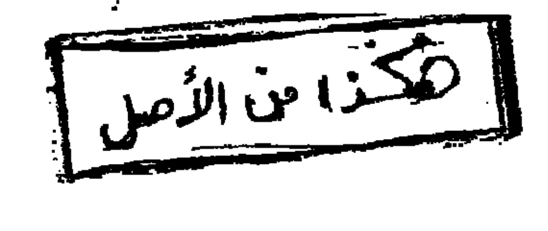
ITALIE (Toscane) loue belles résidences pl. camp. 600 m. altitude. Tél. : 504-29-73.

Fam. Franç. REÇOIT A PARIS famille étrangère 5 personnes. 100 F/pers., petit déjeuner, dîner, 2 chbres + salon. reste 5 j. juillet, 6 août, 4 sept. TEL : 624-53-25 ou BARON, 15, r. Louis-Philippe 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BASTILLE STYLE MARAIS Charm. 2 pièces
Tout conft. Poutres. État neuf. Prix 160.000 F. - Tél. : 293-62-16.

RUE DES SAUSSAIES - Grand **2/3 PIECES** Décoré - Charme 567-20-10

16e PRES SEINE, CHARMANT DUPLEX 110 m2. Immense liv. + 1 chbre + gd dressing. Jdin privatif. Pl. sud. 790.000 F. DORESSAY - 548-43-94

TERNES 4, RUE DE LA NEVA Beau 6 pièces, 175 m2. 4e. Asc. 980.000 F. Sur place : jeudi 15 à 18 heures. - 622-54-80.

RUE PASQUIER 4/5 PIECES Tout confort 325-32-77 et 707-12-60

RUE SAINTE-ANNE - CALME **3 P.** CARACT. 80 m2. 5e ét. Dble exposit. 490.000 F. DORESSAY - 548-43-94

POMPE Bel immeuble pierre de taille
Ravissant living dble + 2 chbres, tt conft, cuis. équipée, parfait état. 635.000 F. - Tél. : 532-61-00.

ETOILE Vente directe - Beau STUDIO, cuisine, w.-c., bns, rft nf. 128.000 F. 531-68-04.

PASSY R. FRANKLIN 2e étage - Très coquet 2 p., cuis., s. bains, w.-c., tél. 210.000 F. — Tél. : 266-19-00

20e NATION. Imm. standing 75 Grand 4 pièces 87 m2 + loggia. 7e ét. État neuf. Soleil. Box. 385.000 F. GIERI 373-05-81.

PRES PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE REZ-DE-JARDIN
2 P. 40 m2 environ, s. de bains et cuis. équipées, chauff. et eau chaude par l'immeuble.
JARDINS PRIVATIFS
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

BASTILLE
DUPLEX ATELIER d'ARTISTE
Living + 2 chbres, cuis. équipée, salle de bains, terrasse. 350.000 F. - 322-06-89.

XVe Très bel appart. 4 pièces piscine, solarium, vue panoramiq., 2 bains, étage élevé. TEL. : 227-33-51

PRES PLACE RODIN
DUPLEX 6 P., 220 m2, parfait état, 6e ét. plein sud, box. DORESSAY - 548-43-94

BD SUCHET
dans immeuble grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

PERE-LACHAISE
2 pces, tt cft, bel imm., vue calme. 193.000 F. - 331-81-11

Paris XIe, proximité Bastille, studio récent avec terrasse de 50 m2, impeccable. 220.000 F - VIMO. - 951-32-70

9e, dans cité privée s/verdure splend. Pavillon style atelier en duplex, toit terr.+jard., except. s/pl. mer., jeu. 15-19 h. 878-41-65

PLAINE MONCEAU
IMMEUBLE EXCEPTIONNEL
2e ETAGE - TOUT CONFORT
GRAND 7 P. 250 m2
2 BAINS - LINGERIE
BON ETAT GENERAL
+ 2 chbres serv. + débarras
PRIX 1.395.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h.,
11, RUE THEODULE-RIBOT ou 723-91-22

FOCH beau, 2 p., étage élevé, tout confort. Prix 495.000 F. « TAC ». - 329-33-30

Rue LEBON, imm. pierre de t., 3 p., 56 m2, cft. Libre 1-3-79 285.000 F. 542-66-99

PORTE MAILLOT
Imm. stendg, vue dégagée, gd 3 P. 120 m2 environ. 650.000 F. R.-vs 704-78-83, 9-12 h. 14-17 h.

MURAT. 5 P. LIV + 3 chbres 2 sur jard. 130 m2. 800.000 F. 535-86-37

MONTMARTRE ds imm. stand. 6e asc. Vue except. sur Paris. Luxueux gd séjour + 3 chbres service. Park. 076-03-64

PL. DES ABBESSES. Appart. de style. LIV., CHB. CONFT. 45 m2, 1er étg. - 824-56-59 -

7, R. de l'ASSOMPTION
Appts de 164 et 196 m2. Balc. Park. sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place de 14 à 19 h. GEFIC - 224-10-23

MUETTE, 176 m2. Vaste récept. 3 chbres, 2 bains, cuis., 2 chbres serv., imm. pierre de taille. 567-22-88

RANELAGH, 3 pièces calme. Clair. WEATHERALLS. - 225-79-00

Unique, PLACE DES VOSGES (même) magnif. appt 300 m2 env. Etudes des Vosges. 278-09-40

AV. SAINT-MANDE (près) grd 5 P. + terrasse, plein sud, imm. récent, excellent état, box. 705-24-10

ILE SAINT-LOUIS
Ravissant pied à terre dans hôtel part. Calme et soleil. Prix intéressant. - DAN. 22-63

Henri Heine. Imm. anc., stand. 155 m2 sur cour, jardin. 940.000 F. 533-94-25

PORTE DAUPHINE
magnifique 180 m2, 10e étage, imm. récent. - 567-22-88

16e - EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE PIERRE de TAILLE, GRAND STANDING
GRAND 4 P. CONFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 595.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h., 3, rue de l'AMIRAL-CLOUE.

Me LEDRU-ROLLIN
Propriétaire vend directement dans très bel imm. de caractère entièrement restauré, bon standing.
STUDETTES
STUDIOS
et 2 PIECES
Tous loués. Prix étudiés pour achat groupé.
EXCEPTIONNEL POUR INVESTISSEURS AVERTIS
OFBI. - 555-92-72

COURCELLES Superbe 7 PCES
2 bains. Parfait état. Immeuble pierre de taille. Idéal profession libérale. 1.570.000 F. - 727-84-76.

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standg, 2 PIECES, 67 m², S/JARDIN 48, RUE DE LONGCHAMP-16e. Tél. : 720-17-54.

29, VILLA SAID
(par 66, AVENUE FOCH)
urgent, prix très intéressant dans petit hôtel particulier, 2 P. et 2 P. en DUPLEX - Visites sur place jeudi et vendredi, 13 h. 30 à 17 h. 30, H. LE CLAIR - 359-69-36 -

MUETTE
RANELAGH
DUPLEX, directement pptaire, gd living, 2 chambres, plein soleil, 6e et 7e étages, asc., balcon - 734-98-06.

AV. MONTAIGNE
Pptaire vend APPT 3 PCES 50 m² à aménager, 3e étage, avec ascenseur, immeuble cour, et 1 APPARTEMENT de 90 M2 en cours d'aménagement, 5e ét. et dernier ét. (asc.) S/avenue. Renseignements et visite : 734-99-75.

PTE CHAMPERRET
Pptaire vd APPT 4-5 PIECES entièrement rénové, dans bel IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE - 734-99-75.

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE DES ETATS-UNIS
SUR VERDURE
Splendide DUPLEX. 140 m² environ, dans HOTEL PART. du XIXe siècle, grand style, décoration de LUXE. Renseignements : 734-93-36.

MALAKOFF - FOCH
Cause succession, imm. grand stdg, réception + 1 chbre, box, 1.100.000 F - 791-39-32.

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPARTEMENT MODÈLE SUR PLACE
LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
APRÈS-MIDI
14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS
TELEPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES
Tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil. 360.000 F. PROPRIETAIRE : 256-30-64.

MONTPARNASSE
Ravissant studio, état neuf, tout confort, calme. - Tél. : 320-99-80.

SAINT-SULPICE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE séj. av. loggia+2 chb., bs, 75m², JOUBERT ET ANDRE Tél. : 266-67-06.

RARE Dans immeuble rénové SACRE-CŒUR
Très beau **2 PCES** Vue sur Paris Verdure - Calme
Tél. : 256-20-33 et après 20 hres : 261-72-00

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

Paris Rive gauche

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIECES
SUR PLACE :
APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 14 h. 30 à 18 h. 30
RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

Me ÉMILE-ZOLA
HABITABLES IMMEDIATEM.
— STUDIOS
— ET 2 PIECES VASTES, TRES LUMINEUX, CUISINE EQUIP., TELEPH.
— 3 PIECES EXPOSE SUD GRAND BALCON.
RENSEIGNEM. SUR PLACE 10, rue Frémicourt, ts les jrs (SAUF MARDI, MERCREDI) de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléphone 578-03-72
OU SINVIM
500-72-00, heures de bureau.

CHAMP DE MARS (Près)
Part. à part., gd standg, 1975, 9e ét. Sud, parfait état, living dble, 3 ch., balcons, box, téléph. Frais notaire 2 %. T. 579-33-94.

Achetez directement
de particulier à particulier
Appelez
Interpropriétaires
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 290-54-23. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

9 BIS, RUE LAKANAL (XVe) CHARMANT LIV. + CHBRE, cuisine, salle de bains équipée, SOLEIL, 3 étg. sans ascens. : 250.000 F. Jeudi-vendredi 14-18 h.

PAVILL. PARIS
Près Parc Montsouris, impec. 3 p., cuis., bains, tél. 480.000 F, facilités. — 805-58-70. RARE.

CHARLES-MICHELS
Imm. 1962, grand 3 p., tt conft, balcons, téléph., park. Jeudi et vendredi, de 14 h. à 17 heures. — MARTIN, 71 bis, rue Saint-Charles, ou 742-99-09.

VAUGIRARD - CONVENTION
DANS BEL IMMEUB. ANCIEN tout conft, appt. 60 m² av. travaux. Balcons. ETAGE ELEVE. Téléph. 266-67-06.

CHAMP DE MARS
7 p., 215 m², 4e ét., tout confort. Grand standing. Calme, soleil. MICHEL & REYL, 265-90-05.

BD BRUNE, Imm. P. de T. 1955 2 P., 44 m2, calme, soleil. Prix 230.000 F. Téléphone : 542-66-99.

ASSAS-LUXEMBOURG
splendide appt de 180 m2, gde classe, chbre de service, cave, garage. Prix élevé justifié. PROMOTIC : 222-11-68.

ECOLE-MILITAIRE. Dans imm. neuf, grand séjour, 2 chambres, balcon, soleil. Tél. : 705-24-10.

BD SAINT-MARCEL, 3e étage : 2 APPARTS séparés de 3 P., 45 m2 chacun. Possibilité de réunion. Téléphone : 331-80-28.

CONVENTION
Impeccable, STUDIO, tout confort : 124.000 F.
EMILE-ZOLA
Grand STUDIO, clair et calme : 170.000 F.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

ST-SULPICE, CALME, CLAIR : charmant studio, 3e étage. Prix 155000 F. DORESSAY, 548-43-94.

SQUARE NECKER
PROCHE MONTPARNASSE
Imm. neuf, VRAI 3 PIECES, double exposition. Park. sous-sol. De 487.000 à 503.000 F. GEFIC. Mme Morange : 723-78-78.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pces, de 92 m² à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

PASTEUR Beau 2 P., cuisine équipée, bns. ETAT NEUF. 210.000 F. — 293-62-16.

St-GERMAIN-des-PRES, SOLEIL
BALC. Etage élevé Calme - Asc.
5 P. 3 bains. Lux. - ODE. 95-10.

DUROC Immeuble ancien grand standing, 5 P. 172 m2. 1er étage. Asc. Chbre service. Idéal profession libérale REGY - 577-29-29

46, AVENUE BOSQUET PRES CHAMP-DE-MARS
Charmant 4 PCES. Imm. ancien
82 M² balcon, 2e ét., 580.000 F. Jeudi, samedi, 15-18 h. DORESSAY - 548-43-94

7e rue de l'Université
Part. vd appt 2 pièces, cuis., s. de bains, tél., plein sud, imm. moderne, 2 asc., 5e étage. 722-81-56 ou 551-51-00

Région parisienne

VERSAILLES, près parc très bel appart. dans imm. de classe, 8 Pces princip. dont vaste récept., cheminées, boiseries, grand confort, 3 chambres serv., gar. Prix 1.250.000 F. Tél. 950-19-24

A vendre, Rueil - Mont Valérien Appt, 4 pces, cuis. équip. Loggia, balcon (sud), park., cave. Résidence 1974. Asc. Tél. après 19 h. : 977-37-27

LE PECQ - 10 MIN. R.E.R. 3 Pces, tt cft, moq., tél., park., 5e étage et dern., sur espace vert et boisé, 190.000 F, crédit 100 %. T. EME, 796-27-63, H. B.

PUTEAUX Front de Seine
Part. vd appt neuf, vue Paris, 3 p., cuis., s. de bs, tél., 16e ét. 722-81-56 ou 551-51-00

FONTENAY-LE-FLEURY
4/5 Pièces comprenant : entrée, cuisine équipée, séjour double, loggia, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 wc, séchoir, nombreux placards, cave, parking. On ne peut trouver mieux. PRIX DEMANDE : 320.000 F. IN : 045-29-09.

NEUILLY Bd du Château Près Me
Ds très belle résidence, calme, balcons sur verdure, soleil. Ravissant 3 p. 77 m2 IMPECCABLE : 550.000 F Gros crédit - Exclusivité : ALIN ORPI SUD - 539-75-50

MEUDON AV. DU CHATEAU LUXUEUX 5 PCES + CHBRE. 600.000 F. 236-87-04.

LE PECQ LE VESINET 12' R.E.R.
Partic. vend beau 3 P. Imm. standing - Excellente exposition. Prix 350.000 F. — 976-87-72.

Me GENTILLY Très beau
2 pièces récent, tél., balcon, jardin suspendu 55 m2 environ, garage. 210.000 F. - 387-27-60.

Province

A vendre F 5, 110 m2, 1er étg., cave, garage, imm. 3 étages, CROIX du PRINCE, PAU. Prix 260.000 F. Libre fin juillet. SERVAT, 10, rue des Lilas, 64670 BAGES.

CANNES - PLEIN CENTRE à 400 mètres Croisette et plage. Part. vd appt ref. nf, 3 Pces + cuis., bns, cave, chauff. collect., asc., v.-o., 60 m2 + 30 m2 terr. plein sud, 8e étage dern. étage. Vue très dégagée. Prix 255.000. Tél. (93) 61-53-89 mat. jusq. 15 h.

NICE - MONTBORON
Appt de prestige, vue féerique, dernier étage, 142 m2, terrasse 35 m2, garage 3 voit., chbre de service. Tél. : (16) 93-80-24-90.

GOLFE-JUAN, s/le port, 2-3 P., charme, caractère, rénové, tout confort, 250.000 F. — VALLOT, 7, chem. de Tanit, Juan-les-Pins, ou Tél. (93) 63-70-42, 10 à 12 h.

Vacances été-hiver
A CHATEL HAUTE-SAVOIE
studio 115.000 av. 23.000 F cpt, 2/3 Pièces. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. T. : (50) 38-52-89.

Près URY, 60 km autoroute Sud
86 m2 Travaux 424-30-36 **90.000 F**

appartem. achat

Cherche 3 ou 4 Pces, très bon état génér., tt cft, situat. agréab. Agce s'abst. T., soir, 535-96-52.

Industriel ch. hôtel particulier, environ 300 m2 + jardin, même avec travaux, rive gauche ou rive droite, près voie sur berge. Téléphone : 551-58-88.

Rech. appts 1 à 2 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. T. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

RECHERCHE Client suisse
5-7 pieces tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

immeubles

A vendre en TOTALITE
PARIS 19e ARRDT
Immeuble de rapport
18 APPTS construction récente, asc., v.-o., chff. cl gaz individuel, bon état d'entret. Cabinet BERTRAND - 886-42-42.

RUE DAGUERRE
vend imm. en totalité entièrement loué bon rapport. Prix : 1.600.000 F. IDEAL POUR INVESTISSEURS Tél. propriétaire O.F.B.I. 555-92-72

BD RICHARD-LENOIR
Bâtiments très bon état 7 cciaux, 35 BOURGEOIS. Rapport 240.000 F à augmenter. 2.700.000 F. Tél. 266-19-00

PRÈS SACRÉ-CŒUR
PETIT IMMEUBLE OCCUPE r.-d.-ch., 5 ét., 1 ccerce, 10 logts. RAPPORT : 25.700 F. TEL. : 266-67-06.

PRÈS SACRÉ-CŒUR
PETIT IMMEUBLE OCCUPE r.-d.-ch., 5 ét., 1 ccerce, 10 logts. RAPPORT : 25.700 F. TEL. : 266-67-06.

hôtels-partic.

HAMEAU BOILEAU
SUPERBE MAISON jdin 915 m2 DECORATIONS LUXUEUSES. Prix justifié. 727-84-76.

appartements occupés

EXCEPTIONNEL
Bel imm. s/square, parfait état, bon standing, près métro PORTE DE MONTREUIL
1°) 2 P., cuis., wc, s/cour, sol., 47.000, avec 7.000 F ; occupé couple très âgé.
2°) 2 P., cuis., wc, s/square, occupé dame jne, droit de repr. 63.000 av. 10.000 F cpt. Claride, 11, r. Amiral-d'Estaing, Paris-16e. Tél. : 720-89-18, P. 33.

locations non meublées Offre

Paris

GUY-MOQUET - Récent étg. élevé, studio tt cft, balcon, tél. 950 F + ch. 742-99-09.

20e. Près NATION et Me RER A LOUER 4 PIECES 1 STUDIO
Dans résidence neuve. Visite sur place jeudi, vendredi, samedi, 14 h. à 17 h., 73-77, rue des Vignoles.

PRES PLACE VOLTAIRE
Récent, beau 5 pièces, tt cft, tél., parking, 2.600 F 344-71-97.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
4 pièces, 84 m², loyer 1.871 F, charges 413 F, parking 130 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 heures, ou téléph. 343-35-77 pour rend.-vs, Me PICPUS OU BEL-AIR

PARIS (13e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort, face au métro Porte-d'Ivry, studio 34 m², loy. 718 à 760 F, charges 222 F, parking 137 F. 3 P., 69 m², loy. 1.168 à 1.238 F, charges 437 F, parking 137 F. S'adresser au régisseur, 82-84, boulevard Masséna. Téléphone : 583-62-85.

TERNES, 4 PIECES, CUISINE équipée, 90 m2, dans bel imm. P. de taille, dressing, cave, tél., tt conft. Reprise justifiée. Tél. : 227-33-51.

Imm. 1970, 6e étg., 3 P.C., disp. 1er août, 1.700 F mens., charg., parkg compris. 25-29, rue des Lilas, bât. A4, escalier no 65. 209-83-26, soir.

16e près ETOILE - Grand 6 pièces, 180 m2. 4.500 F + charges. 522-48-55.

17e ROME - Studio calme, tt confort, sur jardin. Tél. 622-52-29

8e MONCEAU - Très bel immeuble ancien, 6 P. tt cft, en 220 m2. 6.000 F + ch. IMPECCABLE - 522-01-74.

PASSY CHARMANT 4 P., 105 M2, TEL. 2.700 F - 704-88-18.

Région parisienne

ST-CLOUD. Charmant studio, 5 pces, 2 bs, gd jdin, libre 1er août, 2.700 F - 266-92-15.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt PARIS, villa banl. Ouest - 265-67-77.

Région parisienne

Pour société européenne, ch. villas, pavillons pour Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

LIEGE Immeuble ancien 5 P.
cuisine, salle de bains, tél. Loyer 2.400 F. - 742-99-09.

Région parisienne

SCEAUX (parc), belle ville, 7 pièces, jardin 6.000 F mens. 4 mois - PAS. 56-20.

locations ventes

New-York, 55e Rue, près 5e Avenue. 2 Pces à vendre $ 76700 ou à louer $ 900/m. comp. sauna, cuis. mod., air condition. tt cft. Ecr. 27 W. 55 st. ayt 84 N.Y. 10019 ou tél. 212-246-2755

fonds de commerce

Retraite : vends Fonds, murs, sud GARD, négoce matériaux FUEL, 4.500m² dont 300 couverts en ville. Appt 1 étg. Bénéfices prouvés. Tél. (66) 87-32-16.

Part. vd fds de comm. Hôtel Bar province, ét. nf, 10 chbr. en ** NN + bar terrasse situé ville Tarn, rég. Albi-Toulouse, cadre rustique, conft, catégorie luxe, à saisir 750.000 F - Tél. (63) 57-03-22.

Vend magasin de disques pour raison familiale. Bien situé centre Valence (26). - Chiffre affaire 480.000 à développer. Ecrire HAVAS VALENCE 5.309.

SAINT-MAUR - R.E.R.
Part. vd très bien placé magas. prêt-à-porter 55 m2, agencem. 1977, petit loyer. Prix 220 000 F. Tél. : 933-86-00 après 20 heures.

locaux commerciaux

Z.I. de SENLIS
ENTREPOTS NEUFS
— 4 000 m2 couverts ;
— 200 m2 de bureaux ;
— 10 000 m2 de terrain clôturé ;
— embranchement particulier S.N.C.F. ;
— Telex - Téléphone ;
— 3 ponts roulants 10 - 5 tonnes ;
— vaste parking.
Location en totalité ou par lots.
Possibilité assurer manutention et gestion de stock. Pour tous rens., téléphoner au (4) 453-40-55.

Sur route nationale 3 ensemble de locaux commerc. à céder en toute propriété 1.400 m2 + habitation conviendrait expositions. VIMO. - 951-32-70

STE IMPTE, rech. locx comm. en tte ppté (200 à 300 m2, rez-de-ch. et ss-sol) bien situés
QUART. ÉTOILE - ALMA
pr prendre contact : 758-93-92.

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux, refaits neufs. - 563-17-27

8e - AVENUE HOCHE
50 M² Réception + 3 bureaux, 4 lignes tél., parfait état. Calme. Aéré. Bail 3-6-9. Loyer annuel : 25.000 F. Cession 80.000 F. Tél. 766-12-00

PORTE MAILLOT
NEUILLY. Loue PRESTIGIEUX
IMM. NEUF INDEPENDANT
REZ-DE-CH. + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE
65 bureaux - 2 boutiques - 4 salles de conférence - 1 salle de projection - 1 cafétéria + cuis. - 48 parkings - Archives - 45 lignes tél. - Télex - Circuit vidéo - Air conditionné.
PROMO-BUREAUX **704-65-39**

LOUE BUREAUX MEUBLES STANDING
PRÈS PLACE DES TERNES
2 à 6 pièces, 58 à 70 m2. Prix raisonnable. T. 754-38-03.

1 à 20 BURX, tous quartiers Locations sans pas-de-porte Agence MAILLOT **293-45-55**

Boutiques

Paris, 14e. Bail à céder 3-6-9. pt loyer. Belle boutique, parfait état. Tél. Libre de suite. Px 35.000 F. Appeler : 574-27-64

CHEF-LIEU - 60 km Sud nombr. possib. MURS BOUT. 75 m2. 80.000 F. - 424-30-36

VILLAGE SUISSE
Murs et fonds. 575-23-75.

constructions neuves

Attention offre exceptionnelle
IBIZA
Cala San Vicente
Résidence « Las Adelfas » à 50 m de la mer.
A partir de 37.860 F s. TOUT COMPRIS vous serez dans vos murs pour les vacances 1979. Rendement NET en cas de location 6 % du capital investi. Renseignements et documentat. sans engagement directement auprès du constructeur.
Jean Masson.
ALPHACOMM S.A.
Charles Monnard 6
1003 LAUSANNE. (021) 22-44-27.

Immobilier (information)

VENTE AUX ENCHERES PLACE D'ITALIE
709 parkings dans important ensemble immobilier.
Me L. DELESALLE, notaire, 1, rue de Metz, 75010 Paris. 247-12-17

maisons individuelles

Idéal pour profession médicale, para-médicale, cabinet de gp soins esthétiques, etc.
A CHEVRY 2
3 500 habitants déjà installés et population totale prévue : 8 500 hab. env., crèche, écoles, collèges, pharmacie sur place. Proxim. vallée de Chevreuse, R.E.R.-Sud, centre commercial.
MISE EN VENTE DE
« 2 MAISONS MODÈLES »
JUMELABLES
1) 1 maison d'habitation neuve.
2) 1 maison facilement aménageable pour récept., clientèle, consultations, soins...
T. : MM. Ascher ou Costinesco 012-31-12, 012-12-12 ts les jours.

viagers

16e, Libre appt, 65 m2, très grand standing, park., une tête 77 ans. 380.000 + 3.500 rente. LODEL. - 355-61-58

ILE ST-LOUIS, VIAGER occupé 1 tête 74 an. 2 P., ent., cuis., w.-c., bains, 70 m2. Bon imm. 1er ét., cft. 100.000 F. Rente 3.660 par mois. - 293-67-01

Vendez rapidement en viager. Conseil. Expertise. Indexation gratuit. Discr. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - 700-00-99

Viager occup. 72 et 63 ans, quai Luxembourg, 115 m. 5-6 Pces, chauff., cft, ch. serv. garage, 3e, sans ascens., part. à part. Tél. 222-06-47 de 14 à 17 h.

CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
tient à votre disposition son service « immeubles ». Vente en bloc ou par lots. Appts occupés ou libres. Vente au comptant ou viagers.

EXCELLENT PLACEMENT
8e Bel appt, gd séjour dble + 3 chbres conft + 2 services. Petit cpt, rente 2.000 F par mois Occupé 1 tête 66 ans. 236-76-04.

fermettes

ISOLÉE
ALLIER, au cœur de la Montagne bourbonnaise, région très vallonnée. Vue magnif. Proxim. vallée du Sichon, fermet. indép. bon état. Gr. œuv., 4 p. habit. à peu de frais, chem. ptres app., grange att., cave voûtée, terrain attenant 4.280 m² avec arbres d'agrément. Eau, électr. branch.
PRIX 100.000 F
CREDIT 80 %
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03-Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 16 (70) 45-30-68. FERME LE LUNDI.

A. V. CORPS DE FERME
avec 2 HA
CHILLEURS-AUX-BOIS
(Loiret). Me DAUVERGNE, not. 95780 LA ROCHE-GUYON.

villas

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
Superbe maison 7 P., 250 m², gd cft + 1.000 m² jardin, 1.050.000 F DORESSAY, 548-43-94.

Particulier à part. vend à ST-NOM-LA-BRETECHE
Villa dans résidence, piscine et tennis, 8 pièces principales, 270 m², 1.000 m² jardin, 4 salles de bains, garage 2 voitures. Appeler au 956-81-00, heures de bureau.

NANTERRE R.E.R.
Belle maison style Mansart sur plus de 1.000 m² de terr. av. arbres fruitiers. Garage indépendant. 930.000 F - 772-56-60.

ST-QUENTIN-EN-YEVLINES
sur 1.000 m² construction, rare, en pierre de Vigny, comprenant : entrée, séjour double, cuisine. A l'étage : 3 chambres, salle de bains. Ss-sol : 1 chbre, garage, chauffage, lingerie, 60m² bureau, possibilité réception - Prix justifié : 680.000 F - IN : 045-29-09.

Part. à part., cause départ, rég. Chantilly, villa neuve ctre ville, F7, 2 bs, 2 wc, garage, cuis. aménagée, s/600 m² terr., à 50 m. CES et comm. 300.000 F + PIC. Ap. 18 h. 16 (4) 457-46-58.

PARC DE SCEAUX
Part. vend villa gd stdg 6 p. principales + chbre de service + dépendances, jardin 630 m², prix élevé justifié - Agence s'abstenir - Téléph. : 702-85-33.

SAINT-CLOUD Villa gd standing 6 pces, gd ss-sol. Terr. 845 m2. Livraison octobre 1978. — Téléphone : 918-59-45.

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN**
VILLA 9 ans sur sous-sol total. Séjour en L, cuis., 5 chambres, 2 bains, terrasse, jardin 900 m2. 840.000 F. - Tél. 989-31-74.

CHENNEVIÈRES
superbe pavillon gd sél. + 5 P. 1 s. bns. + 3 s. d'eau, gar., terrasse vue sur Marne. Prix : 682.500 F. 726-34-13.

propriétés

HOUILLES - Résidentiel
(13 minutes Saint-Lazare)
PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE EN MEULIÈRE
12 PIÈCES sur sous-sol
320 m2 HABITABLES - 767 m2 de JARDIN
Prix : 1.300.000 F. — Gros crédit vendeur
SEBA : 968-72-27

675 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château.
Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

120 km. Est Paris, maison 5 p., cft, wc, toil., garage, jdin près RIVIÈRE, b. état, 140.000 F. av. petit comptant - 808-25-52.

60 KM VALENCE
STATION TOURISTIQUE ARDECHE ALT. 1.000 M.
Part. vend direct. ensemble immobilier constr. pierres superf. 1.000 m2, comprenant : Jardin + immeuble anc. hôtel, R.-C. + 3 étages (22 pièces) + 2 vérandas + ss-sol 150 m2 + villa 10 pièces + grenier. Gd garage (possib. colonie de vacances ou maison de retraite). VUE PANORAMIQUE. Prix : 900.000 F. Ecr. HAVAS 94252 MARSEILLE

VALLEE DE L'AISNE :
SAINT-ERME (150 km Paris)
A VENDRE
Maison façade 17 m., 10 ares (dont 5 ares de terrain), 5 p. tt conft., chauf. cent (grenier aménag. compren. 1 gde ch., 1 petite pce av. chauf. cent., entièrem. carrelé), bel. dépend., gar. (pour 2 ou 3 voit.), jardins (arbres fruit.) toit. refaite, gros-œuvre bon état. Ts commerç. Ecole. S.N.C.F. Estimat. : 280.000 F.
Domic. 905-58-39, après 19 h.

LE PERREUX RÉSIDENT.
S/1.300 m² (possib. 2.200 m²) clos de murs.
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE
300 m² habit., récept. 55 m², 7 ch., 3 bs, ch. cent. gaz, gar. 2 voitures - Etat impeccable. Cabinet BERTRAND, 86, bd de Créteil, Saint-Maur. Tél. : 886-42-42.

100 km PARIS, s/terr. 3.200 m2 environ MAISON CAMPAGNE 3 p., s. bs, w.-c., grange atten. remises, cave, gren. Habit. de suite. Prix 250.000 F. - GE 135

GAIS 7, place de la République 89100 à SENS Tél. : (86) 65-65-44

BARBIZON
près du centre :
grand living + 5 pièces, charme familial, garage, dépendances. Terrain 3 200 m2, beaux arbres, calme, prix raisonnable. Propriétaire : 337-74-44.

Pr. MONTFORT-L'AMAURY
belle demeure Napoléon-III, réception 275 m2 + 5 chbres, 5 bains, + 6 chbres, cab. toil., nombreuses dépend., splendide parc 11 ha mitoyen forêt et village. affaire unique.
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 766-01-69.

domaines

Site exceptionnel : chasse et pêche : 270 km Sud PARIS vend cause départ :
1) Parc 10 ha, prox. enclos sangliers, bord forêt domaniale av. pâture, futaies, source, rivière, étang (pêche en tout temps, fario). Possibilité construire. Prix : 240.000 F.
2) 7 ha env. dont 5 ha autorisation d'étang. Px 120.000 F. Abandonnerait sté de chasse 70 ha chasse environnante.
Ecr. no T 06370 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

pavillons

CHAVILLE RD, réception, 4 ch. tt cft, gar. 2 voit., jardinet, 600.000 F - 027-57-40.

COLOMBES près gare et comm. part. vd pav. 6 p. ref. nf, tt cft, jard. 630.000 F. - 782-71-56 soir.

LIMOURS (91), part vd dans résid. de caractère, proche cent. pavillon 6-7 p., 2 bns, garage 2 voit., terrain 750 m2 clos arborisé. Px 480.000 F. 491-05-57 soir

BAS MONTMORENCY
Pav. 6 p., jdin 400 m2 env., sous-sol total, garage. Prix : 380.000 F. - Tél. 989-31-74

NANTERRE Mairie. Beau pav., living dble + 6 ch., tt cft. Jardin. Prix intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-00

ENGHIEN 9, AV. REIZET
Coq. pavillon sous-sol, 4 P., gde cuisine, bains, chauff. mazout, gar. Jardin 260 m2. Impeccable. 400.000 F avec 80.000 F. Jeudi et vendredi, 14 h à 19 h. Tél. 989-60-60

BURES - 2' R.E.R.
Liv. dble, 3 chbres, terrasse, gd conft., reft neuf, possibilité agrandir jdin paysagé 500 m2. Vue imprenable. 495.000 F. 266-27-55 ou 907-73-64, soir.

maisons de campagne

PRES DRAGUIGNAN
VAR, 20 MIN. MER
Bastidon provençal. Séjour poutres appar., chemin. provenç., belle cuis., 1 ch., terrasse couverte avec barbecue, 5.000 m² oliviers et pinède, vue panor., 230.000 F. — CATRY, 28, rue Sylvabelle, MARSEILLE (6e). Tél. ce jour (91) 37-09-33 et jrs suiv., hres repas (94) 70-63-36.

manoirs

130 KM OUEST PARIS axe Deauville
MANOIR parfait état, 13 pièces Tout confort **MOUQUET** (27) Evreux (16-32) 33-29-27 et 33-42-25

terrains

CRETEIL 500 m2 : 250.000 F.
GIF 1.000 m2 : 260.000 F.
ARGENTEUIL 400 m2 160.000 F
MAREIL-MARLY, 770 m2 : 260.000 F.
TéL : 584-05-98 - 05-99.

ST-GRATIEN. Calme. Terrain 1.300 m, faç. 14 m. 300.000 F. - 989-31-74.

GIF R.E.R. Vue Sud
3.000 m2 - 430.000
environnement exceptionnel, boisé en pente, 2 façades 30 m. Tél. : 266-27-55 ou 907-73-64 soir.

châteaux

Vendons COTE-D'OR
CHATEAU 18e
10 pièces, bon état, confort, dépendances, terrain clos 16.000 m² - Arbres.
Ecr. BOUILLER, 10, pl. des Cordeliers, 21000 DIJON.

chalets

BIARRITZ
Chalet : un séjour, 2 chbres, 1 cuis., bains, wc, jardinet, garage, 26.500 F.
M. VEISSE, 3, rue HELDER, 64-Biarritz. Tél. : 16-59-24-11-48.

Le Monde

régions

TÉMOIGNAGE

J'ai vu mourir le Rhône je ne veux pas voir mourir le Doubs

par BERNARD CLAVEL (*)

Je suis sans illusions. Je sais très bien — toute l'histoire de l'humanité est là pour nous l'apprendre — que jamais les peintres, les poètes, les chansonniers, les écrivains ni les amoureux de la nature n'ont triomphé des hommes politiques alliés aux banquiers et aux marchands. En un mot : ni la raison ni les bons sentiments ne sauraient triompher de l'argent.

Soit, mais je dirai tout de même, ne fût-ce que pour me soulager, à quel point me paraît absurde et criminelle la poursuite de la construction du grand canal nord-sud.

Je sais : il s'agit d'un vieux rêve des hommes, mais il s'agit également d'un projet dépassé et dont la réalisation ne servira que des intérêts particuliers, en privant le pays de ressources qui devraient être mises au service de la recherche scientifique, la vraie, celle qui marche vers l'avant.

Car nous n'en sommes plus ni aux centrales nucléaires polluantes ni aux barrages destructeurs de rivières ; nous en sommes — nous devrions en être — à la géothermie et à l'énergie solaire.

Si le pétrole — qui représente 80 % de ce que transportent les bateaux — est toujours roi, c'est qu'il s'est imposé par l'argent, mais le jour où il ne gouvernera plus le monde, le jour où barrages et centrales nucléaires seront à démolir, à quoi donc servira ce canal ?

J'ai vu mourir le Rhône, ma seconde patrie, et j'entends aujourd'hui la plainte des riverains qui n'ont rien fait pour le sauver. J'entends les mariniers le pleurer. On l'a tué pour faciliter une navigation que l'on condamne au profit des transports routiers et ferroviaires surchargés ; on l'a tué alors que, depuis des décennies, on avait cessé d'entretenir sno chenal, comme on a cessé d'entretenir l'actuel et merveilleux canal du Rhône au Rhin.

Je sais que ce canal, lorsqu'il fut creusé, a déjà détruit un paysage où, cependant, il a fini par prendre sa place en toute harmonie. Je sais que le grand canal prévu finirait lui aussi par s'intégrer et que nous ne serions que la génération sacrifiée qui voit, le cœur serré, mourir son enfance. Aussi est-ce moins au nom de la beauté à préserver, de la nature et de l'équilibre écologique à respecter que je m'élève contre ce projet qu'au nom de la raison.

Si le grand canal avait encore son utilité, je m'inclinerais. Si le massacre des villes et des campagnes qu'il entraînera était justifié par la nécessité de donner aux générations futures une énergie dont elles auront besoin, en un mot s'il s'agissait de progrès, je ravalerais mes larmes. Mais nous sommes en plein domaine de l'absurde.

Nous payons pour un crime dont nous serons les premières victimes. Et je suis étonné que les milliers de riverains du Doubs ne sentent pas davantage bouillir en eux le vieux sang comtois et ne s'élèvent pas avec plus de lucidité contre un projet qui est une insulte à leur terre et une offense à la raison.

Car il ne s'agit en effet que d'une opération de transvasement. Elle ne consiste point à faire passer du nord au sud et du sud au nord des bateaux et des eaux, elle a pour unique but de pulser dans la bourse des contribuables de l'argent qu'elle versera au compte de quelques promoteurs et de ceux qui les aident à perpétrer leur forfait.

Le silence des populations lésées par tous ces travaux stupides entrepris aujourd'hui est d'autant plus surprenant que bien des savants, bien des sages, ont lancé des avertissements que nous n'avons pas le droit d'ignorer. Le dernier en date nous est parvenu cet hiver sous la forme d'un chef-d'œuvre publié par les Editions Stock, et son titre déjà nous invite à une prise de conscience : *L'avenir est notre affaire*. Son auteur est Denis de Rougemont.

Il dénonce les mensonges de l'Etat-nation. Il souhaite un homme libre et heureux parce que responsable.

Ceux de la vallée du Doubs qui se veulent libres et heureux et qui sont responsables de leur avenir trouveront sans doute en son propos des arguments utiles à la défense de ce bien si précieux qu'on veut leur voler : le berceau de leur race.

(*) Prix Goncourt 1968, né en 1923 à Lons-le-Saunier (Jura).

● *Une revue d'information archéologique.* — Ouverte depuis juin 1975, la rotonde de la Villette abrite le Centre de recherches archéologiques de la Ville de Paris. Ses équipements scientifiques, ses archives (elle renferme les archives archéologiques de Paris depuis 1898, date de la création de la Commission du Vieux Paris) ; ses dépôts en font un instrument unique en France pour la formation des jeunes archéologues et à l'information archéologique sur les fouilles entreprises dans la région parisienne. Jusqu'à présent, la rotonde ne disposait pas de moyens pour diffuser les résultats de ses travaux.

C'est maintenant chose faite avec les *Cahiers de la rotonde*, reveu trimestrielle, dont le premier numéro paraîtra le 23 juin et qui est publié sous la responsabilité de M. Michel Fleury, directeur du Centre archéologique de Paris, et Mlle Sylvie Legarret, conservateur de la rotonde de La Villette. (Disponible à la rotonde de La Villette. Prix du numéro : 15 F. Abonnement : 30 F.)

Bretagne

L'enquête sur la marée noire

LE COMMANDANT DE L'« AMOCO-CADIZ » MET EN CAUSE LES MÉTHODES ET LES RÈGLES DE REMORQUAGE

Londres *(A.F.P.)*. — M. Pasquale Bordari, commandant du pétrolier *Amoco-Cadiz* a affirmé mardi 20 juin, à Londres, que le commandant du remorqueur ouest-allemand *Pacific* avait menacé de larguer le câble de remorquage si l'armateur du pétrolier ne lui consentait pas des conditions plus avantageuses pour l'opération de sauvetage que celles contenues dans le classique contrat prévu en cas d'assistance à navire en danger.

Interrogé par la commission libérienne d'enquête réunie à Londres, le commandant Bordari a précisé que, douze heures après la panne de gouvernail qui devait provoquer l'échouage du pétrolier de deux cent trente mille tonnes, le commandant du *Pacific*, appelé au secours par le relais de radio du Conquet, avait exigé une renégociation du contrat de remorquage.

L'audition du commandant Bordari est fertile en révélations. Lundi, il avait précisé qu'il avait changé de cap pour « éviter un petit pétrolier », puis affirmé qu'il n'avait pas lancé de S.O.S. lorsque la commande de son gouvernail était tombée en panne.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● *R.N. 7 : halte aux poids lourds.* — Le conseil général du Vaucluse vient d'inviter les maires des communes situées le long de la R.N. 7 à prendre sans tarder des arrêtés d'interdiction de circulation à l'encontre des camions de plus de 19 tonnes. Les élus départementaux demandent que l'État prennent en charge les réduction de péage — évaluées à 1,1 million de francs sur la base du trafic 1977 — que consentiraient aux routiers la Société des autoroutes du Sud de la France. — *(Corresp.)*

● *Levée du barrage des routiers au tunnel du Mont-Blanc.* — La situation s'est débloquée au tunnel du Mont-Blanc mardi après-midi 20 juin, puisque les transporteurs italiens ont décidé de lever les barrages qui, depuis quarante-huit heures, obstruaient les voies d'accès au tunnel. Les quelque mille cinq cents véhicules arrêtés de part et d'autre du tunnel ont pu commencer à reprendre la route. Des négociations devaient s'engager, notamment à propos des tarifs de péage et de la manière dont sont délivrées les autorisations de transport *(le Monde* du 21 juin).

Environnement

● *Douze mille signatures pour le Néouvielle.* — La campagne nationale lancée par le Club alpin français et la Fédération française de la montagne pour la protection de la réserve naturelle du Néouvielle (Hautes-Pyrénées) a recueilli déjà plus de douze mille signatures. Elle est à présent appuyée par la Société nationale de protection de la nature. C'est ce qui a été annoncé à Tarbes au cours d'une réunion d'information organisée par le Club alpin français. — *(Corr.)*

Transports

● *M. Le Theule : priorité à la sécurité en l'air.* — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a inauguré, samedi 17 juin, la nouvelle aérogare de Toulouse-Blagnac, mise en service le 28 avril dernier *(le Monde* du 26 avril). Dans son allocution, le ministre a demandé aux exploitants aéroportuaires, « *trop souvent prompts à dénoncer l'insuffisance de l'aide de l'Etat ou à se plaindre de transferts de charges, une rigueur accrue, un examen sans complaisance de leurs comptes, de leurs dépenses et des améliorations possibles* ». M. Le Theule a, d'autre part, indiqué qu'il avait, en matière aéronautique, une double priorité : « *Assurer la sécurité du trafic par un effort au profit de la navigation aérienne, permettre le développement des programmes de construction aéronautique européens, autonomes et crédibles.* »

● *La compagnie charter SATA interrompt ses vols.* — La Société anonyme de transports aériens (SATA), en difficulté financière, vient d'interrompre son exploitation. Les compagnie Swissair, Balair et Finnair ont pris en charge les vols que la société suisse, spécialisée dans les services charter, aurait dû assurer Les difficultés de la SATA remontent au 18 décembre dernier, lorsqu'une Caravelle de la SATA s'était abîmée au large de l'aéroport de Funchal, dans l'île de Madère. La responsabilité de la compagnie suisse paraissait engagée dans cette catastrophe qui avait causé la mort de trente-six personnes. D'autre part, la semaine dernière, un DC-8 de la SATA avait été saisi à Paris dans le cours d'une poursuite introduite par la compagnie privée U.T.A. — *(A.F.P.)*

Ile-de-France

Une nouvelle station d'assainissement des eaux sera construite à Valenton

Le conseil régional d'Ile-de-France qui s'est réuni le mardi 20 juin a étudié notamment un rapport du préfet concernant l'assainissement des eaux dans la région. Le comité économique et social s'était intéressé à cette question le 30 mai. Les deux assemblées ont demandé la création rapide de la station de Valenton (Val-de-Marne).

En 1929, le principe d'un réseau d'assainissement unique a été posé par le conseil général de l'ancien département de la Seine. En 1968, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) définissait un schéma général d'alimentation en eau et d'assainissement, couvrant 95 % des besoins de la population de l'Ile-de-France.

Le schéma prévoyait, pour la partie centrale de l'agglomération, l'extension de la station d'Achères (Yvelines), dont la capacité devait être portée à 3 millions de mètres cubes par jour, la création de deux nouvelles stations à l'est de Paris, celle de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) (140 000 mètres cubes par jour), et surtout celle de Valenton (Val-de-Marne) (900 000 mètres cubes par jour). Quant aux eaux des départements périphériques, elles devaient être épurées par douze centrales situées en amont et en aval de Paris.

Aujourd'hui, alors que dans les autres régions la pollution a diminué, on enregistre en Ile-de-France une pollution comparable à celle des années 70, et la Seine reste un des fleuves les plus sales de France.

Un programme d'actions prioritaires, d'un montant de 592 millions de francs, a donc été approuvé en 1977 par les assemblées régionales. Le conseil régional s'est prononcé le 20 juin pour une réalisation rapide de la station de Valenton (Val-de-Marne), qui devra assurer l'épuration de la Seine et de ses affluents. La station devra recueillir les effluents débouchant sur la Seine en aval des secteurs d'Evry et de Melun-Sénart et, d'autre part, reprendre une partie des effluents actuellement acheminés vers la station d'Achères.

Les deux assemblées régionales ont demandé à l'Etat une participation financière pour faire face à ces investissements : « *Il faudrait investir plus de 10 milliards de francs pour que la totalité des effluents des habitants des communes urbaines de la région soient collectés et épurés avant* [illegible] », a constaté M. Lucien Lanier, préfet de région. Pour sa part, le Comité économique et social remarquait qu'au rythme actuel des investissements il faudrait attendre trente ans pour que les cours d'eau de l'Ile-de-France retrouvent leur propreté.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

« MASSACRE » DES HALLES : UNE RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

M. Dominique Saglio, directeur de la Société d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et de restauration du secteur des Halles (SEMAH), répond dans le dernier bulletin d'information de cette société aux critiques formulées récemment par MM. Jack Lang et Georges Dayan, conseillers socialistes de Paris *(le Monde* du 17 juin). Voilà ce qu'il écrit :

« *La construction d'une centrale de climatisation et l'émergence de quelques trémies d'escaliers et de gaines d'aération ont provoqué une vive émotion... sincère ou feinte. Conséquence logique : certains se sont alors interrogés sur le « massacre » des Halles, sur le « goût du béton » de la SEMAH et ont évoqué « l'ignominie de l'aménageur » (...).*

» *Dès lors que le sous-sol est aménagé — et cela est d'autant plus évident que l'opération des Halles est essentiellement souterraine — il faut l'aérer, le climatiser et le desservir. Cela se traduit, en surface, par des émergences dont le nombre et la taille sont déterminés par l'importance des réalisations d'un sous-sol dont on ne peut retarder l'ouverture pour des raisons d'esthétique.*

» *La centrale, les gaines et les trémies seront toutes, dans une phase ultime, « intégrées » dans les bâtiments prévus et non encore édifiés. Elles perdront alors leur situation actuelle d'excroissances dont la vue peut choquer certains. Il n'est aucune opération par phases qui permette de construire les superstructures avant les infrastructures.* »





Le Monde

économie

L'assainissement des eaux ... à Valenton

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

« MASSACRE » DES HALLES : UNE RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION





LES MENACES SUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

L'AVENIR INCERTAIN DE MANUFRANCE

Les difficultés d'une municipalité actionnaire malgré elle

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Lorsque M. Etienne Mimard, l'un des fondateurs, avec M. Pierre Blachon, en 1895, de la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne, plus connue aujourd'hui sous le nom de Manufrance, rendit par legs sa ville natale propriétaire d'environ 50 % des parts de sa société, il ne soupçonnait assurément pas les difficultés sinon les embarras dans lesquels aurait à se débattre, trente-huit ans plus tard, le bénéficiaire de sa donation.

D'autant plus qu'il avait bien pris soin de subordonner son legs à cette clause éloquente de son testament : *« La direction ne devra subir aucune pression de la municipalité ni recommandations ou actes susceptibles d'en entraver la bonne marche ou de gêner la direction dans son indépendance. »*

A l'heure où il s'agit de *« sauver Manufrance »*, la clause du testament Mimard est devenue caduque, et il y a belle lurette que la ville intervient dans la marche d'une entreprise dont elle se trouve être toujours l'actionnaire principal. Car, si elle ne dispose plus des 50 % d'origine, en raison d'augmentations de capital, elle détient encore près de 30 % du capital. Comment pourrait-il en aller autrement ?

On avait déjà eu l'occasion de relever le particularisme que représente pour une ville le fait de posséder une partie du capital d'une entreprise. Il en était allé ainsi, notamment, au temps de la municipalité centriste et modérée dont, jusqu'en 1977, M. Michel Durafour était le chef de file. On n'eut pas alors à s'y attarder davantage. Depuis mars 1977, Saint-Etienne s'est donné une municipalité de gauche et, plus encore, un maire communiste, M. Joseph Sanguedolce. Sur les quarante-cinq membres que compte le conseil municipal, le parti communiste en réunit vingt et un, plus un apparenté, le parti socialiste quinze, le Mouvement des radicaux de gauche quatre (auxquels s'ajoute un démissionnaire devenu radical indépendant) et le P.S.U. trois. Or voilà que, depuis que M. René Monory, ministre de l'économie, a fait savoir à M. François Gadot-Clet, actuel P.-D. G de Manufrance, qu'il n'y aurait pour mettre en route son plan qu'une première avance de 8 millions de francs — et non la totalité des 20 millions que doit consentir le Fonds de développement économique et social, — chacun se demande si cette municipalité de gauche n'a pas été menée *« dans un guêpier »*.

Ne pas perdre la face

Assurément, Paris n'a pas remis en question le plan de redressement de M. Gadot-Clet. Avant même que le ministre de l'économie ne donne son sentiment, le conseil municipal de Saint-Etienne s'était résigné à l'accepter. Il consentait par là même à l'éventualité de licenciements et à celle, non moins déchirante, du *démantèlement de Manufrance*, dans l'hypothèse d'une division de l'affaire en trois scoiétés d'exploitation, coiffées, certes, par une holding mais dans laquelle on ne sait pas encore clairement si la ville restera l'actionnaire principal et même si, à plus ou moins long terme, elle restera actionnaire tout court.

Ce qu'il faut maintenant, c'est ne pas perdre la face. Ainsi peuvent s'expliquer certaines déclarations jugées ambiguës et aussi des embarras bien visibles. La ville de Saint-Etienne se trouve dans cette affaire être actionnaire mais non patron.

M. Sanguedolce préfère le terme de gestionnaire. Et il ajoute : *« Ce n'était d'ailleurs pas notre rôle, et je l'avais dit dès le début. Nous allons arriver dans une situation pourrie. Ah ! bien sûr, si la gauche l'avait emporté en mars 1978, nous aurions eu un gouvernement qui aurait facilité la relance. L'échec a certainement compliqué les affaires, mais on ne nous les a pas facilitées non plus. Il aurait pu y avoir des investisseurs, des contacts avaient été pris (...) »*

Fin du panorama. Mais pour l'avenir ?

« Le plan de M. Gadot-Clet ? Il crée les conditions d'une relance. Mais il y a les impératifs des licenciements et la remise en cause des avantages acquis, c'est-à-dire des conquêtes sociales. On nous a dit que c'était à prendre ou à laisser, mais il ne faudrait pas qu'on joue trop à ce jeu. Manufrance, ce n'est pas Lip, et Saint-Etienne, ce n'est pas Besançon. Alors, oui, nous avons dit que nous acceptions le plan ; mais nous l'acceptons en refusant de cautionner les licenciements et les atteintes aux droits sociaux (...) »

Serait-ce, à la mesure de Saint-Etienne, le renouvellement du « oui, mais » ? Serait-ce surtout une épreuve pour le maire de la ville ? Il est évident que, s'il reste le patron à Saint-Etienne, M. Sanguedolce n'est pas non plus tout à fait seul. Manufrance est une affaire trop importante pour que les plus hautes instances du parti communiste n'aient pas eu à donner leur sentiment et même à envisager les hypothèses diverses qui auraient pu résulter de décisions non moins diverses.

Quand M. Sanguedolce dit que Manufrance n'est pas Lip, il y a plusieurs façons d'entendre la formule. Les bâtiments du cours Fauriel ne recèlent pas en effet de montres, mais vingt-trois mille fusils et quelques milliers de cartouches. Force est bien d'envisager ce que serait une occupation de l'entreprise. Car l'échec du plan entraînant dépôt de bilan et fermeture, une version *« Manufrance, c'est fini »*, ce serait quoi ? D'abord le chômage de trois mille salariés actuellement employés par l'entreprise ; celui aussi de six mille autres personnes, occupées dans les firmes de sous-traitance et qui, souvent, dans le département de la Loire tout au moins, ne travaillent que pour Manufrance et n'ont pas songé à préparer un autre avenir.

Chacun dispose donc ses batteries : mais il est évident que M. Joseph Sanguedolce, parce qu'il est stéphanois — comme l'est aussi M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C., — tient à la survie de Manufrance, autant sentimentalement que politiquement. Il s'est battu dans ce sens et a pu, finalement, réussir à imposer son point de vue, du moins jusqu'à présent. Lorsqu'on lui dit — comme certains membres de son conseil municipal — que le gouvernement, par son attitude actuelle, a passé malgré tout un nœud coulant au cou de l'équipe de gauche aujourd'hui au pouvoir, il sait pouvoir répondre : *« Si l'on coupe la corde, il n'y a plus de nœud coulant. »*

La municipalité de Saint-Etienne pense pouvoir supporter l'épreuve sans craindre un éclatement. Assurément, un homme comme M. Michel Grossmann, troisième adjoint et membre du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, peut paraître, à l'écouter, assez éloigné de ses partenaires. Quand il dit que les radicaux de gauche trouvent la holding une bonne solution et que le plan Gadot-Clet est *« réaliste »*, il ne tient pas le langage de ses partenaires socialistes et communistes.

Il est certain que le terme de *« succès »*, employé par *l'Humanité* pour définir le versement par l'Etat de l'avance de 8 millions de francs, a été jugé singulier par les conseillers socialistes. M. Bruno Vennin, l'un d'eux, de tendance CERES et qui représente la ville au conseil d'administration de Manufrance, aux côtés de M. Nicolas, communiste, doit bien en passer par une triste évidence. *« Supposons que nous ayons refusé le plan. C'était le dépôt de bilan, donc trois mille personnes au chômage d'un coup et à cause de nous. En tout cas, c'est ainsi que les choses auraient été présentées et cela aurait fait oublier tout le contexte.*

» Et puis on n'est pas tellement tenté de faire la politique du pire, quand on a des responsabilités. Ah, si le rapport des forces était différent... Mais il est évident qu'il n'est pas très bon actuellement et qu'il faut savoir l'analyser. » M. Vennin se réfère, lui aussi, à Lip, mais pour dire : *« Là-bas aussi ça avait bien fini par s'user. »*

Un maire populaire

Il reste que M. Sanguedolce est devenu un maire populaire. Certes, le communiste, quand cela paraît nécessaire, parle en communiste et sait éluder les questions ou couper court. Mais l'homme, au fil des jours, a su se faire connaître et même apprécier des Stéphanois. Ici on aime les simples. Cet homme de cinquante-huit ans, qui, au début de 1977, se *préparait à la retraite*, ayant mis de côté *« son petit capital »*, reste, dans sa manière de rencontrer ses administrés et de leur ouvrir sa mairie, un homme tranquille. Dans ses discours, dans ses interventions, il sait à la fois se montrer bonhomme et habile. Et beaucoup qui s'en méfiaient, par principe, ont été heureusement surpris, au point de l'adopter. Evidemment, il y a les irréductibles.

Pour en revenir à Manufrance, F.O. — mais ce syndicat est peu représenté dans l'entreprise — ne se fait pas faute, aujourd'hui que la municipalité accepte le plan, de rappeler l'époque des *« non aux licenciements »* et des *« non aux démantèlements »*, qui paraissaient alors devoir être à jamais sans appel.

Que l'on négocie les parties les plus contraignantes de son plan, M. Gadot-Clet n'y voit aucun inconvénient. Déjà les discussions qui ont eu lieu lors du comité d'entreprise montrent que la discussion a commencé. Mais quels résultats peuvent raisonnablement attendre les syndicats ? Ils ont fait savoir qu'ils refusaient le chômage technique, auquel sont d'ores et déjà promis trois cent soixante-seize salariés (dont trois cent cinquante et un au seul département des produits manufacturés). La seule consolation est que l'indemnité sera de 83 % du salaire brut, alors que Paris ne voulait consentir que 73 %.

Ainsi on négociera bien tout ce qui est négociable. Cela peut aussi être une tactique. Tant que l'on négocie *on dure et tant que l'on dure* on n'est pas mort. Mais qu'en sera-t-il s'il faut découvrir — sans doute assez rapidement — que rien n'est négociable, ou si peu ?...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE SORT DU GROUPE BOUSSAC

Les banques confirment leur refus des propositions de M. Boussac

Nouvelle semaine décisive pour le groupe Boussac : parviendra-t-il à surmonter ses difficultés financières immédiates ? La situation apparaît complètement bloquée. Une réunion du « pool » bancaire, ce mercredi 21 juin, a confirmé le refus de celui-ci à la proposition de M. Marcel Boussac (voir *le Monde* du 21 juin). Il reste donc une semaine au tribunal pour tenter de trouver une issue.

L'ancien « roi du coton » a offert d'abandonner la quasi-totalité de sa fortune pour faciliter le concordat avec les créanciers et de verser immédiatement 130 millions de francs (provenant de la vente de son groupe de presse et de son cheval vedette Akamas) pour assurer la trésorerie à court terme du groupe. La proposition n'est pas négligeable, même si ce n'est pas la première fois que M. Boussac accepte de se défaire d'une partie de ses biens pour sauver son groupe (*le Monde* du 24 mai). Depuis 1970, il a ainsi réinjecté l'équivalent d'environ 600 millions de francs pour conserver les rênes de son empire.

Il a ainsi fait preuve d'un sens de l'honneur suffisamment rare pour qu'on n'omette pas de le souligner. Il joue aujourd'hui son dernier quitte ou double. Mais, à la différence des fois précédentes, il n'a plus toutes les cartes en main et se bat, en quelque sorte, pour un lot de consolation. Il n'a, au demeurant guère le choix. L'extension du règlement judiciaire à sa propre fortune, dont le menace le tribunal, risque, en effet, de le priver définitivement de celle-ci. Mieux ne vaut-il pas, dans ces conditions, prendre les devants en négociant un compromis ?

M. Boussac propose, les banques disposent. Et celles-ci affirment ne pas vouloir abandonner la caution personnelle que M. Boussac leur a consentie sur un ensemble de crédits, gagés en outre par plusieurs biens, immeubles ou sociétés (notamment Christian Dior). De façon plus générale, les banquiers estiment qu'un nouveau renflouement du groupe ne servirait à rien. Chantage pour obtenir plus, ou position irréductible ? Si les aller jusqu'au bout, la liquidation serait inévitable.

A moins que le gouvernement, qui s'est jusque-là tenu dans la coulisse, n'intervienne. Peut-il accepter le licenciement, à la veille des vacances, de quelque onze mille salariés ?

Au sein des ministères concernés on affirme que non. On assure que la solution extrême sera, une fois encore évitée. Le groupe Boussac disposerait alors de quelques semaines supplémentaires de répit. Les difficultés financières immédiates de la firme seraient réglées. Ce n'est *pas l'essentiel. Le problème industriel et social resterait en effet entier.*

Que faire du groupe et de ses onze mille salariés ? La réponse est à la fois très compliquée et très simple. Très simple, car elle peut se résumer globalement à l'une des deux propositions suivantes : conserver le groupe en entier ou le découper en morceaux. Très compliquée, parce que, à l'heure actuelle, nul ne sait exactement si le groupe est encore sau able ou *non.*

Les points d'interrogation restent nombreux : que valent réellement les marques du groupe — plus ou moins dépréciées par le bradage des stocks ? Comment réagira le personnel, jusqu'ici très docile, à l'« après-Marcel » ? Saura-t-il s'adapter à des conditions modernes de gestion ? Peut-on modifier l'outil, dont une partie a été renouvelée depuis trois ans, à des produits correspondant à des « créneaux » de production valables ? Les sociétés dites rentables (Rousseau, Soco, etc.) le resteront-elles, une fois détachées du groupe ?

Pour répondre à ces questions et mettre sur pied un plan permettant soit de conserver le groupe en entier, soit de le découper, il faudrait une mission d'exploration de plusieurs mois, réalisée par des professionnels du secteur, l'administrateur provisoire et les curateurs ne pouvant à l'évidence réaliser seuls ce travail. Mais le gouvernement peut-il attendre plusieurs mois pour décider d'un plan qui entraînera de toute façon d'importants licenciements ? Politiquement, mieux vaudriat sans doute la mi-août que la mi-octobre pour réaliser ceux-ci. Ce choix, plus politique qu'industriel, est sans duote la clé du problème.

Aller vite revient à éliminer l'hypothèse d'une reprise globale. Il est impossible de dénicher une entreprise capable de reprendre immédiatement, sans analyse préalable, la responsabilité de l'ensemble. Reste donc à « saucissonner » le groupe. Les « amateurs » sont nombreux... pour les activités de confection et pour certaines usines spécialisées (impression, déchets de coton). Reste le textile. Personne ou presque n'en veut, mais il emploie plus de trois mille personnes dans les Vosges...

Pour ces salariés-là, peu de solutions. Qui prendra la responsabilité de décider leur licenciement ? La question n'est pas encore tranchée. Tout le monde recule... sauf les banques, qui ne se privent pas de déclarer qu'il vaudrait mieux trancher tout de suite. Prolonger artificiellement le groupe ne sert à rien, selon elles, sinon à perdre de l'argent, puisque, de toute façon, il faudra en arriver là. De là à affirmer qu'une liquidation arrangerait peut-être plus de gens qu'on ne le croit, il n'y a qu'un pas...

VÉRONIQUE MAURUS.

UNE ÉNORME FORTUNE DIFFICILE A ÉVALUER

La fortune personnelle de M. Marcel Boussac est énorme, mais particulièrement difficile à évaluer, parce qu'elle comprend des biens d'une valeur souvent mal connue et que des hypothèques pèsent parfois sur eux. Cette fortune se compose :

• D'un groupe de presse comprenant « l'Aurore » et « Paris-Turf », dont le prix — la vente est quasiment réalisée — atteint 100 millions de francs. M. Boussac remettrait dans le groupe la totalité de cette somme.

• Du groupe Christian Dior. — M. Marcel Boussac ne détient que 49 % des actions de la société, le reste appartenant à son neveu, M. Jean-Claude Boussac, et au C.I.T.F. (maison mère du groupe, mise en règlement judiciaire), laquelle détient également Christian Dior International (licences Dior à l'étranger) et la plupart des marques. Christian Dior S.A. est gagé en quasi-totalité auprès des banques. L'apport de M. Marcel Boussac est donc difficile à calculer, d'autant que la valeur estimée de l'ensemble Dior varie, selon les évaluations, de 150 millions à... 1,5 milliard de francs !

• D'un haras en Normandie et d'une écurie de courses, comprenant notamment le fameux cheval « Acamas », lequel est évalué à 30 millions de francs. M. Marcel Boussac conserverait les haras, ainsi qu'une vingtaine de chevaux (sauf « Acamas »).

• De 7 000 hectares en Sologne, sur lequel sont situés un château, une chasse et vingt-six métairies. M. Boussac conserverait seulement la jouissance de cette propriété.

• D'un certain nombre de propriétés : à Deauville, au Cap-d'Ail, etc., ainsi que d'un duplex de 600 mètres carrés boulevard Maurice-Barrès à Neuilly, dont M. Boussac conserverait la jouissance.

• D'un portefeuille d'actions dans des sociétés dont l'activité est plus ou moins liée au groupe (Etablissements Raphaël-Cornille, Leadevich, etc.) et de sociétés immobilières. Ces titres seraient apportés au groupe.

• Des haras de Jardy (85 hectares aux portes de Paris). Déclarés inconstructibles, ils doivent être achetés par l'administration des domaines au prix de 79 millions de francs. Ils sont totalement gagés auprès des banques et du Trésor.

ÉTRANGER

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE JUILLET

L'Allemagne fédérale reste opposée à une relance solitaire

De notre correspondant

Bonn. — Les discussions déjà amorcées sur d'éventuelles mesures de relance en R.F.A. paraissent s'intensifier. Dans une interview à l'hebdomadaire américain Business Week, le chancelier Schmidt vient de faire savoir qu'il reste opposé à un programme de relance de la seule Allemagne fédérale.

Jusqu'ici, il convenait pour les autorités fédérales de connaître l'évolution de l'économie nationale durant le deuxième trimestre, avant de décider si un *« coup d'accélérateur »* pourrait être utile. Le gouvernement a donc manifesté son déplaisir lorsque le conseil des « cinq sages » a décidé de préparer un rapport exceptionnel pour servir de base aux discussions du sommet de juillet.

Le ministre libéral de l'économie, le comte Lambsdorff, a, pour sa part, adopté une attitude plus souple, en se rendant lui-même à Francfort pour participer aux débats des « cinq sages ». Cette attitude s'explique aussi par le fait qu'après les défaites électorales subies à Hambourg et dans la Basse-Saxe, le parti libéral, inquiet pour son avenir, voudrait améliorer son image, en proposant tout de suite des réductions d'impôt.

Le rapport des « cinq sages » apporte sur ce point de l'eau au moulin libéral, en proposant des allégements de la fiscalité directe d'un montant de 14 à 20 milliards de marks. Il est vrai que, pour les experts, des dégrèvements de ce genre viseraient moins à ranimer de façon directe la conjoncture qu'à encourager les industriels et à favoriser les investissements. En même temps, les « cinq sages » condamnent un accroissement du déficit budgétaire, estimant que les allégements de la fiscalité directe devraient être compensés par une hausse correspondante des impôts indirects et une réduction de certaines dépenses de l'Etat.

Un élément décisif dans l'attitude du gouvernement de Bonn réside dans la volonté du chancelier Schmidt d'éviter que le sommet de juillet ne se solde par un échec. Etant données les pressions qui s'exercent sur la République fédérale, notamment de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, les dirigeants de Bonn estiment qu'il leur sera difficile de ne pas prendre au moins quelques modestes mesures de relance avant la fin de l'année.

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U	4,5750	4,5800	P	+ 20	— 20	P	— 125	— 75
$ can. ...	4,0785	4,0800	— 10	+ 9	— 35	P	— 100	— 40
Yen (100)	2,1916	2,1945	+ 85	+ 120	+ 160	+ 200	+ 500	+ 550
D.M. ...	2,2110	2,2130	+ 75	+ 105	+ 160	+ 200	+ 540	+ 575
Florin	2,0580	2,0615	+ 50	+ 75	+ 110	+ 140	+ 315	+ 360
F B. (100)	14,0450	14,0700	+ 320	+ 420	+ 550	+ 630	+1460	+1560
F. S.	2,4640	2,4660	+ 130	+ 160	+ 250	+ 285	+ 810	+ 840
L. (1 000)..	5,3415	5,3500	— 210	— 150	— 435	— 430	—1475	—1350
£	8,4520	8,4680	— 300	— 215	— 575	— 490	—1575	—1490

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16
$ E.-U	22 3/8	22 1/2	7 5/8	7 3/4	8 1/16	8 3/16	8 13/16	8 15/16
Florin	4	4 1/2	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8	5 1/4	5 3/8
F B (100)	4 1/2	5	5 1/8	5 3/8	5 3/8	5 5/8	6 1/8	6 3/8
F S.	7/8	1 1/8	1 3/16	1 5/16	1 3/8	1 1/2	2	2 1/8
L. (1 000)..	12	16	11 3/4	12 1/4	12 1/4	12 5/8	13 7/8	14 1/4
£	12 3/4	13 1/4	11 1/2	11 7/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4
Fr. franç..	9	9 1/2	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2	10 3/4	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

L'utilisation de la chaleur

UNE LETTRE DE M. GIRAUD

Nous avons reçu de M. André Giraud, ministre de l'industrie, la lettre suivante :

Dans un article sur le projet de loi sur les économies d'énergie publié par *le Monde* du 17 juin 1978, M. Bruno Dethomas écrit que c'est *« sans plaisir »* que j'ai déposé ce texte au Parlement. Cette expression me paraît étonnante.

Je tiens à préciser que c'est en pleine connaissance de cause et sans arrière-pensée que j'ai proposé au gouvernement de redéposer ce projet de loi.

Les débats qu'il a suscités, notamment devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, montrent à l'évidence son intérêt.

J'espère que la discussion parlementaire, qui aura lieu à l'automne prochain, permettra d'aboutir à un texte équilibré répondant au souci principal du gouvernement, à savoir l'utilisation directe de la chaleur dans les cas où elle s'avère justifiée.

SOCIAL

Dans le Calvados, les grèves ne se limitent pas à Moulinex

De notre correspondant

Caen. — Renault, Moulinex, ces conflits font la « une » de l'actualité. Mais il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt. Il y a aussi, et peut-être surtout, de nombreuses entreprises, petites ou moyennes, où des conflits salariaux éclatent.

Ainsi, actuellement, dans le Calvados, en dehors de l'usine Moulinex de Cormeilles-le-Royal — où les forces de l'ordre pourraient intervenir en application d'une ordonnance en référé d'évacuation, — deux autres entreprises sont occupées par leur personnel : Berreta-Industrie, 390 personnes dans deux usines du pays d'Auge qui travaillent le fil métallique, et Nozal-Armatures, 72 salariés, pour la fabrication d'armatures pour béton dans la banlieue caennaise.

La plus grosse société du bâtiment et des travaux publics de la région, RUFA, est aussi perturbée par une grève, suivie par un peu plus de 200 salariés sur 550. Il y a quelques jours, c'étaient 70 % des 280 personnes d'une maison de confection, Edwige-Edwards, à Villers-Boccage, qui s'étaient mises en grève pour obtenir des augmentations de salaires. Au même moment, trois petites imprimeries de labeur de Caen, de 10 à 50 personnes, étaient touchées par une série de débrayages. A l'heure où les principales unités de production de Basse-Normandie, la Saviem et la S.M.N. de Caen, l'arsenal à Cherbourg, connaissent des difficultés économiques certaines, qui entraînent des réductions d'effectifs, voire des réductions d'horaires, d'autres travailleurs n'hésitent pas à réclamer des augmentations de salaires, malgré la crainte du chômage.

L'autre leçon à tirer de cette situation est la position en pointe de la C.F.D.T. Elle est partout présente, le plus souvent seule. Les conflits éclatent dans des entreprises où elle vient de s'implanter, devançant largement la C.G.T. vieillie (RUFA), où il n'y avait aucun syndicat (Nozal). Elle crée une section là où il n'y avait rien, à l'occasion des grèves (Edwige-Edwards). Il est vrai qu'elle a toujours eu une assise solide en Basse-Normandie, mais depuis longtemps elle a investi dans les petites usines, y compris celles du milieu rural.

A l'inverse, la C.G.T. pâtit des positions de son bureau confédéral lors des élections législatives. Des débats éclatent dans nombre de ses organisations, union locale de Caen, Fédération des fonctionnaires par exemple, qui se traduisent parfois par des changements de responsables, même si rien n'affleure au grand jour.

THIERRY BRÉHIER.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Valenciennes contre les licenciements à Usinor

De notre correspondant

Lille. — « *Le Valenciennois doit vivre !* » Ce slogan sur des banderoles, brandies le mardi 20 juin dans les rues de Valenciennes, au cours d'une manifestation qui rassemblait des milliers de travailleurs, a trouvé ce jour-là une signification plus forte que jamais. En effet, au comité central d'Usinor, réuni à Paris, les délégués syndicaux venaient d'apprendre un licenciement de mille ouvriers à Usinor-Denain avant la fin de l'année 1978, qui sera suivi de deux mille autres suppressions d'emploi en 1979. De plus, la direction d'Usinor a fait savoir que l'unité de Trith-Saint-Léger comptait encore quelque six cents salariés de trop. A Denain, sept mille trois cents sidérurgistes sont employés : près de la moitié n'auront bientôt plus de travail : à Trith-Saint-Léger, l'effectif de deux mille trois cents personnes sera fortement réduit au-delà des six cents licenciements prévus, estiment les syndicats.

La manifestation organisée mardi à l'initiative de la C.G.T. et de C.F.D.T., qui avait été précédée de débrayages de quelques heures, avait rassemblé aussi les syndicats C.F.T.C., F.O. (union locale de Valenciennes), la C.G.C. et la FEN. Elle était appuyée par les formations de gauche dont les élus avaient lancé un appel à la population. Des mairies avaient fermé leurs guichets et certains commerces leurs volets.

La situation, qui était jugée extrêmement grave dans le Valenciennois et la vallée de la Sambre, devient tout simplement catastrophique.

En trois ans, le Valenciennois a perdu 7 400 emplois, on y dénombre 10 000 chômeurs inscrits, dont 55 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Au cours de la seule année 1977, cinquante entreprises de toutes tailles ont disparu dans l'arrondissement, et la chambre de commerce elle-même souligne que la dégradation est telle que l'on risque d'aboutir à une situation irréversible...

GEORGES SUEUR.

PRIX

L'essence va augmenter dans les jours qui viennent

La hausse des prix des carburants, prévue initialement pour le 1er juin, doit intervenir dans les jours qui viennent. L'Assemblée nationale vient en effet d'adopter le texte de compromis élaboré par la commission mixte paritaire sur le collectif budgétaire, qui relève la fiscalité des produits pétroliers.

L'augmentation du prix du litre d'essence ordinaire de 2,23 francs à 2,48 francs, celle du super de 2,42 francs à 2,68 francs, du gasoile de 1,45 franc à 1,62 franc et du fuel domestique de 0,80 franc à 0,89 franc ne sera pas possible avant le 25 juin et elle sera effective plus vraisemblablement dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Cette hausse sera accompagnée d'une diminution des revenus des raffineurs (prix de reprise) de l'ordre de 5 francs par tonne pour tenir compte de l'évolution du cours du dollar.

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, qui présentait le 20 juin son rapport pour 1977, a déploré cette attitude alors que « *les charges du secteur raffinage - distribution auront dépassé ses recettes d'exploitation* », de 2,5 milliards de francs. M. Bizard, président de l'UCSIP, après avoir rappelé la lourdeur des investissements nécessaires non seulement à l'exploration, mais aussi à la conversion des raffineries, la réalisation d'économie d'énergie et la protection de l'environnement, a affirmé :

« *Nous attendons cependant toujours, au-delà de décisions au jour le jour qui nous soient moins défavorables, la définition d'une politique claire et cohérente.*

» *Sans doute faut-il voir pour une part l'origine de ces longs délais dans le souci de nos pouvoirs publics — en fonction de données et juridiques et économiques — d'agir de concert avec la Communauté économique européenne. Cependant, après tout le temps écoulé, et compte tenu des contraintes qui lui sont propres et qui ne sont pas seulement du domaine de la sécurité énergétique, mais aussi du domaine de la défense de la balance des paiements et de la monnaie, la France semble bien fondée dans l'attente ou en l'absence d'une solution européenne, à déterminer elle-même sa politique.* »

COMMERCE

« La réforme des circuits de distribution est un grand serpent de mer »

déclare M. Barre au cours de sa visite à Rungis

M. Raymond Barre s'est rendu, mardi matin 20 juin, au marché d'intérêt national de Rungis pour examiner sur place, avec les dirigeants de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion (SEMMARIS) les résultats des mesures prises par le gouvernement en octobre 1977, afin d'améliorer les mécanismes et la transparence du marché (*le Monde* du 21 juin).

Après avoir visité les installations, le premier ministre a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que, contrairement au « *mythe faisant de Rungis un symbole de l'exploitation du consommateur* », ce qu'il avait vu et entendu au contact des professionnels témoignait d'un « *très grand effort d'organisation et de coopération* » et offrait « *le spectacle d'une grande réalisation contemporaine* ».

Le chef du gouvernement a estimé que la réforme des circuits de distribution est « *un grand serpent de mer qui réapparaît dès que l'indice des prix est élevé et qui permet d'éluder les vrais problèmes et parfois de masquer la pauvreté de l'analyse* » de ceux qui ne cessent de la réclamer. « *La preuve n'a jamais été apportée que les circuits de distribution captent les progrès de productivité et entretiennent l'inflation*, a-t-il notamment déclaré. *Il est facile de répéter des slogans, il est plus difficile d'observer objectivement une réalité qui change.* »

M. Barre a souhaité que les représentants des consommateurs « *soient associés directement aux activités des organisations professionnelles* » dans tous les secteurs. Il en sera ainsi, désormais, au sein de la SEMMARIS.

Pendant la visite du premier ministre, une manifestation, hostile à la politique du gouvernement, a réuni, près de la cité administrative, à l'appel de l'union des syndicats C.G.T. du Val-de-Marne, plusieurs centaines de personnes.

M. Barre s'est entretenu, d'autre part, avec une délégation communiste conduite par M. Kayser, vice-président du conseil général, venue lui exposer son opposition au projet de taxe supplémentaire sur l'essence dans la région parisienne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA PROCHAINE ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS VA ELARGIR A NOUVEAU LE MARCHÉ DU TITRE

Le collège représentant les actionnaires a approuvé, dans sa séance du 31 mai 1978, les comptes de l'exercice 1977. Il a par ailleurs décidé d'affecter à une augmentation de capital social, par incorporation de réserves, une somme de 69 120 000 francs. En conséquence, le capital de la Société Générale se trouve désormais porté à 933 120 000 francs et les fonds propres à 1 962 251 324 francs.

Il sera prochainement distribué deux actions nouvelles gratuites pour vingt-cinq actions anciennes. Cette attribution, dont la quotité est identique à celle de l'an passé, répond comme la précédente au souci de renforcer les fonds propres de la Société Générale et d'accroître ainsi son potentiel de croissance.

Après la réalisation de l'attribution gratuite, le capital de la Société Générale se composera de 9 331 200 actions de 100 francs, dont plus de 7,6 % répartis dans le public. Avec 450 000 actions actuellement négociables, le marché du titre s'est sensiblement élargi depuis son introduction en Bourse en 1976. L'acquisition d'actions Société Générale permet de participer au développement d'une entreprise nationale dynamique : troisième banque française par le total de son bilan, la Société générale est la première par le montant de son capital — si l'on excepte les SICOMI, — et par le montant de son bénéfice net déclaré consolidé : 662 millions de francs en 1977, tiers exclus.

Au cours d'une prochaine réunion d'information, M. Lauré, président du conseil d'administration, fera le point sur les résultats de l'exercice 1977 et les perspectives de la Société Générale.

FONCINA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'INVESTISSEMENT

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 13 juin, tenue sous la présidence de M. Gérard Dexant, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 17 147 777,52 F (contre 16 549 115,72 F en 1976).

Elle a voté la distribution d'un dividende de 9 F par action (contre 8,50 F), dont 7,16 F assujettis à l'impôt sur le revenu et 1,84 F exonérés.

Ce dividende, représenté par les coupons n° 33 A (de 7,16 F) et 33 B (de 1,84 F), sera mis en paiement le 26 juillet aux guichets des banques ci-après :

— Banque Worms ;

— Banque de gestion privée ;

— Banque de l'union occidentale ;

— Banque de l'Indochine et de Suez ;

— Caisse centrale des banques populaires et banques populaires affiliées.

L'assemblée a ratifié la nomination de La Foncière TIARD comme administrateur et le renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Gérard Dexant, de la Caisse centrale des banques populaires et de la compagnie L'Europe.

Réuni à l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a confirmé M. Dexant dans ses fonctions de président-directeur général.

Société Holding de la Compagnie de l'Est Asiatique

AUGMENTATION de CAPITAL

de Krd 140 000 000 à Krd 210 000 000

par ATTRIBUTION GRATUITE à concurrence de Krd 35 000 000 aux propriétaires des actions actuelles à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE actions possédées, à partir du 15 juin 1978.

et par ÉMISSION EN NUMÉRAIRE à concurrence de Krd 35 000 000

PRIX D'ÉMISSION : 105 %, soit Krd 26,25 par action nouvelle (1 Krd = 0,8 F environ)

SOUSCRIPTION : réservée aux propriétaires des actions actuelles à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE actions possédées.

DURÉE DE LA SOUSCRIPTION : du 15 juin au 4 juillet 1978

JOUISSANCE : les actions nouvelles auront droit au dividende intégral de 1978.

COTATION : admission à la Cote Officielle dès que possible.

BALO du 5 juin 1978
VISA COB No 78-48
en date du 30 Mai 1978.
Établissement domicile en France : CRÉDIT LYONNAIS.

L'INDUSTRIE DE LA BONNETERIE EN EUROPE

Dans le cadre de sa collection « Analyses de secteurs », DAFSA ANALYSE vient de publier un ouvrage intitulé « L'INDUSTRIE DE LA BONNETERIE EN EUROPE »

L'industrie de la bonneterie, qui produit surtout des biens de consommation finale destinés essentiellement à l'habillement, occupe une place variable au sein des industries textiles dans les pays européens : 39 % en Italie, 20,7 % pour la R.F.A., 19,40 % en Grande-Bretagne, 13,70 % aux Pays-Bas et 12,40 % pour la France.

Grâce à la double impulsion de la croissance du marché intérieur et des exportations, l'industrie italienne détient en Europe la première place (3 166 millions de dollars de chiffre d'affaires).

Par contre, en France, la croissance de la demande intérieure a profité à l'importation, mais a contribué à une certaine stagnation de la production nationale. Ces mêmes phénomènes sont allés jusqu'à la récession en R.F.A.

La Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique ont connu une baisse de la production encore plus importante du fait de la stagnation de leur demande intérieure.

Des actions de restructuration, des aides publiques, voire des fermetures d'entreprises, ont été opérées depuis quatre ans dans tous ces pays pour assainir ce secteur économique.

∴

En complément de cette étude sectorielle on rappellera deux analyses publiées en janvier 1978 :
— L'industrie de l'habillement en Europe ;
— L'industrie européenne du matériel textile.

Toutes ces études sont disponibles auprès du bureau de vente DAFSA ANALYSE, 7, rue Bergère, 75009 Paris.

Siège social : 125, rue Montmartre, Paris.

BANCA NAZIONALE DELL'AGRICOLTURA

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ROME

ASSEMBLÉE DU 28 AVRIL 1978

L'assemblée des actionnaires a approuvé les rapports et le bilan au 31-12-77 qui s'est clôturé par un bénéfice de 10 milliards 443 millions de Lires. La politique menée par la banque au cours de l'année dernière s'est concentrée sur l'objectif de rendre les taux d'intérêt actifs et passifs compatibles avec les directives des autorités monétaires et avec les exigences opposées de la clientèle déposante et de celle utilisatrice, sans compromettre le compte économique d'entreprise, comme on a continué dans l'orientation visant, pour raisons de stabilité et de coût, au fractionnement des sources de provision. Les dites sources résultent pour 73,5 % d'origine du secteur familial, et pour 21,2 et 5,3 % respectivement des entreprises et du secteur public. Le flux des crédits s'est orienté, de préférence vers la clientèle moyenne et petite, pour 93,1 % vers les entreprises et pour 3,7 et 3,2 % respectivement vers les familles et le secteur public.

Les dépôts totaux ont dépassé 5.580 milliards de Lires, dont 4.080 milliards provenant de la clientèle ordinaire. Les crédits consentis ont frôlé les 2.700 milliards. Le nombre des comptes s'élève à 774.000 unités. Les fonds propres, suite à d'importantes provisions imposées par la loi et de réserve, atteignent maintenant environ 126 milliards. Le bénéfice d'exercice permet la distribution d'un dividende de 175 Lires pour chaque action de 500 Lires, payable à partir du 2 mai 1978.

Au cours de l'année, des nouvelles agences ont été inaugurées à Bari, Borgaro Torinese et Carmagnola, ce qui porte maintenant le nombre total des guichets en Italie à 145. En outre, un nouveau bureau de représentation à Téhéran a été inauguré, qui s'ajoute à ceux de Francfort, Londres, New-York, Paris et Tokyo. Ces agrandissements ont aussi amené à une expansion numérique du personnel, qui, au 31 décembre 1977, se composait de 6.385 personnes.

Les postes les plus significatifs du bilan :

TOTAL DES DEPOTS	5.580.337.233.305
DEPOTS DE LA CLIENTELE	4.080.125.607.903
CREDITS CONSENTIS A LA CLIENTELE ..	2.667.663.956.151
FONDS PROPRES (*)	125.922.455.696
BENEFICE DE L'EXERCICE	10.443.063.023

(*) (Après les délibérations de l'assemblée, auxquels s'ajouteront le 2 mai les nouveaux dividendes échus sur les actions sociales de propriété.)

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 JUIN

Plus résistant

A deux jours de la liquidation du mois boursier de juin, le marché de Paris s'est montré plus résistant que les jours précédents. L'indice instantané, après avoir perdu 0,3 point à l'ouverture, remontait légèrement par la suite. Il faut dire qu'après les premiers cours, l'activité devient assez faible, et qu'il est facile aux investisseurs institutionnels de procéder à quelques achats et ainsi de peser plus ou moins sur la tendance.

Un certain intérêt s'est toutefois manifesté pour les pétroles (Elf-Aquitaine, Française des Pétroles, Pétrole B.P.) qui ont progressé assez sensiblement. Au chapitre des gains, ajoutons Eurofrance, Radar, Viniprix, Générale de Fonderie (+ 5 %), Sagem, Hachette et Rhône-Poulenc. De nombreux coupons commencent à être détachés, dont certains ont été partiellement ou totalement récupérés dans les cours (exemple, Cofimeg).

Mis à part ces mouvements particuliers, la tendance de fond n'a guère changé. On attend le vote de la loi sur la détaxation de l'épargne, en principe jeudi prochain. Dans l'immédiat, les professionnels s'abstiennent tandis que l'ensemble des opérateurs scrute l'horizon économique dans l'espoir d'y distinguer quelques éléments favorables.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines. Avance générale des mines en liaison avec la hausse du métal.

Le cours du lingot a progressé de 210 F à 27 610 F, et celui du napoléon de 1,10 F à 258 F, la « prime » de la pièce sur le kilo revenant à 60,93 %.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie Génér. Electr., c. 38.	1 p. 5	9 58
Longométal-Afrique, c. 32	1 p. 4	16 ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Rolinco, c. 18	1 p. 29	... ..

LONDRES

Calme et hésitant

Peu d'affaires mercredi matin sur le marché de Londres, où les cours varient de façon irrégulière mais dans d'étroites limites. Reprise, toutefois, des pétroles. Hausse modérée des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 186 10 contre 186 50

VALEURS	CLOTURE 20/6	COURS 21/6
Beecham	645 .	642 ..
British Petroleum	852 ..	854 ...
Courtaulds	119 ..	118 ..
De Beers	380 .	378 ...
Imperial Chemical	378	379 ..
Rio Tinto Zinc Corp	224	223 ...
Shell	532 ...	633 ..
Vickers	174 ...	174
War Loan 3 1/2 %	30 ...	30 1/8
*West Driefontein	27 1/4	27 1/2
*Western Holdings	22 15/16	23 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/6	21/6
1 dollar (en yens)	211 57	208 20

NOUVELLES DES SOCIETES

LA REDOUTE. — Le dividende global afférent à l'exercice 1977 a été fixé à 30 F contre 27 F. Le bénéfice net (après incidence réelle de la participation des salariés) est ressorti à 47,72 millions de francs (+ 34 %), soit 48,30 F par action contre 46,70 F. La marge brute d'autofinancement a atteint 74,78 millions de francs contre 70,84 millions (+ 5,6 %). D'autre part, il sera demandé le 20 juillet prochain aux actionnaires l'autorisation d'augmenter éventuellement le capital à concurrence de 100 millions de francs (46,28 millions actuellement) et d'émettre, le cas échéant, un emprunt obligataire convertible d'un montant maximum de 100 millions de francs.

SKIS ROSSIGNOL. — L'exercice 1977-1978 s'est soldé par un bénéfice net courant de 29,3 millions de francs contre 23,2 millions, soit 94,72 F par titre (ajusté) contre 74,98 F. Le dividende global est resté fixé à 39 F. Par ailleurs, le président du groupe a précisé que, s'il n'était pas possible de procéder à la division du titre, « on pourrait alors s'orienter vers une distribution gratuite d'actions ».

A.T.T. — Bénéfice net pour le trimestre clos fin mai : 1,30 milliard de dollars contre 1,14 milliard un an plus tôt.

NEW-YORK

Sensible repli

Indécis depuis plusieurs jours, le New York Stock Exchange s'est finalement orienté à la baisse, mardi à Wall Street, et l'indice Dow Jones a cédé 8,58 points, avant de revenir à 830,04.

Le volume des transactions est resté relativement dense, 28 millions d'actions ayant été échangées contre 25,50 millions la veille. La participation des investisseurs institutionnels a été un peu plus importante, ces derniers ayant traités 272 « paquets » d'au moins dix mille actions, contre 233 « paquets » lundi.

Sur 1 913 valeurs traitées, 1 095 ont baissé, 407 sont parvenues à progresser, tandis que 411 restaient inchangées.

Comme la veille, le recul du dollar, par rapport au yen notamment, et l'attente des décisions de l'Open Market Committee concernant les conditions de crédit ont pesé sur le marché. Même l'annonce des bons résultats trimestriels d'A.T.T. (voir ci-contre) n'a pas réussi à améliorer durablement le climat autour du Big Board.

VALEURS	COURS 19/6	COURS 20/6
Alcoa	43 3/4	42 7/8
A.T.T.	60 7/8	60 1/2
Boeing	50 3/4	49 7/8
Chase Manhattan Bank	31 3/4	31 1/2
Du Pont de Nemours	116 3/4	115 1/4
Eastman Kodak	54 5/8	53 3/4
Exxon	45 ...	44 3/4
Ford	47 ...	46 7/8
General Electric	51 5/8	50 5/8
General Foods	31 7/8	31 3/4
General Motors	60 1/2	59 3/4
Goodyear	16 7/8	16 3/4
I.B.M.	269 1/4	265 7/8
I.T.T.	30 3/4	30 ...
Kennecott	22 3/8	22 3/8
Mobil Oil	65 5/8	65 1/8
Pfizer	32 3/4	32 7/8
Schlumberger	79 1/2	79 ...
Texaco	25 ...	24 7/8
U.A.L. Inc.	28 3/4	28 1/2
Union Carbide	38 3/8	37 3/4
U.S. Steel	26 3/4	26 3/4
Westinghouse	22 5/8	22 ...
Xerox	53 ...	52 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises ..	134,8	134,9
Valeurs étrangères ..	100,4	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76	75,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	748 ..	751	749 50	749 50
2370	C.N.E. 3 %	2416	2415 .	2415	2415 .
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 593	4 591	4 610
Allemagne (100 DM)	219 880	220 620	220 ...
Belgique (100 F)	14 035	14 046	13 975
Pays-Bas (100 fl.)	205 110	205 760	205 500
Danemark (100 krd)	81 340	81 480	81 ..
Suède (100 krs)	99 610	99 780	93 750
Norvège (100 k.)	84 980	85 170	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 422	8 437	8 450
Italie (1 000 lires)	5 344	5 353	5 450
Suisse (100 fr.)	243 400	244 400	241 500
Autriche (100 sch.)	30 610	30 695	30 550
Espagne (100 pes.)	5 797	5 803	5 800
Portugal (100 esc.)	10 060	10 055	10 500
Canada ($ can. 1)	4 100	4 038	4 115
Japon (100 yens)	2 151	2 177	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	27350	27580
Or fin (en lingot)	27400	27610 .
Pièce française (20 fr.)	256 90	258 ..
Pièce française (10 fr.)	211 90	210 ..
Pièce suisse (20 fr.)	239 50	240 ..
Union latine (20 fr.)	230	233 ..
Souverain	254 90	254 90
Pièce de 20 dollars	1210 80	1226 ..
Pièce de 10 dollars	598	608 ..
Pièce de 5 dollars	413	413 .
Pièce de 50 pesos	1113 ..	1120
Pièce de 10 florins	242 ..	245 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'ÉVACUATION DES ATELIERS DES PRESSES A FLINS

La régie Renault et les syndicats devraient reprendre les discussions

Parallèlement à l'intervention ou la menace d'intervention de la police, des essais de compromis sont annoncés dans plusieurs entreprises touchées par des conflits sociaux : dans les arsenaux, chez Renault à Flins, chez Moulinex, dans plusieurs usines, etc.

La situation dans les arsenaux devait évoluer dans la journée de ce mercredi 21 juin, indique-t-on, sans plus de précision, au ministère de la défense. Dans la plupart des établissements d'Etat, les mouvements de grève ont été reconduits mardi, pour appuyer des revendications portant sur les salaires et sur l'emploi, et on a même noté un durcissement en Aquitaine, où le conflit a gagné plusieurs autres établissements. Des manifestations ont eu lieu, notamment à Lorient, où la police est intervenue, sans incident, et à Brest. Une rencontre des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. est prévue ce mercredi après-midi.

D'autres conflits ont éclaté ou se poursuivent : au centre hospitalier Sainte-Anne à Paris ; à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), où la C.G.T. et F.O. ont appelé à une grève de vingt-quatre heures, jeudi 22 juin, les dix mille employés dont le salaire est indexé sur celui des ouvriers des arsenaux, et où des grèves tournantes sont prévues la semaine prochaine ; chez Berliet à Vénissieux (Rhône), où des débrayages de deux et quatre heures ont eu lieu mardi ; au métro de Lyon, où les conducteurs, qui réclament une réduction du temps de travail au tunnel et une qualification identique à celle des agents parisiens, ont reconduit, le 20 juin, leur grève pour vingt-quatre heures ; chez Moulinex, où six des onze usines du groupe sont paralysées par des arrêts de travail, etc. (Voir page 34.) Chez Renault, après l'évacuation des ateliers des presses, direction et syndicats devaient se rencontrer mercredi après-midi.

Flins. — Malgré l'appel à la grève lancé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. après l'évacuation, mercredi matin par la police, des grévistes des presses à l'usine Renault de Flins, une grande partie des salariés qui n'étaient pas mis en chômage technique — soit environ dix mille personnes — ont regagné leur poste de travail. Toutefois plusieurs dizaines d'agents d'entretien et des ouvriers professionnels envoyés à l'atelier des presses pour le réglage et la remise en marche des machines ont fait la grève sur le tas, refusant d'accomplir leur tâche en présence des forces de l'ordre. Ces dernières stationnaient en armes tout autour de l'atelier dont les grandes portes avaient été cadenassées après le départ des O.S. Dans les autres secteurs de l'entreprise plusieurs centaines d'ouvriers ont débrayé dans la matinée et ont manifesté en cortège autour de l'atelier des presses. A l'extérieur de l'usine c'était le calme plat, mais une manifestation était prévue le soir dans la région. La recherche d'un compromis n'est pourtant pas exclue puisque les négociations entre les syndicats C.G.T., la C.F.D.T., la direction et l'expert désigné par le tribunal de Versailles devaient reprendre dans l'après-midi.

Entre cinq et six cents C.R.S. et gendarmes mobiles sont intervenus mercredi 21 juin, dès 3 h. 30, à Flins pour évacuer les ateliers de presses occupés par une centraine de grévistes. L'intervention des forces de police, la deuxième en quinze jours, en aplication d'un arrêt rendu la veille par la cour d'appel de Versailles, s'est déroulée sans incident. Prévenus au bénéfice d'une indiscrétion quelques heures plus tôt, de l'heure d'intervention de la police, les responsables syndicaux avaient eu le temps de conseiller aux grévistes de se laisser pousser hors des ateliers sans opposer de violence ou même de réistance excessives. Toutefois, les O.S. ont mis une heure quinze pour quitter à petits pas les locaux. Pour éviter que d'autres travailleurs des sines de la région ne soient appelés en renfort, la direction de l'usine de Flins avait fait couper toutes les lignes téléphoniques dès 3 heures du matin.

Aussitôt après l'évacuation, les grévistes ont bloqué la petite route d'accès à l'usine, et les autocars, dont le long cortège s'étirait jusqu'à l'autoroute de Normandie ont dû abandonner parfois à 2 kilomètres de l'usine les salariés venant prendre leur service à 5 h. 45.

Ddes prises de parole et des distributions de tracts ont eu lieu aux portes de l'usine pour appeler à la grève, mais en vain. *« Nous ne travaillerons pas sous la menace des fusils et des flics »*, disaient notamment les slogans. Pourtant, à 7 heures, en l'absence des neuf mille ouvriers toujours en chômage technique, le reste des usines semblait fonctionner normalement.

La veille, les syndicats ont rendu compte de l'échec des discussions amorcées, samedi et lundi derniers. Selon M. Daniel Richter, responsable de la section C.F.D.T. de Renault-Flins, les propositions de la direction étaient toujours *« aussi inacceptables et inconséquentes »*, car elles portaient sur une possibilité d'accès au statut de P 1 pour quatre-vingts à cent O.S. dans le délai d'un an, *« alors qu'il y a six cents O.S. aux presses qui attendent ce statut depuis 1973 »*.

De leur côté, les responsables de la C.G.T., MM. Alain Stern et Moïse Sadorge, ont également dénoncé *« le blocage absolu des négociations de la part de la direction »*, en affirmant que la discussion n'a été qu'*« un dialogue de sourds »*. Selon eux, une telle attitude est *« contraire a toute politique réaliste dans ce domaine et contraire au bon sens »*.

D. R. et J. B.

En Italie

Ancien responsable local de la lutte anti-terroriste UN COMMISSAIRE DE POLICE EST ASSASSINÉ A GÊNES

Gênes (*A.F.P.*). — M. Antonio Esposito, ancien chef des services anti-terroristes de Gênes, et commissaire de police à Nervi, dans la banlieue de cette ville, a été assassiné, ce mercredi 21 juin, dans la matinée. Il a été atteint par plusieurs balles, tirées par deux personnes alors qu'il se rendait à son bureau.

Agé de trente-cinq ans et père de deux enfants, M. Esposito avait été muté au commissariat de Nervi à la suite d'une restructuration des services de police spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, il y a trois mois.

En Seine-Saint-Denis

TROIS GARDIENS DE LA PAIX SONT ÉCROUÉS POUR LE VIOL D'UNE FILLETTE

Trfois gardiens de la paix ont été inculpés pour viol et placés sous mandat de dépôt lundi 19 juin par M. Claude Brunet, juge d'instruction au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Les faits reprochés aux trois inculpés se sont déroulés dans la nuit du -16 au 17 juin, près de La Courneuve. Les trois hommes — qui étaient hors service et se promenaient en état d'ivresse, semble-t-il — ont emmené de force une mineure âgée de treize ans d'origine nord-africaine qui cherchait à rejoindre sa sœur. Après l'avoir violée, les gardiens de la paix abandonnèrent la jeune fille.

C'est la perte d'un portefeuille par l'un des gardiens de la paix qui a permis aux enquêteurs, le 17 juin, de procéder à son arrestation à son domicile. Les deux autres coauteurs du viol ont été arrêtés dimanche 18 juin.

Séisme en Grèce

UNE VINGTAINE DE MORTS A SALONIQUE

Salonique (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Un violent tremblement de terre, de magnitude légèrement supérieure à 6, s'est produit dans la région de Salonique (Grèce septentrionale), mardi 20 juin, à 20 h. 3 (heure locale), soit 22 h. 3 (heure de Paris). Au début de la matinée de ce 21 juin, on avait dénombré une vingtaine de morts et plusieurs centaines de blessés.

Deux grands immeubles du centre de Salonique se seraient effondrés, une trentaine de maisons seraient endommagées au point d'être inhabitables et une centaine d'autres auraient subi divers dégâts. L'électricité et le téléphone ont été coupés dans de nombreux quartiers de l'agglomération, qui compte sept cent mille habitants, dont une partie se sont enfuis vers la campagne après avoir trouvé un premier refuge sur les places ou dans les parcs de la ville.

L'état d'urgence a été décrété dans la région touchée.

● *La Société des chapiteaux et spectacles Jean Richard* a déposé lundi 19 juin son bilan. L'affaire devrait être examinée par le tribunal de commerce de Paris le 26 juin.

Le comédien a confirmé que des *« difficultés économiques »* l'ont finalement obligé à déposer le bilan de la société qui groupe Medrano, les cirques Pinder et Jean Richard : *« Cependant*, affirme-t-il, *la situation n'est nullement désespérée. Il faut que les cirques ne meurent pas et, pour ce faire, une nouvelle société sera constituée. »*

M. JACQUES WAHL EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ELYSÉE

M. Jacques Wahl, conseiller financier à l'ambassade de France à Washington, a été nommé, par arrêté du président de la République publié au *Journal officiel* du mercredi 21 juin, secrétaire général adjoint de la présidence de la République. M. Wahl remplace M. Yves Cannac, nommé, par décret du 16 juin, représentant de l'Etat au conseil d'administration de l'agence Havas, dont il est appelé à devenir le président-directeur général (*le Monde* du 16 juin).

[Né le 18 janvier 1932 à Lille, M. Jacques Wahl est diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences économiques. Entré à l'ENA en janvier 1959, il est, de juin 1961 à avril 1962, membre de la mission de l'inspection générale des finances en Algérie. De janvier 1967 à décembre 1969, il est chargé de mission à la direction du Trésor, sous-direction des relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers. Il occupe parallèlement, et jusqu'en juin 1971, la fonction de secrétaire du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). Conseiller technique au cabinet de M. François-Xavier Ortoli, ministre de l'économie et des finances, de juillet 1968 à juin 1969, il occupe les mêmes fonctions au cabinet de M. Giscard d'Estaing, de juin 1969 à juin 1971. A cette date, il est nommé sous-directeur des affaires multilatérales à la direction du Trésor.

En juillet 1973, M. Wahl est nommé conseiller financier à l'ambassade de France à Washington, puis, en septembre de la même année, administrateur du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la construction et le développement.]

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA EN ROUMANIE AU DÉBUT DE 1979

M. Stefan Andrei, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a terminé, mercredi matin 21 juin, sa visite officielle en France. Une communication à la presse, diffusée à la suite de cette visite, affirme que les entretiens de M. Andrei avec MM. Giscard d'Estaing et de Guiringaud se sont déroulés « dans l'atmosphère d'estime et de confiance réciproque qui caractérise traditionnellement les relations entre les deux pays » et qu'elles ont permis de constater « la convergence ou la proximité de vues sur de nombreuses questions ». Parmi les sujets cités, on relève la détente, qui implique l' « application par tous les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki » et le désarmement

On confirme d'autre part, du côté français, que M. Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle en Roumanie, très probablement dans les premiers mois de l'année prochaine, et que ce voyage sera précédé d'une série de visites de ministres des deux pays dans chaque capitale. C'est ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, pourrait se rendre à Bucarest avant la fin de l'année.

M. PIERRE DESSAUX AMBASSADEUR A OSLO

M. Pierre Dessaux, chef de service au ministère des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur à Oslo en remplacement de M. Philippe Koenig.

[Né en 1925, M. Dessaux est un ancien élève de l'ENA ; de 1951 à 1956, il a été mis à la disposition de la résidence générale du Maroc, puis, jusqu'en 1957, à la disposition du ministère de l'intérieur marocain, avant d'être chargé des affaires marocaines et tunisiennes à l'administration centrale (1957-1960). M. Dessaux a ensuite occupé les postes suivants : deuxième secrétaire à Madrid (1960-1962) ; consul général adjoint à Alger (1962-1964) ; deuxième conseiller à Rome (1964-1969) ; premier conseiller à Rio-de-Janeiro (1969-1971) ; chef de service et directeur adjoint à Paris.]

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1978 a été tiré à 552 033 exemplaires.

A B C D E F G